This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

DGD

EXTRAITS DES

MÉMOIRES

DU PRINCE

DE TALLEYRAND-PÉRIGORD,

ANCIEN ÉVÊQUE D'AUTUN.

Imprimerie de Mme HUZARD (née VALLAT LA CHAPELLE),
rue de l'Éperon, 7.

EXTRAITS DES

MÉMOIRES

DU PRINCE

DE

TALLEYRAND-PÉRIGORD,

ANCIEN ÉVÊQUE D'AUTUN,

MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, MINISTRE, AMBASSADEUR, PRINCE SOUVERAIN DE BENEVENT, VICE-GRAND-ÉLECTEUR ET GRAND-CHAMBELLAN DE L'EMPIRE, SÉNATEUR, PRINCE, PAIR, GRAND-CHAMBELLAN DE FRANCE, GRAND-AIGLE DE LA LÉGION-D'HONNEUR, CHEVALIER DU SAINT-ESPRIT, DE LA TOISON D'OR, ETC., ETC.,

recueillis et mis en ordre

Par madame la comtesse O.... du C...., (Lamothe-Langon)

Auteur des Mémoires d'une Femme de qualité.

..... Tempori aptari decet.
(SÉNÈQUE, *Médée*, acte II, sc. 2.)
Il faut savoir se conformer aux circonstances.

I

ASTOR LIBRARY
NEW-YORK

PARIS.
PUBLIÉ PAR CHARLES LE CLERE, LIBRAIRE,
RUE GIT-LE-COEUR, 10.

MDCCCXXXVIII.

PRÉFACE.

La postérité commence pour le prince de Talleyrand; elle va le juger en dernier ressort, et nous apportons à l'instruction de ce grand procès des pièces dont on appréciera l'importance et dont on ne récusera pas raisonnablement l'authenticité. La femme de qualité, et qui, mieux est, d'esprit, qui a donné tant de preuves de ses hauts rapports avec les personnages célèbres de l'époque, dans les Mémoires qu'elle a publiés, n'a pas attendu à maintenant pour offrir aux amateurs un avant-goût des révélations importantes de son illustre ami le prince de Talleyrand. Déjà aux tomes si goûtés de ses premiers souvenirs, sur les règnes de Louis XVIII et de Charles X, elle

a rapporté des fragments originaux des Mémoires annoncés aujourd'hui pour ne paraître que dans trente ans.

Ces fragments authentiques, loin d'avoir été démentis et argués de faux par les réclamations du prince, leur illustre auteur, parurent, au contraire, avec son approbation éclatante, *car il savait comment ils étaient sortis du secret de son cabinet*. La prudence de la dépositaire ne lui permit pas, à cette époque, de faire imprimer tout ce qu'elle possédait de précieux extraits desdits mémoires du prince. Mais à cette heure où le trépas a enlevé l'ancien évêque d'Autun à toute responsabilité, on peut, sans craindre de lui déplaire ou de le mettre en fausse position politique et amicale, le montrer tel qu'il s'est peint lui-même dans une sorte de précis, résumé complet de ses mémoires originaux, et tels qu'il a peint les personnages connus de son temps.

Cette esquisse, pour être brève, n'en est pas moins importante. L'habile homme d'État qui l'a tracée parle d'abord de sa famille, de ses ancêtres, de sa naissance, de son début dans le monde. Le séminaire de Saint-Sulpice n'est pas oublié.

Il glisse convenablement sur ses premières faiblesses, mais nous possédons un document complet sur cette portion de sa vie, écrit par un de ses contemporains en 1790, et adressé à une dame de province, avec lequel nous rétablirons, pour le plaisir du lecteur, ce que le goût pur et sévère de l'auteur a négligé de remplir. Nous le présenterons homme du monde et d'église, séminariste et libertin, faisant de la théologie et de la galanterie : ce ne seront pas les chapitres les moins agréables de l'ouvrage.

Le prince, qui voit bien, a peint à traits hardis et grands la fin du règne de Louis XV, les ministères Choiseul et d'Aiguillon, la cabale de la Dubarry, l'avènement de Louis XVI, ce monarque, la reine, Monsieur, le comte d'Artois, le reste de la famille, la cour renouvelée, les Polignac, leur société, les Rohan ; les mœurs de la noblesse, du clergé, de la finance, de la magistrature, de la bourgeoisie, même des gens de théâtre, eux fort comptés à une époque où, excommuniés, ils n'avaient pas de rang dans le monde, et aujourd'hui si abandonnés depuis qu'ils sont les égaux de tous.

Parmi les nombreuses scènes piquantes qui passeront sous les yeux du lecteur, celui-ci certainement distinguera la double entrevue du Prince avec Rousseau et Voltaire; là, les d'Argental, les Luxembourg, les Villars, les Thibouville, les Ville-Vieille, le Kain, Ponteuil, Raucourt, Sainval, Vestris, Préville, etc. Puis, en avançant, le drame augmente de chaleur : le collier du cardinal, Cagliostro, Mesmer, Beaumarchais, Necker, Francklin.

Le Prince devient évêque; détails à ce sujet; l'assemblée des notables. Voici les États Généraux, Cazalès, Maury, Mirabeau, Bailly, Mounier, Clermont-Tonnerre, Barnave, Lally-Tollendal, Brienne, Lamoignon; Bezenval, Condé, Conti, le clergé Pompignan, Juigné, La Rochefoucauld, puis le duc de Luxembourg, Lafayette, jugé trois ou quatre fois, Pétion, Manuel, Montlosier, Target, Grégoire, Sieyes, etc., passeront en revue comme déjà auront passé les philosophes d'Alembert, Diderot, Holbach, Grimm, Marmontel, etc.

Le Prince prend une part active aux affaires; il passe en Angleterre; la Convention le déclare émigré. Peinture de la famille et de la cour de

George III, et de plusieurs membres du parlement britannique; il s'en va aux États-Unis; coup d'œil sur la patrie de Washington; il y est accueilli, mais il regrette la France; madame de Stael détermine sa rentrée en gagnant le Directoire. Ici paraissent Barras, Rewbell, La Réveillère, Cambacérès, La Harpe, plusieurs conventionnels fameux, le prince de Carency, Charles Hesse, Mercier, Marmontel, Lebrun, Chénier, David, Boissy-d'Anglas, Hoche, Marceau, Ozun, Lambrecht, Merlin, Naigeon, Daunou, Tissot, les Bonaparte, Joseph, Napoléon, Lucien, Louis; mesdames de Beauharnais, Lucien, de Carvoisin, de Luynes, de Vaubadon, etc., etc.; la coopération du Prince au 18 brumaire.

Sa fortune augmente : d'abord ministre des relations extérieures avec le Directoire, avec les trois consuls, il est créé grand-chambellan, vice-grand-électeur, prince de Benevent; en butte à la haine de Fouché et de plusieurs autres courtisans de Napoléon, il tombe en disgrace; le loisir, le repos forcé lui procurent le temps de prendre sa revanche des hommes de l'empire; il les peint de couleurs convenables, *aucun parmi les plus mar-*

quants n'est oublié, et un grand nombre, à la manière dont il les passe en revue, aurait bien voulu qu'il ne songeât pas à eux; mais le lecteur n'en sera que mieux amusé.

La chute de Napoléon ramène le prince de Talleyrand sur la scène politique. Lui, oublié la veille, est, le lendemain, la cheville ouvrière; il donne, par l'habileté de ses manœuvres savantes et décisives, la couronne à la maison de Bourbon. Dans aucun des Mémoires contemporains, on n'aura présenté encore sous des couleurs aussi vives, aussi variées, avec une forme plus piquante, plus neuve, plus curieuse et animée d'un style autant vigoureux et rapide que l'a fait notre auteur, les manœuvres, intrigues, machinations des 30, 31 mars, 1er, 2 et 3 avril 1814, pour enlever à l'empereur, au roi de Rome, à l'impératrice, le sceptre que lui seul pouvait seul briser; Marie-Louise, Joseph, Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, plusieurs sénateurs, MM. de Chateaubriand, de Sesmaisons, de La Rochefoucauld, de Pradt, Caulaincourt, Rovigo, Berthier, Marmont, Ney; les Autrichiens, les Russes, les Anglais, les Espagnols (ceux-ci antérieurement

lors de Valençay, l'avaient été d'abord avec le pape Pie VII, les cardinaux Gonsalvi, Spina, Caprara, Ruffo, Pacca, Cambacérès, Dubelloy, Maury derechef); les émigrés, hommes et femmes, les survenants, rien n'y fera faute.

La venue de Monsieur, de Louis XVIII, de Madame, des princes, Blacas, Montesquiou, Barantin, d'Ambray, Bourrienne, Dandré, Dupont, Dubouchage, Dumolard, Arnaud, Jouy, Etienne, Camille-Jordan, etc. Le Prince s'en va au congrès de Vienne; description de cette bacchanale de rois et politique, révélations des prétentions de tous les cabinets.

Retour de Napoléon, les Cent-Jours vus de loin; le Prince est encore circonvenu par le parti d'Orléans; sa réponse profonde à M. V.... : IL N'EST PAS ENCORE TEMPS; pour la deuxième fois, il rend le pouvoir à la branche aînée; Fouché, Richelieu, la chambre introuvable, Didier, Ney, les orateurs, les gens de lettres, les militaires, les courtisans, les étudiants, le peuple, les hobereaux, le clergé.

Disgrace du prince; son autre mot à un appel qu'on lui fit pour la vengeance : J'ATTENDRAI;

Vaublanc, Decazes, Corbières, Lainé, Dessolles, Maison, Donnadieu, Labourdonnaye, Clausel de Coussergues, cardinaux de La Fare, de Rohan, de Clermont-Tonnerre : Castelbajac, Duplessis de Grenedan, Marcellus, de Puymaurin, Foy, Manuel, Chauvelin, Royer-Collard, Beugnot, Bignon, Broglie, Villèle, Louvel; mort du duc de Berri, émeutes, guerre d'Espagne, mort de Louis XVIII.

Nouveau règne. Le prince offre ses services à Charles X qui les refuse, le duc d'.... les accepte; conspiration habilement nouée dès le 21 septembre 1824; prince de Polignac, Portalis, Martignac, les ultrà, les libéraux, Polignac au ministère, VOICI LE MOMENT; tous les hommes célèbres et fameux de 1814 à 1830.

La dernière révolution : Elle n'enlève pas la couronne aux enfants de Henri IV, mais bien à la branche aînée; les bonapartistes, les républicains, les libéraux, les constitutionnels, les ultrà, les royalistes, les doctrinaires, les personnages bruyants, le vétéran de l'émeute, des dupes et des niais; Casimir Périer, Mortemart, Laffitte, Dupin, Guizot, Odilon-Barrot, Thiers, Mauguin,

Mérilhou, Barthe, Persil, Soult, Broglie encore, Molé pour la troisième fois, le jeune Montalivet, le vieux Grégoire, Sieyes, Barrère, Armand Carrel, les chefs du parti jacobin, Benjamin Constant à son décès, Pasquier, Madier-Montjau, Fulchiron, Pagès, Cormenin, de Fitz-James, Dreux-Brézé, Vatout, Athalin, Castres, le duc de Lamothe-Houdancourt (Serrant), les La Trémouille, l'évêque de Maroc, Madame Adélaïde, la famille du Roi Louis-Philippe, les hymens protestants.

Ici s'arrêtent les matériaux dus à une confiance flatteuse, et peut-être au désir bien naturel de tromper dans son calcul un secrétaire peu délicat. Ce motif a seul engagé le Prince à laisser prendre dans ses portefeuilles. Tout nous prouve que nous ne pourrions faire partager au public cette bonne fortune, si un homme de confiance n'avait pas dépécé les manuscrits confiés à sa discrétion et à son attachement. Le Prince, en se montrant si facile, a été conduit uniquement par le désir et le besoin de punir ce ravissement; on l'a vu rire et se frotter les mains en disant : « *P..... sera bien attrapé; il croit avoir trouvé*

la pie au nid et écrémer seul mon œuvre, et il verra que d'autres que lui ont eu part au gâteau, et cela punira le vilain spéculateur. Puis le Prince lançait sa maxime favorite empruntée au fabuliste Phèdre, et qu'il a mise si souvent en pratique : PAR PARI REFERTUR, que La Fontaine a mal traduite dans ces vers :

> A trompeur trompeur et demi,
> Attendez-vous à la pareille.

Cela n'est pas le sens exact de la sentence antique qui, ne se bornant pas aux trompeurs, généralise, et dont la traduction doit être : *la pareille rendue par la pareille.*

Là s'arrêtent les matériaux que l'on possède. Une particularité très remarquable en eux, c'est que, nulle part, on n'y trouve vestige des rapports de l'auteur illustre avec madame Grant. Cette affectation de ne pas rappeler ce qui fut la portion honteuse de cette vie célèbre corrobore si bien avec la manière dont le Prince l'a finie, qu'elle achève solennellement de prouver la sincérité de son retour à la foi de ses pères; mais pour cela non plus nous ne serons pas sans moyens

de contenter le public sur cette épisode curieuse, sinon intéressante, de l'existence de M. Talleyrand-Périgord. Nous possédons de Tallien, qui nous en fit cadeau dans le temps moyennant finance, des fragments précieux sur les amours du Prince, de la dame, et sur les menées qui déterminèrent leur mariage. Nous nous en sommes servi à demi à une époque où nous ne prévoyions pas celle où nous pourrions, en survivant à ce noble ami, les employer à compléter cet abrégé de ses propres Mémoires.

Le vaste tableau que l'on présentera à la postérité manquerait d'ensemble si nous n'y ajoutions par l'histoire des dernières années du prince, si nous passions sous silence le spectacle imposant et consolant de sa mort; non, notre estime, notre justice, notre impartialité ne manqueront pas au prince de Talleyrand; nous prendrons ses derniers instants comme ils ont eu lieu, et nous signalerons à tous son trépas politique, sage et chrétien.

N'est-ce pas, en effet, un beau triomphe pour notre sainte religion que ce retour si entier, si absolu d'un homme dont on n'osera contester la

supériorité de sa raison, l'étendue de son intelligence et le maintien de son génie? Celui-là entraîné par cette fausse philosophie du dix-huitième siècle qui gangrena les cerveaux supérieurs, qui égara particulièrement les sommités de la société, ne sut pas, au moment de la révolution, se séparer de ses préjugés voltairiens, si menteurs, si creux, si coupables; enivré par les caresses trompeuses des hommes intéressés à le pousser au mal, le prince affligea la France, le monde et l'Eglise d'un grand scandale schismatique; il fit plus : il ouvrit le sanctuaire aux loups dévorants, à ces prélats sans caractère épiscopal, et dont l'infraction et la rébellion au saint-siége, à la discipline et au dogme, n'étaient pas le seul crime; lui, allant plus loin, abandonna son épouse spirituelle et la charge d'ames qu'il avait si librement acceptée; on le vit d'abord rentrer, contre tout droit, dans la vie séculière, en faire les fonctions, et cesser celles que l'ordre lui imposait; ensuite il fit plus : apostat, sacrilége; en épousant madame Grant, se rendit coupable de bigamie spirituelle, car Dieu l'avait uni irrévocablement à son église d'Autun.

Au reste, le choix qu'il fit commença le châtiment de sa faute, il donna son nom à une concubine, à une femme de mauvaises mœurs, violant encore dans ceci la loi de l'Eglise primitive qui, en permettant le mariage aux prêtres, leur interdisait tout autre choix que celui d'une vierge.

Une séparation commença, et le décès de cette personne acheva, la destruction de ce grand scandale; dès lors, le prince, dont l'esprit supérieur ne pouvait toujours se confier à la philosophie, pensa que la voie suivie par les Bossuet, les Fénelon, les Massillon, les Lamothe d'Orléans, les Belzunce, les Beaumont, les de Croï, les Cheverus, était la seule bonne; que la vaste capacité d'Arnaud, que l'effrayant génie de Pascal n'avaient pu se reposer sur des chimères et accepter des mensonges pour des réalités. L'exemple de M. Emery, de l'abbé Caron, du père de Géramb, des évêques d'Hermopolis, de Clausel de Coussergues, Daviau-Dubois de Sanzay, de ce jeune et pieux clergé priant, rempli de consternation autour d'un autre ange tombé, l'abbé de L....; celui surtout d'une auguste princesse, Job femelle par l'étendue de ses malheurs et l'énergie de sa ré-

signation, l'aspect honteux des avidités qui, depuis huit ans, ont si audacieusement jeté le masque; tout cela, disons-nous, le ramena vers son Dieu, et aussitôt qu'il voulut voir bien, son intelligence si puissante le conduisit rapidement au sentier qu'il fallait suivre; dès lors, sa résolution fut prise, celle de satisfaire, par une rétractation éclatante, l'immensité de son scandale.

Il l'a fait et complètement.

Peut-être aurait-il dû se hâter et laisser un espace suffisant entre son repentir et sa sortie de ce monde; mais qui sait bien l'époque précise où il a cessé de douter, celle où il a vaincu ses passions, dominé sa fausse honte? Peut-être a-t-il reculé devant l'éclat d'une pénitence publique, suspectée de débilité de cerveau ou même d'hypocrisie; homme de société et de convenances, il a craint de blesser tant d'amours-propres, de faire rougir tant d'obstinés.

Ah! ne nous occupons pas du plus ou moins de promptitude qu'il aura mis à ce grand acte, si noble, si digne, si franc; il doit nous suffire qu'il soit sincère et complet, et il l'est de tout point; périssez-en de colère, de dépit et

de rage, sépulcres blanchis, fanfarons d'incrédulité, impies de bel air, athées qui cherchez dans la non-existence de Dieu la tranquillité de votre ame épouvantée malgré vous de ses vices, de ses débauches, de ses concussions, de ses parjures, de ses mensonges, de ses fourberies; oui, dis-je, périssez-en, car cette rétractation authentique vous écrase, c'est votre condamnation publique. Celui-là qui rentre au giron de l'Eglise n'est pas un cœur faible, usé par le vin, par les folies; un insensé, un ignorant qui depuis longtemps est abandonné de son intelligence. L'homme qui a reconnu ses torts, qui s'est refait catholique et évêque, a, pendant plus de soixante ans, joui de la réputation la mieux méritée d'esprit, de raison, de sagacité, de finesse. Aucune des facultés de ce puissant génie n'a baissé; croyez-vous le contraire? tous les cabinets de l'Europe sont là pour attester sa verdeur, sa virilité, sa jeunesse; hier encore, on le consultait: ses réponses devenaient des lois diplomatiques; jamais il ne fut lumière plus vive à son déclin; quelques quarts d'heure avant sa mort, le roi, dont il avait consolidé le trône, lui demandant des règles de con-

duite, admirait, étonné, la lucidité de ses réponses.

C'est un miracle! oui, c'en est un, Dieu l'a voulu; il fallait cet exemple éclatant pour ramener à la foi tant d'esprits élevés que déterminera cet exemple. Le retour du prince de Talleyrand est un levier dont la force prodigieuse ne sera bien sentie que dans un peu de temps. Que répondront les opiniâtres quand nous leur jetterons ces paroles accablantes : *Le premier de vous tous, le plus enfoncé dans l'abîme, votre plus haute intelligence, le régulateur des cabinets européens, vous a quittés pour revenir à nous, et cela au moment où la mort, lasse de l'attendre et venue pour l'amener, reculait devant tant de puissance de vie et d'esprit, de telle sorte qu'elle a dû le frapper lorsqu'il y avait encore en lui de longs jours de virilité et d'intelligence.*

En lisant avec attention cet ouvrage si court et si substantiel, on s'étonnera, sans doute, de la quantité de faits nouveaux qu'il renferme. On n'a pas eu besoin, pour le compléter, de suivre la voie frayée par des arrangeurs de tous ces mémoires apocryphes, bien que parés d'un nom complaisant. Ouvrez, en effet, les mémoires dits de

Bourrienne, ceux attribués à mademoiselle Avrillon, ceux que l'ingrat valet de chambre Constant a si grotesquement stigmatisés de sa signature, etc., etc.; dans chacun, on trouve les mêmes faits empruntés aux gazettes du temps, aux recueils d'anecdotes, aux souvenirs authentiques; partout des périodes connues, des bons mots ennuyeux à force d'être répétés, fatiguent les yeux; impuissantes compilations dues à des plumes communes et marquant d'un cachet de stérilité la froide imagination de la compagnie de manipuleurs qui ont fait du Bourienne ou du Constant à frais communs.

Ici, au contraire, tout étant puisé aux sources originales, aux trésors cachés dont M. Pickergill, par exemple, ou M. H. C. de Saint-Michel, ces ou cet arrangeur entrepreneur n'approchèrent ou n'approcha jamais, on a pu, sans diminuer le nombre de pages, repousser les anecdotes vulgaires, et quand on a eu à parler d'un évènement approfondi dans toutes ses parties, on a pu le présenter sous des aspects nouveaux, inédits de tous points et faits pour piquer la curiosité universelle; c'est ce qui engagera, nous l'espérons,

à parcourir cette vaste galerie où sont réunis plus de six cents portraits; entre autres, et en dehors de tous ceux que j'ai déjà signalés, ceux de six à sept princes d'Orléans, de mesdames de Lamballe, de Genlis, Théroigne de Méricourt, mesdemoiselles d'Oliva, Olympe de Gouges, Charlotte Corday; madame Gail, madame Gay, mademoiselle sa fille mariée à je ne sais qui; de M. d'Alberg, de Choiseul, de Metternich, de Cobentzel, de Thugut, de Fox de Mongelas, etc.

Le prince de Talleyrand a tant vu, tant appris, tant fait, que ses mémoires et ses portefeuilles sont des mines inépuisables d'où, avec du goût et du tact, on peut extraire des diamants et de l'or, en dédaignant les pierreries, l'argent et le platine qui fourniraient encore une seconde récolte bien précieuse. C'est la marche que nous avons suivie; le livre y gagnera.

Le public est averti que, content de son suffrage, l'éditeur de cet extrait des mémoires du prince de Talleyrand ne s'embarrassera ni des désaveux d'une famille intéressée à tout nier pour mieux vendre ce qu'elle réserve, et n'offrira que tronqué; ni des manœuvres d'un copiste

infidèle, auquel nous allons nuire dans ses spéculations. Celui-là plus que les autres accusera, criera, menacera, démentira, peu nous importe; cette sorte de procès est du ressort des lecteurs, et pour lui, l'ouvrage le plus authentique est celui qui l'amuse le plus, et nous avons l'orgueil, avec le nôtre, de ne pas craindre la sagacité et la concurrence. *La Femme de qualité* est accoutumée à des succès que, plus d'une fois, elle a poussés au delà de douze volumes par œuvre.

EXTRAITS DES

MÉMOIRES

DU PRINCE

DE TALLEYRAND-PÉRIGORD.

CHAPITRE PREMIER.

Le dernier bilan de l'industriel. — Le Prince dresse le sien à ses derniers jours. — Pensées profondes. — Les amis et les ennemis. — Que chacun doit se charger de ses propres affaires et ne doit pas compter sur autrui. — Avantages de la franchise. — Aperçu rapide et pittoresque du contenu de ses mémoires. — Citation de l'*Énéide* appropriée au sujet. — Le Prince promet des révélations curieuses. — De quoi on l'a accusé. — Son juste dépit.

Tout industriel, en se retirant des affaires, sent la nécessité de régler son bilan général, de faire voir aux siens quelle route il a suivie, les causes de sa prospérité ou de ses pertes; il tient à orgueil de montrer comme il a su s'enrichir, et si, au contraire, la chance lui a été défavorable, son

amour-propre s'attache à prouver qu'on ne doit ni lui imputer, ni lui reprocher ses malheurs : alors, plein de cette idée, il calcule, classe, établit sa balance, et, satisfait, d'un côté, de faire preuve d'intelligence, et consolé, de l'autre, en assumant sur autrui ses revers, il clôture par le travail une carrière si occupée.

Si cette manière de faire est particulière à cette classe de citoyens, il me semble qu'elle est encore plus convenable, mieux appropriée à ces hommes publics dont l'existence tout extérieure n'a cessé d'attacher sur eux les regards de leurs contemporains, comme il en arrivera aussi des âges à venir : plus on a été haut placé, plus on a pris part à de grandes commotions, ou on s'est trouvé mêlé à des évènements extraordinaires; plus on a fait des ingrats, on s'est créé des ennemis, on a excité des calomniateurs et aiguillonné la jalousie.

Le monde ordinairement se revanche d'un service qu'il ne peut nier par une mauvaise action qu'il nous prête : naturellement méchant et envieux, tout éclat l'importune, toute perpétuité de position brillante lui est insupportable; il ne

souffre notre bonheur que lorsqu'il l'empoisonne par des mensonges : fantasque par malice, il nous accuse à la fois de ce que nous avons fait et de ce que nous n'avons pu faire; toute réputation éclatante lui devient un outrage; il verse du venin sur chacune de nos actions; il travaille sans cesse à jeter au bas du faîte ceux qui y sont montés, sauf à les plaindre lorsqu'ils sont couchés par terre.

Attendre du monde, après notre mort, de la justice et de l'impartialité, ce serait espérer qu'une laide femme pardonnât à une jolie l'ami que celle-ci lui aurait enlevé; quand nous sommes dans le cercueil, il y a bien les vingt-quatre heures de la franchise et de la louange; mais, trente-six après, l'indifférence reprend le dessus; les panégyristes ont mieux à faire qu'à vous rendre justice, ils s'éloignent et vont à leurs travaux, laissant le champ libre à la haine, à la vengeance, divinités infatigables : peut-être on ne croit pas à toutes leurs imputations, mais on laisse dire, et les amis opposent le silence à la virulence de la malignité.

Or donc, pour l'homme public qui ne veut

pas être déshonoré après sa mort, ce qu'il doit faire, c'est de ne pas attendre qu'elle arrive, et surtout de ne pas laisser à autrui le soin de sa justification : c'est là le cas de copier l'industriel, de dresser soi-même le bilan de nos faits, dits et gestes, de nous montrer tels que nous sommes, et non tels qu'il plairait à nos ennemis de nous signaler.

Moi, par exemple, qui ai tant vécu, tant vu, tant ouvragé, tant démoli, tant raccommodé; moi qui ai joué un rôle majeur dans des époques tellement grandes, qu'une seule suffirait à immortaliser un homme d'État (1); moi plus que tout autre dois établir ce compte rendu de clerc à maître : qui le ferait après moi? personne. Dans ma longue carrière, j'ai toujours semé des services, j'ai constamment récolté des ingrats; ceux que je sers le mieux ricanent lorsque je les quitte, et ma perspicacité puissante me fait voir mes obligés furieux ou chagrins de me devoir....

(1) I la première révolution, de 1789 à 1791; II le 18 fructidor; III le 18 brumaire; IV 1814; V 1815; VI 1830.

oh! pas grand'chose, une, deux fois le pouvoir ou la couronne; excusez du peu.

Certes, ceux-là ne me loueront pas (LE PRINCE DE TALLEYRAND A ÉTÉ PROPHÈTE), et mes contempteurs auront beau jeu; chargeons-nous donc de notre propre besogne, et comme le père de famille de la fable *de la perdrix et le maître des champs*, levons tout seul notre récolte, sans attendre de concours des amis et des parents.

Telle est la raison, tel est le motif qui me font prendre la plume. Je tâcherai d'être exact, d'être vrai : voilà longtemps que j'ai découvert une réalité mathématique : c'est qu'avec la sincérité on chemine sur une route droite et facile, tandis qu'avec la fausseté on contourne le sentier que l'on sème de cailloux, de fondrières et de ronces; ce n'est pas que ma franchise puisse inspirer de la confiance, il est convenu, en axiome moral, que tout homme politique a de la *fallace* (j'aime ce vieux mot remis en honneur par le grand Corneille, qui a du goût, quoi qu'en disent ceux qui n'en ont pas); dès lors, tout ce qu'il dit passe pour déception avérée : ce qu'il y a de commode, en cette sottise, c'est que l'on peut être

avant de cesser d'être utile, et que ma fin viendra plus vite que l'ingratitude de mes derniers obligés.

Accusé de tout le bien que j'ai voulu faire, j'en suis venu au point qu'au lieu d'en tirer un motif de louange, je dois m'en justifier; je vais donc le faire; mais, je l'avoue avec la verve de l'indignation, mon impassibilité est devenue populaire, on ne la retrouvera pas dans ce factum historique; quatre-vingts ans de mansuétude ont lassé ma patience, et ma colère s'est allumée au brasier de la calomnie de mes ennemis.

On m'a rendu responsable des fautes de la constituante, des sottises du directoire, de l'ambition, de la tyrannie de Bonaparte; selon la majeure partie de ceux qui me connaissent, j'ai poussé à la mort de Pichegru, à la faute du crime inutile du meurtre d'un prince du sang; j'ai conseillé la guerre d'Espagne, inspiré le divorce de Napoléon, péroré pour le choix d'une archiduchesse; à entendre ceux qui m'en veulent, j'aurais fait renverser tous les rois détrônés, persécuté le pape, déshonoré le sénat en l'excitant à un acte d'avidité, qui certes fut naturel, uni-

versel, spontané (1). Selon les libéraux, j'aurais, avec le duc d'Otrante, dressé les catégories meurtrières, soufflé aux divers ministères les lois oppressives; enfin, vieux (76 ans) et infirme, j'aurais mieux consolidé la révolution de 1830 que ceux descendus dans la rue le fusil à la main. La loi de Moïse chargeait un bouc des péchés de tout le peuple d'Israël; la fantaisie moderne m'avait choisi pour porter le poids des fautes, des faiblesses, des folies, des crimes de *tutti quanti;* est-ce juste, est-ce rationnel? Ah! parbleu, messieurs, vous, les véritables auteurs de ces œuvres, puisque, loin de m'en défendre, vous riez quand on m'en accable, je vais prendre ma revanche, vous asseoir sur la sellette, lever votre masque, et vous montrer tels que la nature vous a faits, presque tous laids, chétifs et crétins : à moi la balle..... Je commence.

(1) Dans la Charte que le Sénat présenta à Louis XVIII, les sénateurs s'adjugèrent héréditairement leur traitement de 36,000 fr. de rente et leurs riches sénatoreries.

CHAPITRE II.

Que tous veulent de la noblesse. — De l'orgueil à propos d'humilité. — Rectification historique. — Généalogie de la maison souveraine de Talleyrand-Périgord. — Elle descend des comtes d'Angoulême et de la Marche. — Quelques ancêtres du Prince. — Comment le comté de Périgord est enlevé à la famille des Talleyrand. — Branche des Grignols. — Course rapide sur MM. de Châteauneuf et de Flassan. — Grandeur du prince de Monaco. — Décadence d'une illustre maison, — Portrait filial du père de l'auteur des Mémoires. — Naissance du Prince écrivain. — Prophétie de la nourrice. — L'esprit d'un sot aumônier. — Le Prince est boiteux. — La crosse, la mitre et la barrette. — Collége de Louis le Grand. — Les écoliers. — Je domine mes camarades. — — Un chien couchant bipède. — Prétentions d'un écolier. — Le sucre candi et les mouches. — Colère des supérieurs. — Notre ami Biard. — Définition de l'amitié. — Gentil-Bernard cité. — Qualités de Biard qui le rendent insupportable. — Comment il définit l'ordre des avocats. — Le diable et les procureurs, aujourd'hui avoués (changement de nom seul). — Impartialité des supérieurs. — Réprimande. — Course contre le livre : *Monsieur de Talleyrand*. — Souvenir de M. de Courchamp, à propos des Mémoires de la marquise de Créqui. — Toujours *Par pari referitur*.

Je sais par cœur tous les vers français écrits en haine d'une naissance illustre, par des poètes qui passèrent leur vie à cajoler des grands seigneurs et à se désespérer de ne plus porter un

nom historique ; ainsi va le monde. Les jacobins qui démolirent, en 1789 et années suivantes, le second ordre de l'État, et les distinctions honorifiques, furent, sous l'empire, les plus âpres à la chasse des titres et à la pêche des plaques et des rubans.

La noblesse est vieille autant que le monde ; là où elle manque en apparence, chacun s'en fait une à sa fantaisie ; où sont le cocher, le cuisinier, le valet de chambre, le suisse des maisons illustres qui poussent et montent à leur niveau ; le conducteur de fiacre, le gargotier en plein vent, le domestique de *maison garnie*, le portier d'un sale manoir de la rue des Marmousets, montrez-moi le banquier millionnaire qui fraie de pair, à compagnon avec un humble mercier.

L'orgueil entre dans l'essence de l'homme ; nous en avons tous une dose plus ou moins forte : celle de mes semblables excusera la mienne et me servira à convenir que j'aime mieux descendre des anciens souverains de Périgord que de quelque boutiquier qui, pour être pauvre, n'en est peut-être pas plus honnête homme ; car il n'y a que dans les romans nouveaux que tout

noble soit un coquin et un ladre, et crocheteur ou petit marchand, le résumé de toutes les vertus.

La maison souveraine des comtes de Périgord, princes *par la grâce de Dieu*, expression qui constatait leur indépendance de toute suzeraineté primitive, ne descendait pas des comtes de Foix, comme vient de l'affirmer tout nouvellement et sans preuve le bénévole auteur des quatre gros volumes (à qui la terre soit légère, car eux sont terriblement lourds) intitulés MONSIEUR DE TALLEYRAND; mais des comtes d'Angoulême. L'empereur et roi de France, Charles le Chauve, institua l'an de grâce 866, comme on disait alors, et l'on disait bien comtes de Périgord et d'Angoulême Wulgrin, son parent; celui-ci, et ce qui acheva de prouver la grandeur de son origine, se maria à Rogelinde, fille du célèbre, puissant et malheureux Bernard, duc de Toulouse, de Septimanie; cette origine, qui peut-être fait de notre maison une branche carlovingienne, me plaît tout autant que celle dont nous investit cet honorable chroniqueur que je viens de citer. Wulgrin mourut le 3 mai 886. Son second fils, nommé Guil-

laume, lui succéda dans les comtes de Périgord et d'Agen; il perdit celui-ci, mais il transmit l'autre à ses héritiers; ses deux fils étant morts sans postérité, sa fille Emme porta le comté de Périgord dans la famille de son mari Roger, dit le Vieux, comte de la Marche. Hélie Ier, fils d'Emme et de Bozon, succéda à son parent et à sa mère; mais la succession fit son frère Hélie II, comte de la Haute-Marche.

Le Périgord resta dans notre maison jusqu'à Archambaud V, dit le Vieux, sur qui le roi de France, Charles V, le confisqua pour frais d'insoumission; son fils, Archambaud VI, acheva de perdre cette souveraineté; un arrêt du parlement de Paris, en date du 19 juin 1399, le bannit et confisqua ses biens qui assurèrent au duc d'Orléans le comté de Périgord; celui-ci, après avoir passé dans plusieurs mains, vint, par mariage, dans la maison d'Albret, et par celle-là, à Henri IV, qui le réunit à la couronne avec tant de riches domaines et souverainetés dont il enrichit la France à son avènement.

La race des comtes de Périgord, quoique dépossédée et perdue dans la branche aînée, n'avait

pas cessé d'exister : un rameau plus vivace que le premier se sépara du tronc commun. Hélie de Talleyrand, fils d'Hélie V, comte de Périgord et frère d'Archambaud Ier, fut présent, en 1199, à une donation faite à l'abbaye de Chancelade, par son père, qui le nomma d'ailleurs dans son testament; il eut pour fils Bozon Ier, à qui son oncle paternel, Archambaud II, comte de Périgord, donna la châtellenie de Grignol, acte ratifié en 1245 *par Hélie, son cousin-germain paternel.*

Depuis lors, la terre des Grignols resta dans le rameau comme signe éclatant de son origine. Hélie Talleyrand eut de sa femme la principauté de Chalais; la branche aînée finit de nos jours dans la personne de Marie de Chalais, grande d'Espagne et femme de son cousin Gabriel-Marie Talleyrand, comte de Périgord, chevalier des ordres du roi.

La seconde branche dudit rameau s'en sépara en 1639, elle est aujourd'hui représentée par Augustin-Marie-Hélie-Charles, comte de Périgord, marié à mademoiselle de Choiseul Praslin, le 14 juin 1807, père d'Alix-Marie-Charlotte, née le 4 novembre 1809; Hélie-Louis Roger, né le

25 novembre 1809; Paul-Albert-René Augustin, né le 28 novembre 1808.

Enfin la troisième branche d'où je descends remonte à mon père Charles-Daniel de Talleyrand-Périgord, né le 16 juin 1734, lieutenant-général, chevalier des ordres du roi : il épousa, le 12 janvier 1751, Alexandrine-Victoire-Éléonore de Damas d'Antigny; elle mourut, à mon éternel regret, le 24 juin 1809, comme je le signalerai en son temps, et j'eus le malheur affreux de perdre mon père plus tôt, car il décéda le 4 novembre 1788.

Ses enfants furent, 1° un aîné mort en bas âge;

2°. Moi qui viendrai après;

3°. Archambaud-Joseph, duc de Talleyrand-Périgord, lieutenant-général, nommé mon héritier de ma pairie et de mon titre premier, par ordonnance du 25 décembre 1815. Il se maria, en 1779, à Madeleine-Sabine-Henriette Olivier de Sénozan de Viriville, dont sont provignés A. Archambaud, né en 1734, chevalier des ordres de Sainte-Anne de Prusse, du mérite de Bavière, décédé sans postérité à Berlin, le 18 juin 1808;

B. Françoise-Xavier-Mélanie-Honorine, née le 19 novembre 1785, femme de Just, comte de Noailles, second fils du prince de Foix et ambassadeur en Russie; C. Alexandre-Edmond, duc de Dino, né le 2 août 1787, lieutenant-général, et marié, le 23 avril 1809, à Dorothée, princesse de Courlande, dont sont provignés :

1°. Louis, prince de Valençay, né le 12 mars 1811;

2°. Dorothée-Charlotte-Émilie, décédée;

3°. Alexandre-Edmond, né le 15 décembre 1833;

4°. Bozon Jacques, comte de Talleyrand-Périgord.

Ailleurs je parlerai des accroissements et des pertes faites par ma famille, entre autres, celle de mon oncle si vénérable, le grand-aumônier de France, duc et pair, archevêque de Reims, archevêque de Paris, duc et pair de Saint-Cloud, commandeur des ordres du roi et cardinal de la sainte Église romaine.

Telle est l'origine de ma maison, n'en déplaise à ce pauvre diable de Chat..... et à ce Flass... encore autre ridicule personnage, qui, parce que

je n'ai pas voulu les employer, s'en vont faire le rôle du serpent envers la lime. Au demeurant, quelle est la race noble à laquelle on n'ait pas contesté son état? c'est une manie particulière à la France, où tout gentilhomme, en ne reconnaissant qu'une famille noble (la sienne), doute de l'antiquité des autres, sans en excepter aucune.

Je descends donc d'une famille princière, j'ai des pères souverains, et moi-même j'ai, pendant six ou sept ans, porté une couronne fermée, bien mince sans doute, celle de Benevent; mais enfin j'étais un géant, avec mes cinquante mille sujets, auprès, par exemple, de mon *frère* (1) de Monaco, qui règne grandiosement sur un rocher, ayant l'étendue d'un dormant de table, et *populé* de huit mille ames; eh bien! je n'en étais pas plus vain, je n'en suis pas devenu plus humble lorsque l'on m'a retiré mon sceptre, et je me suis adressé la phrase célèbre dont on gratifie le saint-père, le jour de son intronisation : *sit transit gloria*

(1) Les rois, dans leur étiquette, se qualifient de *frère* réciproquement.

mundi (ainsi passe la gloire du monde).

Nous venons donc de loin et descendons de haut; mais des alliances plus nobles que riches (mes contemporains actuels diraient *fortunées*), un vif amour de la représentation, de la libéralité outrée, le laisser-aller des grands seigneurs, les usuriers, les intendants, les dames, les amis, les artistes, les petites maisons, appauvrirent si rapide la mienne, que mon père comptait dans son échelle ascendante plus d'aïeux que de louis d'or. Il déguisait sa misère sous la pompe honorable de ses vertus : aimé, estimé à la cour, à la ville, dans la province, on ne refusait pas à ses qualités nombreuses et brillantes le rang que l'on contestait opiniâtrément aux La Tour-d'Auvergne, près de s'éteindre dans toutes leurs branches, malgré les prétentions absurdes de tout hobereau, français ou anglais, du nom de La Tour.

Mon père, à part ces avantages précieux, possédait une physionomie agréable et imposante; spirituel comme tous les vieux courtisans, on aimait son commerce, on appréciait sa retenue, on avait cité sa bravoure, maintenant on l'offrait en modèle aux seigneurs du jeune âge, on

ne se ressouvenait plus de sa galanterie active, de ses aventures nombreuses; tout m'impose le devoir impérieux de cacher, sous un voile, des détails incompatibles avec la gravité de mon état.

Je suis né à Paris, le 7 mars 1754; je fus, à mon début dans le monde, environné des soins les plus tendres; ma nourrice s'avisa de faire dresser mon horoscope; on lui répondit, par des phrases d'usage, que je serais heureux, que je fournirais une carrière brillante, que je me marierais deux fois et que je mourrais tard; depuis, ceux qui, par duperie, ont la mission d'ajuster les prophéties aux réalités, ont prétendu que jamais sorcière ne fut plus véridique; car l'église d'Autun avait été ma première femme, et ma seconde..., on la connaît; mais, comme on m'avait promis une nombreuse lignée, la fausseté évidente de ceci embarrasse les crédules, je ne m'en tourmente pas.

Ce qu'il y a de certain, c'est que je vins au monde en dérangeant les calculs de ma mère que je fis attendre pendant un mois; aussi, lorsque je parus, un vieil et sot aumônier, meuble

de ma famille, dit, en hochant la tête, et en bégayant, l'inévitable phrase tant répétée depuis qu'elle existe : *tardè venientibus ossa* (au dernier venu les os) : je lui ai donné, je crois, un bon démenti ; car, dans ma famille, je me suis assis incontestablement à la première place.

On tarda peu à reconnaître que j'étais physiquement disgracié de la nature. La fortune capricieuse, qui voulait m'élever et me faire faire du chemin, me rendit boiteux afin de prouver, sans doute, que, dans la vie, de bonnes jambes ne sont pas nécessaires pour s'avancer loin et vite.

Ma mère ressentit un chagrin violent de mon infirmité, mon père en eut du dépit : « Allons, dit-il, c'est à recommencer ; » et mes proches parents restèrent très indifférents à ce malheur : droit sur mes pieds, on m'aurait, dès mon bas âge, accroché à une rapière ; jeune *mulciber* (surnom de Vulcain le prince, n'étant pas romantique), on me passa au cou un petit collet en attendant une crosse d'or qu'on me promit en guise de bâton, et puis on m'assura qu'on me coifferait

d'une mitre, et que j'aurais même un chapeau rouge pour rechange.

Au lieu donc de m'acheter un régiment, on sollicita pour moi, de l'évêque d'Orléans, M. de Jarente, des bénéfices, qu'il me donna; j'ai débuté par tirer ma nourriture de l'église, je lui en conserve une éternelle reconnaissance.

Mon père n'était pas assez riche pour me donner un gouverneur; peut-être et avec raison préféra-t-il les avantages d'une éducation publique; on la commença de bonne heure, j'avais à peine neuf ans lorsque j'entrai à Louis le Grand, au moment presqu'où les jésuites en sortaient; la joie était grande dans une certaine portion de la société, à cause de cette déconvenue d'un ordre célèbre. Ces pères avaient fait de Louis le Grand un excellent collége, il paraît qu'il a continué sur ce pied, c'est à dire qu'on y soigne les bons élèves, qu'on néglige les autres; mais on les nourrit là mieux qu'ailleurs, et les écoliers apprécient cet avantage gastronomique.

En mettant le pied au collége, j'étais timide; on se moqua de moi sans épargner mon infir-

mité; la jeunesse est cruelle, sans politesse et méchante; je pleurai d'abord, et puis je me vengeai, cela me soulagea : bientôt après, et dégourdi, je me rendis célèbre par mes espiègleries, je m'insinuai dans l'esprit de mes condisciples et je tardai peu à les commander.

La masse des hommes sent, à tout âge, son insuffisance et le besoin qu'elle a de se laisser conduire; aussi, dès que l'un d'entre eux veut être chef, il trouve des complaisants très disposés à marcher à sa suite : dans le grand troupeau humain, les béliers directeurs sont clairsemés, la volonté d'être chef ne suffit pas pour le devenir; il faut ce que la providence n'accorde qu'à peu, la volonté ferme, la sagacité, la force de cœur et la finesse de bouche.

Il me fallut peu de temps pour me soumettre mes camarades, pour les faire passer sous les fourches caudines de ma volonté. Une de mes parentes, qui me disait aimable, parce qu'on prétendait que je lui ressemblais, ne me laissait pas manquer d'argent, et moi je m'en servais pour étendre ma suprématie et satisfaire mes

goûts. Je n'aimais pas mes maîtres, car ils me tyrannisaient, et eux, à leur tour, me rendaient bien cette haine; il y avait guerre entre nous, cachée et vive de mon côté, sournoise et brutale de la leur.

Il y avait surtout un certain chien couchant (ou maître de quartier, à Louis le Grand, aujourd'hui même on sait ce que je veux dire), qui, m'ayant pris en grippe, ne me laissait pas respirer; les retenues, les pénitences humiliantes, les délations tombaient sur moi dru comme grêle; j'étais au désespoir, j'aurais alors fait au diable une belle part de mon ame s'il eût voulu me servir ouvertement, il s'y refusa, je n'eus que les conseils.

Ce maître d'étude était assez laid pour avoir toutes les prétentions d'un joli garçon; il faisait peur aux soldats aux gardes, et il se flattait d'être la coqueluche des femmes de toutes classes, grisettes ou grandes dames; si, par hasard, une duchesse, au spectacle, regardait dans le parterre, c'était qu'elle l'adorait; il aurait, par parenthèse, plus tard perdu de réputation la

comtesse de Stainville (1), si la dame ne s'en fût pas déjà défaite depuis longtemps.

Le hibou, en conséquence de ses prétentions, s'adonisait : il passait à sa toilette tout le temps qu'il n'employait pas à se faire maudire par nous, je le vois encore dans sa chambre sous les combles, au milieu de ses essences, pommades, bouteilles, rouleaux, flacons, cosmétiques, crèmes du sérail, arcane de jeunesse, allant de l'un à l'autre, les mélangeant, s'en imbibant, et puis, avec son petit collet, jadis blanc, sa soutane moins franchement noire, ce que M. Azaïs aurait pris pour une compensation, descendre dans la rue, époussetant son chapeau avec sa manche grasse, affecter un air brise-cœur qui aurait fait mourir de rire, si tant de folie n'eût amené la pitié ou le mépris.

Un jour, je le vis très affairé à étendre, au fond d'un verre, une eau roussâtre propre à faire

(1) C'était la belle-sœur du duc de Choiseul, ministre, chef du conseil de Louis XV, célèbre par ses amours et galanteries, notamment avec le duc de Lauzun et l'acteur Baillot.

boucler les cheveux à tire-bouchon; la couleur du liquide m'inspire, j'achète au fripon portier du sucre candi, je le pile, afin qu'il se dissolve plus vite, et, profitant d'un temps d'arrêt favorable, je verse dans l'eau merveilleuse ma préparation : elle s'amalgame, avec le liquide, à ravir, car elle n'en a pas changé la nuance.

Nous étions en plein été, il faisait une chaleur insupportable; notre salle d'étude était un brasier ardent. Je laisse à penser le nombre de mouches qui bourdonnaient à notre entour. Mais aussitôt que ces insectes, si friands de sucer les chateries, eurent fait la découverte du suc sucré qui poissait à la chevelure du chien couchant, ils se ruèrent sur son chef, y tombèrent avec une telle rage, en foule si compacte, si bourdonnante, si affamée, si querelleuse, qu'en moins de rien la belle chevelure rousse du sire était devenue une sorte de boule noire qui se remuait, bruissait, et surtout piquait au vif sa victime malheureuse. Il fallait en mourir de rire ou le secourir.

Ceci n'était pas facile; lui, étant devenu enragé, grognait, hurlait, courant çà et là et se cognant partout; car, pour défendre ses yeux de l'avidité

de ses ennemis ailés, il était contraint de les fermer. Mes camarades et moi jouissions trop de sa déconvenue pour nous hâter de l'en retirer. Mais enfin, comme ses clameurs ridicules attirèrent le principal, nous dûmes tous avoir l'air de compatir à son sort, et, au moyen d'eau chaude que le cuisinier fournit en abondance, on lui lava si bien le crâne que le sucre candi en partit, non si complètement toutefois que, pendant le reste de ce jour et pendant ceux qui suivirent, les mouches ailées continuèrent à voleter agréablement autour du nez de notre chien couchant, qui en porta ses plaintes à toute la terre.

Le conseil s'assembla ; le cas parut grave. Où était le coupable? on ne chercha pas le plus sot, on se tourna vers le plus espiègle. Je fus désigné, oui, tout bel et bon; puis il y eut des amis qui me dénoncèrent; en vérité, je crois qu'on n'en a que pour ça. Mais, d'un autre côté, au désespoir grandiose de mon ennemi, j'étais constamment le premier de ma classe avec un pauvre hère que personne n'a connu, qui est mort ignoré; génie prodigieux et surnaturel, qui n'a jamais su gagner un patard, et qui serait expiré de faim si

ma constante amitié n'eût fait son devoir.

Oui, mes contemporains, son devoir. L'amitié vraie ne consiste pas en des relations agréables, mais à se faire le double de l'ami, à partager sa fortune, s'il est riche, *et vice versa*. Le célèbre testament d'Eudamidas est le type parfait de l'amitié. Que ceux qui n'ont pour leurs amis malheureux que des soupirs feints, des serrements de mains froides, des clignements d'yeux avares, se titrent de simples connaissances; mais pour ami! oh non, jamais! jamais! Un ami, c'est un autre soi-même, un cœur en deux personnes, une vie double. Voilà comme j'entends ce beau, ce pur sentiment, que Gentil-Bernard a si bien peint dans le modèle des grands opéras : *Castor et Pollux* (1) :

Présent des cieux, doux charme des humains,
O divine amitié, viens embraser nos ames!

(1) Poussin, dans son tableau si fameux du *Testament d'Eudamidas*, a fait non seulement un bon ouvrage, mais une belle action. Ce grand peintre, si philosophe chrétien, a peint dans ce chef-d'œuvre ce que son ame vertueuse aurait mis en jeu.

Les cœurs, éclairés de tes flammes,
Avec des plaisirs purs n'ont que des jours sereins.
C'est dans tes nœuds charmants que tout est jouissance;
Le temps ajoute encore un lustre à ta beauté.
L'amour te laisse la constance,
Et tu serais la volupté
Si l'homme avait son innocence.

Cet ami, ce sage pratique n'a pas même voulu que je révèle son nom, que je lui procure un peu de célébrité en le liant au mien; je respecterai sa volonté en taisant le nom qu'il portait au collége et qui était le sien; je ne le signalerai que par celui dont il s'affubla quand il lui prit si grotesquement la fantaisie de lutter corps à corps avec le pouvoir et la misère. Pauvre pot de terre, je ne conterai pas combien de fois il fut brisé par le pot de fer.

A Louis le Grand, Biard (le nom postiche) annonçait un esprit supérieur. Sa mémoire était prodigieuse; gai, sombre tour à tour, franc à se faire rosser du soir au matin et à devenir la bête noire de tous, car voilà le revenant-bon ordinaire de cette vertu tant louée, si voulue et si repoussée en définitif; il mordait à tout : langues anciennes, histoire, géographie, physique, chi-

mie, mathématiques, théologie, morale, rien ne le rebutait. « Maurice, me disait-il, je suis capable de me faire légiste. — Tu dis cela, répliquai-je, comme s'il y avait du désagrément à l'être. — C'est, vois-tu, que, selon moi, après le diable vient le procureur, et après le procureur l'échelle descendante conduit à l'avocat. »

Il définissait cette noble profession des Tullius et des Cochin de la façon que voici :

« L'avocat est un marchand de paroles, ignorant comme un homme de boutique (le mot *boutiquier* n'était pas alors si judicieusement inventé), et en plus ayant l'orgueil, la suffisance et une haine réfléchie pour toute supériorité, et notamment celles littéraires. »

Biard partageait donc avec moi les bonnes places et les prix ; chacun me vantait à cause de mon nom, on affirmait que j'irais loin, et lui devait se contenter de la phrase banale : *il promet de faire bien*. Que voulait-on qu'il fît de mieux ? J'étais fort écolier et, de plus, grand seigneur ; il en résulta que, dans une occasion solennelle, on fit mon éloge en trois points, et puis on foudroya MES CRIMES, et parmi ces derniers on rangea le

sucre candi mis dans l'eau de toilette de notre chien couchant. Telle est dans toute son exactitude l'anecdote que l'auteur de *Monsieur de Talleyrand* a envenimée avec tant de malice dans les premières pages de son pamphlet *impartial;* il l'a écrit avec l'intention de me nuire, mais l'intention ne fait pas tout; il faut des complices, des lecteurs, et il paraît que ceux-là manquent à l'entrepreneur. Une épigramme en quatre énormes volumes est un peu longuette; parlez-moi des quelques pages de M. de Courchamps qui, avant 1815, ne jura que par moi, et qui depuis n'a fait que jurer contre; de ses louanges, de ses inculpations il résulte balance, c'est à dire rien.

CHAPITRE III.

Autres rectifications historiques du pamphlet en quatre volumes. — La compagnie de mousquetaires. — Portrait de mon oncle le comte de Périgord. — Un gouverneur à trois. — La femme de qualité prend la plume pour suppléer à la réserve de l'auteur. — Les deux sœurs et le séminariste. — Le mauvais laquais et le parent malicieux. — Embarras d'un honnête homme pour choisir entre deux femmes jolies et tendres. — Surprise renouvelée de Mars et de Vénus. — Scandale. — Projet de vengeance. — Portrait de mon oncle le cardinal de Périgord, archevêque de Paris. — Je vais à la Bastille. — Puis à Vincennes. — Le duc de Penthièvre me délivre. — J'entre au séminaire. — Je retrouve Biard. — Notre joie. — Ce qu'il me dit. — J'entre dans le monde. — Portrait du roi Louis XV. — Son parallèle avec Louis XIV. — Le duc de Choiseul. — Bon mot de Préville. — Anecdote importante. — Louis XVIII et Charles X mis en jeu. — La duchesse de Grammont. — Elle voulait qu'on la peignît belle. — Pourquoi cette fantaisie. — Elle prend le roi par force. — Un bon mot et un Jeu d'orange consomment la disgrace d'un grand et d'un très petit ministre.

L'auteur de *Monsieur de Talleyrand*, mauvais livre auquel le soin de ma légitime défense me fera revenir souvent, après avoir raconté une anecdote scandaleuse où il me fait lutter

seul contre une compagnie de mousquetaires; pourquoi n'a-t-il pas dit les deux? et qu'il fixe, en 1768, sans faire attention qu'à cette époque je n'avais que quatorze ans, ce qui est bien jeune pour courir le guilledou, surtout lorsque l'on est claquemuré dans un collége. Ce dit auteur donc fait mourir mon père vers cette époque; où donc a-t-il pris ses renseignements? Grâce à Dieu, ce cher et digne père a dépassé ce terme de vingt ans comme je l'ai marqué; il est décédé en 1788.

Je ne fus donc pas confié à la tutelle de mon excellent oncle, le comte de Périgord, chef de notre famille, chevalier des ordres du roi et lieutenant-général, menin de M. le dauphin, gouverneur et grand-bailli d'épée du Berri, gouverneur de Picardie et commandant en chef de la province de Languedoc; ce respectable parent, cœur de la vieille roche, m'honorait de son affection, et je l'en refaisais par mon respect et ma sincère tendresse. On ne saurait croire combien j'ai de la reconnaissance du soin et de la peine que madame la duchesse d'Abrantès s'est donnés pour faire du comte de Périgord un homme d'es-

prit transcendant, je l'en remercie avec d'autant plus de joie que, malgré mon affection, je n'avais trouvé, dans ce parent parfait, que de la bonhomie, l'usage du monde et des qualités précieuses.

Ce qu'il y a de vrai dans le fatras de *Monsieur de Talleyrand*, c'est que l'on nous donna à mes cousins Hélie et Adelbert, fils de mon oncle, le comte de Périgord, au gouverneur unique M. Fouquet, bon latiniste, sachant du grec ce qu'il en faut pour être pédant, et néanmoins étant le meilleur des pédagogues; j'ai toujours eu pour lui de l'amitié, de l'estime, et nos rapports n'ont eu rien de commun avec les calomnies que *Monsieur de Talleyrand* ramasse contre moi dans cette niaiserie dite Chat....., et dans les ordures signées Flas.....

La position est scabreuse, lorsqu'à l'âge où je suis parvenu il faut me reporter à l'époque ardente de mon adolescence; me convient-il, homme grave et revêtu d'un caractère sacré, de retracer là les folies de la jeunesse? non, certes, je ne le ferai pas; que les pamphlétaires s'en chargent, je peux me passer de ces ornements, il en restera

assez qui donneront du prix à mon ouvrage.

. . . . . .

. . . . . (1).

J'étais jeune, bien jeune, je venais de sortir du collége, et, comme frère Philippe, je n'avais pas assez de mes deux yeux pour regarder, examiner, un romantique dirait *considérer* les Oies humaines, vives, fraîches, élégantes, agaçantes, légères, surtout, qui paraissaient et disparaissaient à mes yeux; mon cœur tenait à un fil, ma vertu à moins, si bien que ma santé était furieusement compromise.

Il y avait, dans la rue du Bac, non loin de

(1) Voici l'une de ces lacunes que je signalerai dans le livre. Il paraît que M. de Talleyrand a reculé devant le tableau scandaleux de son adolescence; que son tact parfait lui a fait comprendre combien il lui convenait peu de prêter sa plume à de pareils tableaux. Moi qui suis accoutumée aux caquets de la société, et qui d'ailleurs ne suis pas évêque, je vais suppléer au silence du Prince, et profitant des documents amassés chez les contemporains de mon héros, je vais raconter les causes qui le menèrent à la Bastille, quoique bien jeune encore. J'entre en matière, et pour donner plus de vivacité au récit, ce sera le prince lui-même que je vais faire parler en tâchant d'imiter son style, bien que cela présente des difficultés majeures.

(*Note de l'Editeur.*)

l'hôtel de mon oncle, une dame veuve d'un officier suisse; cette personne, chargée d'une nombreuse famille, avait levé un vaste atelier de couture; le hasard faisait que les jeunes filles admises dans ce magasin étaient toutes charmantes, il en résultait une boutique mieux achalandée, un débit plus rapide et une foule de revenants-bon qui remplaçaient largement l'insuffisance de la pension de veuve.

Mais si les ouvrières de madame Wolf, et pas Gauchier comme on l'a nommée mal à propos, étaient des nymphes, ses deux filles brillaient de l'éclat des divinités; l'une atteignait sa vingt-troisième année, l'autre dépassait la vingt et unième, et avaient acquis, en outre de leur beauté, une expérience provenue de la fréquentation de gros financiers, de bons bourgeois ayant pignon sur rue, et de vieux seigneurs. A l'appui du fruit nouveau, il en résultait un babil amusant, un art parfait de dire des riens, de se quitter avec une douleur d'épiderme sans que le cœur fût entamé.

Non que ces demoiselles n'eussent chacune un bon ami; mais, comme elles en changeaient souvent, la blessure sentimentale était promptement

cicatrisée; la proximité de logis, le besoin d'acheter du linge, des petits collets, me rapprochèrent de ces deux merveilles; j'étais bien jeune, j'avais à peine seize ans, une ame ardente, passionnée, qui n'avait pas encore appris à se vaincre et à se concentrer en elle-même; car les hommes, à peu d'exceptions, ne valent pas la peine que l'on s'embarrasse d'eux.

Je vis ces jeunes filles, elles me plurent, mais au point que je ne sus jamais choisir, quelle position ! L'une était brune, j'adore les cheveux noirs; l'autre était blonde, et dans mes rêves je me figurais cette couleur sur la chevelure de Vénus; voyez quel embarras... A trente ans, cela n'eût pas fait une difficulté, à seize je ne voyais pas comment sortir de cet affreux dédale,

Quand je rencontrais l'aînée, je décidais mon choix; lorsque je trouvais la cadette, je ne chérissais qu'elle : chacune me voyait favorablement. Je n'étais pas laid, on me prêtait de l'esprit, on me savait grand seigneur, on me croyait riche; il y avait là quatre causes propres à me faire chérir et tromper par les plus jolies femmes de Paris.

N'en déplaise à mes calomniateurs, je possédais l'innocence du corps à défaut de celle de l'ame; l'idée d'un inceste m'occasionnait des terreurs incroyables, je me reculais, mais où aller? ces belles filles, pressées d'être à moi, me faisaient une rude chasse. Enfin, un dimanche où je me rendais à vêpres, je fus atteint par la jolie blonde; elle me parla, je lui répondis, et elle fascina si bien mon intelligence, que, au lieu d'entrer à l'église de Panthemont, où je devais assister à l'office de l'après-midi, je me vis attablé à la petite Pologne, vis à vis ma divine, dans une maison fleurie et mystérieuse.. Oh! je n'en sortis pas comme j'y étais entré, d'autant qu'en m'y rendant j'avais répété le vers d'Oreste dans Andromaque:

Mon innocence enfin commence à me peser.

Je fis si bien, qu'à la sortie ce fardeau ne me tourmentait plus.

Ma conquête, après mon bonheur que je trouvai bien facile, malgré mon inexpérience, et quoiqu'elle jurât que j'étais le premier qu'elle eût rendu heureux, ma conquête, dis-je, me fit jurer un amour éternel; hélas! ce fut mon pre-

mier parjure : tels nous sommes, telles sont les femmes, elles tiennent beaucoup à une éternité qu'elles sont les premières à borner à quelques semaines.

Quoi qu'il en soit, ma satisfaction fut telle que, certain désormais de retrouver mademoiselle Wolf la cadette, tant que je le voudrais, je me mis à poursuivre l'aînée. Or, pour ceci, il fallait tromper l'autre ; ce fut là mon premier manége politique, il me mit en goût d'étendre aux affaires majeures ce que j'avais d'abord employé pour mon contentement.

Me voilà donc, dès le lendemain, courant après l'aînée, tandis que la cadette courait après moi ; l'aînée, bien disposée, laissa tomber le passe-partout de leur maison; je savais où était sa chambre, et une nuit où j'avais dit à la cadette que je veillerais mon ami Biard dangereusement malade, je m'en allai présenter mon hommage à sa sœur, à laquelle je jurais n'avoir servi d'autre autel que le sien : elle me fit un aveu réciproque, notre franchise était égale ; cela se répète chaque jour.

Comme j'étais adroit, un voile profond aurait

couvert cette double intrigue ; mais le diable eût été bien fâché qu'elle n'éclatât pas, et voici ce qu'imagina, pour me désespérer, la vilaine bête infernale. Mademoiselle Wolf l'aînée, bien qu'elle m'eût fait le serment de n'avoir livré qu'à moi son cœur et la suite, n'en était pas moins sous la protection respectable du marquis de P...., mon oncle maternel ; cet excellent parent m'avait pris en détestation d'ailleurs, et savez-vous pourquoi ? parce qu'on me destinait à l'état ecclésiastique ; il avait les abbés et le clergé en horreur depuis qu'il avait surpris sa première femme lisant, avec un chanoine de Brive-la-Gaillarde, je crois autre chose qu'une Vie des saints, et la seconde, *flagranti delicto*, avec un capucin puant.

En conséquence de ses désagréments, toute soutane, tout froc lui étaient odieux ; mon petit collet éveillait sa colère ; il me poursuivait de sarcasmes, de malins propos, aigrissait mon père, me rendait malheureux ; lui était vieux, sale, grondeur, goutteux, taquin, jaloux, impuissant, mais une qualité précieuse réparait ces défauts, sa générosité envers les femmes du monde : mademoi-

selle Wolf, qui aspirait à l'être, trouvait doux de puiser dans sa bourse, et sa niaiserie se laissait jouer par cet Eumolpe de bonne maison.

J'ignorais les allures de mon oncle, ma sincère brune s'était bien gardée de m'apprendre

Qu'Alciochus avec Alicibiade.... (1)

C'est à dire que l'oncle et le neveu fêtaient le même temple; j'étais à mille lieues de le soupçonner, mais un mien valet, détestable fripon, escroc, pipeur,

[illegible] d'une lieue à la ronde,
Au demeurant le me[illegible]leur fils du monde,

m'en ayant tant fait, je dus le [illegible] chasser, en lui cassant ma canne sur le dos, en éq[illegible]uilibre de ses services et de ses coquineries; l'ac[illegible]e vif était équitable; le drôle, au lieu d'en con[illegible]venir, s'en promit une vengeance éclatante : comme [illegible]nt avait-

(1) Voyez, pour l'intelligence du texte, dans les [illegible]ontes de La Fontaine, celui intitulé : *Les deux Amis;* et o[illegible] admire la réserve modeste du Prince qui a suspendu la ci[illegible]tation au moment où elle devenait indécente.

(*Note de l'Editeur.*)

il surpris mon secret amour que je ne lui avais pas confié ; ma double intrigue cachée, même à Biard ; il la savait, et de plus, savait *aussi* celle de mon oncle : il courut vers le marquis, en furieux ; lui découvrit le pot aux roses, et me fit surprendre par la mère, la sœur blonde, et cet excellent parent, lorsque nuitamment, et très à mon aise, je reposais auprès de la fille aînée de la maison.

Comme mon oncle voulait me punir, il fit un tapage horrible de si peu de chose ; vu la disproportion d'âge, tout le monde, en une autre position, m'aurait justifié, ou m'eût plaint et regardé comme séduit ; mais non, le contraire arriva ; j'avais déshonoré et vicié deux anges de candeur et de vertu, j'étais un monstre qui ne reculait pas devant un inceste ; oh ! cet inceste on en parla tant que l'on aurait fini par m'y accoutumer.

L'aimable marquis, vu sa fortune, tenait un grand rang dans la maison ; chacun des miens le regardait comme un oracle ; lui profita de cet ascendant, et mon père, entraîné malgré lui, acquiesça aux mesures de rigueur qui furent débattues et accueillies dans le conseil de famille.

Un seul grand parent penchait pour des voies de douceur, car ce démon de marquis de P... avait empaumé jusqu'au comte de Périgord, le meilleur des hommes : or celui qui me défendait, sans me soutenir, était mon oncle l'archevêque *in partibus* de Trajanople, Alexandre-Angélique de Talleyrand-Périgord, coadjuteur de monseigneur de La Roche-Aymon, cardinal et archevêque de Reims, et grand-aumônier de France, dignité à laquelle mon oncle parvint à son tour ainsi qu'au cardinalat.

Le coadjuteur de Reims était un ange sur la terre, croyant au bien, le voyant partout, ignorant le mal, ne voulant pas le reconnaître là où il éclatait dans toute sa turpitude; simple, aumônier, aimable, poli, passant les jours à faire du bien, et la nuit en prière; le modèle de ses confrères, sans s'en douter, l'exemple du chrétien, attaché aux rois, à la monarchie, instruit en théologie, en droit-canon, possédant à fond la littérature ancienne et moderne, plus souvent en visite aux séminaires, aux couvents, aux hôpitaux, aux prisons, qu'à Versailles, ou dans le grand monde; libéral, avec discernement, et pro-

digue toutefois en bonnes œuvres, il dédaignait le luxe, le faste; ses livrées étaient simples, ses carrosses, ses chevaux à l'avenant; il n'avait d'autre pompe que ses vertus, et par suite, d'autres créanciers que les pauvres.

Tel fut, dans sa longue et très vénérable carrière, ce cher oncle, né en 1736, mort en 1821, grand-aumônier de France, duc et pair, cardinal, membre du conseil privé, commandeur des ordres du roi et archevêque de Paris; on me pardonnera cet éloge, mon cœur l'a dicté à ma plume, et mon ame jouit en le relisant.

Celui-là était trop parfait pour mettre de l'importance aux fredaines d'un adolescent; mais on lui ferma la bouche avec ces mots : *la nécessité d'un exemple,* et il fut décidé, pour satisfaire au scandale dont le marquis de P.... était seul coupable, que l'on solliciterait du roi une lettre de cachet, pour me loger à la Bastille : le protecteur de mademoiselle Wolf ne demandait, lui, que mon exil aux colonies; excusez du peu, répéterai-je ici.

Ce fut vers la fin de 1770 que j'entrai dans cette prison célèbre; j'y demeurai jusqu'aux ap-

proches du premier de l'an, où l'on jugea à propos de me transférer au château de Vincennes; je fus retenu au secret pendant un an environ.... un an perdu si jeune, et pour quels méfaits, hélas! j'ai à pardonner de tels griefs que je peux me taire.

Le duc de Penthièvre, autre cœur d'or dans un âge de plomb, loin de se passionner contre moi, ainsi que le dit mon panégyriste, détermina ma mise en liberté; d'ailleurs on ne voulait pas retarder mon admission au séminaire, et de la prison j'entrai dans la maison sainte. Avant de poursuivre, je releverai une autre calomnie de *Monsieur de Talleyrand;* ne me fait-il pas arrêter dans une maison de jeu, moi, un enfant encore, sous la férule, et portant un grand nom? Quel est le banquier, ou le maître de maison, qui eût osé m'admettre à son tripot? Était-ce l'usage de ce temps qu'à seize ans on fît si bizarre vie? Mais la méchanceté est aveugle, elle accuse sans réfléchir.

Ce fut en 1773 que je reçus les ordres mineurs: ce fut l'archevêque de Toulouse, Lomenie de Brienne, qui me tonsura; je reviendrai à lui.

Je pris le titre d'abbé de Périgord; et, à cause de ma naissance, je reçus en Sorbonne les honneurs princiers; le séminaire de Saint-Sulpice fut choisi pour que j'y fisse ma retraite et que je suivisse les études ecclésiastiques.

Dès que j'eus quitté Vincennes, je m'enquêtai où je trouverais Biard, on avait perdu sa trace; il était sans nom, sans fortune, sans appui; devait-il compter qu'on se souviendrait de lui? Nous n'avions pu nous écrire pendant ma détention, à cause de l'odieux secret dont on m'avait puni inhumainement; lui pouvait ignorer que je fusse libre. Ce qu'il y a de certain, c'est que je ne songeai pas à revoir les deux sœurs Wolf, et que j'employai plusieurs jours à suivre la piste de mon ami; mes démarches furent infructueuses: j'entrai à Saint-Sulpice, le cœur gros et sincèrement chagrin de ne pouvoir causer avec Biard.

Imaginez ma joie lorsque je vis venir à moi, les bras ouverts, et dans la sainte maison, mon ami, non en fantôme qui vient demander des prières, mais en condisciple heureux de me retrouver. Nous nous embrassâmes à ne pouvoir

nous détacher : nous riions, pleurions, nous étions fous et transportés.

« Toi, ici, lui dis-je, tu voulais te faire médecin?

— C'est vrai ; mais j'ai pensé qu'il valait mieux consoler les mourants que de les expédier dans l'autre monde.

— Et c'est là ta vocation ?

— A peu près.

— Y réussiras-tu ?

— Non, je n'ai rien qui élève, je ne serai ni saint, ni tartufe; mais je dînerai peut-être aux dépens des béates, et je les chargerai de mon entretien. »

Je m'étonnai qu'il ne me rendît pas en nature la monnaie de mes fredaines.

« C'est que je suis sage.

— Mais les sens ?

— Et la vertu ?

— Ah ! dis-je, mon ami, je n'y pensais pas.

— Tromper une femme me donnerait du remords; en être trompé m'humilierait. Pour se marier, il faut du bien et un état : tout me manque; j'ai donc tenu la bride à mon tempérament, et tu me vois.

— Comment peux-tu faire?

— Je souffre. »

J'admirai le sublime de cette réponse.

A mon tour, et afin de me traiter convenablement, j'aime à croire que le lecteur appréciera la réserve que je mets à parler du séminaire: il me semble que ce sont des matières graves, imposantes, sur lesquelles il ne convient aucunement de plaisanter; d'ailleurs il me serait pénible d'arracher le voile qui couvre le sanctuaire : on s'intéresse peu aux qualités ou défauts, aux vertus, aux vices d'abbés, de prêtres obscurs, la meilleure partie jeune, inconsidérée, rieuse, bruyante; quelques uns austères, sombres, chagrins, d'autres hypocrites jusqu'en la présence de la suprême vérité : ma plume se refuse à faire du scandale, j'en ai trop causé, et quand, grâce à Dieu, le mien s'achève, le recommencerai-je coupablement?

Au moment où je parus dans le monde, l'ère de Louis XV tirait à sa fin : ce monarque incognito, fuyant les regards de ses sujets, n'a, par le fait, régné que dans ses petits appartements. Le reste du royaume fut constamment sous la do-

mination de ses tuteurs, de ses ministres, de ses maîtresses; allant d'un esclavage à l'autre. Il était malheureux quand il n'était pas assujetti; penser par lui-même, se décider sur les moindres affaires devenaient l'ensemble d'un travail assommant : né bourgeois ou financier peut-être, la nature l'avait fait roi : ce n'était pas sa place, il s'asseyait mieux dans un fauteuil que sur un trône, et, certes, il préférait cuisiner avec ses courtisans d'habitude que de tenir un conseil; la fièvre le prenait chaque fois qu'il allait à un lit de justice; il ne punissait si sévèrement que parce qu'on le contraignait à se mettre en colère.

Rien en lui ne rappelait son auguste aïeul : celui-ci faisait de l'amour une importante affaire, celui-là y courait en délassement; lorsque les maîtresses du premier manquaient d'illustrations, il leur donnait des honneurs et des titres; le second, au contraire, les laissait presque toujours où il les avait prises, et souvent allait les chercher dans la boue, afin de s'y rouler avec elles : l'aïeul les rendait princières à Versailles, et mettait son orgueil à les montrer; le

petit-fils, la plupart du temps, les dérobait au public, et souffrait lorsque certaines paraissaient à la cour.

Le duc d'Orléans, Monsieur le duc, le cardinal de Fleury, la duchesse de Châteauroux, la marquise de Pompadour, le duc de Choiseul, la comtesse Dubarry, appuyée du duc d'Aiguillon et du chancelier Maupeou, furent réellement les maîtres de ce règne de cinquante-neuf ans. Le roi n'aimait ni les fêtes, ni les danses, ni les arts, ni les belles-lettres; il ne lisait pas, ne s'occupait pas et prenait une peine effroyable à se laisser mourir d'ennui. Il n'aima personne, ses attachements étaient des habitudes; aussi est-ce le seul roi qui n'a laissé aucun cœur reconnaissant, aucun souvenir inconsolable; son égoïsme gagnait les autres; sa froideur changeait tout le monde en glaçons. Des mémoires nous ont conservé les regrets que coûtèrent à tels ou à tels les décès de Charles VIII, Louis XII, François Ier, Henri II, les derniers Valois. Il y en eut qui expirèrent de saisissement à la nouvelle du trépas de Henri IV; son fils même fut regretté par de fidèles serviteurs : Desnoyers, Bassompierre, Saint-Si-

mon, etc. Louis XIV est respecté; Louis XV seul a laissé les yeux secs et les cœurs tranquilles. Sa perte fut débarras, car il était parvenu, à force d'indifférence, d'avarice, de petitesses, de mauvaise conduite, de despotisme, à se faire tout ensemble haïr et mépriser; c'est enfin le seul roi qui, sciemment, ait consenti à l'abaissement de la France; il l'a déshonorée dix fois pour ne pas perdre une de ses aises. En revanche, il ne tient dans l'histoire du pays que la place chronologique.

Au moment où je me montrai à Versailles, si l'on ne disait pas ceci de Louis XV, on le pensait. Il venait de déshonorer le trône, de souiller la nation, la cour et sa famille, en permettant à une fille de joie, la Dubarry, accommodée en comtesse adultère par un roué sans pudeur, de venir affronter les filles de France, les princesses du sang et bientôt les femmes de ses petits-fils.

Le scandale de la présentation de madame Dubarry avait eu lieu tout dernièrement; le duc de Choiseul, imposé en premier ministre au roi par sa défunte maîtresse la marquise de Pom-

padour, luttait contre cette créature bien conseillée, appuyée d'ailleurs par le caprice libertin de Sa Majesté.

M. le duc de Choiseul était un vrai grand seigneur d'alors : fort magnifique, très superbe, criblé de dettes, rempli de vices, habile, rusé, spirituel, voluptueux; protégeant les arts sans les connaître, les lettres sans les aimer; affichant l'impiété, le libertinage. S'étant marié à un lingot (Mlle Crozat) qui s'était trouvé une édition complète de toutes les vertus, ce qui la rendait fort malheureuse; affectant les mauvaises mœurs, vivant sans secret, sans honte avec la duchesse de Grammont, sa sœur, et ne rougissant pas de chercher à corrompre la jeune femme de son frère, la comtesse de Stainville, crime dont il se serait couvert si la dame n'eût pas à l'avance fait un amant auquel elle tenait, comme naguère à sa poupée (le duc de Lauzun), et qu'elle abandonna vite pour l'acteur Caillot.

Celui-ci, un jour, disait à Préville en le consultant : « Ami, M. de Stainville me promet cent coups de bâton si je... vais chez sa femme, et

celle-ci proteste que j'en recevrai deux cents si je manque à l'appel. Que dois-je faire?

— Obéir au mari, » repartit Préville; « il y a cent pour cent à gagner. »

De sinistres rumeurs couraient sur le compte du duc de Choiseul : les partisans des jésuites lui reprochaient la mort de M. le dauphin, ou tout au moins celle de madame la dauphine; ce qu'il y a de sûr, c'est que les trois rois, fils de ce prince, en étaient persuadés. Cela fut cause de la résistance que mit Louis XVI aux sollicitations de la reine.

Un jour, en 1816 ou 1817, je me trouvais dans la chambre de S. M. Louis XVIII; Monsieur vient. La conversation s'engagea sur les Choiseul. Le duc actuel n'était pas trop dans les bonnes grâces de ces augustes princes : on blâmait son demi-libéralisme, sa morgue plate, ses prétentions à la juvénilité, ses ridicules; le champ était vaste, et l'on remonta jusqu'à Praslin *la bête;* puis au grand homme de la maison : au duc. Alors le roi se mit sur la route; il s'y lança, son frère avec lui, et enfin tous deux me dirent : « La preuve ministérielle manque; mais nous

avons la conviction. » Certes, c'est beaucoup; pourtant je doute, ou plutôt je ne crois pas...

Le duc de Choiseul a fait un très grand mal à la France par l'alliance avec l'Autriche, par le mariage qui lia de nouveau la maison de France à celle de Lorraine, d'où sont découlés les malheurs de la révolution ; il était impétueux, irascible, fier, un peu fourbe ; il n'aimait pas Voltaire et il le cajolait, il eût chéri les philosophes, et pour plaire à Louis XV il taquinait d'Alembert. La destruction des jésuites, attentat si impolitique et si funeste ; la présence de la dauphine, dont l'hymen était son ouvrage, lui faisant croire qu'il était inébranlable ; la vanité blessée de sa sœur qui le dominait furent les causes de sa chute.

La duchesse de Grammont n'eût mérité aucun éloge si sa mort n'avait été sanglante et courageuse ; c'était une grande dame, hommasse aux yeux durs, à la gorge taillée en baronne de Thunder-Ten-Tronckh, à la bouche large, aux dents passables : elle avait de grosses couleurs, une peau brune, et si elle n'eût pas tant tenu à être blonde, elle aurait été bellement rousse ; pas de sourcils, telle je l'ai vue en nature, et non dans

ses portraits, car elle voulait qu'on la peignît charmante.

« Je ne me fais pas peindre pour ceux d'aujourd'hui, disait-elle à l'artiste Doyen, mais pour les races futures. Or, comme celles-là ne m'auront pas vue, je préfère qu'elles me croient jolie à ravir; monsieur Apelles-Doyen, arrangez-vous en conséquence. »

On remarquera, dans cette accolation de mots, un mode de louange mis en vogue par Voltaire. La duchesse de Grammont, à la mort de la marquise de Pompadour, s'était imaginé de recueillir sa succession galante; Louis XV, qu'elle emporta de surprise, protesta toujours contre cette violence, et, repoussant la duchesse, lui fit l'insigne affront de lui préférer une fille de la rue. La rage de la dame se cacha derrière l'indignité du choix; elle fit du respect de mœurs, parce que le libertinage ne l'avait pas servie. A cause de l'influence de son frère et de la terreur qu'elle inspirait personnellement, la spéciale apparence de son indignation lui facilitait les moyens de réunir contre la favorite nouvelle venue une cabale formidable, et telle, que le roi en eut peur.

Les deux partis s'attaquèrent : le duc d'Aiguillon, l'un des amants cachés de la Dubarry, le duc de Cossé étant l'apparent, j'en ferai connaître un troisième, et le chancelier Maupeou ayant le duc de Richelieu en arbalète, et madame la maréchale de Mirepoix en corps de réserve, soutenaient le choc; le roi hésita, de grands moyens échouèrent contre le duc de Choiseul, deux plaisanteries déterminèrent sa perte.

Une après-midi, le roi étant venu chez la comtesse, et lui ayant adressé la cruelle question si banale : « Qu'avez-vous fait aujourd'hui..? » elle, saisissant la balle au bond, se hâta de répondre : « J'ai fait maison nette ; mon intendant et mon maître d'hôtel faisaient les raisonneurs, j'ai bravement jeté à la porte mon Choiseul et mon Praslin (1)... » Et le roi de rire, elle de prendre deux oranges, de les lancer en l'air, de les saisir, de

(1) Le premier était ministre des affaires étrangères et de la guerre, et son cousin, le duc de Choiseul-Praslin, si judicieusement surnommé *la bête*, cousin-germain du président, tenait pour lui, moins qu'il ne l'occupait, le ministère de la marine.

(*Note de l'auteur.*)

les rejeter, et, pendant ce tour d'adresse, de s'écrier gaîment : *Saute Choiseul, saute Praslin !* Oh ! pour cette fois le coup de massue fut assommant; les deux ministres, battus en brèche par le ridicule, furent disgraciés ; cela eut lieu vers la fin de décembre 1770, au moment précis où de la Bastille je passais à Vincennes. Le duc d'Aiguillon, un peu plus tard, le remplaça dans la confiance du roi, comme tenant lieu de celui-ci auprès de la belle comtesse.

CHAPITRE IV.

Différence amenée par le temps et les caractères entre la manière de servir Louis XIV et Louis XV, ou parallèle entre ces deux princes. — Je cause avec la marquise de Mirepoix. — Portrait de cette dame. — Sa position à la cour. — Amie de toutes les favorites. — Elle y gagne beaucoup. — Portrait de la comtesse Dubarry. — Premier compliment que je lui adresse. — Bon mot qui me vaut une abbaye. — Je me brouille avec la cabale Choiseul. — De l'esprit à propos d'esprit. — Portrait du prince de Beauveau. — Les ah! ah!!! les oh! oh!!! anecdote qui achève d'établir ma réputation. — Pronostic que la colère arrache à madame de Grammont. — Le secret de Biard. — Visite à la favorite du Roi. — Portrait de monseigneur le duc d'Orléans. — Portrait de madame de Montesson. — Elle épouse ce prince. — Je trouve chez madame Dubarry une lettre de Biard. — Etranges aveux de celui-ci. — L'amant comme il y en a peu. — Je veux en vain ramener mon ami à la vie positive. — Il part pour la Suisse. — Portrait du comte d'Argental, ami de Voltaire.

Lorsque je parus à la cour après ma sortie de Vincennes, le duc de Choiseul exilé, à Chanteloup, remportait, quoique foudroyé, une victoire signalée sur son maître. Lorsque Louis XIV exilait un seigneur de sa cour, le malheureux, abandonné de tous les courtisans, tombait dans une solitude complète; ses plus proches parents, ses

amis intimes, ceux que des affaires attiraient vers lui n'osaient ni aller le rejoindre, ni même prononcer son nom ; si, par hasard, on le rencontrait, anéanti on accourait s'en expliquer, s'en justifier avec le roi comme si on avait commis une action coupable; à peine si les enfants allaient à leur père, à peine si des tiers écrivaient à ceux-ci, et pourtant souvent l'ordre d'exil avait été caché, et la perte de la faveur sans éclat fâcheux.

Ici, tout au contraire, pour la première fois Louis XV, en exilant un homme comblé de ses faveurs, avait employé des formes dures et poignantes; les expressions de la lettre de cachet attestaient de la colère. Le duc de Choiseul avait perdu ses charges, et le roi n'avait que trop laissé éclater le besoin de punir : certes, une disgrâce aussi éclatante eût consterné la cour au temps de Louis XIV, tous en eussent éprouvé un long effroi : il n'en fut pas ainsi; Louis XV, à force de se cacher, de s'effacer derrière ses ministres, avait fini par apprendre à séparer la monarchie du monarque ; celui-ci paraissait tellement hors de la royauté, que son dépit ou son indignation

contre un ministre populaire à la cour, loin de causer ni effroi ni crainte, laissa chacun tranquille de suivre son penchant; quelques amis ne frémirent pas de demander à S. M. la permission d'aller à Chanteloup, et la réponse ayant été favorable au lieu d'être foudroyante, la mode de courir chez le duc de Choiseul devint une folie : des gens qui, de leur vie, n'avaient mis le pied dans son hôtel, à Paris, ou dans son logement à Versailles, encombrèrent les appartements de son château.

Mon père vit avec tristesse cette bravade faite au roi, elle lui faisait présager pire : Dieu l'a retiré à lui assez à temps pour ne pas lui laisser voir ce qui aurait été à son désespoir éternel, le pire dépassé par une réalité tellement épouvantable que, la veille encore, une ame probe ne pouvait soupçonner l'attentat ou le forfait du lendemain.

J'étais jeune et superbe, aussi j'avoue franchement qu'au lieu d'aller montrer au duc de Choiseul ma figure, lorsque je ne connaissais pas la sienne, je me tournai vers le soleil levant, et, sans faire ni une ni deux, je vins prier madame la maré-

chale de Mirepoix de me présenter à sa parfaite amie la comtesse Dubarry.

« Oui-dà, mon beau cousin, me répondit la maréchale qui cousinait volontiers (car peu ou prou, tous les grands seigneurs sont emparentés les uns aux autres par une honnête femme, et je le trouve cousinage de bon goût et de fine fleur d'urbanité); oui-dà, je vous menerai au seul lieu où les gens de votre robe pêchent des mitres.

— Eh! madame la marquise, répondis-je, est-ce qu'au moyen d'un fort hameçon je ne retirerais pas un chapeau?

— Miséricorde! s'écria la cousine de la sainte Vierge (tout Lévis se croit obligé, par devoirs de sang, de faire part à la reine des anges de sa naissance, de son hymen, etc.), vous êtes ambitieux, l'abbé.

— C'est le seul vice qui ne jure pas trop avec le petit collet.

— Et ajoutez que c'est, en résultat, le seul profitable. »

Madame la marquise de Lévis Mirepoix, femme du maréchal héréditaire de la foi de ce nom,

était sœur du prince de Beauveau. Née en 1707, elle avait été mariée, en premières noces, au prince de Lixein, de la maison de Lorraine Guise; cet époux fut tué en duel par le duc de Richelieu, à cause de propos tenus par celui-là sur le mariage de celui-ci avec mademoiselle de Guise; la veuve inconsolable, ne sachant pas ce qu'elle faisait, convola, en 1739, en secondes noces avec M. de Mirepoix (sa viduité datait de 1734).

Petite, leste, mignonne, jolie, ayant de l'esprit à en revendre, gracieuse, affable, aimée de toute la cour, aimant les bijoux, les objets d'arts, les tableaux, les curiosités, etc.; d'un commerce sûr, très serviable, elle gâtait ces qualités brillantes par un vilain défaut, elle était joueuse à en perdre le boire et le manger; elle eût joué dans l'eau, en voyage, elle s'attablait avec sa livrée et son cocher; elle dit à M. de Montesquieu qui l'avait surprise faisant, avec son cuisinier, un piquet à écrire : « Ah! Président, si vous saviez comme il bat bien les cartes. »

Madame de Mirepoix nourrissait aussi de son argent la loterie royale; elle était sans cesse à sec; elle empruntait beaucoup et passait sa vie

à faire de l'argent, c'est à dire à se mêler d'affaires d'agiotage, de fournitures, de monopoles, de priviléges à obtenir; elle avait beaucoup de crédit; de l'âge du roi, élevée, pour ainsi dire, avec lui, mariée très jeune, venue très jeune à la cour, admise tôt à l'intimité de leurs majestés, étant de tous les soupers, dans les petits appartements, elle avait fini par devenir l'amie obligée de toutes les maîtresses du roi; elle alla de madame de Maillé à sa sœur, madame la duchesse de Châteauroux; de celle-ci morte à la marquise de Pompadour. Madame de Mirepoix n'eut pas le temps de s'attacher à la duchesse de Grammont, madame d'Al...., le reste du nom m'échappe, à la marquise d'Esparbes, et aux autres nymphes de passage, qui remplirent l'intervalle entre la femme de M. d'Étioles et celle du comte Guillaume Dubarry.

Mais la maréchale de la Foi prit bien sa revanche; lorsque Dubarry le roué eut amené à Versailles, en triomphe, sa gente belle-sœur, celle-ci tarda peu à reconnaître combien vaudrait une amitié sincère et intime d'elle à une dame si bien instruite de la cour, de ses cabales, et qui possédait

l'oreille du roi; en conséquence, elle se jeta rondement dans cette liaison, qui dura vigoureusement jusqu'au jour de la mort du monarque.

Madame de Mirepoix recueillit de grands avantages de cette tutelle officieuse; la comtesse ni le roi ne la laissaient manquer d'argent, ou bien, en accueillant ses sollicitations, ses demandes en faveur de ses protégés, qui, une fois investis de la chose souhaitée, n'en payaient pas la solliciteuse en simples remercîments, mais en belle argenterie, gros lingots, ou monnaies des princes indiens, prodigieuses par leur grandeur.

Conduit chez la comtesse de Dubarry par sa meilleure amie, j'en fus accueilli de façon à me contenter; la nouvelle favorite était mieux que belle, elle était adorable; on pouvait rencontrer des yeux plus grands, une bouche plus mignonne, un nez mieux dessiné, une peau plus blanche et fine, les cheveux plantés plus selon les règles de la beauté parfaite; mais je défie de rassembler au choix toutes les parties qui composent une femme, et de les présenter formant dans leur union un ensemble plus gracieux; elle était dé-

sirable des pieds à la tête, voluptueuse à rendre fol : ce n'était ni l'aspect imposant de Junon, ni la fierté de Minerve, mais certainement c'était plus que la ravissante Vénus; chaque trait de ce charmant ensemble s'alliait si bien avec ses voisins; nulle autre femme ne marchait, ne s'arrêtait, ne se reposait comme elle; ses moindres mouvements inspiraient des désirs, et ses regards heureux promettaient à son amant de le satisfaire; remarquez qu'avec toute la malice et l'attention combinées je ne pus découvrir en elle le moindre certificat d'origine; on aurait dit qu'elle était née au château, et n'en serait jamais sortie.

Je la regardais avec une telle attention, je gardais par enivrement un si profond silence, que madame la maréchale de la Foi me demanda perfidement pour qui je priais.

« Oh! répondis-je, le lieu m'a rendu égoïste, et malgré mon respect profond envers qui de droit, si je me permets de prier, mon oraison est toute à mon avantage. »

La tournure de ce compliment ne déplut pas, on m'engagea à venir, je fus assidu lorsque j'eus vu, d'une part, monsignor Giraud, archevêque de

Damas, nonce du pape auprès du roi de France, et le grand-aumônier, cardinal de La Roche-Aymon, entrer chez la favorite; quand elle reposait, lui offrir la main ou l'épaule, pour l'aider à se lever, et dans ce même temps, se baisser l'un et l'autre, et pour comble de galanterie, chausser ses jolis petits pieds de ses mules mignonnes.

Un matin que je dévorais de mes regards la divine pécheresse, elle encore, faisant la guerre à mon silence, me demanda à quoi je rêvais.

« Eh! madame, dis-je, je me querellais de m'être privé du droit de me marier.

— Et pourquoi cela? monsieur l'abbé de Périgord.

—Eh! madame, parce qu'attendu la grandeur de Paris, un jeune homme y trouve plutôt une femme qu'à Versailles un séminariste n'obtient un bon bénéfice. »

Le mot fit fortune et contribua bientôt à la mienne; la comtesse le répéta au roi qui, sous peu de jours, me prouva qu'il y avait encore des bénéfices dans le royaume. Cette grâce ne fit que me rendre plus assidu à la cour, à l'OEil-de-bœuf,

où je n'ai jamais eu le plaisir d'apercevoir les fenêtres dont a voulu l'éclairer et l'assainir le spituel ermite de la chaussée d'Antin, et chez la gracieuse favorite qui continuait à me bien recevoir.

Cette assiduité acheva de me mal mettre avec l'immense cabale, ou coterie Choiseul ; avec surtout son irascible et ardente sœur, la duchesse de Grammont ; mais, en même temps, elle acheva, au moyen d'une exclamation en deux lettres, que je plaçai à propos d'établir sur une base que nul n'a renversée, ni même ébranlée depuis, ma réputation d'homme d'esprit, et d'esprit surtout en argent comptant, par des traits vifs et prompts.

Avec du soin, de l'opiniâtreté, du temps, du bon-vouloir on arrive à la science, et on ennuie en se faisant admirer. N'a pas de l'esprit qui veut, car c'est un don de la nature, c'est un ressort en spirale, comprimé par je ne sais quoi, qui part inopinément, sans réflexion et en manière de coup de tonnerre ; l'esprit est l'éclair du corps, il s'élance d'une nue obscure (notre enveloppe terrestre), et il va illuminer l'entendement d'au-

trui, et souvent fondre sur nos adversaires, qui sont perdus s'ils ne peuvent joûter à armes égales. Quand on est convenu qu'un homme a de l'esprit, chaque mot obscur ou indifférent qu'il jette à la volée trouve, à point nommé, un sot qui le ramasse et en fait une maxime. Il y a un autre excès, c'est qu'on leur attribue souvent l'esprit des autres; c'est un tort; il est bon de prêter aux riches, mais il ne faut pas trop leur donner. Je trouve qu'un homme d'esprit n'est jamais mieux apprécié qu'après une longue conversation avec un sot; au reste, faites présent à un sot d'une pensée fine ou profonde, il ne la délaissera que lorsqu'il en aura fait une absurdité; enfin je définis l'esprit : penser juste et bien dire.

J'ai donc eu la réputation de lancer des traits, des mots heureux, toute la France me soutient sur ce point, et je ne saurais dire combien de gens aimables ont été dépouillés pour moi; mais je m'écarte de mon récit, j'y rentre.

Les Choiseul (leurs parents, amis, partisans, créatures) se tenaient étroitement liés en manière de faisceau; qui n'encensait pas le dieu (le duc ministre, et de Caron pas un mot, c'est à dire du

Praslin (1)) était excommunié, mis hors la loi ; on lui disait *raca*, et, pour lui nuire, tout était bon. Or j'allais souvent chez la comtesse Dubarry, je voyais mesdames de Mirepoix, de Montmorency, de Monaco, de Béarn, de L'Hôpital, etc.; enfin, toutes celles mises à l'index par la cabale, ce qui ne devait pas manquer de me faire classer parmi les réprouvés ; je l'ai été de bonne heure, comme on voit.

Cependant, en dehors de toute coterie, et pouvant dire comme Voltaire :

Je ne décide pas entre Rome et Genève,

ou mieux encore comme Racine, dans Athalie, et ce, à cause de mon indifférence pour ces querelles sans motif :

Je ne sers ni Baal ni le dieu d'Israël ;

n'importe, les passionnés n'entendent pas le langage de la raison, ils vous disent : sois com-

(1) Le prince, dont l'esprit éclairé ne connaît pas seulement notre littérature, fait allusion par cette phrase à un mot fameux de Lucien, l'auteur grec. Celui-ci a peint

me moi, ou sois contre moi; si tu me viens, tu auras les vertus d'un saint; si tu passes au camp ennemi, tu seras plus hideux que Satan en personne.

Or donc, un beau soir, je me décide à aller chez le prince de Beauveau, bien qu'il soit en pleine disgrace à cause de son amitié pour le duc de Choiseul. Ce seigneur, homme du monde, d'esprit et de guerre, généreux, obligeant, gracieux, possédait mille qualités précieuses; en lui l'amitié était véritablement un culte; soumis à la princesse sa femme, il l'écoutait en manière d'oracle; partisan des philosophes, croyant en cachette, il faisait l'impiété par faiblesse, et revenait à la foi par conviction.

J'entre dans son salon; il m'adresse les compli-

Caron venu sur terre contemplant les actes des hommes, s'occupant de tout hors de mourir, et dans sa surprise il dit à Mercure, son *cicerone* : *Et de Caron pas un mot!* Cette phrase pittoresque est connue des hauts littérateurs. Madame de Sévigné l'emploie. Cette note nous a paru nécessaire à une époque où, si le nombre des érudits réels a augmenté, celui de ceux qui disent l'être sans rien savoir a au moins décuplé.

(*La dame éditeur.*)

ments dus à mon nom et néanmoins mitigés par la déférence de position sociale. Il était grand d'Espagne, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, capitaine des gardes, commandant du Languedoc, charges que sa disgrace lui fit perdre; ce fut mon oncle le comte de Périgord qui le remplaça, je crois, immédiatement. Je salue la princesse, et puis me mêle avec la foule nombreuse, car la cabale-Choiseul bravait les mécontentements du roi.

Mais voici qu'arrive, avec le fracas des portes qu'on ouvre à deux battants, et annoncée de salon en salon par la voix retentissante des valets de chambre, l'altière, la superbe duchesse de Grammont, Junon seconde, comme je m'avisai de la nommer, dans mon dépit, et l'épigramme mythologique eut du succès. Je certifie que, me contentant de regarder cette dame, je ne m'exclamai aucunement; mes yeux peut-être s'allumèrent avec de la malice, mais ma bouche resta muette; l'urbanité, la prudence le lui imposaient; d'ailleurs, dans ce lieu, la duchesse avait sa part du culte rendu à son frère Jupiter, et son auguste époux.

Madame de Grammont m'aperçut : mes torts (les visites à la sultane) lui revinrent en imagination. Désireuse de m'en punir, croyant me rendre ridicule si elle m'interloquait, ce qui lui semblait facile, voici que, de la cheminée où elle avait pris place à la droite de la maîtresse de la maison, elle m'interpella, moi qui étais adossé à une console assez loin d'elle, et ceci avec son verbe éclatant, impérieux. A son premier mot, le bourdonnement des causeries s'arrêta ; tous les yeux se tournèrent vers moi, et je me trouvai tel que l'acteur qui débute seul sur un théâtre vaste.

« Monsieur l'abbé de Périgord, » dit-elle d'une parole traînante et superbement arrogante, non sans soupçon de haute moquerie, « me direz-vous pourquoi, à mon entrée, vous avez dit : « Ah ! ah ! ! ! »

Mes oreilles affustées entendaient déjà la première mesure du rire qui allait signaler ma déconvenue et ma mort civile ; car, tué par le ridicule, je vivrais sans exister. Je compris le péril ; je m'interrogeai, et la spirale que j'ai signalée plus haut partant avec sa vélocité ordinaire :

favorite, que *madame* (la comtesse Dubarry et non de Provence, celle-ci n'était pas venue encore) était en conférence privée avec monseigneur le duc d'Orléans. En conséquence, je m'enfonçai dans le jardin, sachant que l'entretien serait long, vu le verbeux de la loquacité du premier prince du sang.

Louis-Philippe, quatrième duc d'Orléans de la dernière branche de ce nom, avait eu des velléités de réputation militaire : il assista aux batailles de Fontenoy, de Raucoux, de Lauffelt; on lui fit gagner gracieusement le combat de Hastembeck, et puis, disant adieu à la guerre, il revint vivre en désœuvré à Paris, déshonoré par sa première femme, une princesse de Conti. Il se mit bravement, de son côté, à faire des bâtards qui, selon des méchants, ne lui appartinrent pas plus.... Il eut des maîtresses sans nombre, entre autres une créature nommée Marquise..., qu'il déguisa sous le nom de madame de Villemonble; elle le rendit père de deux pauvres sujets : les abbés de Saint-Phar et de Saint-Ablin que nous avons vus... Je m'arrête, la parabole de la poutre et de la paille me revient à l'esprit.

Le duc d'Orléans buvait sec et jouait mal la comédie, il disait peu en bien longues phrases, jamais prince n'eut plus besoin de chancelier que celui-là. Au reste, doux, bon, serviable, humain, obligeant, rempli d'honneur et de probité, il posséda l'estime de ses contemporains, l'affection de deux rois, et on le regretta d'autant plus que son fils prit sa place.

De Marquise il vint à s'enmouracher éperdument de la marquise de Montesson, femme de peu en elle, venue des La Haye, gens d'hier; elle était mignarde et minaudière, petite-maîtresse, jolie, ayant assez d'esprit pour aspirer au ridicule d'être auteur; elle faisait des comédies héroïques, des drames à sentiment, des vers aussi bons que les plus mauvais de l'époque, puis elle jouait de la harpe, peignait des fleurs, se faisait une triple réputation à l'aide de ses maîtres ou de ses réviseurs.

Malgré la part du ridicule, les qualités solides ne lui manquent pas... ; je ne veux en preuve de son bon sens que la manière dont elle a jugé et traité sa nièce, la comtesse de Genlis, mon amie, dont je parlerai lorsque son tour viendra. Le mé-

rite de madame de Montesson l'avait fait considérer par toute la société. On ne lui a pas connu d'ennemi raisonnable ; sa conduite fut si noble, si honorable, si réservée, que le duc d'Orléans, ne pouvant la séduire, se détermina à l'épouser ; il eut de la peine à obtenir la permission du roi, qui, enfin, ne l'accorda qu'avec la réserve expresse du mystère.

C'était dans le feu des négociations relatives à ce cas particulier, et qui avaient, pour cheville ouvrière la comtesse Dubarry, que j'étais venu la visiter ; je savais, ai-je dit, que le prince aurait beaucoup à lui dire, et du jardin j'allai me reposer dans un pavillon qui ornait un bois ; là je me couchai à demi, sur un canapé; ma main se glissant au hasard, entre les coussins, fit tomber un papier couvert d'écritures, sans signature; mais, à mon étonnement inconcevable, je reconnus les caractères de l'ami Biard. Oh ! pour le coup je ne fus pas retenu par le respect dû à la chose d'autrui ; d'ailleurs il n'y avait aucune signature ; voici la copie de cette pièce curieuse :

« Vous avez tort; est-ce que l'amour ne peut » suffire ? Je ne demande rien ; qui plus est, je

» ne veux rien, le monde me fait peur, le tu-
» multe m'épouvante : je vous aime; n'allons
» pas au delà; vous le voyez, j'ignorais qui vous
» êtes, je le sais aujourd'hui, je ne change pas;
» vous pouvez me rendre heureux à part la
» fortune; je suis de ces insensés qui se conten-
» teraient d'un cœur et d'une chaumière; com-
» bien je suis ridicule, n'est-ce pas? Votre ca-
« deau d'hier m'a humilié, m'a blessé, je m'en
» suis débarrassé en traversant la Seine : pour-
» quoi ne pas le donner, me direz-vous? parce
» que je ne voulais pas obtenir de la reconnais-
» sance en retour de mon infamie... Adieu! »

Je tombai de mon haut : à qui s'adressait ce billet si bien en harmonie avec le caractère de Biard? Serait-ce à la comtesse, à l'une de ses femmes ou de ses amies? J'étais intrigué. A tout évènement, je pris la missive, la cachai dans la doublure de mon chapeau, et je me hâtai de sortir du cabinet pour rentrer dans le jardin.

La conférence se prolongeant, d'une part, et un page venant annoncer le roi, de l'autre, je me déterminai à partir sans avoir vu madame Dubarry. Je m'en revins à Paris; je courus chez

Biard, nouvellement sorti du séminaire et à demeure chez un gros marchand où il faisait l'éducation du fils aîné de la maison. Après les premières phrases d'usage échangées, je tirai du lieu de sa prison la lettre chevaleresque, et la montrant au coupable :

« Connais-tu cela? » dis-je.

« Ah! » répondit Biard, « m'as-tu remplacé, et est-on déjà à te sacrifier mes dépouilles?

— Un fat ou un roué te le laisserait penser; mais moi, plus franc, je te dirai que j'ai rencontré cette pièce dans un jardin. »

J'équivoquais à la manière dite des jésuites, puisque je comprenais la partie dans le tout. Biard se mit à rire.

« O femme! » dit-il, « oiseau léger et distrait, perdre un tel acte d'accusation, au lieu de le détruire après l'avoir lu!... Maintenant te sens-tu capable de te retenir? de rentrer à la Bastille par ta volonté?

—Assurément, » m'écriai-je; « je ne suis pas de ceux à qui un secret pèse tant qu'ils s'en débarrassent inconsidérément à l'oreille du premier venu. »

En retour de mon propos, Biard me raconta une histoire incroyable, tant elle était vraie; échappé le soir au séminaire et habillé en jeune solliciteur, il avait rencontré, à l'Opéra, une femme charmante, il lui avait plu, une intrigue s'était nouée; la dame, fort libérale (je donne au mot son ancienne acception), loin de le pressurer, aurait voulu lui donner; il s'y était refusé avec la fermeté stoïque de son caractère; enfin le hasard lui avait fait reconnaître en elle la comtesse Dubarry.... Quoi, dira le lecteur, elle-même? — Oui, madame Dubarry en personne, et je m'étonne que, dans ses mémoires spirituels, elle ait classé Biard parmi ceux auxquels elle applique si durement le vers célèbre de Corneille :

Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé.
(*Cinna*, acte V, scène 1re.)

Mon ami, loin d'être ébloui par la faveur de sa belle, en éprouva de l'éloignement qui lui inspira la lettre ci-dessus transcrite, partie à la suite d'un don de portefeuille en cuir russe et contenant une forte somme de billets de la caisse d'escompte, que le plus désintéressé des hommes

avait envoyé en présent à son tour aux carpes et aux fretins de la Seine.

Je trouvai Biard las d'aimer si grande dame; il me dit qu'il allait se cacher, et ce jusqu'à l'époque prochaine de la mort du roi; la précision qu'il mit à me fixer ce terme me fit peur, je me récriai.

« Prends-tu, » répliqua-t-il, « le roi pour un ange, te le fais-tu immortel? sa vieillesse impudique le mène rapidement à sa dernière heure; la moindre maladie l'emportera; alors, n'ayant pas à craindre l'amitié, le dépit de la comtesse ou la méchanceté de ses ennemis, je reparaîtrai.

— Où vas-tu?

— En Suisse, je veux voir Voltaire, procure-moi une lettre pour lui. »

Je combattis cette philosophie si réelle qui faisait fuir la fortune par Biard avec cet empressement que tant d'autres auraient mis à courir après elle; ne pouvant la vaincre, je me déterminai à servir mon ami; je le forçai à un devoir, une faible somme qu'il trouvait énorme, et je m'acheminai chez M. d'Argental; je ne me rappelle plus si celui-ci, à cette époque, logeait en-

core rue de la Sourdière, où si déjà il était venu s'établir sur le quai, tout contre le Palais-Royal.

Le comte d'Argental ou d'Argental la Perruque, à cause de son magnifique gazon en nid de pie, était parvenu à se créer une réputation en se faisant l'écho, le facteur de la petite poste de Voltaire. Voltaire, depuis quarante ans, le chargeait du soin de faire sonner ses pièces et de répandre ses mille et une brochures, toutes si injustes, si malicieuses, mais si spirituelles. Il traitait, au nom de l'illustre, avec les comédiens, les libraires et le gouvernement. Les affaires littéraires du vieillard de Ferney l'occupaient beaucoup plus que son ambassade de Parme; il était à Paris le représentant accrédité de l'infant, fils de Philippe V; bon-homme serviable, poli à fatiguer, non sans esprit, mais trop prétentieux; bourré de Voltaire, il ne lâchait pas quatre phrases que trois ne se rapportassent à celui-là; philosophe à la suite, il ne comptait pas dans le conciliabule; on le savait léger, étourdi, indiscret; on lui tenait néanmoins gré de sa bonne volonté et on en faisait une excellente bête de somme.

Le pauvre homme alla bien tant que Voltaire vécut; mais celui-ci mort, son importance tomba, et il se vit abandonné de la foule. Né en 1700, il expira en 1788, poursuivant les auditeurs, lui qui en avait été le centre si longtemps.

Lui demander une preuve de l'amitié que lui portait Voltaire était le faire cuire au bain-marie. Il me fit remettre le lendemain une lettre d'introduction pour Biard, très flatteuse, très recommandante; il s'engagea de plus à écrire directement, afin que son illustre ami, doublement prévenu, ne se laissât pas emporter à un de ses accès de misanthropie et d'amour de la retraite qui le prenaient trop souvent.

Jamais la Dubarry ne me parla de la lettre perdue ni n'en manifesta devant moi de l'inquiétude. Je me donnai bien garde de me trahir moi-même, c'était une dame encore trop à ménager.

CHAPITRE V.

Mort de Louis XV. — Avènement de Louis XVI. — Portrait de ce dernier monarque. — Portrait de la reine Marie-Antoinette. — Ses qualités, ses défauts.—Réfutation des amants que la calomnie lui donnait : Dillon, Bezenval, Coigny, Lauzun, Vaudreuil, Fersen, Tilly. — Amis de madame de Polignac.— Portrait du baron de Bezenval. — Du comte de Vaudreuil.— Du comte d'Adheimar.—Du duc et du chevalier de Coigny.—Du capitaine Delille. — De l'abbé de Ballivières.— Du duc de Polignac.— Les Chalencons.— Portrait de la duchesse de Polignac.— Portrait de M. de Machault.— Madame Adélaïde.— Anecdote scandaleuse attestée par un duc et pair, et rapportée par un évêque.— Anecdote de l'enveloppe changée.— Biographie rapide et portrait complet du comte de Maurepas.— Portrait du duc de la Vrillère.— Epitaphe qu'on lui fait.—Le comte du Muy.— Portrait du comte de Saint-Germain.—Le prince de Montbarry.— Une fille de joie trésorière d'un ministre de la guerre.— Cause du renvoi de M. de Montbarry.— Parts retirées par lui du gâteau public.— La princesse de Lamballe.— La princesse de Guémené. — Les Noailles.— Comment madame de Polignac fit sa fortune. —La comtesse Diane de Polignac.— Je l'esquisse. — M. de Courchamp achève de la peindre.

Les destins de la France allaient changer : Louis XV, dont le règne avait été si long, était sur le point de perdre la vie; son caractère mélancolique le portait à s'occuper de la mort; rare-

ment il passait auprès d'un cimetière sans envoyer savoir s'il ne s'y trouvait pas de tombes creusées du jour, et en quel nombre. Amateur du beau sexe, une jeune fille le tua. Jamais on n'a rassemblé sur ce point de notre histoire des matériaux plus curieux, plus sûrs que ceux consignés dans des *Mémoires de la comtesse Dubarry*, j'y prévois le lecteur, impatient que je suis de parler du nouveau règne.

Ce fut le 14 mai 1774 que Louis XV expira. Des malédictions universelles accompagnèrent son corps empesté, à Saint-Denis, où, à part les dignitaires contraints à se trouver à cette cérémonie, on ne vit pas venir un seul des courtisans que le roi avait comblés de bontés. Il n'y eut là ni des Richelieu, ni des Soubise, ni des Gonlaut-Biron, ni aucun des habitués aux soupers des petits appartements.

Dans le portrait que j'ai tracé de Louis XV, au chapitre III de ce volume, je ne me suis pas appesanti sur sa vie scandaleuse, et cela par convenance ; je n'en dirai plus rien.

Huit jours après son décès, la cour parut renouvelée; toute la cabale-Choiseul accourut en

foule, impatiente qu'elle était d'assister au retour triomphant de son chef. Il n'eut pas lieu. Le jeune roi, à qui on faisait tout faire, s'opiniâtra, soutenu qu'il fut par son frère Monsieur comte de Provence, à ne pas consentir à ce que le duc reparût aux affaires : et cette obstination fut le début des causes qui, quinze ans plus tard, amenèrent le malheur de la famille royale.

Louis XVI, né le 23 août 1754, n'avait pas vingt ans révolus, lorsqu'il monta sur le trône. Sombre, brusque, franc jusqu'à déplaire ; bon, néanmoins, il voulait faire bien, et pendant toute sa vie il fit mal; ignorant des hommes; très instruit, non en politique, il partit du trône pour s'en aller d'erreur en erreur à l'échafaud ; simple, rangé, économe, sans esprit, rempli de bonnes intentions ; il était excellent mari, père parfait, frère accompli, fidèle à sa parole, il la respectait lors même qu'elle lui nuisait : fort et vigoureux, inaccessible à la crainte, impassible au milieu des périls, grandissant dans les revers. Tant de vertus par une fatalité cruelle furent en pure perte, et, avec les meilleures intentions, il désorganisa tout.

La cause de son infortune prit naissance dans une faiblesse morale qui l'épouvantait chaque fois qu'il s'agissait de prendre une résolution ferme et énergique; ayant le sang en horreur, il ménagea celui de ses ennemis, celui des assassins de ses serviteurs fidèles, et pour épargner quelques groupes de scélérats, il abandonna au couteau meurtrier sa tête, celles de sa femme, de sa sœur, et de tout ce que la France renfermait de pur et d'estimable. Temporiser était toute sa politique. Le ciel, qui avait déterminé sa perte, lui déroba constamment les prévisions de l'avenir. Louis XVI, particulier riche, eût été ruiné et serait mort en prison pour dettes; sans nerfs dans le caractère, ne sachant ni se défendre des sollicitations importunes, ni repousser avec vigueur les entreprises indolentes; il opposa la résignation, la mansuétude à des attaques brusques, hardies et décisives, et, au lieu de conserver intact son diadême, il se le laissa parfiler sur la tête.

Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche, née à Vienne le 2 novembre 1755, femme du dauphin le 16 mai 1770, n'avait pas dix-

neuf ans lorsque, suivant la destinée de son époux, elle devint reine. Qu'elle était belle à son avènement, ou, pour mieux dire, éblouissante! qu'elle était blanche, fraîche, leste, et néanmoins majestueuse! Quelle femme! Que son sourire avait de charme! que le jeu de ses mouvements était gracieux! A son entrée, elle fut adorée. Cette passion n'alla pas un an après la mort de Louis XV, la reine se brouilla, dès les premiers jours, avec toute la cour vieille; on ne lui pardonna pas le débordement du trop-plein de sa jeunesse; on lui fit un vice de son dédain de l'étiquette, et un crime de certaines plaisanteries dont elle ne comprenait pas l'importance.

Jamais reine, femme et mère n'ont été plus calomniées qu'elle; on envenima sa gaîté, son enfantillage, ses pleurs, sa solitude, ses bonnes actions, ses amitiés, ses répugnances; on lui donna pour amants tous les hommes avec qui elle riait.

Les Choiseulistes, mécontents de ce qu'elle n'avait pas forcé la main au roi pour qu'il reprît le grand dissipateur (le duc de Choiseul); le duc d'Orléans, qui passa au moins treize

ans de sa vie à manœuvrer de manière à conduire Sa Majesté à l'échafaud; les philosophes, qui la haïssaient, parce qu'elle leur était contraire; les artistes, parce qu'au fond elle ne les aimait pas; les comédiens, race sotte, orgueilleuse et essentiellement ingrate, parce qu'elle les comblait de bienfaits, furent ceux qui travaillèrent le plus à fausser l'opinion du peuple et à lui rendre Sa Majesté la reine insupportable.

Marie-Antoinette, dont on avait tant vanté l'instruction et l'esprit, arriva en France, profondément ignorante; elle ne connaissait, des rois de France, que Henri IV, Louis XIII, Louis XIV et Louis XV; forte musicienne, avec une voix fausse, elle jouait *royalement* mal la comédie et l'opéra comique; indifférente, ai-je dit, aux arts et à la littérature, si elle protégea un artiste ou un homme de lettres, c'était par impulsion d'autrui, cela se voyait clairement.

Elle manquait d'esprit, jamais on n'a cité d'elle un mot étincelant; on lui a prêté quelques traits, mais ce sont des menteries, elle-

même en convenait, et disait avec une gaîté chagrine :

« Les Français ne m'aimeront pas, car ils n'auront jamais à répéter mes mots, apophthegmes et sentences. »

Ayant banni l'étiquette, on lui supposa des allures. Plusieurs pamphlets, en France, circulèrent longtemps avant la révolution : à entendre ces misérables, elle aurait aimé l'un de ses beaux-frères, un Coigny, un Dillon, le comte de Vaudreuil, l'antique Bezenval, le duc de Lauzun, misérable qui a écrit pour le laisser croire; le marquis de Tilly, escroc forfantier, qui, lui aussi, a entaché ses mémoires de cette calomnie. Mettrai-je encore en ligne le comte suédois, Alxen de Fersen? De tous ceux-là, le dernier, peut-être, a touché son cœur en retour de son noble dévouement; mais jamais il n'a eu d'autre bonheur que celui d'une douce et pudique intimité.

Un des torts de la reine fut d'avoir conservé trop de rapports avec Vienne, de s'être faite la solliciteuse de ce cabinet, et cela sans mystère. Un autre et celui-ci lui causèrent un mal ini-

maginable, prirent leur source dans la pensée qui lui vint de se donner une amie en dehors de sa famille. Il en résulta la jalousie excitée de toutes les maisons qui allaient à la cour. La reine exploitée par cette amie, dont la société devint la sienne exclusivement, ne vit, grâce à ces personnages, ne récompensa que cette classe privilégiée, et irrita tout le reste.

La fatalité voulut d'ailleurs qu'il n'y eût, aux alentours influents, de la reine et de la duchesse de Polignac, aucun génie, aucun mérite transcendant: c'étaient, au contraire, des mirmidons, des gens à n'y voir qu'à la longueur de leur nez, et encore fallait-il qu'il ne fût pas d'une dimension extraordinaire. En effet, qu'attendre de ce cheval de bataille, de ce Suisse, antique galant, qui, se mêlant de tout, gâtait tout, et dont la vanité a dans quatre volumes prouvé son insuffisance? Le baron de Bezenval fut un méchant homme: il compromit la reine par ses mensonges, et, au moment de la servir, il perdit la tête et ne sut que se sauver.

Le comte de Vaudreuil, créole impétueux, mauvaise tête, et qui, parce qu'il avait des dettes

et ne savait comment les payer, aspirait au contrôle général des finances, et qui, comblé de bienfaits par la reine, ne lui pardonna pas de n'avoir pas consenti à ce qu'il ruinât la France pour enrichir lui et sa famille.

Le comte d'Adhémar, dont la noblesse lui était venue à point, parce qu'il était bel homme, espèce de Colin d'opéra, rôle que, du reste, il jouait en réalité; Céladon en cheveux blancs, qui, nommé ambassadeur en Angleterre, y fit tant de sottises, qu'il fallut le rappeler.

Le duc de Coigny, M. Franquetot, venu de pire, homme très ordinaire, et pourtant, avec son frère, le chevalier de Coigny, les meilleures pièces du sac. Grands mangeurs, beaux parleurs, bons militaires, très avantageux, gens à bonnes fortunes, et qui, eux aussi, firent du mal à la reine.

Que dirai-je du petit Delille, homme de mauvaise compagnie, faufilé dans la bonne; assommant par ses manières ceux qu'il n'endormait point par ses vers. L'abbé de Ballivières, bon prêtre, sans religion, croyant à tout excepté à Dieu, simple au plus haut point, facile à mystifier? Je pourrais raconter sur lui des anec-

dotes de jobarderie incroyable; peut-être y reviendrai-je plus tard.

Le comte, depuis duc de Polignac, était un parfait seigneur en bonté, loyauté, belles façons; mais il ne fallait lui demander ni génie, ni capacité. De la force de l'abbé de Ballivières, pour lequel il avait une affection d'instinct; on n'a jamais pu l'accommoder en manière d'homme d'État. L'étoffe manquant de longueur, de largeur, surtout de fond, il n'y eut pas même moyen d'en faire un ambassadeur, et pourtant, le dirai-je, il est demeuré l'aigle de la famille; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est à mille lieues au dessus du prince de Polignac son fils,..... son fils, si vous voulez.

Les autres Chalençon, devenus Polignac (1),

(1) Le prince de Polignac d'aujourd'hui n'est point Polignac, mais Chalençon. Une héritière des Polignac porta, au xve siècle, les biens de cette grande maison à un gentilhomme auvergnat de petite extraction, qui se nommait Chalençon; il prit le nom de Polignac. Le prince Jules vient de lui directement. Le marquis de Polignac, au contraire, descend d'une branche puînée de ces anciens Leudes gaulois. Ses enfans sont donc les vrais Polignac, les autres des étrangers qui ont pris ce nom comme plus beau que le leur : ils ont eu raison.

et les vrais Polignac, qu'on n'eût pas été fâché d'enter sur les Chalençon, ne purent non plus fournir un homme à l'ambition de la famille; aussi, quand on eut fait duc le mari de l'amie de la reine, tout ce qu'on put pour le caser fut de lui donner place à l'écurie; on le nomma premier écuyer, ceci encore en passe-droit.

Madame de Polignac était charmante, mais plus insignifiante; sa société reposait les gens d'esprit; car s'ils avaient voulu briller, elle ne les aurait pas compris. Charmée de sa faveur et pas intrigante, les charges vinrent à elle sans que son ambition les sollicitât. J'ai conservé d'elle un doux souvenir; il y avait nécessité de l'aimer quand on pouvait la connaître. Elle a peu obligé, mais par nonchalance uniquement; en revanche, elle n'a fait du mal à qui que ce soit. Son mari, en 1789, n'était pas chevalier des ordres; je ne me rappelle pas s'il l'a été du 1er janvier au 14 juillet, le marquis de Polignac était le seul de cette famille qui eût le cordon bleu.

On a beaucoup crié contre la duchesse de Polignac, et encore duchesse héréditaire sans pairie, par cela seul qu'elle était favorite. On lui a repro-

ché les grâces de la reine; le beau venez-y voir que la survivance de M. de Tessé! Quant à la charge si belle de gouvernante des enfants de France, puisque la titulaire, madame la princesse de Guéméné, ne pouvait la conserver, puisqu'il fallait la donner à une autre; il me semble que madame de Polignac était d'assez bonne maison pour ne pas la dégrader; au reste, elle en remplit les devoirs avec une exactitude remarquable et digne d'éloge; enfin, et pour clore ce portrait, je dirai que la reine avait bien choisi son amie; car celle-ci n'a pu soutenir les infortunes de sa bienfaitrice. Elle est morte à Vienne, peu après sa souveraine, en ignorant l'horrible trépas de celle-ci, mais minée par la douleur.

Je ne sais pourquoi je me suis avisé de placer ici les Polignac et leur cabale, eux qui ne parurent guère avant 1777. Dès l'avènement de Louis XVI, ce pauvre prince, fort de son insuffisance, appelait à son aide le vieux garde des sceaux, Machault, homme des temps antiques, sorte de L'Hôpital retrouvé; cœur de fer, intelligence puissante, intègre comme Fabricius, et politique sage, capable de tenir le clergé en

bride, comme d'imposer silence aux novateurs. C'était madame Victoire, tante du roi, et seconde fille vivante de Louis XV, qui le proposa; mais madame Adélaïde, son aînée, eut la main plus heureuse ou malheureuse plutôt.

Cette princesse avait eu une jeunesse orageuse. Séduite par son propre père, elle avait mis au monde un garçon que je rencontrerai plus tard et dont ici je tais le nom pour cause. J'aurais refusé de croire à cet amour incestueux, si le duc de Nevers, père du duc de Nivernois, homme tout d'une pièce et qui, dans sa vie, n'avait fait qu'une faute, celle d'épouser mademoiselle Quinault l'aînée, ne m'avait confié le fait suivant :

Contemporain du roi, passant sa vie dans les appartements, pouvant dire comme Osmin :

Nourri dans le sérail, j'en connais les détours.

connu des garçons bleus et de tous les subalternes de l'intérieur; toutes les portes lui étaient ouvertes ou plutôt, dès la première dépassée, il prenait lui-même le soin d'ouvrir les autres. Un certain jour, mieux fixé dans sa mémoire que dans la mienne, il va aux petits appartements

où le roi l'attendait. Suivi d'aucun, il cherchait çà et là son cher maître sans pouvoir le trouver : Où est-il? il va le demander. Une dernière porte frappe sa vue; il fait tourner le bouton, il pousse... Le voilà se reculant tout épouvanté, quittant le château, rentrant à Paris, où il fait les apprêts de son exil ou de la prison d'État qui va lui être désignée. La journée se passe; ni mousquetaire, ni exempt, porteur de la fatale lettre signée Louis, et, plus bas, *Philippeaux*, ne se présente à lui. Alors le duc de Nevers bravement se couche, s'adjuge la fièvre, ce que confirme le médecin, et ne se lève que huit jours après.

Ce délai écoulé, le duc reprend courage, se hasarde à braver la foudre; il ne peut d'ailleurs rester loin du roi sans expliquer son motif de retraite. Son cœur bat fort lorsque l'huissier de la chambre l'appelle. Lui attend, demi-mort, le premier regard ou la première parole de Sa Majesté, qui lui dit : « Ah! bonjour, duc, voilà un siècle que vous n'êtes pas venu, vous feriez-vous ermite? »

Ces paroles indifférentes, le sourire bienveillant qui les accompagne, remettent, comme on

dit, *le cœur au ventre* de M. de Nevers; et jamais dans la suite le roi ne fit devant lui aucune allusion quelconque à la scène horrible dont, certes, il avait été le témoin bien involontairement, soit que le roi ne l'eût pas vu, soit qu'il ne l'eût pas reconnu.

Mais, me demandera-t-on, qu'avait donc vu M. de Nevers?... oh! peu de chose; le tome 2 de l'*empereur Auguste dans les bras de sa fille Julie.* — Mais c'est abominable! — Qui dit le contraire?... cela est..., voilà tout.

Madame Adélaïde, à la mort de son père, voulant conserver son crédit, et cajolée par le vieux comte de Maurepas, bombarda cet ancien ministre au poste de mentor du roi, et ce, au détriment de M. Machault, qui en était bien autrement digne.

Le malheur de la France voulut que le page porteur de la lettre du roi, à l'ex-garde des sceaux, s'arrêtât à cajoler une femme de chambre, au lieu de partir. Le roi qui, pour rien au monde, n'eût fait à M. de Machault l'affront de le renvoyer, après l'avoir appelé, sachant que son messager était encore à Versailles, et cédant à madame

Adélaïde, qui lui parlait la dernière, fit redemander le pli; l'enveloppe seule fut retirée, la lettre resta; on changea la nouvelle adresse au nom de Maurepas, et la maison royale fut perdue.

Jean-Frédéric Philippeaux, comte de Pontchartrain, baron de Maurepas et autres terres en Yveline, commandeur des ordres du roi, ministre et ancien secrétaire d'État au département de Paris, de la maison du roi et de la marine, membre des Académies des sciences et des belles-lettres, et appelé vulgairement comte de Maurepas, était né le 9 juillet 1701, il fut chevalier de Malte de minorité, et pourvu d'une charge de secrétaire d'État, le 8 novembre 1715, âgé de quatorze ans, entra en exercice de ministre de la maison du roi, à dix-huit ans, et ministre de la marine, en exercice pareillement; dans sa vingt-troisième année, il entra au conseil en 1738. Un couplet ordurier contre la marquise de Pompadour le fit exiler à Pontchartrain, en 1749, et il ne rentra à Versailles qu'en 1774.

Mis de bonne heure dans les affaires, cet homme d'État ne put être que frivole; son esprit

léger, futile, mettait de l'importance à un couplet, et analysait gravement une pointe; bien convaincu de son insuffisance, il la déguisait, en affectant d'être penseur, tandis qu'au lieu d'être profond il n'était que creux; son retour à soixante-quatorze ans lui fit perdre le peu de raison qu'il possédait. Encore enivré d'un tel caprice de fortune, il écarta du roi des hommes fort probes et sages, les Turgot, les Malesherbes, et y imposa les Montbarrey pour exemple; ce fut lui qui fit renvoyer M. Necker, ce qui fut alors une perfidie et une fraude. Cerné par les philosophes, il soutint, pour leur plaire, l'émancipation des États-Unis, au préjudice de la justice et de la ligitimité; il alla de faute en faute; de méchantes mesures empirèrent jusqu'à sa mort, qui eut lieu trop tôt ou trop tard.

Le ministre dirigeant aida sourdement à la guerre déclarée à la reine, et cela dans la crainte qu'elle ne déterminât le roi à son détriment; il supporta les empiètements des idées nouvelles, à condition qu'elles le laisseraient dormir et mourir au pouvoir.

Il avait épousé sa parente, la sœur du duc

de la Vrillière, si détesté de tous, et qui le méritait si bien; homme public, dont on a fait l'épitaphe dans les termes suivants, sans qu'aucune voix l'ait déclarée menteuse :

Ci-gît le Phelipeaux à l'abri du bâton,
Petit ministre et grand fripon.

Madame de Maurepas menait son mari, et, à son tour, elle était menée par toute la terre; voyez le royaume à la merci de l'intrigant Pesay, du stupide Montbarrey, et de quatre ou cinq femmelettes ou escrocs; ainsi va le monde.

Le comte du Muy, demi-saint sur la terre, près d'achever de l'être au ciel, ne fit que passer au ministère de la guerre, où il avait remplacé le duc d'Aiguillon. On a tant dit de mal de celui-ci que j'aurais envie d'en conter du bien; mais venant à songer que j'ai assez à dire sur mes amis contemporains, je laisserai celui-là dans cette demi-justice rendue.

Au comte du Muy, qui expira en se faisant tailler de la pierre par l'habile frère Côme, succéda un comte de Saint-Germain, homme de l'autre monde, tacticien, tout à systèmes, à idées

prussiennes, entêté comme les petits esprits, car remarquez-le, dans la vie, il n'y a que les gens de science et de mérite qui cèdent. Les sots, les imbécilles se font hacher par leurs fautes et n'en démordent pas. Il y a longtemps que j'ai appris que l'opiniâtreté est l'énergie de la sottise.

Or, le comte de Saint-Germain, vieillard quinteux, chagrin, irascible, n'ayant pu rester en France, ni dans le Danemarck et ailleurs, fut pêché par le roi je ne sais où; qui le lui désigna, je l'ignore. Il arriva bientôt à bouleverser toute l'armée, congédia les mousquetaires, les chevau-légers, les gendarmes, et fut enfin lui-même remercié, non parce qu'il était incapable, mais parce que madame de Maurepas voulait donner le ministère de la guerre au prince de Montbarrey : celui-ci, fripon éhonté, mit sous le nom de sa maîtresse, la fille Renard, son bureau de recette. On sait ce qui le brouilla avec la reine : celle-ci voulait faire M. de Laval officier général. Une nomination allait avoir lieu le lendemain, M. de Montbarrey s'engagea à satisfaire Sa Majesté; mais un billet de sa maîtresse l'informa qu'elle avait reçu 20,000 liv. d'un prétendant à ce

grade ; le poids d'or l'emporta, M. de Laval fut retardé. La reine ne pardonna pas l'outrage, et, faisant venir M. de Maurepas, lui signifia qu'elle sortirait du royaume, ou M. de Montbarrey du ministère; et en plus, exigea que M. de Ségur le remplaçât.

Le comte de Maurepas, malgré les cris impérieux de sa femme, n'osa, lui, résister à la reine; il fit parler le Montbarrey, et le jour de sa disgrâce fut celui de la délivrance pour l'armée; cet homme sans esprit, ce que prouvent ses mémoires, sans savoir, sans capacité, était parvenu en trois ans à se faire donner la survivance, sur sa tête et celle de son fils, du grand bailliage de Haguenau valant plus de 100,000 liv. de rente; un hôtel magnifique à l'Arsenal, reversible à sa femme et à son fils, et, je crois, jusqu'à la sixième génération, meublé aux dépens de la couronne; le cordon bleu, le ministère de la guerre, à se faire accorder par la cour de Vienne le titre, ridicule en France, de *prince du saint empire* et ronflant toutefois. Sa femme, attachée à Madame, avait obtenu de fortes pensions et lui aussi : enfin il avait fait épouser sa fille au prince ré-

gnant de Nassau-Saarbruck ; qu'on ajoute à cela des sommes énormes partagées avec la fille Renard, et on aura l'aperçu de ce qu'un favori de madame de Maurepas coûtait au royaume.

La reine, en montant sur le trône, choisit pour amie madame la princesse de Lamballe, née Savoye-Carignan, et femme veuve du fils unique de M. le prince de Penthièvre. Madame de Lamballe, jeune, belle, charmait par son éclat ; la reine, pour l'avoir dans son intimité, lui fit donner la charge de surintendante de sa maison ; ce choix fit encore du tort à la reine, car tout devait en faire à cette infortunée. Madame la maréchale de Mouchy (Noailles), sa dame d'honneur, et que si plaisamment elle appelait *madame l'étiquette*, parce qu'elle tâchait de faire observer celle-ci par Sa Majesté, ne voulut pas souffrir cet abaissement de sa charge, elle prit sa retraite, ameutant, contre la reine qui la combla de bienfaits, la cabale de ceux de sa maison qui était presque aussi puissante que celle des Choiseul.

Les Noailles, plus grands seigneurs qu'on ne le dit, étaient restés en haute faveur à Versailles depuis le mariage de la nièce de madame de

Maintenon, mademoiselle d'Aubigné, avec le jeune duc de Noailles; tout leur était bon : l'un d'eux avait été cardinal et archevêque de Paris; ils avaient duché, pairie en France, grandesse en Espagne, les ordres du roi, la Toison d'Or; le duc d'Ayen, le prince de Poix étaient capitaines des gardes; les deux frères, chefs de la maison, étaient maréchaux de France; la femme d'un de ceux-ci était dame d'honneur de la reine. Eh bien! les Noailles se plaignaient, boudaient, crièrent et propagèrent d'infames calomnies sur l'affection de la reine pour sa surintendante.

Madame de Lamballe, mal conseillée par des amis ambitieux et maladroits, au lieu de jouir de la douceur de sa position, s'avisa de vouloir tyranniser la reine, de la circonvallonner à elle seule; cela déplut. La reine aspirait à de l'amitié, pas à de l'esclavage, et, loin d'accepter cette manière de prison volontaire, elle parla sévèrement à la princesse égarée, ne rompit pas; mais, dénouant leur intimité, elle ne vit madame de Lamballe qu'en cérémonie aux heures du service d'honneur.

Ce fut pour la bru du duc de Penthièvre un

rude crève-cœur, elle brigua son pardon, mais en vain; la reine inexorable ne changea rien à sa règle, et son attachement fut transporté sur la tête de madame la princesse de Guéméné, gouvernante des enfants de France, par résignation en ses mains du brevet de titulaire que lui fit la princesse de Marsan sa tante.

Ici, encore, madame de Guéméné, copiant trop la princesse de Lamballe, perdit les faveurs de la reine par les moyens forcés qu'elle avait blâmés dans sa devancière, et plus tard, lors de la banqueroute scandaleuse de son mari, la reine, irritée contre tous les Rohan à cause du cardinal grand-aumônier (le prince Louis), obligea cette princesse à se demettre de sa charge dont la duchesse de Polignac fut investie.

Ce fut au travers de ces attachements et de ces orages que madame de Polignac s'insinua à la cour et dans les bonnes grâces de la reine; son début fut peu éclatant, on y mit même du mystère; la reine et la comtesse, toutes deux concevant la nécessité et l'avantage de la discrétion; il est certain que si, au début, on eût vu où monterait la famille de Polignac, les Choiseul, madame de

Lamballe et ses suivants, les Rohan et les Lorraines alors intimes en raison de leur alliance, Madame, comtesse de Provence, madame la princesse d'Artois et surtout le comte de Maurepas, auraient tout employé pour détourner S. M. de cette fantaisie.

On ne travaillait, chez les Maurepas, qu'à renverser les Polignac; ceux-ci se revanchaient par toutes sortes de mauvais services rendus au vieux ministre dirigeant, et en tête de cette guerre active ils avaient mis la seule personne assez provisoirement malicieuse et méchante de leur sang pour bien remplir les conditions de chef de cabale.

C'était une sorte de chanoinesse, madame la comtesse Diane de Polignac, sœur du comte Jules, époux de mademoiselle de Polastron (la duchesse de Polignac); je ne sais pourquoi ou quelle préoccupation m'avait fait oublier de peindre la comtesse Diane.

Mon Dieu, qu'elle était laide! et Providence, qu'elle était méchante! nul n'eût pu résoudre qui l'emportait en elle de sa malice et de sa laideur. J'ai ri en lisant, dans les mémoires prétendus

de madame de Créqui et production aussi spirituelle que dénuée de véracité, d'exactitude et de chronologie de M. de Courchamp, le signalement exact qu'il donne de cette chanoinesse, je vais le chercher, et si je le trouve, je l'ajouterai, en forme de note, à la fin de ce chapitre; car le tableau rempli d'esprit et de malice de M. de Courchamp complétera ce que je voulais dire, et d'ailleurs en dira beaucoup plus que je n'en aurais dit (1).

(1) La comtesse Diane de Polignac, fille majeure, à qui la pauvreté et la laideur n'aplanissaient pas les voies du mariage, était orgueilleuse et de méchante humeur. Elle n'avait aucun autre rapport avec la céleste et chaste sœur du dieu du jour sinon qu'elle s'appelait Diane, et qu'elle était furieusement vindicative. Elle était donc complètement dénuée de beauté, d'agrément, de bonté et même de simple politesse; mais elle était pourvue d'un esprit d'intrigue et d'audace incomparable.... Véritable orfraie, manière de chouette ébouriffée, ou, si vous l'aimez mieux, d'une perruche à bec retors, avec des yeux ronds à deux cercles noirs et blancs franc-doubles, avec le corsage dépenaillé, la peau rouge, la huppe hérissée (sans parler des griffes noires), pour avoir le naturel et l'apparence d'un oiseau de proie. Je n'ai jamais vu demoiselle d'Auvergne ou d'autre pays qui fût comparable à cette comtesse Diane de Polignac, sinistre Phœbé, *cette lune rousse*, ainsi que l'appelait M. de Lauraguais. On lui donna un titre de comtesse à brevet, et on la plaça dame d'honneur auprès

Je ferai observer seulement que cet auteur ne trouve à reprocher aux Polignac que leur comtesse Diane. Je crois que la France, et avec droit, sera plus sévère envers cette famille que lui; du moins je doute que les amis de la branche aînée applaudissent le ministère fatidique du prince de Polignac, cause unique des malheurs de Charles X et de son auguste famille.

de madame Elisabeth, à l'époque où l'on forma la maison de cette Fille de France; et je ne crois pas qu'on dût approuver un choix qui mettait cette chaste Diane à la tête de la maison d'une princesse âgée de quatorze ans. Voilà mon seul grief contre les Polignac. (*Mém. de la marquise de Créqui*, tome VI, pag. 4 et suiv.)

CHAPITRE VI.

Des maisons d'origine princière existant en France. — Les Mérovingiennes. — Les Carlovingiennes. — Maison de Lorraine. — Du Châtelet. — Toulouse-Lautrec. — Narbonne-Lara. — Benevent-Rodez. — Roger de Caux. — Foix-Fabas. — Foix-Grailly. — Blacas. — Châlons. — Que les La Tour sont d'Auvergne comme Merlin est de Douai. — Les La Tour-d'Auvergne éteints. — Goyon. — Vintimille. — Rohan. — Saint-Simon. — Courtenay. — Bourbon-Busset. — Périgord. — Anecdote héraldique concernant Napoléon et la duchesse d'Abrantès. — Comnène. — Autorité de la chose jugée, *anecdote*. — Eloge du comte Fabre de l'Aude fait par Napoléon. — Cinquante à soixante maisons illustres non princières. — Portrait de S. A. R. Madame, comtesse de Provence. — Mœurs ou portrait de Monsieur, comte de Provence, Louis XVIII. — Portrait de S. A. R. Monsieur, comte d'Artois. — Impartialité pénible. — Propos de S. A. R. monseigneur le duc de Bourbon. — Portrait de Madame, comtesse d'Artois. — Les philosophes. — Portrait de d'Alembert. — De Diderot. — Le prêtre Olivier. — Diderot au confessionnal, extrait du *Journal de Saint-Severin*, *anecdote*. — Portrait du baron d'Holbach. — Si Voltaire veut être Dieu le fils, lui au moins sera Dieu le père, *anecdote*. — Portrait de Grimm. — J.-J. Rousseau mystifie Grimm plaisamment, *anecdote*. — Les auteurs réels de la Correspondance de Grimm. — Qui change d'opinion en changeant de fortune.

Il existait, aux approches de la révolution française, autour du tronc des Bourbons, plusieurs familles incontestablement descendantes des an-

ciens grands vassaux de la couronne. Les races si illustres de Clovis, de Charlemagne peut-être, des ducs d'Aquitaine, des comtes de Toulouse, etc., avaient prolongé leur existence brillante par des branches cadettes, auxquelles la jalousie et la mauvaise foi pouvaient seules disputer leur origine et leur blason.

Les Montesquiou, les Mauléon, les d'Escliniac, les Pressac, les sires de Langon ou Astarac, les Lupé, les d'Armagnac éteints, les Lautrec, les de Tena, les Mauléon-Rada, les ducs de Grenade de Ega, les marquis de Monte-Hermosa, les Comminges, et une assez grande quantité d'autres maisons du midi, paraissent venir très probablement de race mérovingienne, ou, tout au moins, et ceci par preuves authentiques, des premiers ducs d'Aquitaine. Les ducs de Lorraine pourraient bien descendre de Charlemagne par bâtardise, ou par les femmes, et les du Châtelet furent, sans conteste, une branche égarée de ceux-là. Les comtes de Toulouse étaient et sont encore représentés par messieurs de Toulouse-Lautrec; j'ai entendu la malice sotte dire d'eux qu'ils n'étaient pas Toulouse, mais Lautrec, et on le disait pour leur

nuire, et on ignorait qu'en les repoussant vers cette grande famille on les rattachait aux rois de la première race. Il y a des vicomtes de Narbonne, dans les Narbonne-Lara et Pelet. Les comtes de Rodez-Toulouse existent au fond du Languedoc dans messieurs de Benevent-Rodez; les Trencavel, ces derniers vicomtes de Béziers, sont aujourd'hui représentés par les Roger de Caux, dont étaient, en dernier lieu, l'évêque d'Aire, le comte de Caux, capitaine de vaisseau, et son fils, ambassadeur à Hanovre, en 1830, avant la révolution.

Il y a, de ma connaissance, et à l'abri de toute critique, deux branches des comtes de Foix, celle de Foix-Grailly, représentée maintenant, et par une cruelle mais commune dérision de la fortune, par M. de Foix-Grailly, peintre de paysage, demeurant à Paris, rue des Grands Augustins, 1.

Les Blacas viennent des Baulx, et par conséquent des seigneurs, rois, comtes, marquis, vicomtes de Provence. Il existe encore des anciens princes de Châlons, à qui, à bien plus juste titre qu'aux Nassau, appartient le droit de se qualifier prince d'Orange; les souverains princes de Déols se sont perpétués dans messieurs de La Châtre.

Je n'ai jamais cru que les La Tour fussent autrement d'*Auvergne* que comme en sont MM. de Monthoissier, de Rochefort, de Polignac, etc.; c'est à dire parce qu'ils venaient de cette province. Tous leurs titres, qui les rattachaient aux dauphins auvergnats, avaient été faits en fausseté par leur volonté, sous l'insensé cardinal de Bouillon, et avec la direction de Baluze; cela n'empêche pas qu'ils ne furent de très nobles seigneurs, devenus princes souverains, non par la grâce de Dieu, mais par l'appui de Henri IV, qu'ils payèrent d'ingratitude. Leur maison, dans sa branche aînée, a péri de nos jours dans la personne du duc de Bouillon, grand-chambellan de France, n'en déplaise aux princes d'Auvergne anglais, qui viennent de partout, excepté de cette famille; la branche cadette meurt, en ce moment, dans la personne du comte Godefroy de La Tour-d'Auvergne, d'Olliergues et d'Apchier; après cela, rayez le reste des prétendants; mon opinion est qu'il n'y a pas d'autre La Tour-d'Auvergne, et qu'il n'y en a jamais eu, surtout de la Tour-d'Auvergne-Lauraguais.

Les Vintimille Grimaldi se sont perpétués dans

les Goyon-Matignon, qui d'ailleurs les valent bien; les Montbourcher, qui ressortent des ducs de Bretagne; les La Trémouille, par la grandeur de leurs prétentions, semblent à tous de race princière; je voudrais admettre les Saint-Simon pour Carlovingiens, et ils se contenteraient que je les acceptasse pour Vermandois.

On a tant raconté des Rohan que c'est pitié; si les Rohan ne sont de sang royal, ils sont dignes d'en être; je ne sais comment on leur conteste leur consanguinité avec les ducs souverains de Bretagne, ils en descendent aussi clairement que les Bourbons viennent de Robert le Fort, et je présume que nul ne met ceci en doute.

Parmi les maisons d'origine souveraine, nous avons vu presque de nos jours s'éteindre les immenses Courtenay, ces fils de France qui allèrent s'asseoir sur le trône de Constantinople; et de nos jours encore existent messieurs de Bourbon Busset, que je crois enfants très légitimes et non bâtards de Louis de Bourbon, à qui, certes, on n'eût pas laissé prendre pour concubine une princesse de Gueldre. M. de Bourbon, selon toute apparence, épousa en jeune inconsidéré sa noble femme, puis

l'appât de la souveraineté de Liége lui fit rompre son hymen. Comme on ne le connut qu'évêque, on s'est imaginé que sa race ne provenait que par bâtardise.

Les Périgord, donc, ne sont pas les seuls à remonter à une origine souveraine; voilà, de bon compte, un assez grand nombre de familles qui, dans l'origine, prenaient le titre sacramentel : *par la grâce de Dieu*. Je sais qu'à toutes on a contesté leur berceau, et pourtant nos rois, leurs hérauts, juges d'armes généalogiques, ont accepté les preuves, actes, titres, chartes, documents; il y a donc pour nous tous force jugée. Eh bien! cela n'arrête pas la malignité.

Je me rappelle que, dans une circonstance, Napoléon, très en colère contre madame la duchesse d'Abrantès et voulant la punir par quelques railleries généalogiques, me demanda ce que je pensais des prétentions de MM. de Comnène :

« Qu'elles sont solidement établies, » répondis-je.

« Quoi! les avez-vous examinées?

— Moi, sire, non; ce n'est pas mon métier, et l'on aurait beau jeu avec moi si l'on voulait des-

cendre de Melchisédec; car je ne saurais comment lutter. Mais les princes Comnène ont remis leurs archives aux généalogistes de France, gens ayant charge de vérifier; ils l'ont fait, ils ont déclaré l'affirmative; le roi, par l'ordre de présentation, y a mis la sanction royale. Dès lors, ce fait a acquis l'autorité de la chose jugée : où il y a arrêt, il y a force de loi; si l'on pouvait toujours en appeler, les procès seraient interminables. Nul n'a contesté, je pense, les certificats d'admission de l'empereur et de son frère, comme nobles, à l'École militaire, et celui de demoiselle de Saint-Cyr pour la grande duchesse de Toscane; pourquoi admettre ceux-là et repousser tout autre?

— Prince, » repartit l'empereur, « vous avez raison; le tout pour décider sur faits pareils est de choisir des hommes de probité et de lumière; voilà pourquoi j'ai nommé le comte Fabre de l'Aude procureur général des sceaux et des titres; c'est une rigidité des anciens temps. »

J'ai vu depuis cet excellent comte Fabre verser des pleurs lorsque je lui répétai cet éloge si flatteur sorti de si haut.

A compter de ces maisons que l'on peut dire

princières, il en existait d'autres illustres par leur ancienneté, les exploits de leurs membres, les grandes charges qu'ils avaient remplies. Dans le nombre de celles-ci, je citerai MM. de Montmorency. Jamais maison de simple baronnage n'a, dans aucun pays de la terre, jeté un tel éclat : elle a eu six connétables, onze maréchaux de France, quatre grands-amiraux, deux grands-maîtres de la maison du roi, un grand-aumônier de France, un grand-chambellan, un grand-bouteillier, un grand-échanson de la couronne, deux grands-panetiers, douze chevaliers des ordres du roi, plusieurs chevaliers de la Toison d'Or, etc. Elle a, qui mieux est, produit une foule de grands guerriers tous fidèles à leur pays, excepté le malheureux duc de Damville, décapité à Toulouse, en 1632, pour crime de révolte à main armée.

Maillé de Nesle, possesseur du plus beau fief qui existât en France, et d'où ressortaient sept cents châtelainies, communes ou terres titrées : les Créqui, illustres parmi les illustres; La Rochefoucauld, Froulay, Gontaut-Biron, Sabran, Clermont-Tonnerre, Villeneuve, tant ceux de la Provence que du Languedoc : Crussols-d'Uzes,

devenus premiers ducs et pairs ; Sully, Brissac, Grammont, Mortemart, Saint-Aignan, Noailles, d'Aumont, Harcourt, Fitz-James, ceux-ci venus par bâtardise de Jacques II, roi d'Angleterre, mais reconnus ; Villars-Brancas, Duras, Dumas, Choiseul, Broglie, Dufort, Croï-d'Havré que j'aurais dû ranger parmi les familles princières, car ils descendent de rois de Hongrie ; Polignac anciens et Chalençon-Polignac, Saulx-Tavannes, Chabot, Chabannes, Mailly, Guiche, Béarn, Turenne, Voisins, Thezan, Pons, Crillon Rostaing, La Fare, Bernis, Nogaret, d'Estaing, Suffren, Vienne, Turpin de Crissé, Bonne-Lesdiguières. En reste-t-il ? j'en doute : Beuvron, Barras, Rochechouart, etc.

Je demande pardon à ceux que j'omets, j'écris les premiers noms que m'offre ma mémoire, et puis je n'ai pas présent le souvenir de toutes les familles illustres qui existent maintenant dans les quatre-vingt-six départements français.

La cour était magnifique. La reine, quand elle voulait la tenir, y répandait un éclat inexprimable. Je n'en dirai pas autant de Madame, comtesse de Provence. Cette princesse, grasse, courte,

laide, sans grace, sans maintien, s'enivrait de manière à prendre plus tard un garçon-jardinier pour l'héritier présomptif de la couronne de France; bonne avec ses supérieurs, elle faisait endêver la haute noblesse. A cheval sur les préséances, elle troublait l'intérieur de la famille royale par ses prétentions de la maison de Savoie, ce qui forçait la reine à relever la grandeur des Lorraines entée sur les Hapsbourg. Alors, monseigneur le comte d'Artois, se croyant obligé de ne pas laisser jeter les Bourbons aux chiens, intervenait dans le houlevari, et il en découlait des querelles interminables, des propos, des larmes et, le dirai-je, des gros mots.

Monsieur, qualifié comte de Provence, et que nous avons vu régner de 1814 à 1824, a joué, lui aussi, de malheur pendant toute sa carrière; il avait de l'esprit, de l'instruction, et ne s'en contentait pas; il chercha le trait, et alla jusqu'au pédantisme; on lui a reproché de n'avoir aimé personne, à part les beaux garçons, et madame de Balby, et encore, de celle-ci je ne saurais trop que dire; je me suis toujours imaginé qu'il n'avait feint de se donner cette dame que par

la même raison qui détermina le prince Cambacérès à s'afficher en entretenant la petite Cuissot, des Variétés; c'était, chez l'un et chez l'autre, bouclier contre la médisance.

Ce prince sentait sa supériorité sur tous les alentours du roi son frère, et, par malheur, on la lui contestait; sa prévoyance craignait pour l'avenir, et on le faisait ambitieux, lorsqu'en résultat il n'était que sage. J'avoue qu'en 1789 je ne pensais pas de lui comme j'en pense aujourd'hui, et s'il m'eût fallu tracer son portrait, j'aurais dit :

Monsieur est taquin, orgueilleux, méchant peut-être; il n'aime que lui et ne tire vanité que de sa maison, il feint l'amitié, parce qu'il est de mode d'être sensible, et il ne parle d'amour que du bout des lèvres; il veut la couronne pour lui d'abord, ensuite pour sa famille; mais, comme il n'a pas d'enfants, et qu'il est probable qu'il n'en aura pas, peu lui importe que la royauté se perpétue par son frère aîné ou son frère puîné; le premier lui fait obstacle, il est possible qu'il s'en débarrasse, sauf à se contenter d'accommoder l'exercice du pouvoir sous l'autorité de la ré-

gence; il a plus de mémoire que d'acquis, et plus de lecture que d'esprit; son goût pour les anciens est un moyen de jeter de la poudre aux yeux; il lit Horace lorsqu'on le regarde, et des ordures quand il est seul.

Voilà, j'en conviens, sous quel aspect alors je voyais MONSIEUR; son exil et son règne me l'ont fait juger autrement, et je remets à la mort de ce prince le nouveau portrait que je ferai de lui.

Que Monsieur le comte d'Artois aurait été heureux et à sa place si, au lieu de naître frère du roi, et apte, à son tour, à monter au trône, il eût été simple prince de Condé ou de Conti! Dans cette situation, en dehors des affaires, ses qualités douces, aimables, affectueuses, sa grace, son urbanité, sa politesse chevaleresque, sa libéralité, son abandon, plus tard sa piété sincère, ses rares vertus en auraient fait un prince incomparable, chéri de tous, objet de l'amour et de la vénération publics; sans doute il serait mort considéré, oublié, et par conséquent paisible.

Mais non, la fortune qui voulait le soumettre

à ses caprices, le plaça à un rang où ses qualités seraient des faiblesses, et ses défauts des torts irréparables; élégant, aimable, avec de l'esprit naturel et en vrai grand seigneur; sachant tout, sans avoir rien appris; léger, frivole, jactant, persuadé qu'il avait du courage, et par malheur celui-là lui faisait faute au moment d'en montrer; opiniâtre, parce qu'il manquait de perspicacité, il se faisait une vertu de son obstination; pieux à en revendre, il avait la coutume des faibles, qui consiste à envelopper les affaires de la terre dans celles du ciel, au lieu de les séparer à tout jamais; il en résultait des tire-laisse qui rendaient tout gouvernement régulier impossible; la politique, avec lui, ressortait de la conscience, et la diplomatie ou la conduite intérieure dépendait du confessionnal; droit, franc, ne souhaitant que le bonheur des Français, il se fourvoya et se fit haïr lorsqu'il tendait à se faire aimer.

Je reviens avec regret sur son défaut majeur, parce qu'il l'a conduit à sa perte; il a été le seul des Bourbons qui ait craint d'exposer sa vie; la mort violente, même fût-elle glorieuse, l'épouvantait; se cachant à soi-même cette triste fai-

blesse, ne prévoyant pas la possibilité d'un péril personnel, il a, pendant quinze ans, roulé sur cette phrase ronflante : qu'*il aimait mieux monter à cheval qu'en charrette;* et, en définitive, abattu malgré lui, il se serait laissé hisser par force sur la charrette fatale plutôt que de se déterminer à monter sur son cheval. Je tairais ceci, mais l'Europe entière l'a vu se reculer toujours de la mêlée, au camp de Saint-Roch, il l'a dit lui-même, et sa bouche a lancé, un mot qui eût fait mourir de honte ses ancêtres, notamment Louis XIII et ses frères mêmes : *ma batterie de cuisine a été la seule qui a fait mal à quelqu'un;* on ne put alors le déterminer à s'approcher des lignes; le chevalier de Crussol, son capitaine des gardes, s'en retourna désespéré.

Je passerai sous silence le duel avec le duc de Bourbon, rencontre à laquelle le malheureux prince se refusait toujours, bien qu'on l'ait assuré, de la part de son adversaire, que celui-ci se tuerait plutôt que de consentir à le blesser.

La dernière fois que j'ai vu M. le duc de Bourbon, avant sa fatale catastrophe, il me parla de Charles X qu'il voulait suivre : cela le ramena à

leur jeunesse, à leur querelle, excitée par madame de Canillac; S. A. R. me dit à ce sujet : « Mon pauvre cousin n'a pas gagné, en avançant en âge, un pouce de vigueur; peut-on perdre une couronne sans essayer de faire percer son chapeau par une balle. Voyez Bonaparte, deux fois la mort n'a pas voulu de lui. »

J'ai toujours blâmé, en 1789, la fuite de monseigneur le comte d'Artois : que ses fils allassent voir leurs parents à Turin et en Saxe, il n'y avait rien à dire, c'étaient des enfants; mais que le prince, au premier choc, abandonnât le roi, qu'il consentît, par cette retraite inconsidérée, à se rendre le bouc émissaire des fautes, des dilapidations de la cour, cela me confondait; le prince de Condé eut le même tort, il fallait attendre : la conduite de Monsieur, à ce moment, fut admirable.

Pendant l'émigration, on a rarement vu le prince à l'armée, du moins, presque pas au feu, comme son frère, et les trois générations de Condé. Le comte de Vauban est, certes, bien sévère, mais on ne peut lui dire qu'il calomnie; c'est Monsieur seul qui n'a jamais voulu descendre dans la Vendée,

c'est lui seul qui a demandé l'ordre de son retour, parce que là encore il aurait fallu monter à cheval et *chouaner*.

Et quand on pense que tous ceux de cette grande maison ont été des héros sur le champ de bataille, que ses fils sont irréprochables, que ses frères ont *fait leurs preuves*, il faut gémir qu'une énervation physique l'ait emporté sur une foule de nobles, de brillantes, de royales qualités; on se plaint de l'abandon que les royalistes ont fait de la cause du roi, en 1830, on a eu tort, ils ont fait comme le roi lui-même. Henri IV aurait-il conquis sa couronne s'il fût passé en Angleterre, ou demeuré à Pau ? Il n'a régné que parce qu'il fut brave, et un monarque qui soutient ses droits les armes à la main trouve toujours des soutiens charmés d'imiter son courage.

Madame la comtesse d'Artois, petite, noire et laide, avait les prétentions d'une jolie femme et d'une coquette, et pis, elle voulait plaire, et mieux encore; un garde du corps, un certain Desgranges, fils d'un maître de poste d'Angoulême, la compromit indignement et à tort.

Il est à déplorer la facilité avec laquelle les fem-

mes de haut rang aiment à rabaisser leurs amours; il est rare qu'elles le prennent dans leurs pairs, c'est dans la boue qu'elles descendent, et on ne s'en approche pas impunément, on emporte toujours quelque souillure.

La cour nouvelle perpétuait l'ancienne par le peu d'affection qu'elle manifestait pour les philosophes, les savants et les littérateurs; ce trio qui, depuis quarante ans, jetait le fondement de son omnipotence, formait, à cette époque, une république, dont Voltaire était le dictateur à vie; sous lui, MM. d'Alembert et Diderot remplissaient l'office de consuls.

Le premier de ceux-ci, mince, fluet, sec, tout aigu de traits, de forme, de langue, était un composé du renard, du serpent et du vautour; orgueilleux, à le croire, Satan incarné, c'était le plus impérieux des prôneurs de l'indépendance; qui ne lui rendait pas son hommage-lige en était détesté et poursuivi; il enveloppait son savoir du manteau de la philosophie, et employait celle-ci au grand étai de celui-là. MM. Lagrange et Laplace rirent tout bas du génie de d'Alembert, et le premier, bonnement, me disait à ce sujet :

« Il faut bien qu'il en ait eu, car nous avons été chacun à lui en fournir une part ; » et puis il le comparait à la petite pierre qui, à force d'être roulée dans la neige, acquiert un volume énorme et prend une grandeur toute à autrui.

D'Alembert, qui a tant déclamé contre la vanité d'une naissance illustre, les titres, les distinctions nobiliaires, s'est bien gardé stoïquement de porter toute sa vie le nom de Lerond, que le curé de la paroisse qui le baptisait, le sachant bâtard, lui imposa avec le prénom de Jean ; il s'affubla d'abord du nom de Dalembert, puis mécontent et sous prétexte d'euphonie, il y ajouta le *de*, et perpétuellement on l'appela Monsieur d'*Alembert*, *ah! gros comme le bras*, dirait Petit-Jean des *Plaideurs* de Racine.

Il haïssait en masse le clergé depuis le pape jusqu'au plus humble frère coupe-chou ; il exécrait Louis XV, parce que celui-ci ne l'appelait pas mon maître ; il adulait Frédéric II et Catherine II, et par derrière il les fouaillait à grands coups d'étrivières. Jaloux de Voltaire, il le mordait en l'adorant ; importuné de la réputation de Diderot, il lui nuisait sous main ; fut-ce à bonne

intention? despote et envieux, je ne sais trop quel bien en dire.

Diderot, à part qu'il délirait, valait mieux que lui; Diderot était un honnête homme, mais brouillon, bouillant, brâillant, babillant et bâillant à toute lecture autre qu'à celle de ses ouvrages; sa manie était singulière; il refaisait tout ce qu'il voyait; œuvre littéraire ou artistique, livre, pièce de théâtre et tableau; il a écrit immensément et n'a rien laissé qui vaille. Que lit-on aujourd'hui de Diderot? rien, pas même la *Religieuse*, et certes, moins encore les *Bijoux indiscrets*, la plus nauséabonde publication du siècle avant ou après cependant le prince Acajou de Duclos.

Diderot a fait de l'impiété et de l'athéisme pendant toute sa vie, et le fanfaron était croyant... Oui, il l'était; on sait qu'il faisait répéter le catéchisme à sa fille, qu'il lui faisait faire sa première communion; mais ce qu'on ne sait pas, c'est le fait suivant :

Il y avait, à Saint-Severin, un bon prêtre auvergnat, l'abbé Olivier, puits de science sous l'enveloppe d'un rustre et mettant à cacher son esprit

et sa finesse tout le soin que d'autres emploient à les étaler; dénué de toute ambition, homme selon Dieu, il s'était adonné, par modestie, à confesser les Auvergnats ses compatriotes, les enfants de la Savoie, les laquais et les cuisinières des environs.

Tout cela avait rendu méprisable le bon abbé Olivier ou tout au moins ridicule; car tel est le monde, il ne s'arrête qu'à l'enveloppe, nous juge sur la montre et préfère se moquer de nous plutôt que s'enquérir de ce que nous sommes au fond; certes, cet Olivier-là n'aurait pas fait de Saint-Roch, s'il en eût été le curé titulaire, le musée et la succursale du Conservatoire, comme l'a fait son jeune et actuel homonyme.

Voilà qu'une après-dînée, sur la brune, entre chien et loup, que déjà on n'y voyait plus clair, l'abbé Olivier était dans son confessional à écouter et absoudre un gros de bons-hommes et de commères madrées; en se retournant, un *absolvo* lâché et en ouvrant le guichet à droite, il entrevoit un être du sexe masculin et devine, mieux qu'il ne s'assure, que ce n'est pas un nouveau venu des Alpes ou des Monts-d'Or, mais quelque bourgeois

emmitouflé dans une vaste houppelande d'autant plus suspecte qu'on était en août, et qu'il faisait chaud à Paris pis que dans un four.

Ce pénitent commence son demi-confiteor, puis va débiter sa coulpe ; mais l'abbé l'arrête et lui demande son nom.

« Mon nom ?

— Oui, votre nom, n'en auriez-vous point? Satan en a bien un.

— Mais monsieur....

— Ici l'on dit mon père, ne le savez-vous pas?

— Ah ! *mon père*, fort bien.

— Allons, dépêchez-vous ? d'autres attendent.

— Je ne croyais pas qu'il fût de règle de se nommer ici.

— Nul n'y est obligé, et si, au fond, vous êtes ou si modeste ou tant fripon...., contez-moi votre affaire ; allez, allez, il y a dix mille à parier que vous m'êtes inconnu.

— Lisez-vous, mons... mon père?

— Oui, mon bréviaire, la *Cuisinière bourgeoise* et la *civilité puérile et honnête*.

— Connaissez-vous Diderot ?

— Non.

— L'auteur?

— Non, vous dis-je.

— Qui a écrit sur tout.

— C'est un sot; *qui trop embrasse mal étreint.*

— Je... je... m'appelle comme lui. »

Et là dessus une confession commence, épouvantable dans ses détails. M. Olivier, au premier mot, avait compris; mais, faisant du jésuitisme sous les voûtes jansénistes, il s'enveloppa dans sa feinte ignorance, afin de voir venir le pécheur; tombant au reste de son haut et croyant à peine ce qu'il voyait de si près.

Il paraît que le philosophe, plus forfantier que solide dans son incrédulité et poussé par une force irrésistible, avait voulu se confesser, mais en cachette, incognito et au prêtre le moins leurré qu'on lui indiqua sans doute. Il fallut du temps pour vider le sac; le malin niais joua son rôle en habile consommé; il persista à laisser croire au philosophe détraqué qu'il ne l'avait pas connu; mais sachant par cœur le pélerin et l'appréciant par ses réticences, il termina le tête-à-tête par l'imposition de la pénitence d'usage; et, gardant l'absolution pour un repentir mieux prouvé, il le

renvoya à une autre fois qui n'eut pas lieu. L'orgueil de Diderot l'ayant sans doute emporté sur le cri de sa conscience, M. Olivier ne le revit plus.

C'est de lui - même que je tiens cette anecdote, il avait cru, par syndérèse du secret du confessionnal, qu'il ne pouvait la divulguer au public; il me consulta en ma qualité d'évêque, et je lui conseillai de se maintenir dans son silence précédent.

« On ne vous croirait pas, » dis-je, « et les philosophes vous persécuteraient. » Ce brave ecclésiastique périt pendant la Terreur; et moi, qui ai survécu, je crois piquant de faire connaître au public une anecdote aussi curieuse et propre à faire réfléchir.

Le baron d'Holbach, autre tyranneau philosophique, a passé sa vie à mal parler de Dieu et de ses saints, et ce mal-parler s'applique autant au fond des choses qu'au style de l'auteur; il ne se lassait pas d'écrire des livres, des brochures que personne ne lisait; prédicant de la liberté, il faisait emprisonner ses vassaux par douzaine, il les tracassait tant que plusieurs désertèrent sa

terre, s'en allant demander de çà de là quelque lieu où le seigneur fût moins ami des hommes, et qui surtout allât à la messe, parce que ceux-là, disaient-ils, en ne parlant pas tant de la liberté individuelle dans leurs ouvrages, les respectent plus dans la personne de leurs vassaux, et ils citaient en preuve l'excellent duc de Penthièvre.

Celui-là, comme d'Alembert, comme Diderot, jalousait Voltaire; son immense réputation les écrasait; les sots attribuaient leurs brochures clandestines à ce patriarche de la littérature et de la philosophie, et cela, loin de les flatter, les désespérait.

« M. de Voltaire, » disait le baron d'Holbach furieux, » vise à remplacer Jésus-Christ, mais qu'il ne s'attende pas à ce que je lui serve de saint Pierre ou de saint Luc.

— Allons, » repartis-je à ce propos qui m'était adressé, « je vois bien que vous ne serez pas de sa religion, à moins qu'il ne consente à ce qu'on fasse de vous Dieu le Père.

— A la bonne heure, » dit Holbach; « du moins la place serait convenable, et on ne peut accepter moins lorsque l'on est baron du saint-empire. »

Tels étaient tous les philosophes; c'était à se dégoûter d'eux; par malheur que nous avions tous bu aux mêmes eaux, et la révolution n'avait pas encore dégoûté les raisonnables.

Je n'ai connu rien de plus fat, de plus suffisant, de plus paon gourmé, faisant sottement la roue, de plus Monsieur-de-L'embarras, que ce baron de Grimm, paltoquet et pauvre hère, qui, de garçon-perruquier, sorti d'un coin de l'Allemagne, manœuvra, se remua, intrigua tant (ces diables de sages avaient au ventre la soif de l'or et des honneurs) qu'il se fit noble, titré, décoré, membre du corps diplomatique, bel-esprit, homme à bonnes fortunes, et le tout en dépit de la vérité et de la raison. Les charlatans d'aujourd'hui en auraient appris de ceux de cette époque. Le baron Grimm avait le nez fin, il vit qu'en France on réussit lorsque les femmes veulent conduire; il se fit, en conséquence, tartufe de sensiblerie, joua le sentiment, et ayant perdu une actrice, mademoiselle Fel, sa maîtresse, il fit semblant de vouloir se laisser mourir de faim; ses amis le veillèrent, Rousseau était du nombre, et quand son tour de semaine de sentinelle à l'en-

contre de l'appétit de Grimm, non encore baronisé, arriva, il lui dit gravement, et en tête-à-tête :

« Ami, nos amis ne sont pas des philosophes; si vous voulez vous laisser mourir de faim, vous êtes libre, et je vous déclare que, dès à présent, je ne m'opposerai pas à votre résolution ; faites à votre aise, et même chaque soir je ferai emporter les plats afin qu'on croie que vous avez mangé. »

Cette nouvelle manière de démasquer un fourbe anéantit Grimm qui dut platement convenir qu'il revenait à la raison.

« Ah ! » lui dit Rousseau, « seriez-vous plus hypocrite que philosophe? »

Grimm ne pardonna jamais à son ami cette bonne plaisanterie, elle fut la cause réelle de leur brouillerie, des horribles méchancetés et calomnies que *le plus sensible des hommes* déversa sur le plus franc : je tiens l'anecdote de Rousseau même ; elle explique l'animosité du baron ; celui-ci, plus tard, vécut aux dépens de madame d'Epinay, qu'il acheva de déshonorer. Sa volumineuse correspondance n'est pas de lui, mais de tous les amis

nombreux qu'il mettait âprement à contribution ; à peine s'il en a écrit quelques pages. Diderot et Raynal en firent la majeure partie avec d'Holbach, Damiaville, le chevalier de Jaucourt, Duclos, Naigeon, etc.

Philosophe et révolutionnaire, tant que ses principes l'enrichirent et le placèrent haut, il détesta ses idoles quand il fut ruiné. Quand on menaça sa vie, alors il devint féodal, aristocrate, dévot, que sais-je; peu lui importait, car au fond il n'avait qu'un seul culte, son intérêt; qu'un Dieu, sa personne. Il quitta la France en 1792, et mourut à Gotha, en 1808.

Les philosophes connus sous le titre d'*encyclopédistes* formaient véritablement un corps renforcé de savants soutenus de gens de lettres, avec lesquels eux-mêmes se confondaient. Ils sapaient tous les liens sociaux, en retour de certaines bonnes maximes mises en avant. Amateurs du luxe, de la bonne chère, du bien-vivre de la parfaite compagnie, ils la flagornaient en paroles et tiraient sur elle à boulets rouges dans leurs cercles; ils lançaient des mensonges indignes contre les grands, ils démolissaient la religion,

et il ne leur coûtait pas de démolir; ils allaient çà et là, recrutant partout des prôneurs, des séides, des partisans; leur bassesse égalait leur servilité; à genoux devant un écu, ils disaient fi! de la grandeur et des richesses. Le duc d'Ayen disait à ce sujet : « Que le roi me donne deux millions en or, que les philosophes puissent croire à ma discrétion, et je changerai leur sagesse prétendue en toute sottise que je voudrai. »

Le duc d'Ayen les connaissait bien.

CHAPITRE VII.

De la société en général et des sociétés particulières avant la révolution. — Que la politesse était universelle en France. — Ce que c'était, antérieurement à 1789, que d'*être bien Anglais*. — Disgrace de la société actuelle. — Le surnom l'*arsouille*, opposé à ceux de l'*Africain* et de l'*Asiatique*. — Première société. La cour. — Elle servait de règle à toute l'Europe. — Deuxième société. La noblesse n'allant pas à Versailles. — Pourquoi la haute magistrature ne paraissait plus chez le roi. — Molière cité en autorité d'étiquette. — Troisième société. La haute magistrature. — Quatrième société. La haute finance. — Quelques financiers, gens de mérite, cités. — Leur luxe. — Cinquième société. La haute bourgeoisie, la magistrature supérieure, les avocats. — Affabilité de la noblesse prouvée, en réponse aux calomnies qu'aujourd'hui on débite contre elle. — La porte murée du grand citoyen Laffitte, en opposition aux deux battants ouverts de la porte cochère des grands-seigneurs. — Sixième société. La petite bourgeoisie et le petit commerce. — Définition de la politesse. — La montre, le Napolitain et le Florentin, *anecdote*. — Septième société. Les bureaux d'esprit. — La présidente Doublet. — Société Geoffrin. — Portrait de cette dame. — Portrait de la marquise du Deffant. — Mot du duc d'Ayen. — Le souper après la mort d'un ami de soixante ans. — Pont-de-Veyle et le petit chien. — Parallèle de Voltaire et de Rousseau. — Pourquoi ils se haïssaient. — Suite du parallèle. — Erudition de la maison du roi, *anecdote tragi-comique*. — Jugement littéraire sur Rousseau et sur Voltaire. — Le chien de M. de Saint-Fargeau, *anecdote*.

La société, en France, avant la révolution, tout en changeant de manières, d'habitudes, de

forme et même de langage, était marquée d'un sceau commun; son urbanité, sa politesse accomplie, chaque caste, de la plus infime à a plus relevée, gardait fidèlement ces vieilles traditions de galanterie chevaleresque. Ce culte extérieur des femmes, objet de l'admiration et de la jalousie des hommes, cette précieuse règle ne s'affaiblissait pas aux approches de la désorganisation générale; mais elle disparut tout à coup avec tout ce qui constituait la France.

A cette époque heureuse, un recors était bien élevé, un marguillier de paroisse savait que, pour achever de primer dans le cloître Sainte-Opportune, par exemple, il fallait faire montre de bonne éducation. Les notaires, les procureurs voulaient qu'à leur politesse on les prît pour des avocats, qui, à leur tour, affectaient la grave bonne-tenue de la magistrature. Il n'y avait pas un marchand non occupé à attraper le bel air des matadors de la finance; ceux-ci par leur luxe, ceux-là par leurs habitudes à la fois aisées et respectueuses, tâchaient de se confondre avec la noblesse, qui voulait, à son affabilité cérémonieuse, qu'on ne la distinguât pas des grandes maisons

en commerce journalier avec les princes du sang, dont, à leur tour, ils essayaient de reproduire la simplicité hautaine.

Au demeurant, rien dans cela n'était ridicule ni à blâmer; il fallait plutôt applaudir à cette émulation ascendante qui répandait le charme de la bonne compagnie, n'importe dans quelle maison où le devoir, le plaisir, l'intérêt ou le hasard vous auraient conduit. Il fallait être *bien Anglais* (c'était l'expression) pour manquer à une femme; l'homme qui se permettait ce crime, ainsi qu'on qualifiait alors une absence d'égards envers une personne du sexe, était signalé, repoussé, il fallait longtemps pour qu'on l'accueillît en maison honnête.

Maintenant tout a changé : c'est le salon qui se précipite sur la boutique borgne, c'est le palais qui fraternise avec l'estaminet, qui, alors, a gagné une brutalité dégoûtante, le détrônement du sexe, qui, pour conserver quelque empire, doit jurer, fumer, boire, souffrir qu'on lui fasse la cour en pantalon, bottes sales, le chapeau sur la tête, la pipe ou chique à la bouche, et l'assommoir ou cravache en main.

La parole est haute, impérieuse, dure, déplaisante; on répond à une épigramme par un coup de poing, et avant d'aller sur le pré on se collette avec son adversaire de façon à porter envie aux crocheteurs du coin. Qu'attendre d'une génération où les fils de maison illustre prennent des leçons de savate, de bâton, et jettent leur nom en intimité aux souteneurs de mauvais lieux, et tirent autant de vanité, par exemple, d'être qualifiés .... *l'arsouille*, qu'un Scipion pouvait avoir de noble joie de s'entendre nommer l'*Africain* ou l'*Asiatique*.

Ainsi que je l'ai dit à demi plus haut, la société se divisait. 1°. La cour : c'était la réunion de toutes les familles présentées ou faites pour l'être, montant dans les carrosses du roi, allant à Versailles. Là, il faut le dire, n'en déplaise à ce siècle jaloux, là était l'élite de la bonne compagnie, la fleur, la crème de ce que plus bas on appelle le *bon ton*, terme qui, lui-même, n'est pas de *bon ton*, et que les gens du vraiment bon ton doivent éviter comme la peste. Cette réunion, la plus brillante de l'Europe, était une école où les étrangers de haut rang venaient étudier les

grandes, les belles manières, le secret de prendre du tabac, se moucher, agiter son jabot, secouer les manchettes, mettre ses gants, les jeter dans le chapeau, employer celui-ci, le quitter, le tenir à la main, sous le bras, le poser; se servir de son mouchoir, de ses flacons, de sa tabatière; surtout l'art de se curer les dents, de se faire coiffer, habiller, chausser; de boire, d'entrer, de sortir, de jouer, de rire, de parler, d'écouter, de discuter, disputer, raisonner, de danser, de se tuer réciproquement en cérémonie; enfin ces riens qui coûtent, ces mystères de la chambre, du cabinet à toilette, ces scènes publiques du salon.

Tout cela composait un code important absolu; la réunion des préceptes formait l'éducation complète; rien n'était à négliger, repousser, retarder, car de leur ensemble, de leur professement résultait notre rang, notre importance sociale: c'étaient les signes de la France, maçonnerie noble connue, admise dans toute l'Europe; son ignorance dévoilait un fourbe, un va-nu-pieds, un homme de rien, car nous, en naissant, les apprenions; on nous les inculquait par la vue, l'exem-

ple, l'émulation, et nous y attachions grand prix, puisque toute la noblesse des autres royaumes, reconnaissant notre suprématie, venait parmi nous se mettre à l'école.

Tel Montmorency de treize ans eût fait honte à un vieux baron du saint-empire, comme disait M. d'Holbach, et en plus à trente-deux quartiers.

2°. Une autre société existait à côté de la première, composée de mécontents, de nobles trop honnêtes pour se faire de faux-titres, ou trop nouveaux venus pour oser payer un généalogiste fripon. Là venaient aussi quelques sommités de la magistrature, fâchées de ne plus aller à Versailles, bien que ce soit leur orgueilleuse volonté qui les en ait uniquement exilées.

Je conterai à ce sujet à ceux qui ne le savent point, et c'est le plus grand nombre, que bien avant, sous le règne de Louis XIV, et comme le constatent les relations des fêtes de Versailles, dans les œuvres de Molière, l'on voyait pêle-mêle, avec les plus beaux noms princiers, les femmes des membres des divers cours et hauts tribunaux, assises à la table du roi, de la reine, et celle des princesses ; mais messieurs des parlements

(les présidents à mortier) ne voulant pas être moindres que les ducs et pairs auxquels, dans la grande chambre, ils avaient, à peu près, et adroitement extorqué la préséance, et sachant qu'à la cour ils ne feraient pas de même, que l'étiquette ne leur accorderait pas les mêmes honneurs d'égale entrée, et surtout de tabouret à leurs femmes, ne voulurent pas consentir à laisser constater par le public leur infériorité de rang, et conséquence, et d'après une délibération réglementaire, qui avait force de loi, tout membre du parlement renonça à tout jamais, pour lui et sa femme, à reparaître à Versailles.

En effet, depuis ce jour, on cessa de les voir grossir la cour sacrée, autrement celle-ci ne leur eût été interdite, au moins à ceux qui, selon la règle, auraient pu faire les preuves de 1400; je sais bien que les gens mal instruits ont dit que nos rois les avaient bannis, mais ceux instruits du cérémonial de France connaissaient parfaitement l'histoire de cet éloignement.

3°. La troisième société était formée par cette haute magistrature; elle accueillait bien les deux noblesses, mais se refusait obstinément à se laisser

envahir par les autres cours, sénéchaussées, etc.; cependant elle se confondait avec la cour des aides, sans conteste, tandis qu'une animosité de plusieurs siècles la rendait hostile, et ennemie irréconciliable avec la cour des comptes et le grand conseil.

4°. Immédiatement après cette société, en général grave, solennelle, imposante, méticuleuse, venait celle des fermiers généraux, des receveurs généraux et de la très haute finance. Ici un luxe étourdissant, de la grandeur dans les dépenses. Les Turcarets de Le Sage avaient disparu; nos fermiers généraux, parmi lesquels Helvétius avait pris place, présentaient avec orgueil des noms chers aux lettres et aux sciences, La Popelinière, Mondran, de Laborde, Lavoisier, d'Arlincourt, Alliot de Mussy, Augeard, de Boullongne, de La Hante, de L'Épinay, de Parseval, de Paulze, Puissant, etc., etc. Leurs femmes, leurs maîtresses, leurs fils augmentaient, par leur dépense, l'éclat de ce corps, que rappellent bien imparfaitement les receveurs des finances aujourd'hui.

Chacun habitait seul, avec sa famille, un immense hôtel dans les plus beaux quartiers de la

ville ; tous s'efforçaient de se distinguer par la pompe des meubles, des dorures, des objets de prix, des porcelaines, des marbres, des tableaux, des bibliothèques, etc. Là, on exigeait des visites, des égards en retour de fêtes superbes, de repas exquis, de société choisie. Les grands seigneurs, en plus ou moins grand nombre, fréquentaient ces maisons, où l'on ne voyait jamais la haute magistrature, qui a toujours su mieux que les autres castes tenir son quant-à-soi.

Puis venaient les cercles de la bonne bourgeoisie avec un pêle-mêle d'échevinage, de charges municipales, de conseillers à la Table de marbre, au Châtelet, à la Cour des monnaies et aux autres juridictions supérieures renforcées d'un gros d'avocats du premier mérite, de gens de lettres, de provinciaux distingués. Ici régnaient la bonhomie, la simplicité, sans se départir de l'urbanité souveraine de toute la France; c'étaient des sociétés fort agréables : chacune de ce genre avait un ou deux hommes de cour que des causes personnelles attiraient là, qui en étaient le diamant, et qui servaient à nouer ce genre de monde aux supérieurs.

Car ne croyez pas un mot des sottises qu'on vous débite depuis cinquante ans sur l'insolence, l'impertinence, la morgue féroce de la haute noblesse, tout cela est mensonge, calomnie pure, abominable fausseté; plus un homme s'élevait et se rapprochait des princes du sang, plus il était naturellement, ou du moins il affectait d'être simple sans façon, point cérémonieux; sa politesse franche, agréable, persuasive, charmait. Qui a vu les Soubise, les autres Rohan, les Gontaut, les Beauveau de Beaufremont, les Montmorency et leurs pairs, sera forcé de convenir qu'il valait mieux avoir affaire à eux qu'à un conseiller d'État ou à un banquier d'aujourd'hui. Leur porte particulièrement demeurait ouverte à tout venant; on venait à eux comme sur la place d'armes. Qu'on me dise qui, à moins d'être duc et pair, ou gros collier de finance, a pu, de prime abord, parvenir à M. Laffitte. On a vu de malheureux provinciaux, munis d'excellentes lettres de recommandation, rester six mois sur le pavé de Paris sans pouvoir obtenir une minute des instants précieux de ce *grand citoyen*. Je ferai leur compte à ces tartufes de libéralisme

lorsque l'ordre chronologique m'y amenera.

Il était même de grand air et d'usage que les deux battants de la porte cochère des hôtels de princes, de ducs et de grands-seigneurs restassent toujours ouverts, en signe que chacun pouvait entrer. Le duc de Soubise livrait son jardin pour servir de promenade aux habitants du Marais. Je n'ai pas ouï dire que M. Ganneron en ait fait autant s'il en a un.

Le petit commerce, la petite propriété avaient aussi leurs jours d'assemblée : cela, sans doute, était bien bourgeois, fort étriqué; mais encore on y sacrifiait à la politesse, qui seule satisfait, et avec laquelle on fait tout passer.

Un des auteurs qui voient le mieux de nos jours a défini la politesse : une lettre de change que le mensonge tire sur l'amour-propre, et que celui-ci paie toujours à vue. La finesse, la justesse de la pensée frappent. Cependant, de toutes les déceptions, c'est la seule qui soit agréable. Un Napolitain, entendant un Florentin louer avec admiration une montre qu'il lui faisait voir, crut, en homme bien élevé, pouvoir risquer la phrase d'usage : *Monsieur, puisqu'elle vous plaît tant,*

faites-moi le plaisir de l'accepter. Le Florentin, ou manque d'éducation, ou escroc sans honte, répondit encore contre l'usage par un merci d'acceptation et mit le bijou dans son gousset. Le Napolitain, confondu de cette manière leste d'accepter un présent de prix, et d'une autre part retenu par le besoin de se montrer généreux, ne put néanmoins s'empêcher de dire en soupirant : *Ah! monsieur, vous tuez la politesse!*

En dehors de ces sociétés étagées, on en citait quelques unes connues généralement sous l'étiquette spéciale de *bureaux d'esprit.* C'étaient des cercles tenus par des hommes riches ou bien nés, par des femmes de qualité, de bourgeoisie opulente, ou elles-mêmes visant à la réputation du bel-esprit. J'ai vu, dans mon temps, la vieille présidente Doublet, chez laquelle s'élaborèrent les premiers volumes de la collection qualifiée de *correspondance de Bachaumont :* celui-ci en avait rédigé les quatre volumes de la tête; le jeune et malheureux Mairobert fut le rédacteur arrangeur et réviseur du reste. Puis madame Geoffrin, la mère des philosophes, rassembla sous son aile protectrice les d'Alembert, les

Marmontel, le plus froid des échauffés à glace de cette époque, des Saurin, des Leblanc, abbé impie, prêtre athée, poète ridicule et dont l'oreille admettait en harmonie des vers de l'euphonie de celui-ci :

. . . . . .

Crois-tu de ce forfait *Manco-Capac capable?*

. . . . . .

Duclos, Grimm, Helvétius, Thomas, Raynal; que sais-je encore? Madame Geoffrin donnait à ses philosophes des conseils et des culottes, les faisait mal dîner et les rabrouait amplement. On disait généralement que son mari n'avait parlé qu'une fois en sa vie, et encore cette fois ne prononça qu'un monosyllabe, le oui qui l'unit en légitimes nœuds à sa femme.

Celle-ci, ignorante au plus haut degré, ne savait ni la géographie, ni l'histoire; elle disait à Horace Walpole, pressé de rentrer en Angleterre, et qui craignait le mauvais temps en mer : « Vous êtes riche; payez des chevaux de poste, faites plus long et allez par terre. » Cela n'empêchait pas qu'elle n'eût du bon sens, de la prudence et une grande habileté à empêcher ses

philosophes de la compromettre chez elle par ses propos.

La marquise du Deffant, vieille, aveugle, et Marie-Égyptienne émérite et non repentante, avec un fonds de société composé des sommités de la cour, tenait le bureau de passe des étrangers illustres; froide, sèche, méchante, n'aimant que son chien, parce qu'il était insupportable à tous; ses paroles envenimées corrodaient plus qu'elles ne blessaient, vu leur âcreté prodigieuse; elle se plaignait un jour d'avoir été empoisonnée.

« Vous verrez, » dit le duc d'Ayen, *mordant comme un chien*, selon le dire du noël de la cour, « vous verrez qu'elle se sera mordu la langue. »

La marquise du Deffant, dans l'origine, tenait, elle aussi, un bureau d'esprit; mais depuis sa séparation d'avec mademoiselle de Lespinasse, elle avait perdu les encyclopédistes, et leur avait déclaré une haine à mort.

Plus tard, madame Necker hérita du reste survivant de mesdames Doublet, Geoffrin, du Deffant, et du baron d'Holbach, qui lui aussi, tant qu'il

donna de bons dîners, fut un des centres de la philosophie.

Madame du Deffant, amie du président Hénault, depuis leur vieillesse, et qui, dans leur bel âge, avait été au delà pour lui, arriva un soir chez la duchesse de Choiseul, que, par forme de plaisanterie, elle appelait sa grand'maman; comme on savait M. Hénault aux approches de sa fin, on en demanda des nouvelles à son amie.

« Hélas! » dit-elle, en s'interrompant de manger, car on venait de se mettre à table pour souper; « s'il ne fût mort ce matin à sept heures, vous ne me verriez pas ici; » et elle recommença de plus belle à dépêcher la caille rôtie qu'on lui avait servie tout d'abord.

J'allais chez elle au moment où l'une de ses femmes, qu'elle avait envoyée savoir des nouvelles de M. de Pont-de-Veyle, frère du comte d'Argental, et l'un de ses adorateurs constants, rentra la mine assez triste.

« Eh bien! comment va-t-il?

— Ah! madame, bien doucement; je l'ai trouvé couché sur un matelas de satin, devant le feu, où *il tremblait la fièvre*.

— La position est singulière!

— Le cher enfant gémissait, il m'a reconnu.

— Serait-il aussi mal?

— Très mal! madame; pourtant il a tiré la langue et remué la queue.

— Que dites-vous? êtes-vous folle?... Mais vous a-t-il parlé?

— Parler! madame! Azor!!!

Il s'agissait d'un chien donné par la marquise, à la maréchale de Luxembourg, et non de M. de Pont-de-Veyle, à qui la femme de chambre s'intéressait moins qu'elle ne le faisait au bel Azor, bien qu'elle vînt de les voir tous les deux.

Telle était la physionomie générale de la société parisienne, soit dans ses sommités, soit en descendant; partout il y avait plaisir et agrément, car partout on était certain de rencontrer des gens affables, des manières de bonne compagnie, ou d'imitateurs, et je le répète, on tenait autant, dans les castes inférieures, à se confondre avec les grands-seigneurs, qu'aujourd'hui nos jeunes gens travaillent pour qu'on les croie vraie canaille; on dit qu'on ne peut ni ne doit disputer des goûts et des couleurs, soit; mais cela n'em-

pêche pas qu'il n'y en ait de fort sots et de très sales et déplaisantes.

Cependant, de jour en jour, le philosophisme gagnait; deux souverains, au grand dam de d'Alembert, qui eût voulu primer tous, s'en disputaient la couronne : J.-J. Rousseau et Voltaire, tous deux novateurs, l'un homme de cœur, l'autre d'esprit, l'un frappant avec la massue du raisonnement, l'autre tuant à coups de flèches; Rousseau tirait ses écrits de son ame, Voltaire de son imagination; le premier intéressait, le second amusait; avec celui-là on versait des larmes douces et pures, avec celui-ci on riait, sans doute, mais du rire des démons; le but de Rousseau était d'édifier en instruisant; Voltaire, par opposition, ne songeait qu'à démolir, laissant au temps à reconstruire : l'un, en écartant de la religion révélée, ne prétendait pas bannir le culte de Dieu; l'autre essayait, au moyen du doute, d'amener à un athéisme complet. Rousseau croyait l'ame immortelle, cette croyance le consolait dans ses malheurs. Voltaire disait : *Le néant a du bon, d'habiles gens disent que nous en tâterons* (ses propres paroles), et cette espé-

rance d'un anéantissement complet faisait l'espoir de sa vieillesse. Rousseau se plaignait de n'être pas aimé; on approchait de lui avec respect. Voltaire punissait lui-même quiconque ne l'adorait pas, et on n'entrait qu'avec effroi dans Ferney, où une parole imprudente pouvait vous dévouer à la haine mordante de l'irascible vieillard.

Tous deux se détestaient, les torts étaient communs; Voltaire, avec sa superbe, aurait voulu protéger son émule à la manière des grands-seigneurs, et ne put lui pardonner un refus que son amour-propre délirant taxa d'orgueil insoutenable. Dans leur querelle, par une fatalité bizarre, il prit le rôle d'un riche banquier, il traita de drôle, de fripon, de va-nu-pieds le plus puissant génie moderne; et, en voulant nuire à celui-ci, lui se déshonora.

Rousseau eut la faiblesse d'être jaloux de la situation brillante de Voltaire : il se donna le tort d'écrire le premier contre lui; il lui reprocha, avec amertume et publiquement, d'*empoisonner sa patrie* (Genève), et ce, à cause d'un méchant théâtre construit à Ferney, où l'on ne jouait que des tragédies de l'amphitryon.

Le grand état de Voltaire rangea de son parti les philosophes en disposition d'aller toujours au vainqueur; Rousseau d'ailleurs leur était insupportable, il les démasquait, il leur montrait que la philosophie, compagne inséparable de la liberté et de l'égalité, ne pouvait marcher à la suite des grands, les cajoler, en recevoir des pensions, les flatter, afin de s'asseoir à leur table; tous aussi formaient la phalange macédonienne contre lui, tandis que lui seul, mais par la force énergique de la vertu, de la vérité, soutenait le combat avec un avantage visible. Eux n'attaquaient les puissants que par derrière ou après leur mort venue; lui n'avait pas craint de foudroyer l'archevêque de Paris du plus superbe écrit qui soit jamais sorti d'une plume humaine.

Donc, *Rousseau* et *M. de Voltaire*, comme on les qualifiait disparatement, se partageaient la suprématie. Les ames ardentes allaient au Genevois; les amateurs de théâtre donnaient la préférence au Parisien; c'était une fureur que cet engouement; je me rappelle avoir vu un combat singulier de quatre mousquetaires contre quatre chevau-

légers dans le seul but de déterminer auquel des deux on accordait l'excellence; trois furent tués et quatre blessés grièvement; et, lorsqu'on en vint aux explications, ce qui n'eut lieu qu'après la sottise faite, il se trouva que les partisans de Rousseau n'avaient lu que *la Pucelle*, et, dans leur érudition, ils la lui attribuaient, et les gladiateurs voltairiens s'opiniâtraient à soutenir que la *Nouvelle-Héloïse* était son chef-d'œuvre; voilà où l'on en était en fait d'érudition dans la maison du roi, en l'an 1773.

Quant à moi, qui en savais assez pour rendre à César ce qui lui appartient, mon penchant me portait vers le protestant. Oui, Jean-Jacques était mon idole, je le lisais nuit et jour, j'en fais ma coulpe! Quel style, quelle onction! c'est du miel et du rhum, tout en semble douceur et force; que les pensées sont profondes! que la phrase a de l'éclat! J'ai remarqué que ce grand écrivain a presque toujours donné à sa prose harmonieuse la cadence du vers, et c'est celui de huit syllabes sans rimes qu'il emploie le plus souvent; il en résulte, pour le plaisir de l'oreille, une mélodie dont le charme est inépuisable. Nul n'a égalé

Rousseau; le surpasser est impossible, le copier est absurde. Il tient ce milieu si exquis entre la pompe, la majesté de Buffon, et la simplicité gracieuse, si habilement calculée, de Bernardin de Saint-Pierre; il a moins de fracas que le premier, il est plus orné que le second; mais le peintre de la nature ne possède pas son énergie profonde, et le chantre de *Paul et Virginie* le reconnaît pour maître chaque fois que Rousseau parle avec son cœur.

Voltaire me fait l'effet d'un brillant feu d'artifice, il éblouit plus qu'il n'émeut, il surprend mieux qu'il ne frappe; on l'admire, mais on le quitte tranquille. Son âcre et constante ironie, ce persiflage amer et satanique, ne respectant rien, cette manie d'amener à tout moment sur le pilori de son œuvre ses ennemis personnels et les objets de sa haine, tels que les juifs, le clergé, fatiguent et déplaisent.

Il verse sur la moindre page assez d'esprit pour parer un chapitre; mais, à la longue, on se défie de lui; on s'attriste, par exemple, de son acharnement à flétrir les livres saints; il faut être bien jeune, bien débauché, ou par trop abonné au *Constitu-*

tionnel, pour ne pas s'indigner à la longue de ses blasphêmes, de ses pantalonnades, de ses lazzis de mauvais goût et sacriléges, sur des mystères augustes, respectables d'ailleurs, parce qu'ils sont la croyance de la majeure partie des populations du globe. On gémit de voir un vieillard mutin calomnier la personne divine de Jésus-Christ.

Triste emploi d'une facilité pernicieuse, et puis le même homme se parjurera en se défendant d'être l'auteur de ces productions malséantes ; il osera écrire : *mentons, mes amis, mentons, c'est le seul moyen de cultiver la vigne du Seigneur.*

Il faut admirer dans son histoire, la conduite, l'art de grouper les faits, la vigueur rapide du récit, la grace des détails, la touche fine des portraits, des aperçus généraux, sa philanthropie, son exactitude, quand rien ne blesse sa monomanie ; mais qu'on s'en défie dès que la marche des siécles amène les juifs, les chrétiens, les papes, le clergé, les moines ; en nécessité alors, la palette se couvre de couleurs fausses, et il ne faut pas s'appuyer en rien de ses assertions.

Eblouissant, prince dans la poésie légère, dans le genre épistolaire, en lutte avantageuse, sans être triomphale, avec madame de Sévigné, il est admirable dans nombre de ses tragédies; OEdipe, Brutus, Oreste, Adélaïde du Guesclin, sont de belles pièces; Zaïre, Mérope, la Mort de César, Mahomet, Sémiramis, Alzire, Tancrède, Rome Sauvée sont des chefs-d'œuvre qui doivent rester en honneur éternel à la France; je sais qu'en émettant cette opinion je me déclare perruque, rococo, fossile, polisson, qu'importe : je ne suis pas convaincu que messieurs tels et tels soient en état d'en écrire trente vers.

J'étais donc partisan de Rousseau, et je l'étais avec cet enthousiasme superstitieux qui remplit le cœur de la jeunesse, je cherchais à le voir et je manquais mes mesures; ma disgrace me dépitait, lorsque arriva l'accident du chien du président à mortier, Le Pelletier de Saint-Fargeau; ce magistrat revenait de la campagne, il était en voiture, et devant lui s'élançait son favori, un superbe danois; cet animal heureux de sa liberté, respecté à cause de son maître, courait impétueusement, bondissait, aboyait au devant de l'équi-

page, mettant le désordre parmi les troupeaux de bœufs, de moutons, de porcs, d'ânes qu'il trouvait sur la route; malheureusement, et aux approches de Ménilmontant, Rousseau, sorti un beau soir, se promenant en herborisant, la folle bête, ou ne le voyant pas dans son élan véloce, ou dédaignant de se retenir, atteint, heurte, culbute, meurtrit le philosophe.

Si c'eût été un paysan, des excuses, des soins, quelques louis, selon l'usage, et assurément la noblesse faisait son devoir dans ces occasions, eussent obscurément réparé la chose; mais, à la vue d'un homme jeté à terre par son chien, lorsque le président fut descendu et qu'il eut reconnu Rousseau, la catastrophe devint majeure : ce fut, de la part de M. de Saint-Fargeau, un regret sincère, chaudement exprimé, des offres de réparations éclatantes, annoncées délicatement; enfin, tout ce qu'un homme de nom, d'esprit, d'ame élevée et juste doit au premier génie de l'époque.

De la part, au contraire, de Rousseau, il y eut manque d'esprit d'enfant, opiniâtreté de bouderie; il répondit froidement à des avances

généreuses, recula par de l'ironie la sensibilité alarmée ; enfin il poussa la dureté de la colère jusqu'à ne pas vouloir ni que M. de Saint-Fargeau le ramenât, ni qu'il lui laissât sa voiture à disposition ; cette humeur rancuneuse était peu philosophe.

Rousseau s'en revint la tête emmitouflée, accompagné d'admirateurs, suivi de badauds ; il eut la cruauté injuste de souffrir, sans les réprimer, que les honnêtes gens et la canaille de l'escorte accusassent le président d'insensibilité, d'inhumanité. Lui pérora mal à propos sur l'exagération du luxe, sur le mépris que les puissants faisaient des pauvres qu'ils laissaient fouler aux pieds de leurs chevaux et de leurs chiens, comme s'ils n'y avaient que des grands seigneurs qui eussent des uns et des autres ; comme si chaque boucher, alors surtout, ne marchait pas accompagné d'un ou deux dogues hargneux, féroces, et qui, certes, occasionnaient bien plus de mésaventures que les danois de la noblesse.

Le lendemain, le président envoya savoir des nouvelles de Rousseau, avant d'y aller lui-même; la seule réponse que le valet de chambre rap-

porta fut celle-ci : « *Dites à votre maître qu'il enchaîne son chien.* » Et en retour des prévenances que Rousseau reçut en cette occasion de M. de Saint-Fargeau et de ses proches, lui ne daigna pas faire une visite de remercîment... Les philosophes dans la vie manquent de laisser-aller.

CHAPITRE VIII.

Je veux voir Rousseau. — Comment la renommée maligne accroît l'accident du chien danois. — Je vais chez Rousseau. — Portrait de Thérèse Levasseur. — Rousseau veut être invisible. — Mon billet. — Je suis reçu. — Notre conversation. — Il me permet de revenir. — Je tais mes rapports avec Rousseau. — Des perdreaux et des faisans nous brouillent. — Je vais à Autun. — Portrait de M. de Marbœuf. — Un baronnet anglais m'entraîne à Ferney. — Je me déguise en Suédois. — Genève. — Les Genevois. — Les mœurs suisses. — Préliminaire de la visite. — Arrivée à Ferney. — Preuves du bon goût de Voltaire en peinture. — Portrait de madame Denis. — De mademoiselle de Corneille. — De madame de Saint-Julien. — *Papillon philosophe*. — L'empereur Joseph. — MM. de Thibouville. — Duc de Villars. — De Villevieille. — D'Aigrefeuille. — Chevalier de Mouy. — Mesmer. — Portrait de Le Kain.

Me rapprocher de Jean-Jacques Rousseau était devenu mon idée fixe. J'étais à la poursuite du comte d'Escherny, son ami de hasard, et qui, bien qu'en froideur avec l'illustre misanthrope, aurait pu m'indiquer des aboutissants auprès de lui. Je ne pouvais rencontrer le gentilhomme suisse, couteau à deux tranchants, comme tant d'autres, qui était philosophe démolissant et at-

taché comme une ventouse aux préjugés nobiliaires.

Je me désespérais lorsque la nouvelle se répandit rapidement que le *grand homme* (ni plus ni moins en ce temps-là) venait d'être asssassiné par le président Le Pelletier de Saint-Fargeau, en punition, disait-il, de ce que *l'homme de la nature et de la vérité* lui avait arraché une jeune fille qu'il voulait séduire. Le magistrat, furieux, l'avait fait fouler aux pieds des chevaux de son carrosse, et dévoré par la meute qui courait devant.

Vous voyez bien que, grâce à la bienveillance humaine, l'histoire avait, elle aussi, étrangement cheminé, toujours faisant la pelote de neige. Or, vous savez, par la fin du dernier chapitre, la stricte vérité du fait. J'étais trop peu à la hauteur du jour, pour admettre, sans examen, ces calomnies, et le lendemain, soupant chez la maréchale de Luxembourg (un peu refroidie à l'encontre de Rousseau) avec le président lui-même, je sus de point en point ce qui était vrai.

Ne voulant pas laisser échapper cette occasion, le troisième jour qui suivait celui de la chute, je me présentai moi-même à l'étage élevé

de la maison du coin de la rue Plâtrière, faisant angle à la rue Coquillière, et où Rousseau avait planté son pavillon. Je heurte; une femme grosse, courte, laide, sale, maussade, m'arrête. « Je demande M. Rousseau.

— Que lui voulez-vous ?

— Le voir.

— Il ne reçoit personne.

— Il a fait une chute, elle m'inquiète, allez le prier de me laisser entrer.

— Votre nom ?

— L'abbé de Périgord. »

La vilaine gaupe s'enfonce dans l'appartement et je ne peux m'imaginer que je viens de parler à Thérèse Levasseur : c'était elle pourtant en sa disgracieuse personne. Elle revient.

« Monsieur l'abbé, dit-elle, *Rousseau* (pas de monsieur, cette suppression m'apprit avec qui je colloquais) n'est pas catholique, et il ne peut pas se disputer avec un prêtre. (Rousseau avait dit : *ne veut pas controverser avec, etc.;* mais Thérèse, ignorante, ayant oublié le mot propre, l'avait remplacé par un plus analogue à ses habitudes.)

J'étais désolé; néanmoins, ne perdant pas courage et voulant tenter un dernier effort, je repris la parole, et avec une figure résignée :

« Madame, dis-je, si je ne peux arriver à monsieur votre mari, permettez-moi de lui écrire ce que j'avais à lui apprendre. »

Je venais de chatouiller son amour-propre, elle m'accorda ma requête; j'eus vite plume, papier, écritoire, poudre et le reste, et je me hâtai de griffonner les phrases suivantes, dont je demande pardon à Dieu et aux hommes, maintenant que mes yeux sont ouverts :

« Monsieur, on vous a mal expliqué le motif » de ma visite; je ne viens pas, en prêtre habi- » tué de paroisse, vous offrir une rémission de » vos péchés, ni vous prêcher en faveur de ma » religion; car vous m'avez attiré dans la vôtre. » Le Dieu de l'homme de la nature et de la » vérité est le mien. Élève du vicaire Savoyard, » je venais à ce bon pasteur le prier de résoudre » mes doutes. Mon bréviaire est l'*Émile*, et mon » catéchisme le *Contrat social*. Pythagore, » Socrate et Platon n'ont jamais repoussé leurs » disciples; j'attends, à votre porte, la réponse,

» et si je signe *l'abbé* de Périgord, souvenez-
» vous du proverbe de Sancho : *l'habit nè fait*
» *pas le moine.*

» J'ai l'honneur d'être, etc.

Et je date, flatteur infame, à sa manière nouvelle (1). La tournure du billet, le mythe du millésime, peut-être mon nom, cette fois bien connu, tout détermine Rousseau à me faire répondre, par Thérèse, que si je veux entrer dans son cabinet, il est prêt à me recevoir. Il me semble qu'on m'ouvre l'entrée du ciel, et heureux, que dis-je ? enivré, je me présente de-

(1) Rousseau, depuis sa rentrée en France, 1770, chaque fois qu'il écrivait à quelqu'un et quelle que fût la matière de sa lettre, plaçait en vedette au haut de la page le quatrain suivant :

Pauvres aveugles que nous sommes !!!
Ciel, démasque les imposteurs,
Et force leurs barbares cœurs
A s'ouvrir aux regards des hommes.

Puis, en datant, il partageait le millésime par une barre accolée haut et bas de deux chiffres ; celui du dessus indiquait le jour du mois, celui du dessous le rang de ce mois dans l'année. En voici un exemple : $17\frac{21}{6}73$. Cela signifiait : le 21 juin 1773.

vant cet homme, à sa modestie orgueilleuse, et dont l'obscurité s'illuminait d'une lumière aussi brillante.

Je ne touchais pas à ma vingtième année, ma jeunesse le surprit; je le reconnus à la pantomime de sa figure; alors prenant texte là dessus pour commencer la conversation :

« Vous voyez bien, monsieur, « dis-je, » qu'il siérait mal à mon étourderie de venir troubler votre expérience.

—Il est vrai, monsieur l'abbé, » me répondit-il, « que je ne vous attendais pas; *mademoiselle Levasseur* m'ayant annoncé un prêtre habitué de Saint-Eustache et originaire de Périgord.

—En ceci, cette dame ne s'est pas trompée.

— Avec la différence que vous commandez au Périgord.

— Il y a longtemps que les rois de France nous ont débarrassés de ce tracas.

— Oui, les loups se dévorent entre eux, et cela, par bonheur, à l'avantage des peuples.

—Monsieur Rousseau, » dis-je en riant, « faites attention que, vu ma robe, je suis pasteur de brebis et non ravisseur de troupeaux. »

Ma plaisanterie le décida; il me dit : « Avant peu vous serez évêque.

« J'en accepte l'augure ; mais ce ne sera pas de si tôt.

— Pourquoi cela ? les abbés de qualité ont dispense du Père Éternel d'être propres à porter la mitre. »

En vérité, le trait me parut tellement en opposition avec le caractère grave de Rousseau que je crus avoir entendu parler Voltaire ; puis, sans préparation, il me dit :

« Vous êtes venu à moi comme à une bête de ménagerie.

— Non, mais comme les jeunes Grecs allaient trouver Épictète sous les platanes de l'Académie. »

Une expression bienveillante prêta tout à coup à sa physionomie un charme particulier; j'ajoutai :

« Je vous savais malade, on vous disait fort mal, et j'ai tenu à remonter à la ressource de mon inquiétude. »

A ces mots, les muscles de son visage changèrent de place avec une rapidité singulière ; ce front, tout à l'heure sérieux, ces yeux si doux, cette bouche au rire bienveillant se couvrirent de

ténèbres, de colère et d'aigreur, et prenant la parole, il me dit avec la promptitude de la foudre :

« Je ne suis pas malade, l'on m'a assassiné; le président de Saint-Fargeau a voulu servir mes ennemis, et je ne suis pas la dupe de cet accident involontaire que je regarde comme un guet-apens prémédité; voilà le défenseur du pauvre, de l'innocent, le père de l'orphelin et de la veuve; il se change en tyran et en bourreau. »

Étonné et triste de voir ce grand homme tomber dans une supposition si infernale, si puérile, je n'eus pas la force de caresser son erreur maligne, et je gardai un silence profond et prolongé. Rousseau s'était arrêté. Il se flattait que je ferais chorus avec lui, mon mutisme lui faisait mal, il attendit un peu de temps, et, voyant que je restais toujours sans ouvrir la bouche, il reprit et avec nouvelle amertume :

« Pardon, monsieur le comte de Périgord, j'oubliais que la noblesse est une franc-maçonnerie et que tous ses membres doivent se soutenir mutuellement; ils ont raison, cela donne plus de force à l'injustice. »

Continuer à me taire..., autant il aurait valu

prendre mon chapeau et partir, je sentis que c'était là le moment de répliquer, et je le fis ainsi :

« Je n'ai pas connaissance, monsieur, de ce pacte que vous supposez (ici je le vis pâlir et se mordre les lèvres, j'en fus désespéré); je sais, au contraire, et mes proches me l'ont souvent répété, que *noblesse oblige*, et que là où la vertu pas ne se montre, il n'y a plus privilége de rang. M. le président de Saint-Fargeau, avec qui j'ai soupé hier chez la maréchale de Luxembourg, m'a paru accablé de votre accident et anéanti du poids de votre colère, et croyez qu'il ne jouait pas son chagrin.

—Ah! » dit Rousseau, en prenant une troisième et inexprimable physionomie toute à méfiance, « vous vous êtes rencontré par hasard avec lui tout exprès?

— Ce hasard se renouvelle souvent, parce que M. de Saint-Fargeau et moi ne manquons pas une soirée de l'hôtel de Luxembourg.

— J'ai beaucoup connu la maréchale, » dit Rousseau précipitamment.

« Mais elle vous connaît encore et vous aime toujours.

— Oh! toujours; femme et Française... »

Et là il tomba dans une mélancolie profonde que je respectai; cependant nous allions causer encore lorsque son ami Coranséz, ami du moment, entra avec deux individus; ma présence parut les gêner; je me levai, et, en prenant congé, je dis à Rousseau :

« M'autorisez-vous à revenir ? »

Il se tut, alors je lui dis fortement : « Oh! monsieur, qui ne dit mot consent; j'userai de la permission sans me rendre indiscret. »

Il sourit, me serra la main et me reconduisit jusqu'à l'escalier; là il me dit avec une voix affectueuse qui me transporta, *Au revoir* : je partis tout joyeux, et en même temps fier d'avoir seul obtenu ce que tant d'autres passaient de temps à souhaiter ou en vaines tentatives pour y arriver.

Je gardais pour moi ma bonne fortune; il y a des gens maladroits qui s'en vont confiant au public ce qui leur arrive; il en résulte qu'on se moque d'eux, ou, que dans leurs révélations importunes, on trouve le moyen de leur nuire : eh bien! au fond, en taisant mes rapports avec Jean-

Jacques, je n'avais pas contre moi la malice des envieux ; je parais à ce qu'on aurait pu dire à ce grand homme contre moi, pour le détourner de me recevoir ; et enfin je goûtais le plaisir le plus vif de tous, celui que le mystère couvre de son aile.

Je jouis, pendant environ deux ans, d'une sorte d'intimité avec Rousseau, que ma jeunesse et ma candeur, disait-il, intéressaient..; oui, ma candeur, qu'avez-vous tous à rire? Rousseau m'en trouvait, et son suffrage vaut bien le vôtre. J'étais heureux de cette fréquentation, dans laquelle j'ai puisé des règles excellentes de conduite ; mais je m'apercevais avec douleur de ce que j'avais entrevu à ma première visite, que cette raison, si puissante, si lumineuse, si imprégnée de sensibilité, souffrait parfois des éclipses déplorables ; en un mot, que la folie luttait corps à corps avec l'intelligence de Rousseau.

Nous nous brouillâmes enfin, cela devait être ; mon crime fut l'envoi d'une forte quantité de gibier provenant de mes chasses et de celles de mes amis ; au premier, il me dit qu'il y avait profusion ; il prétendit, à la seconde fois, que c'é-

tait un moyen indirect de pourvoir à ses besoins; et après une explication orageuse, lorsque je revins voir le philosophe, Thérèse, à qui je n'avais pu me décider à conter fleurettes, me dit, avec une joie maligne, que son mari était à la campagne, qu'il n'en reviendrait de longtemps, et même qu'il me priait de ne reparaître chez lui que lorsque lui-même m'aurait communiqué son retour.

Afin de ne pas mentir, il s'était fait amener par je ne sais qui en une maison des champs. Nous sommes tous plus ou moins jésuites.

Je devinais là dedans mon congé en règle : je savais par expérience que combattre ou supplier serait peine perdue; j'acceptais avec peine ma sentence d'exil, et je dis adieu à la sagesse. Rousseau eut tort, son commerce me devenait utile; je m'amendais, et voilà que je me laissais retomber dans ma pente naturelle.

Après ma rupture avec l'homme de la nature et de la vérité, j'avais trop d'amour-propre pour faire part à mes contemporains du bien que j'avais perdu; je me continuai dans ma réserve première; et à part Biard, madame de Staël,

M. Necker, son père, Mirabeau, Napoléon et deux ou trois de mes intimes, on ignore le fait particulier que je viens de raconter.

Maintenant, et en contraste, il me prend fantaisie de rapprocher dans le même cadre, ou plutôt le même chapitre, ma première visite à Voltaire, je crois qu'elle ne déplaira pas, et que l'on fera des rapprochements piquants des paroles si divergentes de ces deux hommts également brillants de tant de célébrité.

En 1776, j'avais alors vingt-deux ans, et il se répandait autour de moi une auréole de famosité qui s'était formée de mes aventures de collége, de mes retraites à la Bastille, à Vincennes, de mes étourderies et en plus, et surtout au destin de mes bons mots que déjà l'on grossissait d'une foule de sottises qui, certes, ne me seraient pas échappées.

Déjà dans ma famille on me cherchait un évêché; M. de Marbœuf, uni à mes parents par toutes sortes de liens, paraissait me voir avec plaisir, et on tenait à ce que je cultivasse son amitié : c'était un homme de la trempe de mon oncle, l'archevêque de Reims, doux,

charitable, aimant la paix, la concorde et désolé de l'ancienne réputation de jansénisme qu'on avait faite à son diocèse.

Il habitait souvent Autun, j'allais le voir, il me reçut à merveille. *Monsieur de Talleyrand*, dans ses plates inventions, et qui, lorsque, dans son propre fonds, ne peut trouver de sottises à m'appliquer, lui pourtant si riche en ce genre, m'affuble de crimes, tout en se couvrant du manteau de la *bête fauve Goldmisth*, a brodé, ou pour mieux dire, vomi une foule d'absurdités sur les motifs de ce voyage, qui n'eut d'autre cause que celle que je viens de signaler.

J'étais depuis une quinzaine de jours à Autun, lorsque le baronnet anglais, sir Peyton Yelverton de Southampton, que j'avais vu à Paris, chez la marquise du Deffant, et ailleurs, me rencontrant dans la rue, vint à moi, me témoignant sa joie de me retrouver; il visitait l'est de la France, et allait tout de suite partir pour Ferney; il avait des lettres de d'Alembert, du comte d'Argental, de je ne sais qui encore, il me proposa de faire ce pélerinage. L'envie d'y courir me saisit aussitôt, mais je craignais de déplaire à l'évêque

d'Autun et à ma famille ; j'avais d'ailleurs, à cause de ma robe, des ménagements à garder avec le public.

Je combattis donc. Cependant, poussé par le baronnet, par mon penchant, je me déterminai à me satisfaire ; et pour cela je pris le nom et le titre d'un baron suédois, mentionné dans les lettres dont Peyton était muni, et qui avait été obligé de repartir tout à coup pour Stockholm. Je quittai le petit collet, je pris un habit cavalier, une sorte d'uniforme de fantaisie, et tous les deux montant en chaise de poste, nous allâmes d'abord à Genève.

Cette ville, grande comme la main, peuplée de trente mille ames, a, depuis le XVIe siècle particulièrement, produit une quantité d'esprits supérieurs dans une proportion beaucoup plus élevée que n'en a eu toute autre ville importante de l'Europe ; on y est tourné aux spéculations industrielles en même temps qu'on y cultive les sciences. L'alliance y est intime entre l'amour du gain et de l'instruction, on y tient autant à faire fortune qu'à éclairer l'entendement ; nulle part le patriciat (je ne veux pas dire la noblesse, car

il n'y en a pas à Genève) ne se montra plus important, plus rogue, plus superbe; c'est à damer le pion à Bâle, à Berne, à Francfort et à Hambourg.

La ville haute est la cour genevoise, la ville basse, toute commerçante en détail, forme la bourgeoisie; l'étranger qui se loge dans celle-ci est mal venu dans celle-là; et, à Genève, je me suis convaincu déjà, avant d'achever de l'apprendre aux États-Unis, que la noblesse républicaine est de dix mille points plus arrogante que celle des États absolus; cela doit être, plus on est minime, plus on cherche à se rendre important; ne voit-on pas toujours le despotisme se réfugier dans les magistrats subalternes. Le besoin de se grandir les rend taquins et tyrans.

Les Genevois se sont enrichis par la France, dont ils savent tirer un parti immense; elle paie leurs hommes supérieurs qui se font naturaliser pour vivre à nos dépens, et qui, une fois enrichis, s'en retournent chez eux en nous dénigrant. Ils sont jaloux, envieux : on les voit peu apprécier et fronder toujours; ils savent que cette manière arrogante est souvent le secret de se faire

attribuer une vaste capacité; il est certain que les ignorants s'imaginent rencontrer le génie là où il n'est que bouffissure et mauvaises mœurs.

Depuis que Genève a quitté le catholicisme pour la réforme, il n'y a pas deux ministres dont l'enseignement soit de même, il n'y en a pas un qui ne soit socinien, et pire. Le protestantisme est devenu l'hydre à mille têtes ; bientôt il en aura tant qu'il ne lui restera plus de corps. Voyez les Genevois, si, en fait de théologie, ils n'en sont pas à la confusion de Babel, chacun parle sa langue sacrée, n'entend celle des autres et n'est plus entendu d'eux.

La situation de cette ville est délicieuse, son lac est imposant, et est sublime l'aspect des montagnes qui l'enceignent ; je ne m'étonne pas que, de toutes les parties du monde, on vienne habiter ce beau pays dont, pour en faire le paradis renouvelé, il ne faudrait qu'en bannir les habitants; ces bons Suisses, ces vertueux Suisses, si francs, si amateurs de la liberté, me parurent, du moins autour de Genève, la race la plus avide, la plus ladre, la plus orgueilleuse de l'univers ; la débauche y est effroyable, dans les hommes sur-

tout. Les Suisses, mieux que toutes les autres nations de la terre, sont adonnés à un péché que je ne sais comment signaler. En 1824, un rapport de police, que j'ai vu, affirmait que les trois quarts des régiments suisses de la garde royale et des autres du même pays servaient... Je m'arrête : le Français, malgré ses calomniateurs, est le peuple le moins corrompu, et celui qui entend le mieux l'appel de l'honneur.

Rousseau, au moment où je visitais Genève, n'en était pas encore le dieu : c'est un culte que l'Europe a imposé à sa ville natale, et qu'elle n'a adopté que par vengeance ; il en coûte à ces fiers patriciens d'apothéoser l'un de leurs moindres citoyens ; alors donc on le sifflait : d'ailleurs la ville était sens dessus dessous, et il y avait excitée par les passions civiques une tempête épouvantable dans ce verre d'eau.

Sir Peyton, selon l'usage, écrivit à Voltaire pour lui faire part que lui et un gentilhomme suédois, son compagnon de voyage, avaient à lui remettre des lettres de ses meilleurs amis de Paris ; Voltaire que, par bonheur, d'Alembert et le comte d'Argental avaient prévenu de l'arrivée

des deux personnages, formalité indispensable pour la faire bien, ou seulement accueillir, nous répondit de la main de Vannière, et signé par lui, un billet d'appel gracieux, qui nous charma; le baronnet jura, dans son enthousiasme, qu'il donnerait un cadre d'or à la précieuse signature. L'invitation engageait pour dîner, pour voir jouer Olympie et Nanine, et pour coucher: la faveur, nous dit-on à Genève, était complète.

Le lendemain donc, nous partîmes à onze heures; la route était belle, et en cinq quarts d'heure, au plus, les postillons nous dirent: Voilà Ferney... Le château de Voltaire me parut une vilaine maison bourgeoise, petite, mesquine, et sans goût aucun, et de tout point temple indigne du dieu que nous y allions révérer.

Le baronnet, mon ami, était fort embarrassé. Je crois que, depuis un an peut-être, il se préparait à cette entrevue, et avait fait un amas prodigieux de mots, munis de pensées fortes, de boutades anglaises, et au moment de les employer, il paraît qu'elles se mêlaient épouvantablement dans sa cervelle; je vis son inquiétude, et malignement je m'étudiai à la redoubler en

lui parlant de tous ceux qui avaient déplu à Voltaire par leur affectation à vouloir lutter contre lui.

Nous mîmes pied à terre, nous étions attendus. Le salon était mesquin, fort petit, et, comme madame de Genlis, j'avais remarqué dans l'antichambre, servant de salle à manger, un beau Corrége (la sainte Famille), abandonné aux laquais, tandis que la pièce d'honneur avait été polluée par le plus misérable barbouillage qui ait jamais servi en France d'enseigne à un cabaret; au reste, on a gravé depuis cette croûte dégoûtante, et la gravure a bien conservé l'aspect hideux du tableau; c'était le triomphe de Voltaire, par je ne sais quel infame rapin, dirai-je, en me servant du terme d'école.

Trois dames nous reçurent : la plus âgée que je n'avais jamais vue, je la reconnus à sa taille énorme, à sa physionomie commune et prétentieuse; c'était la nièce bien-aimée de Voltaire, madame Denis, qui tenait lieu à Ferney de maîtresse de maison; mon Dieu! la déplaisante créature, affectant le bel-esprit à faire fuir d'une lieue; minaudière, coureuse d'aventures, s'atta-

quant aux secrétaires de son oncle lorsqu'elle ne trouvait mieux ou pire ; qui n'a su son aventure avec Collini ? Fausse, menteuse, avare et dépensière ; sa ladrerie cédant à son humeur fastueuse, sa parure était absurde ; quelle masse de plumes, de fleurs, de clinquant, de papillons en porcelaine de Saxe, et puis, en plein été, elle portait une robe de velours vert de mer, agrémentée de six galons d'or, ce qui, avec sa taille courte, formait un ensemble plaisant ; son panier avait cinq aunes d'ampleur, je le parie, et la jupe était en soie blanche, brochée d'argent et garnie en plumes bleues ; la gorge, horriblement nue, faisait peur à voir, tant elle était ample et rouge et grenée, elle devait pourtant en tirer vanité, car elle la regardait souvent ; les bras découverts aussi étaient du même cuir et peu appétissants, malgré leur volume ; enfin, si elle était mise en comtesse d'Escarbagnas, si elle parlait comme la Madelon des Précieuses ridicules, elle avait la prestance et la tournure de madame Bouvillon, du Roman comique de Scarron.

A côté d'elle, je vis avec plaisir madame Dupuits, descendante des Corneille, femme encore

jeune, gracieuse, simple, bien élevée, douce, et grâce à Dieu, n'ayant rien pris des grimaces et du fagotage de madame Denis, bien que celle-ci nous répétât plusieurs fois qu'elle avait élevé mademoiselle de Corneille tant pour le monde que pour le ménage; je le répète, par bonheur qu'il n'en paraissait rien.

La troisième femme assistante, et dont l'aspect faillit me faire tomber de mon haut, était madame de Saint-Julien, née de La Tour-du-Pin; espèce de folle, sans ombre de raison, fille de qualité, sans fortune, elle avait épousé un homme de finance, prodigieusement riche; légère, inconsidérée, manquant de goût, de sens, d'esprit, elle était exaltée, et portée aux nues par Voltaire, qui, la voyant galante, déréglée et sans religion, l'avait pompeusement surnommée *papillon-philosophe*. Pour papillon, soit; point ne le conteste, mais philosophe!!! Hélas! sait-elle lire couramment?

Du moins, *papillon philosophe* s'habillait aux bonnes faiseuses, avait la taille agréable, la figure encore presque jolie, se sentait fort du grand monde, où elle passait sa vie, ce qui faisait un

pendant bizarre à la trivialité de la Denis ; mes yeux, en la regardant (notez bien, lecteur, que je ne dis pas *en la considérant*, ce que je n'eus fait ni selon les règles de la grammaire, ni à l'encontre de l'estime), mes yeux, dis-je, lui virent attachée, à un large ruban bleu, une médaille; et à ce sujet, imitant encore la comtesse de Genlis, je me demandai quel ordre de chanoinesses avait admis madame de Saint-Julien ; plus tard, je sus que cette décoration était voltairienne, c'est à dire qu'elle représentait un prix d'arquebuse gagné par la dame.

J'étais connu de madame de Saint-Julien, et je me félicitai du déguisement que j'avais pris ; car, en outre d'un habit militaire, j'avais attaché à ma lèvre supérieure des moustaches qui, très bien collées, me défiguraient entièrement ; plus une mouche couvrait mon œil gauche et achevait de me rendre méconnaissable ; enfin, pour achever la mascarade, j'affectai de ne parler le français qu'avec l'accent allemand ; il résulta de tout cela que je ne fus pas dépisté.

Madame Denis nous présenta à ses deux compagnes, puis elle nous pria d'excuser son oncle,

s'il ne nous voyait pas avant le diner; mais, outre qu'il était malade (l'excuse ordinaire), il avait, ce jour-là, un surcroît d'occupation; car il faisait répéter à ses acteurs et Olympie et Nanine; la galanterie unie à la politesse nous dicta nos réponses, on s'assit, et on se hâta de nous demander des nouvelles de Paris.

L'empereur Joseph venait d'en partir; je savais que Voltaire avait été blessé de ne pas recevoir la visite de l'auguste voyageur; il avait parcouru la France sans pouvoir déguiser son dépit jaloux, en la voyant, de tout point, si supérieure à son Allemagne; au reste, peut-être, je parlerai de ce monarque après que j'en aurai fini avec Voltaire.

Il vint du monde : le marquis de Thibouville, vieille ruine, homme femme, aux mœurs dégoûtantes, et l'un de ces amis, de Voltaire, qu'il a déshonorés avec tant de soin dans ses écrits; voyez la Pucelle, surtout le duc de Villars, fils d'un grand homme, ressemblait à son glorieux père (dans toute l'acception du mot), autant que, de nos jours, ressemblent à nos grands capitaines la plupart de leurs fils dégénérés; celui-là venait de mourir, il avait cajolé Voltaire, joué la comé-

die à Ferney, et en récompense avait obtenu une honteuse renommée ; le jeune marquis Villevieille, que j'ai retrouvé vieillard ridicule ; le marquis d'Aigrefeuille, procureur général à la cour des aides de Montpellier, alors très aimable, et, plus tard, gastronome affamé à la suite de Cambacérès ; le fameux médecin Tronchin, qui faisait de la médecine en style d'oracle ; un docteur Mesmer, Allemand instruit, spirituel, intrigant, qui, plus tard, remplissait l'Europe de son nom ; le chevalier de Mouhy, littérateur subalterne, espion que Voltaire employait à rechercher les particularités de la vie scandaleuse de ses ennemis ; enfin, et pour la bonne bouche, Le Kain nous apparut.

Oui, Le Kain ! en personne ; cet acteur si admirable, que nul n'a surpassé, et qui n'a pu être égalé que par Talma, et encore non dans tous les rôles ; Le Kain, garçon-horloger, devait à Voltaire son éducation dramatique ; certes il lui en a bien montré sa reconnaissance par la manière dont il joua ses pièces.

Quel acteur ! quel sublime acteur ! laid à faire peur au coin d'un bois, il devenait beau sur la

scène, moins à force d'art que par la puissance de son ame chaleureuse; ah! c'était bien lui qui brûlait les planches, comme on dit; mais aussi comme il touchait les cœurs, s'il savait faire frémir, mieux encore il arrachait les larmes : qui jouera mieux que lui *Orosmane, Vendôme, Tancrède, Arsace?* qui donnera une couleur plus tragique à *Mahomet*, à *Manlius*, à *Rhadamiste*, à *Oreste*, à *Œdipe?* qui, surtout, sera plus jeune, plus impétueusement amoureux que Le Kain, dans *le Cid*, dans *Achille!* et le Néron de *Britannicus!* et l'inimitable Nicomède? qui sera tigre adolescent comme l'était le premier, dans le chef-d'œuvre de Racine? qui parera de plus de noblesse, la jactance, la superbe, l'acrimonie, du fils de Prusias?

Madame de Mirepoix disait qu'il n'y avait que M. de Vaudreuil et Le Kain qui sussent parler aux femmes; l'exagération est visible; mais quand on avait vu Le Kain en scène, il n'était, pour la grace et la galanterie, aucun seigneur de la cour à lui comparer.

CHAPITRE IX.

Suite de la galerie voltairienne. — Le marquis de V.... — Croquis du déshabillé de Voltaire. — Dîner à Ferney. — Propos de table. — Bien attaqué, bien défendu. — Épigramme amicale de Voltaire sur des vers de d'Alembert. — Quatrain calculé. — Voltaire politique. — Et toujours malicieux. — Le café sous la treille, et non en plein air. — Citation maladroite d'un flatteur. — Voltaire propriétaire. — Citation du *Méchant* plus convenable. — Réunion extraordinaire à Ferney. — Voltaire était le frère du duc de Richelieu. — Salle de spectacle. — *Olympie*, *Nanine*. — Départ de Ferney. — Je revois Voltaire en 1778. — Anecdote impériale citée par anticipation. — Le Suédois frère du prince. — Quelques hommes d'Etat de 1774 à 1786. — Portrait de Turgot. — Portrait de Malesherbes. — Portrait de Necker. — De madame Necker. — la baronne de Stael.

A part Le Kain et le marquis d'Aigrefeuille, j'étais connu de tous les autres hôtes de Voltaire; cela fit que, pour qu'on ne s'attachât pas trop à moi, je me plaçai dans la demi-teinte; mais en revanche, sir Peyton pérora pour nous deux; on allait se mettre à table lorsque parut le marquis de V...., précurseur du patron et affectant déjà de jouer avec lui le rôle de saint Jean-Baptiste, et

pourtant quel vilain saint, quel homme plus perdu de débauche et de réputation ; suivant le même culte que le feu duc de Villars et le présent marquis de Thibouville, il n'avait aucune honte de ce qui aurait dû le faire rougir jusqu'au blanc des yeux.

Mauvais poète, sot pamphlétaire, aspirant à la renommée, ne rencontrant pas la famosité, il n'a dû l'espèce de bruit qu'il a fait qu'à son dévergondage, à sa fortune et à l'amitié de père que lui portait Voltaire, et, selon toute apparence, V..... était véritablement le fils de celui-ci ; V....., loin de s'en défendre, le disait à qui voulait l'entendre, et le patriarche de Ferney, s'il en riait, ne le démentait pas.

Voltaire, qui voulait le retirer de la boue infame où il croupissait, maquignonnait pour lui un mariage (qui eut lieu l'an d'après 1777), avec mademoiselle de V....., celle que Voltaire surnomma *belle et bonne*, et qui a si bien mérité ce surnom ; dans le moment, Thibouville jurait que V..... était le Tibulle français, et V..... prétendait que le marquis était le dernier des Romains, c'est à dire qu'il clôturait les roués de la régence ;

l'un et l'autre me rappelaient, malgré moi, la pensée de Juvénal dans sa troisième satire au vers 47 :

Magna inter males concordia.

(Ceux qui partagent les mêmes vices se soutiennent tous.)

La cloche du dîner sonna, Voltaire parut; il écrivait chaque semaine qu'il était mourant, et même, cette année, il avait mandé à M. d'Argental qu'il était mort ; ma surprise donc fut grande de le voir grand, sec, maigre, mais fort, mais vigoureux, ayant le verbe haut, la parole tonnante, et un volcan dans les yeux, tant ils lançaient de flammes vigoureuses; il était coiffé d'une perruque à la régence, moins ample que celle à la Louis XIV, mais encore prodigieuse de volume pour nous qui n'y étions pas accoutumés, la mode ayant changé; sur ce couvre-chef il avait, en manière de Corno Dogal, un superbe bonnet de coton garni d'une dentelle d'or et noué d'un ruban couleur de feu, glacé d'or aussi.

Une grande veste de soie amaranthe faisant demi-habit, par dessus un gilet glacé d'or et d'ar-

gent, chargé de chinoiseries tissées avec un art admirable, et qui était, nous dit-il, un présent de son ancien condisciple, M. Pilavoine de Surate, cachait une chemise de toile de Flandre plissée merveilleusement, et d'où ressortait un jabot de maline superbe; des bas de soie chinés bleus et rouillés, s'élevant des souliers très couverts, à talons rouges et parés de boucles en brillant, venaient recouvrir les genoux par dessus un haut-de-chausse de satin amaranthe à cavalière fendue, garnie de boutons d'or, et étaient attachés en dehors par de riches et élégantes jarretières; des manchettes pareilles au jabot garnissaient superbement la chemise; et par dessus ce vêtement extraordinaire et *cossu*, dirait un matador du jour qui étudie mieux Barême que la langue, Voltaire avait jeté une ample robe de chambre en toile de Perse, chef-d'œuvre de fée, et qui, par sa finesse, aurait passé au travers d'une bague, et où brillaient les plus radieuses couleurs.

Nul doute que, porté dans les rues de Paris, ce vêtement n'eût ameuté la canaille et excité les enfants à pousser le cri consacré *à la chienlit;* mais, dans le salon de Ferney et consacré par un

homme célèbre, il plaisait, grâce à sa bizarrerie, sa forme antique et son air d'étrangeté.

Le regard d'aigle du moribond par fantaisie eut bientôt distingué les deux inconnus; et, avant que madame Denis eût pu nous présenter, lui, sans se tromper, vint saluer le baronnet dans sa langue maternelle, dit un mot qui l'interloqua; il lui demanda si le prétendant était débarqué de nouveau? question précise à laquelle sir Peyton n'avait pas songé à l'avance; aussi ne sut-il que répondre; Voltaire, vif et lassé de l'entendre balbutier, vint à moi et me dit :

« Pardonnez-moi, monsieur le baron, si je ne vous complimente pas aussi dans votre idiome; mais, depuis les apôtres, je crois que le don des langues s'est perdu.

— Monsieur, » repartis-je vivement, « aussitôt que vous avez daigné écrire la vie de notre Charles XII, la langue française nous est devenue familière; car il n'y a pas chez nous un homme d'honneur qui n'ait voulu lire en original votre chef-d'œuvre historique.

— Oh! » reprit-il le premier, « oui, pour vous, messieurs, qui êtes les Gascons du Nord.

— Permettez-nous de croire que nous en sommes les Français.

— Et cela est, si tous vous ressemblent....; vous avez bec et ongle, monsieur le Suédois.

— Quand on s'approche de la rose, on en conserve l'odeur.

— Quoi! un compliment enveloppant une épigramme. »

Il se tourna vers le groupe qui l'entourait.

« Messieurs, » ajouta-t-il, « ce que je viens d'entendre me confirme la justesse de mon vers :

C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière.

Le maître d'hôtel, en annonçant le dîner, rompit la conversation. Je donnai la main à madame Dupuits, et à table, je fus placé à côté de madame de Saint-Julien; nous trouvâmes, dans la salle à manger, cinq ou six commensaux ou invités; nous étions vingt, au moins, à table. Le service avait bonne mine, toute la vaisselle était d'argent, même les assiettes. Le cuisinier me parut habile; cependant, madame Denis nous pria de l'excuser s'il ne nous contentait pas;

car, ce jour-là, il travaillait à faire souper trois cents personnes.

Ces phrases de modestie sottes, lorsque l'on donne bien et à profusion, m'ont paru toujours puamment bourgeoises; je ne reconnais pas, pour être de qualité, ceux qui s'excusent de la mauvaise chère qu'ils vous font faire. Eh morbleu! au lieu de demander grâce, pourquoi n'avez-vous pas songé à donner convenablement? mais c'est l'orgueil qui se fait humble afin d'être flatté.

Le marquis de Thibouville, ayant vanté *Olympie*, Voltaire, aussitôt, montra Le Kain :

« Voilà, » dit-il, « celui qui fait ma réputation.

— Ah! monsieur, » repartit l'acteur, « convenez plutôt que je vous dois la mienne.

— Mon enfant, » répliqua Voltaire, « oui, soit que je ne vous ai pas nui; mais, sachez tous que les tragédies sont écrites pour être jouées, et non pour être lues. En connaissez-vous une seule dont les yeux aient fait la réputation; la célébrité ne vient aux poètes que par l'oreille des auditeurs. »

Il achevait cette phrase pittoresque comme madame Denis, parlant au marquis de V....., l'un de ses voisins, lui disait que Marmontel était l'auteur d'un quatrain nouvellement gravé sous un portrait du maréchal de Saxe.

« Non! ma nièce, » lui cria son oncle, pétulant, tout au travers de la table; « non! ma nièce, ces vers n'ont pas été *travaillés* par monsieur de Marmontel; ils sont de l'ami d'Alembert, et j'étais présent quand il les.... calcula (1). »

A ce dernier mot, nous partîmes d'un rire inextinguible, et nous admirâmes la malice adoucie par la tendre expression, *l'ami*. Il faut en convenir, Voltaire fut étincelant pendant le dîner, où il ne cessa de se plaindre de sa santé débile, et où il mangea rondement de dix à douze plats.

(1) Voici ce quatrain *calculé* et non composé, selon la mordante expression de Voltaire. Je le cite de mémoire; peut-être je me trompe dans les deux premiers vers, mais les seconds sont tels qu'on les a gravés :

Dans Annibal, Carthage eut un chef politique;
Rome, dans Marcellus, eut un chef héroïque;
La France, plus heureuse, a, dans ce fier Saxon,
La tête du premier et le bras du second.

Il m'examinait avec une persistance de mauvais augure ; tout à coup il s'avisa de me dire :

« Monsieur, j'aime votre roi ; c'est un grand monarque. Sa cour ne le domine pas, il vit sans maîtresse et il mourra sans confesseur ; c'est le beau idéal de la royauté.

— Vous oubliez, » ajoutai-je, « qu'il règne par les lois.

— Ah ! oui ; » dit-il, « les lois sont des toiles d'araignée où les mouches se laissent prendre, et que les oiseaux déchirent en les emportant au bout de leurs ailes. »

Il se tut un instant ; puis, continuant :

« Ceux que les lois atteignent les respectent et les invoquent, et ceux qui les font et qui sont au dessus d'elles s'en moquent, ne se les appliquent pas et s'en servent contre autrui. »

Je baissai la tête et j'opinai du bonnet. Sir Peyton s'avisa de parler de l'empereur Joseph II, et, gauchement, demanda, à Voltaire, pourquoi ce prince n'était pas venu à Ferney.

« Sans doute, » répliqua le malin vieillard, « qu'il a craint que je ne lui extorquasse sa parole de mettre en pratique ses théories philoso-

phiques; peut-être, aussi, sa mère le lui avait-elle défendu. L'impératrice Marie-Thérèse ne m'aime pas; elle ne peut me passer ma religion déiste : pourtant, je ne la blâmais pas de son prince de Kaunitz. »

De plus fort en plus fort! cet homme était un vrai feu d'artifice; il brûlait les manchettes de tout le monde. Les Français qui étaient présents se sentaient fort embarrassés. Lui revenant à moi :

« Quelle religion avez-vous, cette année, dans le Nord?

— Mais, » dis-je, « depuis la réforme, toujours la même.

— Je n'ai pas vu, » dit-il, « deux ministres, luthériens et calvinistes, qui eussent la même foi.

— Monsieur, cela ne prouverait-il pas en faveur des catholiques?

— Oh! » répliqua-t-il, « ceux-ci ne sont d'accord que parce qu'il leur est défendu d'expliquer leurs mystères, et que le prêtre, qui, chez eux, prêche, n'admet pas de contradicteur; enfin les livres saints sont imprimés dans une langue

que le vulgaire ignore. Peut-il se disputer sur ce qu'il ne comprend pas? »

Cette conversation amusait la compagnie; elle ne me laissait pas à mon aise; enfin nous nous levâmes de table. Voltaire, de bonne humeur, proposa d'aller prendre le café dans le jardin, sous la fameuse tonnelle : on s'y rendit. Je crus entrer dans un four, tant la chaleur excessive y était concentrée. Qu'on se figure une terrasse étroite, fort longue, garnie de vignes en treilles qui, soutenues par des piliers de pierre, formaient sur la tête et en face une muraille de verdure impénétrable au grand air. Pour respirer et pour voir, on avait élagué, d'espace en espace, les feuilles, et dans le branchage on avait formé des espèces de fenêtres de deux pieds en carré.

On admirait beaucoup cette invention, et même le marquis de V....., voulant à son tour plaire au maître du logis, qui paraissait glorieux de sa treille étouffante, répondit par deux vers que Mascarille débite dans la comédie de l'*Etourdi*, de Molière :

Rare et sublime effet d'une imaginative
Qui ne cède ici bas à personne qui vive.

« Le marquis a l'esprit de l'à-propos, » me dit Voltaire; et moi je me retins de lui répondre que je lui trouvais plutôt l'art de flatter l'esprit. Ne pouvant tenir dans ce lieu, je me lançai dans le jardin, Le Kain me suivit : nous admirâmes ensemble le beau coup d'œil que présentent les montagnes qui contournent le lac de Genève.

Le café pris sous la délicieuse et *fraîche* tonnelle, comme le chevalier de Mouhy eut l'impudence de le dire à Voltaire, on se hâta d'imiter mon exemple. Voltaire alors, s'emparant du baronnet et de moi, qui étions les derniers arrivés, les seuls, par conséquent, à qui les lieux fussent étrangers, nous promena dans son jardin ; nous en fit admirer le sot dessin, les espaliers, les serres, les charmilles, les arbres, les fleurs, le potager, et moi je le suivais, maudissant cet amour infatigable de la propriété, tandis que je répétais *in petto* ces deux vers de la comédie du *Méchant*, de Gresset :

Il vous fera tout voir, son parc, son avenue;
Il ne vous fera pas grâce d'une laitue;

et je faillis m'étouffer, tant j'employai d'efforts à

retenir mon envie de rire, lorsqu'au moment précédent où j'achevais ces deux vers, Voltaire, s'arrêtant tout à coup, nous cria de sa voix de Stentor : « Halte! messieurs; veuillez, je vous prie, examiner mes belles laitues. »

Peu après je fus délivré; car déjà arrivaient par carrossées, en litières, sur des mulets, des ânes, et même à pied, des messieurs, des dames de Genève et des environs, invités à entendre Le Kain gratis cette fois. Un protégé de madame de Saint-Julien s'étant avisé d'élever à Ferney une salle de spectacle et celle-ci construite, il était venu implorer la pitié de Voltaire, en lui demandant à deux genoux qu'il obtînt des gentilshommes ordinaires de la chambre du Roi une autorisation pour que Le Kain, quittant Paris, vînt donner une quinzaine de représentations dans le pays de Gex. Voltaire, charmé de la promesse que lui avait faite le directeur qu'on jouerait toutes ses tragédies, se remua tant que son frère naturel, le duc de Richelieu, lui accorda sa requête.

Il paraît prouvé, et, de mon temps, je l'ai entendu raconter par des personnes bien instruites,

que le prince napolitain Canalunga, venu à Paris, avait fait une cour assidue, soit à la duchesse de Richelieu, soit à madame Arouet, sa mère, très belle femme et fort galante. De sa double intrigue étaient provignés, d'une part, le maréchal, duc et pair de Richelieu, chevalier des ordres du Roi, premier gentilhomme de la Chambre, etc., et de l'autre M. de Voltaire, le plus grand poète du XVIIIe siècle. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à ses derniers moments, Voltaire, ayant hâté sa fin en prenant à la fois quatre doses d'une potion saturée d'opium, que le duc de Richelieu lui avait envoyée, criait à l'instant d'expirer : « Oh! frère Caïn, oh! Caïn, mon frère, c'est toi qui me donnes la mort. » Il existe en outre, dans sa correspondance générale, une lettre adressée à d'Alembert, qui, entendue avec cette clef, s'explique en ce qu'elle a, sans cela, d'obscur.

Voltaire ne nous avait pas trompés : la salle de spectacle était pleine à comble, et presque tous les spectateurs invités au bal chez Voltaire devaient y souper. Le théâtre était ridicule avec sa décoration en pilastres vert et or; cependant on y joua *Olympie* avec des costumes assez beaux.

J'aurais préféré que les acteurs eussent été mesdames Dupuis, Denis, Crammer, MM. de Thibouville, de Villevieille, Crammer et autres; mais cette troupe d'élite ne jouait que sur le théâtre du château, et non sur celui du spéculateur, bien que Voltaire lui eût prêté ses décorations.

Le Kain nous ravit par la sublimité de son talent, ses camarades étaient au dessous du détestable; je ne peux les comparer qu'à l'œuvre intitulée : *Monsieur de Talleyrand*, et eux peut-être étaient-ils au dessus. *Olympie* n'est pas une tragédie de premier ordre, la présence de Voltaire la fit trouver excellente, on l'applaudit, comme à Paris on aurait fait de *Mérope*. *Nanine*, grâce aux idées philosophiques alors dans leur verdeur, parut sublime; elle n'ennuie que depuis que la révolution lui a donné un si vigoureux démenti.

En résultat, la soirée fut charmante, le bal très animé, les parures ridicules, les jeunes femmes jolies; beaucoup de bonne noblesse bourguignonne et franc-comtoise, force patriciens et patriciennes de Genève, et ceux-là ayant de la morgue pour tous. On dansa bien après

le jour venu, et comme, la veille, nous avions pris congé de Voltaire et des dames de sa maison, y compris madame de Saint-Jullien, nous disparûmes de Ferney; le baronnet sir Peyton s'en allant vers la Suisse, et moi, je m'en retournai à Autun, assez heureusement pour que mon équipée fût ignorée.

Dès ce moment, je ne revis Voltaire qu'en 1778, lorsqu'il lui prit fantaisie de venir mourir à Paris; la mienne fut de me représenter à lui une autre fois; mais celle-ci, sous mon propre nom, bien que des gros colliers de notre ordre eussent interdit à tous les ecclésiatiques de se mettre en rapport avec cet apôtre de l'impiété; le marquis de Villette, que je voyais souvent et chez qui logeait Voltaire, trouva le moyen, un soir, de me faire entrer avec l'abbé Sieyes, ma connaissance nouvelle; je m'occuperai de lui lorsque le moment de le faire viendra.

Le spirituel vieillard nous reçut avec une coquetterie à laquelle j'eus bien ma bonne part; il me prédit le chapeau de cardinal; il est certain qu'il n'a dépendu que de moi de l'avoir, et voici comment :

Le concordat se brassait, je me tenais à l'écart, faisant la sourde oreille aux insinuations, intimations ou supplications du clergé gallican et ultramontain; alors je ne pensais pas à l'avenir, tant les chances du présent m'entraînaient; un matin l'on me mande de la part du premier consul; j'arrive avec le portefeuille des affaires étrangères, afin d'être prêt à répondre à ce qui me serait demandé; Napoléon, devinant, hocha la tête, et me dit :

« Non, il n'est question aujourd'hui que de vous. »

Je fus surpris, je craignis quelque malice de mes amis; lui, prenant la parole, me rassura par ces mots :

« Un grand acte m'occupe, je veux rendre national le clergé, et reconstruire en France l'édifice religieux; j'ai quatre cardinaux à nommer, voulez-vous être du nombre?

— Hélas! général, il y a si longtemps que je n'ai dit mon bréviaire, qu'il s'est effacé de ma mémoire (le premier consul sourit, j'ajoutai plus gravement); d'ailleurs, je crois que, lorsqu'on a comme moi jeté le froc aux orties, il ne faut re-

venir à l'Église que par la voie du repentir et de la pénitence.

— Vous avez raison, » me fut-il reparti très vivement, « oui, vous avez raison ; vous récompenser par le cardinalat de vos sacrifices à la liberté de la France ferait un mauvais effet ; cependant vous ne pouvez être ni chair, ni poison, et comme il ne vous plaît pas d'aller vous ensevelir dans un séminaire, et que, d'ailleurs, je m'y opposerais dans mon intérêt, rentrez d'une manière éclatante dans le monde ; acceptez votre sécularisation ; vous permettra-t-elle de vous marier?

— Oui, si elle est ample.

—Oh ! je fais tant pour le pape, » reprit-il, avec gaîté, « qu'il ne voudra pas se donner le plaisir d'abandonner votre ame au diable.

— A qui d'ailleurs je la disputerais vivement. »

Cela terminé, nous parlâmes d'autres choses ; maintenant je recule de vingt-deux ans au moins. Voltaire, venu à Paris, en février 1778, y mourut à la fin de mai, et J.-J. Rousseau, en juillet suivant, le 3 du mois.

Voltaire, auquel je reviens, après cette épisode, s'avisa tout à coup de me dire :

« M. l'abbé de Périgord, est-ce que monsieur votre père a voyagé en Suède ? »

Moi, à cent lieues du motif de la question, ayant répondu négativement, lui reprenant avec plus de malice :

« Ce ne peut être pourtant madame votre mère, et néanmoins j'ai reçu, à Ferney, il y a deux ans, un Suédois, votre frère; car, à part une moustache et un emplâtre, il vous ressemblait de tout point. »

Oh ! pour le coup, je sentis le piége, et en bon homme je dis que ces rapports sont plus communs qu'ils ne paraissent, et je coupai la conversation ; et Voltaire, avec un tact parfait, n'y revint pas. Je compris qu'il avait su la vérité.

A cette époque, la France entrait dans le premier paroxisme de la fièvre révolutionnaire; le très futile comte de Maurepas, débarrassé, ai-je dit, par la mort du comte de Muy, avait fait congédier MM. de Turgot et de Malesherbes : le premier, d'ancienne famille, ex-intendant de

Limoges, chef des économistes, philosophe pratique, voulait le bien, le cherchait et en faisait le plus possible; dédaigneux de la fortune mal acquise, il sortit des affaires moins riche qu'il n'y était entré, regretté des gens de bien, insupportable aux dissipateurs, aux femmes, aux escrocs, aux concussionnaires; la cour eut aussi en détestation sa probité; le mentor redouta son influence et surtout la comparaison faite avec lui, il manœuvra avec cette habitude de perfidie si commune à ceux dans sa position, se débarrassa de M. de Turgot et, du même coup, jeta à terre M. de Malesherbes.

Certes, la réputation de ce dernier serait sans tache, s'il n'eût pas tant aidé à la philosophie, lorsqu'elle corrompait les cœurs. Directeur général de la librairie, il laissa passer en secret la foule de publications impies dont on inonda la France, de 1750 à 1774. Encyclopédiste de tout cœur, il fut un de ces honnêtes hommes que les parties trompent, dont ils se servent et qu'ils abandonnent dès qu'ils n'en ont plus besoin.

Monsieur de Malesherbes, sénateur romain, qui aurait été élevé dans Athènes, par Platon, s'il

fit du mal ce fut par erreur, jamais il ne fit tort à personne; bon, doux, gai, érudit, littérateur de première classe, jurisconsulte, éclairé en droit civil et droit-canon, ami de la sagesse, adorateur de la vertu, ferme, humain, ami chaud, sujet dévoué, il est demeuré en modèle à ceux qui paraîtront à son rang; sa jovialité, sa modestie faisaient mieux resortir sa dignité douce et patriarcale; certes, c'était de M. de Turgot et de lui qu'il fallait dire avec Ovide :

....Nec sensus, nec clarum nomen avorum,
Sed probitas magnos ingeniumque facit.
(*Ovide*, Lettres écrites du Pont, liv. , let. 7.)

(Ni les grands biens, ni la naissance illustre ne font les grands hommes, mais la probité parfaite et le génie.)

Le comte de Saint-Germain, que je suis loin de leur comparer, mais homme net et pur de filouterie, les suivit de près; j'ai nommé son successeur; le comte de Ségur, qui se fit maréchal, entra au ministère à la place du marquis de Puységur, que Louis XVI voulait. Ségur, sans capacité, ne fit que des fautes; il fut remplacé par le duc de Castries, et celui-ci, je crois, par le marquis de Puységur.

Le comte de Maurepas, ayant fait déclarer la guerre à l'Angleterre, mourut en 1781, sans avoir rendu la paix à la France. Le comte de Vergennes le remplaça dans la confiance du roi, et prit le ministère des affaires étrangères; il décéda, lui, à l'aube de la révolution et eut pour remplaçant M. de Montmorier.

Mais après l'abbé Terray et plusieurs contrôleurs généraux éphémères, vint le Genevois Necker, en qui on aurait recouvré la forfanterie si elle eût été perdue. J'ai, pendant de longues années, excusé ce ministre, je l'ai même cru habile; mais le temps a fait tomber le voile qui couvrait mes yeux; je vois clair maintenant: Necker était un honnête homme, un financier sans friponnerie, un personnage qui, ayant foi en la vertu, la pratiquait, un cœur inaccessible à l'intérêt et aux capitulations de consience; il traitait les finances du royaume de même que sa maison de banque. Une équité sévère présidait à ses opérations publiques ou particulières; aucunes considérations humaines ne l'eussent fait dévier de la ligne directe qu'il s'était tracée; et parmi tout ce qu'on lui a reproché, il ne s'est pas

trouvé un liard de mécompte ; en un mot, avec son dédain de l'argent mal acquis, c'était un homme d'or ; mais, par une fatalité déplorable, une simple manie détruisait tant de brillantes qualités. Necker ne se croyait ni Genevois, ni Français, ni mortel, comme vous et moi, mais bien dieu..... oui, dieu!..... ou divinité selon qu'il vous plaira! et à ce titre, ayant droit aux hommages, à l'encens, à une obéissance absolue, à une suprématie sans bornes, à un dévouement sans mesure, chacune de ses paroles devait avoir force d'oracle : était impie et sacrilége qui ne se soumettait pas.

Ne vous figurez pas que ceci soit une allégation de ses ennemis, ou les bouillons réchauffés d'un orgueil ordinaire ; non, je le répète : il s'agissait d'une foi positive en sa suprématie divine. Sa femme d'une part, sa fille de l'autre, une foule de flatteurs enthousiastes et d'amis avaient accepté la souveraine sacrificature, l'apostolat, le sacerdoce de cette nouvelle religion.

Or, comme en chaque théogonie la résistance au Dieu est crime au premier chef, est digne d'un châtiment exemplaire, Zeus, ou Oromase, ou Osi-

ris Necker, ne pardonna jamais à quiconque, au lieu de le vénérer, le front dans la poussière, luttait avec lui d'intelligence, de génie, ou le combattait avec opiniâtreté; il résulta de cette monomanie de telles hallucinations bizarres, qu'il prit en haine Louis XVI, Marie-Antoinette et leur cour, parce qu'on l'avait congédié une fois, et qu'à la deuxième on ne répara pas cet attentat de lèse-majesté divine.

Tel était Necker perpétuellement perdu dans sa propre contemplation ; sa perfidie lui sembla une vengeance très légitime, et sans pacte positif, sans parole donnée, il s'allia, dès le 5 mai 1789, avec les novateurs, le duc d'Orléans et les révolutionnaires; voilà, pourquoi, on ne le vit point paraître à la séance royale du 23 juin, et pourquoi il paralysa tous les efforts de résistance que l'on tenta autour de l'infortuné Louis XVI.

Comme dans les ruches à miel il n'y a que des abeilles, de même, dans la maison Necker, il n'y avait que du bel-esprit et de l'importance : sa femme, née d'un ministre protestant, mademoiselle Curchod, dont les malins eurent bientôt

changé l'orthographe, afin de donner à ce nom un son ordurier, avait, je crois, ramassé tout le pédantisme de Genève, sauf à s'en entendre avec son mari : c'était une créature solennelle, toujours montée sur ses grands chevaux ; il me serait impossible de certifier quelle était sa taille réelle; car encore et malgré tant de temps, je ne pus la voir que ballon gonflé par les prétentions infinissables; tout ce que je sais, qu'aucune autre femme n'avait des paniers plus amples, des fichus-menteurs plus gonflés, une coiffure plus en tour de Babel; en vérité, il me semble que, par là-dessus, elle mettait un énorme bouquet de plumes, de manière à ne pas mal avoir la taille d'un chameau; cependant je présume que je pourrais, à propos de la dépouille des autruches, implanter sur le hérisson de la mère ce qui ne flottait qu'au front de la fille.

Madame Necker parlait par sentence, marchait comme une procession, mangeait avec dignité, et tout m'affirme qu'elle sommeillait majestueusement; tant de bouffissure dégoûtait de l'importante à en donner des nausées ; elle était sensible, mais avec fracas, charitable à en assourdir les oreilles;

l'hospice qu'elle a fondé a été le résultat de son besoin de représenter. En définitive, elle était ennuyeuse, et en général on ne profitait pas des bonnes choses qu'elle pouvait dire, parce que l'attention et la fatigue admiratives faisaient tomber les auditeurs dans une somnolence invincible, que les plus habiles déguisaient sous le nom de méditation contemplative. Que de fois, en sortant du salon de madame Necker, je me suis écrié :

O ciel! que de vertus vous me faites haïr!

M. et madame Necker, qui certainement ne devaient rien faire comme le reste des mortels, avaient cependant procréé, et certes ils durent bien gémir de cet acte vulgaire et trivial, une fille unique, connue dans le monde aujourd'hui comme elle le sera dans la postérité la plus reculée, sous les nom et titre de madame la baronne de Stael-Holstein, ambassadrice de la cour de Suède en France.

Pourquoi Holstein, me direz-vous, sont-ils de la race souveraine de ce nom? Serait-ce parce que le baron de Stael serait du Holstein? Alors

cela équivaudrait aux surnoms de Champagne, Pasquin, Flamand, que prenaient jadis les laquais; cette origine me refuse à croire; en attendant, il en est du Holstein des Stael comme du chien Citron, ainsi nommé parce qu'il lui fallait un nom quelconque.

La nature, en imposant des jupes à mademoiselle Necker, *sive* Stael-Holstein, se fourvoya visiblement; elle eût dû la vêtir de hauts-de-chausses, tant il y a qu'un cœur d'homme battait en elle sous une poitrine de femme.

A ce moment de mes mémoires, je retrouve un portrait de madame de Stael que je me suis non amusé à faire, mais que j'ai écrit après l'avoir étudié sur l'original; je vais le recopier au lieu de le recommencer, et du reste, après l'avoir lu, je ne vois pas ce que j'en retrancherais ou pourrais y ajouter.

Armande s'est sentie malheureuse dès sa naissance, tout en se conservant son père qu'elle adore, elle eût voulu qu'il s'appelât Rohan, Montmorency, ou Longueville; elle passe sa vie à lancer des épigrammes contre la noblesse, et à cajoler celle-ci dans ses sommités; que cela n'é-

tonne pas, Armande est toujours en contraste perpétuel avec elle-même ; avant Saint-Simon, elle devina la femme libre, et se contenta d'être la femme indépendante : fort jalouse de sa réputation littéraire, il y en a une autre dont elle a fait bon marché. Accoutumée à ne voir autour d'elle que des admirateurs de son ame ardente, elle a rêvé d'une royauté que les journaux lui contestent, que la police lui dénie, et qu'elle ne possédera enfin qu'après sa mort : mieux que Fénelon, suivant le dire de Bossuet à Louis XIV; elle a de l'esprit à faire peur, du génie à désespérer les contempteurs, et certes elle n'aurait que des partisans et des admirateurs si elle-même n'allait se chercher des ennemis et des angoisses avec le soin que tout autre met à les éviter. On ne lui a connu ni adolescence, ni jeunesse de petite fille de sept ans; elle a passé tout à coup à la virilité de trente ; elle jouait encore avec sa poupée, que déjà elle se cherchait des amis, des amants et des prôneurs.

Elle se croit sensible, et n'est qu'impétueuse ; elle se figure de bonne foi chérir ses amis, et au fond elle n'aime que la gloire; que dis-je !

peut-être à la gloire préfère-t-elle le bruit, et à la renommée durable la famosité éclatante; elle a nui peu ou prou à tous ceux qui l'ont approchée, et cela parce qu'elle ne sait ni retenir une épigramme, ni taire un propos, ni étouffer un bon mot; sa société privée est semée de brouillerie et de zizanie qu'elle étend parfois à ses simples connaissances; on ne l'approche pas sans danger, on ne s'en écarte pas sans blessure.

Dans son cabinet, la plume à la main, Armande est plus qu'un homme supérieur; dans son boudoir, elle est au dessous d'une faible femme; elle n'a jamais réfléchi qu'après la faute commise, et alors elle en veut à tous ceux qui ne l'ont pas conseillée, elle qui, auparavant, repoussait avec hauteur tout donneur d'avis. Elle s'est fait un monde à sa guise, une société autre que celle dont elle ne sort pas; il en résulte que ses peintures sont fausses et exagérées, qu'elle met la manière à la place de la vérité; mais quand il faut juger les causes, analyser les passions, crayonner ce qui frappe la vue, alors elle se change en aigle, monte dans la nue et fixe le soleil.

Occuper le public d'elle est le premier besoin de tous ses instants, le bonheur lui serait insupportable s'il fallait le goûter sous le voile de l'oubli; croyez que c'est par choix maintenant, par nécessité irrésistible de faire parler d'elle, qu'Armande a entrepris sa lutte acharnée avec Napoléon; dans le commencement elle s'amouracha du général Bonaparte, mais cette fantaisie avait pour but de faire la politique du héros qui, ayant la sienne toute préparée, se refusa à cette prétention, se recula d'Armande, la persifla, et celle-ci, dans son dépit, se mit à le détester faute de n'avoir pu s'en faire aimer. Lui aime les femmes, et Armande n'a de son sexe que l'enveloppe; au dehors, c'est une beauté ordinaire; au dedans, il y a une ame virile, remplie de pensées fortes et grandes, unies au besoin de commander, non par la séduction des charmes, mais par la supériorité de l'esprit.

Napoléon répondit durement à des avances dont il se méfiait; il parla des soins du ménage à qui eût voulut conférer avec lui des intérêts de l'État; lui alors la rejeta dans son sexe; c'est le plus sanglant affront qu'il a pu lui faire. Sa ven-

geance fut prompte et véhémente; avec quelle colère l'a-t-elle poursuivi, tant qu'il a régné? Dans le désespoir de l'exil, elle ne rendait pas les armes; lui la repoussait, la voyant sans repentir, et Armande combattait, avec une constance infatigable, le colosse qui l'écrasait sous son poids.

Enfin on a compté en Europe une puissance de plus liguée contre Napoléon : le génie d'Armande.

Je me tais sur ses ouvrages; je ne fais pas ici une œuvre littéraire; je peins, en passant, les personnages qui, de mon temps, ont paru sur la scène du monde, et je touche à une grande époque, à celle de la première révolution dont je vais m'occuper (1) : celle-là sera pour moi la plus importante, puisqu'elle m'a placé dans la

(1) Ici nous placerons la note annoncée à la page 3 de la préface de cet ouvrage, sur la vie galante du Prince avant la révolution; elle est extraite d'une très longue lettre datée de 1790, et écrite par un gentilhomme à une dame du midi de la France : la mettre ailleurs aurait nui à la rapidité du récit.

(*Note de l'Éditeur.*)

position éclatante où je suis demeuré jusqu'aujourd'hui; position bien faite pour flatter des hommes avides de renommée, et qui a tant de fois brisé mon cœur, et rempli mon existence de déceptions, d'angoisses et d'amertumes. Ah! s'il fallait la recommencer avec mon expérience, que je me rentrerais vite dans l'obscurité.

CHAPITRE X.

Lettre relatant les galanteries de la jeunesse du prince de Talleyrand. — Manége de l'écrivain pour s'en instruire. — Portrait de l'abbé Sieyes, tracé en 1790. — Ami du prince. — C'est lui qui le trahit. — Madame de Mal..., M. H...et de S....ville, sérénadé de trompettes, 1re *anecdote galante*. — M. de Chauvelin pris sous verre par la duchesse de M...., 2e *anecdote galante*. — Deux dames, un mari, un amant, et une invitation de duel, 3e *anecdote galante*. — L'évêque parrain, la bénédiction épiscopale demandée par un abbé en flagrant délit, 4e *anecdote galante*. — A trompeur trompeur ennemi, 5e *anecdote galante*. — Note relative aux fables sanglantes insérées dans *Monsieur de Talleyrand*.

Paris, ce 10 juillet 1770.

« Vous me demandez, Madame, sur l'évêque d'Autun des renseignements qui ne soient pas ceux dont on inonde les journaux ; vous paraissez plus curieuse de connaître les relations de sa vie privée, les anecdotes de sa jeunesse, et surtout me faites-vous l'honneur de m'écrire, êtes-vous désireuse de savoir ses aventures galantes ; car, avant d'être membre du haut-

clergé de France, sa jolie figure et son amabilité l'ont souvent induit en tentation et fait tomber dans les piéges du malin.

» Mon vif désir de vous satisfaire m'a fait lier avec un des hommes les plus marquants de l'époque, sinon un des plus vénérables, l'abbé Sieyes; je l'ai rencontré d'abord chez une dame Dubreuil qui recevait son hommage autrefois, et qui, aujourd'hui, se contente de son amitié; à l'entendre, elle y gagne.

» L'abbé Sieyes, si connu par sa brochure française, *Qu'est-ce que le tiers?* et qui, d'ailleurs, à l'Assemblée parle peu, sous prétexte, affirme-t-il, qu'il pense beaucoup, et je crois que c'est parce qu'il ne sait plus que dire, l'abbé Sieyes est, je vous le certifie, le plus mauvais prêtre qui soit dans tout Paris, où pourtant il y a, sous la robe ecclésiastique, de grands misérables; il est égoïste consommé, son cœur s'étant endurci à force de sécheresse, il a dans le propos une sensibilité factice et du caillou dans l'ame. Je crois que sa conduite sera perpétuellement réglée par des calculs d'intérêt personnel; son patriotisme est une spéculation pour arriver plus vite

à la fortune ; dans tout ce qu'il fait, il se voit en première ligne, et les autres si loin de lui, qu'il ne peut guère s'en occuper. Prêtre, ai-je dit, sans vertu, il s'est mis contre la cour, parce que celle-ci n'a pas payé sa faconde ; penseur obscur, je gage qu'il s'égarera toujours dans des théories impraticables.

» Or donc, ce monsieur-là est fort avant dans les bonnes grâces de l'évêque d'Autun, vous savez pourquoi : *qui se ressemble s'assemble.* Ces messieurs sont trop amis pour, au fond, ne pas se détester, et en prenant bien le moment, en profitant d'un succès du prélat qu'envie le grand-vicaire, celui-ci m'a raconté de point en point la jeunesse orageuse du saint évêque, et ayant bien écouté et non moins retenu, voici ce que je peux vous mander :

« Vers sa vingtième année, l'évêque d'Autun, alors abbé de Périgord, aimait les dames, les demoiselles, sans oublier les grisettes ; il allait des unes aux autres, en franc papillon, se brûlant parfois les ailes, ce qui le contraignait à recourir au dieu Mercure ; mais incorrigible dès qu'il était guéri, il venait au péril tête baissée.

» Amant déclaré de madame de Mal..., il eut vent d'une infidélité qu'elle lui faisait avec un jeune conseiller au parlement, M. H...et de S....-ville, flagrante infidélité ; il s'assure du fait, prend ses mesures en conséquence, et à minuit, par un temps calme, quatre tambours soutenus de quatre trompettes viennent donner une sérénade à la porte de madame de Mal...., et lorsque tous les voisins se sont mis à la fenêtre, une voix perçante se mit à dire : « Il est donné à savoir » à tout bourgeois de la ville de Paris que ma-» dame de Mal... ayant eu affaire à la noblesse, » au clergé et à la magistrature, dorénavant la » place sera accessible à MM. du tiers, car » ladite dame tient à juger du mérite intrinsèque » de chaque ordre de l'Etat. »

» Vous devez imaginer, Madame, quel scandale a dû être dans le quartier que le fait de cette proclamation insolente ; ce qu'il y eut de pire, c'est que M. H...et de S....ville s'était attardé sans doute chez madame de Mal..... ; ce qu'un autre crieur fit connaître en ajoutant :

« Dans ce moment M. de S....ville fait ses » adieux, et on ne tardera pas à le voir sortir. »

» Ce furent des rires, des huées ; quelques honnêtes gens coururent chercher le guet; mais, lorsque celui-ci arriva, les cruels mystificateurs s'étaient retirés. M. de S....ville, au lieu de sortir, alla se cacher chez une femme de chambre, d'où il ne détala que le lendemain à la brune, et la dame a quitté Paris pour ne plus y revenir.

» Dans une autre circonstance, la duchesse de M...., femme charmante, venait de se brouiller avec le marquis de Chauvelin ; éprise d'une belle passion pour ce nouveau seigneur, elle l'avait tenu caché trois jours au fond de son appartement ; mais, voyant que cet amant avait plus de paroles que d'effet, elle lui dit avec une naïveté adorable :

« En vérité, marquis, pour ce que nous fai-
» sons, c'est à nous folie que de courir d'aussi
» grands périls. » — « Mais, » répondit M. de Chauvelin, » vous m'aviez promis huit jours. —
» Ah ! s'écrie-t-elle, c'est que je ne savais pas que
» vous les passeriez à me jurer de m'aimer tou-
» jours... Toujours est bien long; aimer beau-
» coup est, ce me semble, plus amusant. Or,
» comme vous aimez peu, les belles phrases m'en-
» dorment. »

» Là dessus, la duchesse de M.... congédie sans retour l'amant *de frigidis*, et prend à sa place l'abbé de Périgord. Ici, il faut croire qu'elle trouva une tendresse plus solide, car elle s'attacha au cher ami, et cela au point d'en être folle à la rage. L'avant-veille d'un bal où la duchesse appelait la cour et la ville, l'abbé de Périgord demanda à son amie un billet d'invitation pour la jeune et jolie Agnès, comtesse de Buffon, non encore la maîtresse du duc d'Orléans, mais qui déjà en écoutait volontiers d'autres que son mari, qui a le malheur d'être fils d'un grand homme.

» La duchesse, soupçonnant un but caché à cette requête, non seulement refuse, mais encore s'emporte, accuse l'abbé d'inconstance, et, par un caprice de jolie femme, lui enjoint d'écrire à madame de Buffon une lettre de rupture; elle fait plus; car le saisissant avec violence, elle l'entraîne, le jette dans un fauteuil, en face de son secrétaire, pose devant lui papier, encre, poudre, et elle lui met une plume dans la main, lorsque M. le duc de M.... entre; il paraît surpris de voir l'abbé de Périgord en position pareille

et si familière; mais le jeune abbé, qui en eût déjà enseigné à Monsieur Lucifer, se retournant vers le nouveau venu, lui dit :

« Eh! monsieur le duc, vous me trouvez remplissant vos fonctions : je suis venu prier madame de consentir à inviter à votre bal d'après-demain la comtesse de Buffon; la duchesse, avec sa grace parfaite, y a consenti; mais, trop rongée de ses nerfs pour pouvoir écrire, elle m'a prié de vous remplacer.... Vous voilà, je vous cède la place.

» Non, non, monsieur l'abbé, » repartit le mari débonnaire, « vous êtes trop bien là pour que je veuille vous en retirer; puis je vous remercie, madame de Buffon est charmante, et notre soirée gagnera par sa présence. »

» Si les yeux de la duchesse, pendant ce colloque, eussent été des poignards, elle en eût frappé le roué par excellence; cependant, dominée par la présence de son mari, elle-même signa l'invitation qui la désespérait, et que le malicieux abbé emporta, et pour cause.

» Cette noirceur était de trop bonne compagnie pour que lui voulût la perdre; il la conta à une douzaine de ses amis, au comte de Genlis,

au marquis de Champcenetz, qui prirent soin de la répandre. Elle augmenta la réputation de l'abbé de Périgord, qui n'en devint que plus à la mode, et elle inspira à tous les jeunes seigneurs un vif intérêt pour madame de M..., dont la famosité grandit démesurément.

» Je vous ai dit, Madame, que notre galant abbé descendait des sommités de la cour aux belles perdues des derniers rangs de la plus infime bourgeoisie. Voici une anecdote remarquable de cedit seigneur à l'appui de ce que je signale :

» Un dimanche, pendant la belle saison, l'abbé de Périgord imagina, vers le soir, d'aller se promener dans les Tuileries. Ce jour-là, ce jardin, abandonné par le beau monde, tombe au pouvoir des petites gens qui y viennent en foule s'entre-regarder au milieu de la cohue sémillante. Ses yeux et son habileté lui firent remarquer une jeune personne ne pouvant certes avoir vingt ans, si belle, si belle, qu'elle en était jolie, et parant encore ses attraits par une modestie tout admirable.

» Un jeune homme, d'environ quinze ans, lui

donnait le bras, et, à cette douce familiarité, à la ressemblance des traits et à l'âge, il reconnut un frère; en arrière d'eux, la mère venait, conduite par une de ces caricatures de bourgeois marguilliers, par la volonté de la Providence, qui les a, de toute éternité, destinés à cette fonction honorable.

» Voir cette charmante grisette, en devenir éperdument amoureux, fut instantané pour l'abbé, qui, appelant son grison fidèle, dont il se faisait suivre constamment, et qui, dans la circonstance, se promenait respectueusement à quelques pas en arrière, lui fit examiner le miracle de beauté, lui commanda de ne pas perdre le groupe de vue, et lui promit cinq louis s'il rapportait des renseignements exacts.

» Scipion, c'était le nom bizarre que l'abbé avait imposé à son domestique, peut-être à cause du valet de ce nom dont la fidélité servit si bien don Gil Blas de Santillane, Scipion, dis-je, excité par l'appât d'une aussi riche récompense d'un travail que son devoir lui ordonnait de faire gratis, s'accola si bien aux promeneurs désignés, que, quatre heures après, il put revenir triom-

phalement vers son maître, et lui donner les détails suivants :

« Monsieur a vu aux Tuileries une famille au grand complet, composée du sieur Timothée-Magloire-Eustache-Sulpice Ducroceret, marguillier du chapitre de Sainte-Opportune, et ex-marchand de bas, *retiré des affaires depuis la mort de sa femme*. Il sert de conseil, de guide et d'exemple à sa sœur, madame Logerot, ex-femme de charge chez le prince de Soubise, et qui vit de deux ou trois pensions mesquines que lui fait la maison de Rohan, à divers titres. Son mari, autrefois marchand-quincaillier, avait eu des malheurs, si bien qu'on ne peut fixer la fortune des enfants de ladite dame, et au nombre de deux, le jeune garçon, qui veut être médecin, et la jeune fille, qui prélude à se faire mercière. Ces quatre individus vivent sans bruit, ne voyant que peu de monde, à part le parrain de la jeune fille, *mam'selle* Geneviève, et qu'on croit loger dans le faubourg Saint-Germain, sans pouvoir l'assurer. »

» L'abbé récompense l'espion et va lui-même à l'abordage. Il ne lui fut pas difficile d'attirer

l'attention de la jeune fille; car, délogeant un écrivain du charnier des Innocents, qui occupait deux chambres sur le carré des Logerot, il se démena si bien qu'il intéressa. Son bonheur lui parut plus facile qu'il n'aurait dû l'attendre; mais, comme *mam'selle* Geneviève était prodigieusement jolie, tendre et démonstrative, il passa par là dessus.

» Cette intrigue galante durait depuis six mois, et un matin, comme l'abbé rhabillé allait sortir de la chambre de sa fidèle amie, il entendit mettre une clef dans la serrure : soupçonnant la mère, l'oncle marguillier, le petit frère peut-être, et redoutant une esclandre, il n'eut que le temps de se jeter derrière un grand panier à chauffer du linge, contre lequel il se colla, et que, par bonheur, recouvraient plusieurs robes de l'ingénue.

» Celle-ci, plus troublée que son amant, parce qu'elle savait bien qui entrait aussi résolument, alla vers la porte, et salua du titre de parrain celui qui arrivait si mal à propos. Le nouveau venu parla, et le son de sa voix ne parut pas étranger à l'abbé de Périgord, sans qu'il pût dire

à quel corps il appartenait; mais cet incident l'occupa moins lorsqu'il eut entendu la pudique jeune fille, contrainte, par les propos peu séants de son parrain, à se dépouiller de sa candeur feinte, se montrer en concubine du nouveau venu. Certes, ce fut pour l'abbé une déconvenue et un coup accablant, d'autant plus qu'ayant interrogé rapidement son cœur, il sentit qu'il y avait au fond une fantaisie bien déterminée pour la petite fille.

»Ceci le retint, car son premier mouvement avait été de se montrer aux yeux du payeur en chef, et par là de ruiner dans son esprit la donzelle; mais ce qu'il ne voulait plus faire, le diable l'entreprit pour son propre compte. Le parrain de convention devenait de plus en plus leste dans ses propos et entreprenant dans ses gestes. Mademoiselle Geneviève, pas encore assez délurée pour se déterminer à le rendre heureux devant témoin, éludait, se reculait, se débattait presque, et ceci fut fait avec tant de maladresse, qu'elle alla heurter le panier du chauffoir, et que celui-ci, perdant son équilibre, vacilla si bien, que les deux ennemis se trouvèrent en présence.....

D'un coup d'œil, l'abbé de Périgord eut reconnu un membre de l'épiscopat français, monsieur..., évêque de ..., qui, de son côté, se remémora spontanément les traits fins et spirituels de l'aspirant à la mitre.

» Cette double reconnaissance produisit un coup de théâtre complet; le prélat, peu spirituel, laissa voir sur sa physionomie le dépit et le chagrin que lui causait cette rencontre; en revanche, le jeune abbé, dont la présence d'esprit ne s'est jamais démentie dans le long cours de sa vie, profitant de l'avantage que lui procurait l'embarras de l'évêque de ....., ne perd pas de temps, se prosterne à ses genoux, fait un signe sacré qu'il rend sacrilége, et d'une voix cafarde à faire mourir de rire :

« Monseigneur, dit-il, ne me refusera pas sa sainte bénédiction. »

» Oh! pour le coup, monsieur..., » rappelé aux formes de la bonne compagnie, par ce badinage que celle-ci eût approuvé, bien qu'il fût inconvenant, et de plus s'électrisant à la malice de son inférieur, lui répondit :

« Non seulement, monsieur de Périgord, je

vous l'accorde de grand cœur, mais, en outre, j'y joins mon renoncement absolu au bénéfice que nous desservions ensemble; je compte sur votre discrétion, comme vous pouvez être assuré de la mienne. »

» Cela dit, monseigneur de .... se recule, ouvre la porte, la referme; et, cette fois, n'emporte pas la clef, selon son usage précédent.

» Mam'selle Geneviève, demeurée avec son spirituel ami, se montra tour à tour satisfaite et fâchée; elle perdait un parrain magnifique, beaucoup plus sûr, certes, que celui de Gresset, qui a fait un long et pauvre ouvrage. La jeune fille sans doute préférait le spirituel abbé au prélat plus avancé en âge; mais elle était *Parisienne*, et à ce titre elle calculait avec l'amour : or il lui coûtait de voir ainsi partir une poule d'or sans savoir par qui elle serait remplacée.

» L'abbé devina ce qui se passait dans l'ame candide de la jeune fille; il s'empressa de la rassurer, et même, se moquant de la ladrerie du prélat, qui la laissait sous le giron de sa mère de nature, et cela en petite fille, lui persuada de faire faux-bond à la maison paternelle, et d'aller loin de là

chercher le plaisir, le bonheur dans la liberté. Le même soir, le couple tendre, prenant sa volée, s'en alla, de la place du Chevalier du Guet, établir son domicile dans la Chaussée d'Antin, où l'on commençait à bâtir; là, dedans une petite maison bien distribuée, au centre d'un jardin de fée, Geneviève conta son histoire à son amant.

» L'abbé de Périgord apprit que madame Logerot, après avoir travaillé dans le monde pour son propre compte, avait été ruinée par un fourbe adroit, au moment de prendre sa retraite; contrainte de rentrer dans les affaires, elle avait maquignonné des passades entre de jeunes personnes malheureuses et des hommes généreux; plus tard, sa fille ayant grandi, elle l'avait d'abord mise sous la protection du duc de Bouillon, grand-chambellan de France; puis celui-ci, ayant tourné ailleurs, M. l'évêque de .... était devenu le parrain de la jolie créature.

» Elle était charmante, mais pas usagée; on pouvait l'aimer, et non en tirer vanité; il lui fallait connaître le monde; et pour la former voici ce que l'ingénieux abbé imagina :

» Tandis qu'il soupirait à l'écart pour la mi-

gnarde grisette, il dépensait beaucoup d'argent à payer en second les faveurs d'une fille du monde, un peu mûre, que La Harpe avait mise à la mode *Cléophile*. Celle-ci, tout en jurant fidélité, constance, ne faisait faute d'inconstance et d'infidélité. J'avertis certains lecteurs que les deux mots et leurs composés ne sont pas synonymes, et que, sans pléonasme, on peut les accoupler.

» L'abbé de Périgord faisait mine de le croire, sans perdre le désir de se venger, et voici ce qu'il fit pour y parvenir :

» Le voilà qu'il se présente chez Cléophile, qu'il se montre tendre, empressé et le reste ; puis, comme il va sortir :

« Ma chère amie, à propos, un de mes amis, le chevalier de Roquemaurel, que je te présenterai à son retour de Languedoc, car il est parti ce matin, m'a prié de mettre auprès d'une femme aimable une jeune personne à laquelle il veut du bien et à qui les formes du monde manquent ; avec moins d'amour pour toi, je me serais emparé de la belle, mais je ne peux, par une rouerie, reconnaître ton attachement si pur.

» Là dessus, grandes exclamations de la demoiselle, qui exalte aux nues la probité de l'abbé et qui accepte d'autant plus le patronage que le chevalier de Roquemaurel donne cent écus de pension par mois; la petite grisette savait, elle, qu'on la plaçait chez une ex-maîtresse de l'abbé, à laquelle il ne fallait pas faire savoir la vérité, de peur de réveiller dans son cœur une tendresse endormie.

» Voilà donc *mam'selle* Logerot chez *mademoiselle* Cléophile; celle-ci se laisse gagner à sa gentillesse, la conduit avec elle, l'enhardit; la petite fille se déniaise si bien, qu'au bout de quelques mois l'élève a gagné cent pour cent et vaut autant que la maîtresse; alors l'abbé la reprend, l'installe dans une petite maison, et se rit du désappointement et de la fureur de Cléophile la mystifiée.

» Vous ne sauriez croire, madame, combien de réputation, dans un certain monde, ces roueries procurèrent de suprématie; mais, en même temps, il en revenait quelques bruits à la cour; Louis XVI, roi nouvellement, ne s'en montrait pas satisfait, et on ne voyait pas jour encore à le

faire revenir d'une prévention qui écartait de l'épiscopat M. l'abbé de Périgord; les choses étaient ainsi mal montées pour ce dernier, lorsqu'une dernière aventure, qui fit du bruit, recula pour plus longtemps ses espérances ambitieuses.

» La marquise de C..... venait d'être présentée à la cour, créature céleste par sa beauté, ses vertus, sa piété; aucun des seigneurs du temps, les plus aimables, n'avait pu obtenir d'elle un regard ou un soupir. Dans un des voyages de Fontainebleau, Monsieur le comte d'Artois, causant un matin avec le duc de Liancourt, le duc de Fronsac, les marquis de Chauvelin et de Lafayette et l'abbé de Périgord, demanda à cette brillante jeunesse, s'il était vrai que la marquise de C..... fût invincible? tous l'avouèrent avec dépit, hors notre héros, qui gardait le silence en ricanant; *a parte;* toutefois ceci intrigua le prince, qui se mit à dire :

« M. l'abbé de Périgord, auriez-vous de meilleurs almanachs que ces messieurs ou plus de bonheur, peut-être?

» Monseigneur, » repartit l'interpellé, » un fat

déshonorerait en pure perte la marquise; je déclare que je ne lui ai jamais parlé, je l'admire, je la sais sage; mais elle ne l'est que parce qu'on n'a pas su l'attaquer.

» Il s'éleva un tumulte de colère; plusieurs des présents avaient tenté de toucher son cœur; loin de réussir, ils avaient été repoussés avec perte, et aucun ne voulait convenir que la faute de l'insuccès dût lui être attribuée; l'abbé, sans se laisser étonner, répéta que la vertu de la marquise ne durait que par la maladresse des assaillants; et sur ce, le duc de Fronsac et le marquis de Chauvelin offrirent de parier cent louis chacun contre l'ecclésiastique présomptueux.

« J'accepte, » repartit celui-ci.

« Et moi, » ajouta en riant M. le comte d'Artois, « je tiendrai les gages du pari. » On dressa le contrat; il y fut stipulé que six mois étaient accordés à l'abbé de Périgord, pour s'insinuer si intimement dans les affections de la marquise de C....., qu'il pût montrer à S. A. R., à MM. de Liancourt, de Fronsac, de Chauvelin, cette dame en partie fine avec eux, dans un lieu quelconque, hors de son hôtel; s'il perdait, il compterait

soixante-quinze louis à chacun de ses adversaires qui, en cas de défaite, lui en remettraient deux cents; cette inégalité de somme fut établie pour contre-balancer le partage du pari entre MM. de Fronsac et de Chauvelin qui, chacun par le fait, n'auraient perdu que cent louis, tandis que leur parieur en tirerait deux cents de sa perte; tous, enfin, s'engagèrent sur l'honneur, à ne rien ébruiter du pari, et ce serment avait alors de l'importance.

» L'abbé de Périgord s'était déjà lié avec le vicomte d'E....., frère de la marquise : ce jeune seigneur, digne émule de sa sœur si pudique, manifestait de hauts sentiments de piété; quelques propos de notre roué lui inspirèrent l'espoir de le ramener de ses erreurs, et afin de le vaincre dans ses passions, à l'aide d'un meilleur auxiliaire, ce fut lui qui proposa à la marquise cette manœuvre religieuse à frais communs.

» M. de Périgord a toujours été célèbre par son amabilité; la marquise de C..... l'avait entendu causer, elle le trouvait agréable, et en conséquence crut ne pouvoir faire mieux que de tenter de ramener cette ame à Dieu; hélas! ce

fut tout le contraire, car le libertin donna presqu'au diable celle de cette chaste matrone.

» L'intimité s'établit, au moyen de la continuité des conférences; on commença par parler du ciel, et insensiblement on traita d'autre chose. Le fourbe habile conduisit sa barque avec tant d'art que, sous prétexte de prier en commun le Saint-Esprit de l'éclairer, il égara, éblouit, entraîna cette femme malheureuse, et le quatrième mois de la durée du pari n'était pas aux deux tiers écoulé, que la victime était perdue, et que l'abbé de Périgord la montra à M. le comte d'Artois et aux autres, au terme du contrat, en tête-à-tête avec lui, dans une maison de débauche de la rue Clos-Georgeot.

» Ce ne fut pas tout; le marquis de C... avait de sa première femme une fille unique, ni belle ni jolie, mais fraîche, bien faite et âgée de dix-huit ans; on voulait la marier, et elle était sortie du couvent dans la semaine où le pari eut lieu. Croirait-on l'idée infernale qui passa dans l'esprit de l'évêque d'Autun? La marquise ne se méfiait pas de lui et n'écartait pas de lui sa belle fille. Voilà que le damné abbé s'imagine de faire

une pierre de deux coups; il place auprès de la jeune personne une femme de chambre à sa dévotion, et par ce secours introduit au cœur de la place, il parvint à séduire mademoiselle C....., en lui faisant croire que, comme l'aîné de sa famille, il se déferait de l'habit ecclésiastique selon son gré.

» La double rouerie lui réussit, et un beau jour que, vers midi, il dormait dans son appartement clandestin, en la compagnie de la marquise, elle aussi fatiguée des travaux de la matinée, mademoiselle de C... se voyant seule à l'hôtel paternel, par la sortie matinale de sa belle-mère et l'absence de son père, alors en Dauphiné, se flatta de rencontrer son amant au lieu où il lui donnait des rendez-vous, et prétextant la fantaisie d'aller se baigner, elle sortit accompagnée de la femme de chambre, son indigne chaperon, et munie de la clef qui ouvrait les portes, elle arriva rue Clos-Georgeot.

» Elle ouvre doucement, pousse la porte sans faire aucun bruit, espérant surprendre le tendre et constant ami.... Oh ! joie ! il est là..., couché, il dort, sa respiration oppressée l'annonce. Ma-

demoiselle de C.... s'élance d'un bond, touche le lit, ses mains font jouer brusquement les rideaux de l'alcove, elle regarde.... Oh ! quelle horreur !... quel tableau !... quel coup de foudre !.. L'abbé de Périgord est endormi dans les bras de sa belle-mère à elle, infortunée!

» Ses cris, son désespoir, le mouvement imprimé aux rideaux, tout a réveillé le couple fatigué. Que devient la marquise, lorsqu'à son tour elle a reconnu sa belle-fille, dont les paroles furieuses lui font connaître la vérité ? Elle, à son tour, perd la tête, saute en bas du lit, court à la fenêtre, l'ouvre, et va tomber dans la rue; par bonheur que la femme de chambre avait, par cupidité, suivi sa jeune maîtresse; elle était tout auprès de la porte, et assez près pour pouvoir saisir madame de C.... avant qu'elle ait pu effectuer son dessein; mais, d'un autre côté, la tragédie éclate : l'innocente trompée a vu sur un bureau ouvert un canif, elle le prend et s'en frappe.

» L'abbé, d'abord stupéfait de ce qui se passait sous ses yeux, demeurait encore immobile dans son lit; mais, comme les incidents se développaient rapidement, sa surprise ne durait pas de-

puis une minute, quand ses yeux furent accablés par la double tentative du suicide. Lui, plus rapproché de mademoiselle de C...., se précipite vers elle, retient sa main qui, pour la deuxième fois, cherchait son cœur, la désarme et la soutient, car elle s'évanouit de douleur morale et à la vue de son sang qui coule sur sa robe.

» Les cris de ces dames, ceux de la soubrette, attirèrent les gens de la maison ; il fallut du temps pour vaincre le désespoir insensé de ces malheureuses victimes, et les déterminer l'une et l'autre à se laisser panser ; car, si l'une était blessée, l'autre s'était meurtrie à la fenêtre en se débattant, et plus encore, pour les déterminer à rentrer dans leur hôtel.

» Malgré l'argent que l'abbé répandit, malgré les menaces en cas d'indiscrétion, les témoins de ce drame parlèrent; mademoiselle C.... demanda sur-le-champ à rentrer au couvent, où elle fit profession ; la marquise quitta Paris et son mari; on ne l'a plus revue ; et des ames charitables ne manquèrent pas de conter cette histoire lamentable à gens plus élevés, qui la transmirent au roi, et Louis XVI, indigné, jura que, tant qu'il régnerait,

M. l'abbé de Périgord n'entrerait point dans l'épiscopat; en effet, ce n'est qu'en 1789 que, par égard pour la demande faite au lit de mort du comte de Périgord son père, portée au roi et appuyée par l'archevêque de Reims, son oncle, que le faible Louis XVI se rendit et consentit de l'investir de l'évêché d'Autun, que laissait M. de Marbœuf nommé archevêque de Lyon. Certes, les fidèles du diocèse ont dû trouver dans ce changement que la Providence ne les aidait pas; ils avaient pour évêque un ange, et, à sa place, ils ont eu pire que Satan.

» Si je termine ici, Madame, ma lettre, ne croyez pas que la matière soit épuisée des galanteries de monseigneur d'Autun, mais ma main se lasse; une autre fois, j'espère vous faire passer en revue d'autres aventures toutes aussi piquantes et non moins scandaleuses. C'était, il faut en convenir, une fatale époque que celle dont nous voyons la fin; espérons que, grâce à l'assemblée constituante et au roi, les mœurs de toutes les classes s'épureront, et que le clergé surtout, régénéré et privé d'une portion de ses

richesses, se montrera, dans tous ses membres, grave et véritablement religieux.

» J'ai l'honneur d'être, Madame, avec un profond respect,

» Votre très humble et très obéissant,

» GABRIEL DE L.... » (1)

(1) Les lecteurs qui compareront les anecdotes dont ce chapitre curieux est semé, avec les aventures triviales et très hasardées que l'on a insérées dans les quatre volumes de *Monsieur de Talleyrand*, reconnaîtront sans peine la supériorité de la source où nous avons puisé nos renseignements. Certes, jamais nous n'eussions consenti, sans preuves plus évidentes comme le jour, à présenter l'ancien évêque d'Autun comme un escroc, un cupide et vil assassin. Je présume que l'on a des documents irréfragables, puisque l'on n'a pas craint de le charger d'un crime odieux. Quant à moi, je déclare qu'en consultant mes souvenirs et ceux des contemporains aimables qui m'enrichissent de leurs matériaux précieux, je n'ai trouvé nulle part rien qui eût rapport au billet de 100,000 fr. remis au prétendu Gauchier, dont je nie même l'existence, et à son meurtre dont l'abbé de Périgord se serait rendu coupable : je l'en crois innocent, et je défie qu'on prouve le contraire.

CHAPITRE XI.

Necker aux affaires. — Comment il en sort. — Suite de sa disgrace. — Portrait de Calonne, contrôleur général. — Son esprit. — Ses ennemis. — Il quitte les finances. — Portrait de l'abbé de Vermont. — Portrait de Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse. — Assemblée des notables. — Lafayette promet d'être sage et ne tient point parole. — Brienne ministre. — Ses fautes, sa chute. — Approches de la révolution. — Pourquoi tout le monde la voulait. — Autres causes qui l'amènent. — Portrait de Beaumarchais. — De Marmontel. — Epigramme de l'abbé Arnaud. — Portrait de La Harpe. — Portrait de Francklin. — Son épitaphe. Portrait de Mesmer. — Le magnétisme animal. — De Napoléon et du somnambulisme, *anecdote*. — Suite de Mesmer. — Portrait de Buffon.

La nécessité de rétablir les finances et la puissance de l'opinion publique, qui, allumée par la coterie des encyclopédistes, avait adopté le Genevois Necker portèrent celui-ci à la direction générale des finances (1). Une fois en place, ce banquier, qui, parce qu'il était habile à grouper des chiffres,

(1) Ici je cède la plume à l'auteur : c'est lui qui va continuer le récit piquant et varié qu'il conduira dans le volume jusqu'à la révolution.

se croyait homme d'État, et c'est une erreur; qui, dans M. Jacques Laffitte, a coûté cher à la France, ce banquier, dis-je, voulut dominer les affaires, sous prétexte que, pour assurer le fruit des réformes et pour rétablir le crédit, il fallait qu'il fût instruit de tout aussitôt que chaque ministre dans son département.

Cette présomption déplut au roi; bientôt Necker, pour mieux s'appuyer sur la nation, initia celle-ci dans le secret de l'État, en publiant son fameux *compte rendu* appelé, par les faiseurs d'épigrammes, *le compte bleu*, à cause de la couleur du papier qui lui servait de chemise honorable. Une telle indiscrétion, un si fort oubli des convenances indignèrent Louis XVI; M. le comte d'Artois, poussé par Calonne, acheva d'exaspérer son frère contre un ministre qui, au lieu de s'adresser au monarque, se permettait d'appeler la nation à son aide. Dans le même temps, Necker, rendu fou d'orgueil, ayant osé demander, en témoignage de faveur et d'estime, soit le cordon bleu, soit un brevet de duc, et, en outre, l'entrée au conseil en qualité de ministre secrétaire d'État, ce qui lui était inter-

dit par le seul fait de sa profession du culte prétendu évangélique, et sa démission étant offerte, si on ne lui accordait rien de ce qu'il exigeait, M. de Maurepas, qu'il inquiétait plus que tout autre, détermina le roi à le renvoyer.

La cabale philosophique en frémit. Je me souviens que nous nous trouvâmes une trentaine de dupes de la cour réunis chez le duc de Chartres, et que la plupart de nous pleurèrent à chaudes larmes la disgrace de M. Necker, avec autant de douleur que si c'eût été un fils ou un père qu'on eût perdu. Le contre-coup de cet acte du pouvoir fit un tort infini à M. le comte d'Artois, qui, dès ce jour, fut haï des Parisiens, et à la reine, qui prit sa part de la même colère, bien qu'elle eût tout tenté pour conserver Necker, ou pour le faire rentrer au moment même où on le congédiait.

Peu après lui, M. de Calonne entra au contrôle général; il y entra par une très haute réputation d'esprit, de savoir et d'amabilité. Ex-intendant en Bretagne, les parlementaires lui reprochaient d'avoir aidé vivement le duc d'Aiguillon à consommer la perte de La Chalotais;

quand il l'eût fait, aurait-ce été un crime? je le demande aux Français sincèrement attachés au monarque et à la monarchie.

M. de Calonne, rompu au travail, consommé aux affaires, unissait à des vues profondes un esprit agréable; tour à tour supérieur et brillant, capable et léger, voulant plaire à tous, dédaignant l'économie; facile à céder aux prières des dames et des grands seigneurs, il déguisait, sous un dehors superficiel et frivole, une volonté constante à dominer les affaires, et une ambition à laquelle on craignait qu'il ne sacrifiât tout.

La reine, un jour, voulant lui parler, ou de l'acquisition de Saint-Cloud, ou de celle du fameux collier, et craignant des représentations prudentes, lui dit avec gaîté, afin de déguiser son émotion :

« Monsieur, il faut me servir en aveugle, car je vous préviens que je ne veux pas être refusée.

—*Madame,* » répondit sans hésiter le contrôleur général, « *si la chose que veut la reine est possible..., eh bien, elle est faite; si elle est impossible, elle se fera.*

M. de Calonne tarda peu à se voir enveloppé de cabales et d'ennemis : le parti Choiseul, le parti

des parlements, étroitement uni à celui-là, le parti Necker, furieux de sa déconvenue, enfin le parti de l'archevêque de Toulouse, qui pointait, se réunirent pour contrecarrer les opérations de Calonne, et pour faire tourner à mal tout ce que lui se flatterait d'amener à bien.

Le duc de Chartres, qui tarda peu à devenir duc d'Orléans, son père étant mort à Saint-Assise, se déclara également opposé au nouveau contrôleur général; des pamphlets dirigés contre la cour, surtout contre la reine et M. le comte d'Artois, englobèrent Calonne dans leurs calomnies : ils en dirent tant, ils mentirent avec tant d'impudence que pendant, ai-je dit, que Marie-Antoinette et son beau-frère perdaient chaque jour dans l'esprit des Parisiens, Calonne n'y fut connu que comme un dilapidateur, un concussionnaire et un fourbe, qui vendait la patrie aux étrangers.

L'opinion était ainsi faussée lorsque M. de Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, commandeur des ordres du roi, etc., etc., qui, depuis vingt ans, travaillait souterrainement à parvenir au premier ministère, en s'emparant

d'abord des finances, s'aperçut qu'il était temps d'agir, et qu'avec un composé d'adresse et d'audace il arriverait enfin à ce but tant souhaité. Mais, avant d'esquisser son portrait, il est un autre personnage que je dois faire connaître.

« Il existait, à Versailles, un homme caché » derrière la toile, modeste à force d'amour-» propre, bizarre anomalie qui voulait du pou-» voir sans le garder pour lui, à qui il convenait » d'être maître sans en rien laisser deviner, qui » fuyait le jour, méprisait les grandeurs, dont, » néanmoins, il était le seul dépositaire; qui, » simple abbé, dédaignait la mitre et le chapeau » rouge; qui, ayant de la fortune, méprisait le » faste, qui faisait les ministres, sans se soucier » de compter parmi eux; qui trahissait la France » au profit de l'Autriche, non par intérêt, non » par l'espérance d'une splendeur à venir, mais » par reconnaissance du bon et de l'adroit ac-» cueil de l'impératrice Marie-Thérèse; qui, dé-» testé du roi, s'en faisait obéir sans qu'il lui » eût parlé que deux fois en sa vie; que la reine, » enfin, écoutait avec une confiance illimitée, et

» presque justifiée par le désintéressement de qui
» en était l'objet.

» Le moyen de se méfier de celui qui ne de-
» mandait rien pour lui, qui semblait fuir le
» pouvoir, qui n'aspirait, et cela sincèrement,
» ni aux honneurs, ni aux charges, ni à la for-
» tune; riche de ses seuls bénéfices, ne possédant
» ni terres, ni rentes, il laissait prendre aux au-
» tres ce que, certes, lui-même aurait pu réu-
» nir dans son coffre, ou sur sa personne, sans
» effort et sans embarras.

» Cet homme extraordinaire était l'abbé de
» Vermont, lecteur de la reine. Sans naissance,
» sans parents connus, sans illustration, ayant
» un frère chirurgien-accoucheur, plus philo-
» sophe que prêtre, sage dans ses goûts, ennemi
» de la splendeur, sans intrigue apparente, me-
» nant une vie réglée où la calomnie ne put ja-
» mais mordre. Il fut choisi par le duc de Choi-
» seul pour aller, à Vienne, apprendre la langue
» française à l'archiduchesse Marie-Antoinette,
» qu'une des conditions secrètes du traité de
» 1779 destinait, en épousant le dauphin, à être
» un jour reine de France. Le duc de Choiseul

» avait dit aux philosophes : Trouvez-moi un » prêtre incrédule, mais qui n'ait pas fait de » scandale, qui soit à la fois sage et ignorant, » opiniâtre et pas ambitieux. On lui procura » l'abbé de Vermont.

» Cet abbé s'identifia tellement avec la maison » d'Autriche, qu'il ne fit qu'un tout avec elle : » comblé par la familiarité calculée de Marie-» Thérèse, il rentra en France, persuadé que » l'archiduchesse, devenue reine, devrait, par » droit, gouverner le royaume. Convaincu, d'une » autre part, que lui-même ne possédait pas les » qualités nécessaires pour jouer un premier » rôle, il s'effaçait au profit de ceux qu'il croyait » devoir pousser, et conseiller à courte vue, sans » connaissances supérieures, sans génie, tenace » comme un sot, il épia, pendant vingt ans, l'oc-» casion de lancer au ministère M. de Brienne, » qui l'avait donné au duc de Choiseul, et, par » là, mis dans la voie de la fortune, et il l'y jeta » aussitôt qu'il vit jour à y parvenir.

» L'archevêque de Toulouse, à son tour, en acceptant la responsabilité immense que l'abbé de Vermont assumait sur sa tête, se fit illusion à

lui-même : il s'imaginait être homme d'État, il n'était qu'un administrateur ordinaire, membre distingué des États du Languedoc, où le travail était facile, parce qu'il n'avait eu qu'à faire mouvoir une machine, déjà montée merveilleusement, où chaque rouage faisait son jeu sans qu'on l'y aidât. Lui se berça de la folle idée qu'il conduirait le royaume, où tout était résistance, embarras, confusion : il s'était dit si souvent qu'il remplacerait Suger ou Richelieu, qu'il avait fini par se le persuader.

» Singulier mélange du prêtre et du philosophe, tolérant à Paris, persécuteur dans son diocèse, hypocrite sans être tartufe, il voulait tromper sans se déguiser; néanmoins il se créait une haute réputation par des mots et des phrases coupées, des propos interrompus, des réticences; il était le seul de son époque qui s'avisât d'afficher de la prétention à la profondeur, et, vu la rareté du fait, l'absurdité de la chose surtout, le ridicule à braver en cas de non-succès, on lui en tenait grand compte. Dévoré d'ambition, consumé par des excès de tout genre, il accusait son amour du travail de ce qui n'était au fond

que le résultat de ses galanteries. Porté à tout par les femmes, qu'il cajolait en leur promettant la meilleure part du pouvoir qu'il attendait de leur concours; par le clergé, qui, toujours, aime à voir l'un des siens à la tête des affaires; enfin, par les premières notabilités, qui espéraient beaucoup de lui; appuyé, avec une chaleur sans exemple, par l'abbé de Vermont, il parvint au but de ses désirs, et là, par un jeu de la fortune, ou par la volonté de la puissance, il ne fit que saisir le pouvoir, et puis il tomba. »

Tel était le précurseur et le Messie qui attendait la chute de Calonne pour la hâter. Brienne conseilla au contrôleur général d'assembler les notables; ceux-ci, à l'entendre, éblouis des grandes qualités du ministre, épouvantés de son autorité, et foudroyés par son crédit, accorderaient tout ce qu'on leur demanderait si bien que l'on viendrait par torrent remplir les coffres du roi.

Je ne dirai rien de l'assemblée des notables, je n'en ai point fait partie; le marquis de Lafayette pour la première fois y trahit la cour, *il avait promis d'être sage si on le nommait*, et, dès sa nomination en règle, il ne cessa de tourmenter

le ministre. L'archevêque de Toulouse avait si bien lié sa partie que, malgré le roi, la reine, le comte d'Artois, la duchesse de Polignac, Calonne dut céder, donner sa démission et prendre la fuite hors du royaume ; ceci eut lieu en 1787.

Calonne parti, l'abbé de Vermont imposa M. de Brienne à la reine; tout le monde, en général, battit des mains pendant vingt-quatre heures; car on attendait des merveilles des études profondes du grand administrateur; mais, dès le lendemain, l'ambitieux incapace trébucha du trône de nuages vers où il s'était si lestement hissé ; il montra tant de faiblesse, d'irrésolution, une absence tellement positive de tout ce qui fait le vrai politique, que la huée devint universelle, et qu'on ne le laissa qu'un an au pouvoir ; il y fut assez de temps pour désorganiser le royaume et le livrer sans défense à la tempête prochaine.

Il s'était flatté du concours des parlements, il dut les abattre ; des lois oppressives, l'impôt territorial, celui de l'enregistrement, furent, à leur apparition, le terme de ses illusions et de sa popularité. Moins effrayé pourtant que furieux contre ses partisans changés en antagonistes, il fit

comme les esprits médiocres; on le vit chercher à remplacer le génie par la brutalité et à réduire par des violences ceux que son astuce n'avait pu lui ramener; il se lança dans les actes arbitraires, les coups d'État, suspendit les cours souveraines, tenta de les détruire, imagina une cour plénière qui, pour l'enregistrement des impôts, ferait l'office des parlements, fantôme ridicule exhumé de l'enfance de la monarchie, qui ne serait pas les États généraux et qui néanmoins les remplacerait.

Cette sotte conception, frappée de ridicule, expira, mort-née, sous l'odieux qu'elle provoqua. Brienne, à bout de ses inventions, mal secondé par M. de Lamoignon dont il fit un garde des sceaux, celui-ci autre incapacité flagrante, débauché, avide, avare, concussionnaire; Brienne, dis-je, renonça à ses entreprises et quitta le ministère vers le mois d'août 1788, après avoir contresigné l'ordonnance qui fixait, au 1er mai 1789, l'ouverture des États généraux.

Ainsi la révolution allait naître, la révolution inévitable parce qu'elle était dans l'opinion, la fantaisie, le goût, le besoin de la France; les

sages la souhaitaient, les prudents la jugeaient nécessaire, et la mode la demandait impérieusement; aujourd'hui tout le monde veut la voir redoutée, détestée, dénoncée et combattue; cela n'est pas.

Le roi attendait de la révolution la chute populaire des parlements, l'acquittement des dettes de l'État, un meilleur ordre dans les finances et la facilité de dépenser celles-ci sans contrôle ni sérieuse opposition; la cour se flattait qu'elle lui en livrerait la majeure partie, et, de concours avec le roi, pensait qu'elle lui devrait la destruction de la haute magistrature. La noblesse de province voyait Versailles ouvert à son ambition, et l'orgueil des ducs et des grands abattu; voilà pourquoi il y eut si peu de ducs et pairs parmi les députés de la noblesse. Les curés, qui formaient la grande masse parmi le clergé, car, si l'on comptait tous les prêtres ayant charge d'ame, on atteignait vite au chiffre quatre-vingt mille, voyaient, par la révolution, tomber la barrière qui les séparait de l'épiscopat; ils espéraient qu'on supprimerait les couvents pour augmenter leur mesquine portion congrue. Les prélats, les moines

se méfiaient seuls de la révolution. La magistrature des parlements surtout ne doutait pas que les États généraux, instruits par l'expérience, ne les investissent de tous leurs pouvoirs, afin que, pendant leur sommeil prolongé, la nation en tutelle ne fût pas sans protecteur. Les savants, les littérateurs, les artistes voyaient déjà les lettres de cachet abolies, la morgue des grands muselée : on leur accorderait plus d'importance; la fortune leur viendrait avec les honneurs. Le commerce se voyait affranchi de mille entraves qui gênaient son essor; lui, si utile, cesserait d'être méprisé, son exercice ne serait pas un acte de roture. L'industrie demanderait l'exclusion des produits étrangers, l'égalité des charges, l'uniformité des poids et mesures, des canaux à ouvrir, des routes à tracer; la bourgeoisie devrait à la révolution des droits de citoyen; elle ne serait plus bannie du cadre des officiers de l'armée; elle entrerait dans la judicature comme par le passé, il n'y aurait plus de noblesse ou, au moins, de priviléges; ses terres seules ne seraient pas soumises à l'impôt, qui frapperait aussi les domaines des prêtres, des moines et des nobles; les ban-

queroutes frauduleuses et royales ne seraient plus possibles. Les prolétaires amélioreraient leur condition; les mauvais sujets pêchaient en eau trouble; les banqueroutiers rentreraient aux affaires; les philosophes se prépareraient à proclamer la tolérance, à diminuer l'influence du clergé, à détruire les abus, à assainir les prisons, à adoucir les codes, à rendre l'éducation libre, l'instruction populaire, à faire revivre la liberté d'égalité. Ceux-là abolissaient les maîtrises, ceux-ci la dîme, d'autres voyaient leur intérêt personnel triompher; enfin, je le répète, il n'y avait pas, en France, un seul individu qui, en 1789, n'eût donné le tiers de sa fortune et le quart de sa vie pour arriver plus tôt à cette révolution attendue avec une telle vivacité par la masse immense, et dont à peine une poignée de citoyens étaient effrayés.

Joignez maintenant à ces causes, à ces volontés irrésistibles, ce changement que les écrits de Voltaire, de Rousseau et des encyclopédistes avaient déterminé dans les esprits; les sommités de la société étaient sans croyance religieuse, morale, monarchique et même de famille. Les passions

déchaînées en prenaient une véhémence incroyable ; les nouveaux principes des classes élevées avaient fait trouée dans la bourgeoisie et dans la valetaille : là, on ne croyait plus à Dieu ni au roi, donc on ne voulait plus solder ni le clergé, ni la noblesse, et une réaction terrible surgirait de ce changement d'idées.

Tout poussait à la révolution, je le répète, les gens de lettres, plus que tous : depuis quarante ans environ, le théâtre n'était plus qu'une chaire à prêcher contre les institutions établies. Voltaire avait fini par ne faire que des tragédies de propagande ; l'abbé Le Blanc, Saurin, Fenouillot-de-Falabeyre, Marmontel, La Harpe, Diderot et cent autres, tendaient ouvertement au même but. Le spirituel Beaumarchais, dans son *Mariage de Figaro,* chef-d'œuvre littéraire, à part que c'est un pamphlet perpétuel contre la cour, la noblesse, la magistrature, osa dire, sous le masque de Thalie, des vérités qui ne se perdirent pas.

C'était un personnage très remarquable, spirituel, malin, rempli de verve et d'ambition, voulant aller à la fois à la fortune et à la gloire, ayant des ennemis acharnés et des partisans fa-

natiques, élevant les mémoires du palais à la hauteur des satires de Juvénal ; leur prêtant l'intérêt du roman et la noblesse de l'histoire; écrivant en vers pires que Ronsard, Pradon, Lemierre, et pourtant obtenant des succès par ses vers et par sa prose ; méprisé peut-être par une certaine classe, et employé par le gouvernement ; industriel et homme du monde, négociant et législateur ; accusé de crime, quand il n'était coupable que de vices ; jamais à nul qu'à lui on n'a pu appliquer la réponse de son *Figaro*, dans lequel, au reste, il s'est peint lui-même, *et si je vaux mieux que ma renommée*. Oui, certainement, il valait mieux qu'elle ; ses ennemis le calomniaient faute de pouvoir le vaincre ; sa vie, comme il l'a dit, a été un combat, mais parce qu'il l'a voulu ; le repos, le silence sur son compte lui étaient insupportables ; il préférait qu'on dît du mal de lui, à n'en rien dire ; confondant la famosité et la vraie réputation, satisfait du tapage qu'il ne cessait d'alimenter, il se figurait aller à la gloire lorsqu'il s'en éloignait tous les jours.

Je l'ai vu et j'étais prévenu contre lui ; il a peu tardé à me convaincre de son innocence, et il a

fini par me faire voir un honnête homme selon le monde, là où je signalais, d'après autrui, un fripon, gai, voluptueux, épicurien-pratique, aimant les arts sans les connaître, la littérature sans la comprendre. Auteur par la seule vivacité de l'esprit, la réalité en avait fait un spéculateur aventureux et prudent, habile à saisir, à profiter des chances d'une affaire, et assurément il aurait été le Jacques Cœur de l'époque s'il n'eût voulu en être l'*omnis homo*, le Michel Morin.

Que Marmontel était pâle auprès de lui, quoique aussi taillé en force, quoique également amateur des dames et vanté par ses bonnes fortunes, littérateur en dépit de son astre, froid, flasque, guindé; il ne manquait cependant ni d'esprit de détail, ni d'art de charpenter une pièce, ou de dresser le plan d'un conte. Fils d'un tailleur, admis dans la meilleure compagnie, il n'y était pas déplacé, car souvent on prenait son gourmé pour de l'importance; mis pendant un mois à la Bastille pour une parodie qu'il n'avait pas faite, il vécut depuis aux dépens de cette mince persécution; c'était, à l'entendre, le martyr de la philosophie.

« Voilà, » disait Rivarol, « pourquoi en revanche il martyrise nos oreilles. »

Marmontel, dans la fameuse dispute des *gluckistes* et des *piccinistes*, se déclara pour ce dernier, et en conséquence emboursa, de la part de ses adversaires, des douzaines d'épigrammes. La plus dure et, par suite, la plus plate fut celle-ci, de l'abbé Arnaud :

Ce Marmontel si lent, si lourd,
Qui ne parle pas, mais qui beugle,
Juge la peinture en aveugle
Et la musique comme un sourd.

La Harpe, maigre, petit, chétif, exploita d'abord merveilleusement la protection si puissante de Voltaire; sa tragédie de *Warwick*, celle de *Philoctète*, son drame de *Mélanie*, lui valurent des succès, que ses autres ouvrages dramatiques ne soutinrent pas; et on doit prendre au pied de la lettre les deux vers du poète Gilbert. La Harpe dit :

Tout meurtri des faux-pas de sa mule tragique,
Tomba de chute en chute au trône académique.

Le *Mercure* le releva, les philosophes le sou-

tinrent : athée fougueux, tant que dura l'ancien régime, il devint chrétien, fervent et fanatique à la sortie des prisons de 1793 et 1794. Son *Cours de littérature*, excellent ouvrage, où les défauts fourmillent, assura sa réputation. Je connais peu de morceaux de poésie aussi agréables que son poème en vers de *Tangut et Fétime;* il a un goût très sûr, ses maximes n'égarent point, mais il faut lui passer son amour de Voltaire, et sa haine de quelques obscurs ennemis, d'où il ne résulte que l'analyse malveillante de deux comédies de *Fabre d'Églantine*, renferme dans son cours plus de pages que tout le théâtre de Corneille.

Avant d'arriver à 1789, je veux rappeler ici quelques hommes célèbres ou fameux que j'ai vus dans ma longue carrière; cela me reportera agréablement à une époque qui fut pour moi de toute jouissance.

Le premier sans doute, et celui que je mettrai hors de ligne, fut je dirai l'auguste Francklin. Mon Dieu, le beau vieillard! qu'il était vénérable et superbe avec sa chevelure argentée, ondoyant noblement sur ses épaules larges! ses grands yeux bleus comme l'azur de ce ciel dont il était une

des émanations la plus brillante, ses traits réguliers, sa bouche au sourire fin, aux expressions sublimes ou gracieuses, et puis sa riche taille, sa force physique si bien en harmonie avec ses pensées si pures, si bienveillantes, si tendres pour l'humanité ! Quand je songe à Francklin, je me figure avoir vu Socrate, moins sa laideur. Toutefois, le sage Américain était doux, simple, sans forfanterie, sans envie de spéculer sur sa réputation et au moyen de ses mille qualités; près de lui on était à l'aise, on ne redoutait ni une parole maligne ni une arrière-méchanceté. Nos ministres s'ébahissaient de cette puissance morale, de cette grandeur de vertu, de cette illustration toute en bienfaits répandus sur les hommes; son habillement ajoutait un charme. Je ne sais ce que serait devenu Francklin avec un habit de cour, l'épée au côté, poudré, frisé, pommadé, la bourse au dos... Son chapeau immense, son simple linge blanc, son vaste habit carré sans broderie, sa veste à l'avenant, ses gros souliers à boucles d'argent, sa canne à pomme d'ivoire, tout ajoutait, je le répète, à l'effet général. Le saint et pieux archevêque de Paris, M. de Beaumont, vertueux prélat, si indi-

gnement outragé par les jansénistes, et qui avait eu le temps, avant sa mort, de bien juger Francklin, a dit devant moi :

« Je ne lui connais qu'une vertu qui lui manque, celle du catholicisme; oh! je me plais à croire que Dieu ne repoussera pas cette belle ame, elle honorerait trop l'enfer. »

Je ne peux me retenir de transcrire l'épitaphe pittoresque et chrétienne de ce grand citoyen, et pour celui-là ce titre est acquis sans conteste ou raillerie. Il faut savoir que Francklin était imprimeur et auteur tout ensemble, en même temps que publiciste, homme d'État, etc. (1) :

Ici repose
Livré aux vers
Le corps de Benjamin Francklin, imprimeur;
Comme la couverture d'un vieux livre
Dont les feuillets sont arrachés
Et la dorure et le titre effacés;
Mais pour cela l'ouvrage ne sera pas perdu,
Car il reparaîtra
Comme il le croyait,
Dans une nouvelle et meilleure édition
Revue et corrigée
Par
L'auteur.

(1) Benjamin Francklin, né à Boston, en 1706, d'une

Parler de Mesmer après un tel homme, c'est assurément aller chercher loin un autre genre de célébrité; Mesmer, que je ne me suis plus souvenu de peindre, lorsque je le rencontrai chez Voltaire, était un médecin allemand, sinon charlatan, du moins très adroit à saisir les faiblesses de l'esprit humain; il avait trouvé, disait-on, et je crois qu'il serait plus exact de dire, il avait retrouvé l'existence du fluide magnétique, pro-

famille pauvre et honorée, fut, à douze ans, apprenti-imprimeur, puis, à force de talent, de travail, d'économie, imprimeur lui-même; directeur général des postes en 1753; fut l'un des fondateurs de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique; en 1776, il fut envoyé ambassadeur en France, où il résida neuf ans, et à Passy. Son mérite, ses vertus lui firent obtenir tout ce qu'il voulut; il mourut en 1790. L'Assemblée nationale française porta son deuil, que partagèrent tous les honnêtes gens. Le bien qu'il a fait a été immense. Sa morale pure s'insinue dans les cœurs. Savant distingué, il inventa les paratonnerres; ce qui, joint au rôle qu'il avait joué contre le despotisme de l'Angleterre, inspira au célèbre Turgot ce vers latin destiné à passer à la postérité, et convenable au seul Francklin :

Eripuit cœlo fulmen sceptrumque tyranni.

(Il arrache la foudre au ciel et le sceptre aux tyrans.)

priété du corps, phénomène encore presque inconnu, mais dont la force de la vérité m'oblige à reconnaître l'existence.

Ce fluide, dont l'un des pouvoirs est de déterminer le somnambulisme factice, et bien autrement tenace que le réel, selon Mesmer et ses adhérents, produit des effets si extraordinaires, qu'ils confondent la raison. Au lieu de s'éclairer sur ce fait curieux et mieux important, on cria, selon l'usage, au charlatanisme; quant à moi, j'ai vu de tels miracles opérés par le magnétisme, que mon entendement s'effraie des conséquences qu'il faudrait en tirer. Je voudrais que la science, mettant bas le dédain avec lequel elle a accueilli la circulation du sang, la transfusion des métaux, l'antimoine, l'électricité, l'inoculation du vaccin, et tout à l'heure la vapeur, s'occupât d'éclairer la question et de la constater par des expériences solennelles et toutes de bonne foi.

Dans une circonstance, je proposai ceci à Napoléon, il m'écouta avec une attention soutenue, resta assez longtemps à réfléchir, puis il me dit :

« Non, ne faisons pas du somnambulisme une chose légale; voyez ce que deviendrait la po-

litique des cabinets ; il importe au repos public, au secret des familles, que cette science demeure vague, contestée, ridicule même ; chacun y gagnera ce que tous y perdront. »

Après avoir, à mon tour, médité ces paroles de Napoléon, j'ai plus que jamais reconnu l'immense supériorité de ce puissant génie si lucide; il sera l'un des derniers de son époque que j'oserai peindre (1).

Mesmer avait une physionomie spirituelle, que ne démentait pas sa conversation, des traits fins, un art exquis pour se refuser à une lutte opiniâtre; les précautions puériles dont il s'environna, ses baquets, ses branches de fer, la musique, l'obscurité, les parfums, l'harmonica employé avec succès, tout cela, au lieu de le servir, lui nuisit; on le qualifia de charlatan : c'était un médecin instruit et fort agréable; il aimait beaucoup l'argent, qualité dont alors on lui fit un

(1) Je possède ce portrait tracé par le prince de Talleyrand ; je l'ai publié en partie sans en indiquer la source ; je le rétablirai dans son intégrité au troisième volume de cet important ouvrage.

(*La Femme de qualité.*)

crime et qu'aujourd'hui on érige en vertu; satisfait des trente mille livres de rente qu'il écréma sur la France, il repartit pour l'Allemagne; il mourut dans sa patrie, en 1815, à Mersbourg, en Souabe, où il était né en 1734; oublié depuis sa sortie de France, vers 1786, il demeura près de trente ans en dehors du mouvement général et sans que ses partisans, en majeure partie, soupçonnassent son existence.

Si les mémoires n'étaient pas une terre de liberté, un temple aux cent portes toujours ouvertes, comme celles du palais de la renommée et où l'on place quand on veut toute statue de grand homme, je m'excuserais de placer après Mesmer le souvenir de Buffon, celui-ci l'un des plus illustres parmi les modernes.

Louis-George Leclerc, comte de Buffon, né à Montbard, le 7 septembre 1707 et, à juste titre, surnommé *le Pline français*, a certes mérité aussi bien que tout autre qu'on lui appliquât ce vers dont ma mémoire ne me fournit pas l'auteur :

L'accord d'un grand talent et d'un beau caractère.

Le comte de Buffon, poussé dès son enfance par cette puissance inconnue qui décide de notre avenir, se tourna vers l'étude des sciences naturelles et tarda peu à s'y distinguer; son génie, se développant, le plaça à la tête de ses émules; depuis le naturaliste romain, on n'avait entendu un langage plus noble, plus pur; on ne s'était pas avisé de peindre les animaux dans leur figure, leur caractère, leurs mœurs, avec des couleurs jusque-là réservées aux hommes; Buffon, le premier, prit ce pinceau hardi, fier, énergique, moelleux, fin, délicat et si bien approprié à chaque genre, que le savant l'admire et que le poète s'étonne de ne pas l'égaler.

Devinant les secrets de la nature, les mystères des temps passés, sa haute et sagace intelligence raconta l'histoire du monde primitif, comme s'il eût assisté au spectacle de la création; des causes descendant aux effets, il nous rendit palpables les imaginations de ce génie prodigieux; sa *théorie de la terre*, ses *époques de la nature*, si d'abord elles eurent des censeurs, ont fini par ne plus rencontrer que des admirateurs persuadés, qui s'entre-demandent comment Buffon a

pu deviner ce que Dieu semblait vouloir cacher à l'homme.

Puis, soit que, dans ses discours généraux, il esquisse les diverses portions de l'histoire naturelle, soit que, peintre de genre, il fasse de chaque animal un ennemi qui nous effraie, un rival qui nous déplaît, un ami qui nous aime, un domestique qui nous sert, un indifférent qui nous évite, nous ne comprenons pas où il a pu trouver cette variété de formes, cette sagacité de traits, cette brillante couleur de l'expression; tout individu qu'il peint devient dans ses pages une créature vivante, que nous reconnaissons, ou que nous voudrions voir; chaque portrait est un chef-d'œuvre de genre, d'esprit, de vigueur, de fidélité : *le style est l'homme*, a dit Buffon; mais, sans le génie, que serait le style? C'est en lui que l'on trouve peut-être la réunion la plus complète de ces deux rares et divines qualités que Dieu souffle à l'homme privilégié, et que l'étude la plus opiniâtre ne peut obtenir que très imparfaitement.

M. de Buffon se sépara toujours des philosophes : il ne voulait pas faire de l'impiété, mais

seulement commenter le premier chapitre de la Genèse, et, dans ce travail, il a élevé un monument éternel à sa gloire. J'ai eu l'honneur de le voir, et très souvent; il habitait le Jardin des Plantes dont il était surintendant, et le roi Louis XVI lui fit ériger une statue qui, pendant le reste de sa vie, frappa ses regards chaque fois qu'il sortait de son appartement. Bon à l'excès, il avait des manières grandes, aimait le luxe et les beaux vêtements : on ne l'approchait qu'avec vénération; Voltaire le redoutait et ne l'aimait pas. L'archiduc Maximilien, électeur de Cologne, venant voir Marie-Antoinette, sa sœur, alla, selon que sa mère, Marie-Thérèse, le lui avait recommandé, rendre ses devoirs au comte de Buffon. Celui-ci, noble et magnifique, ayant fait relier pompeusement un bel exemplaire colorié de ses œuvres, l'offrit au prince, qui, vrai niais, le refusa obstinément, en donnant pour raison qu'il ne voulait pas en priver l'auteur. Cette sottise fit du bruit, et lorsque, l'an d'après, l'empereur Joseph II vint à son tour en France, il courut chez le grand naturaliste, et, en l'abordant, lui dit avec une grace parfaite : « *Monsieur le comte,*

je viens réclamer l'exemplaire de vos œuvres que mon frère a oublié d'emporter. »

Sa mort eut lieu le 16 avril 1788. Il laissa une mémoire vénérable et des regrets sincères dans l'âme de tous ceux qui l'ont approché.

CHAPITRE XII.

Affaire du collier. — Quelques Rohan. — Un grand factieux. — Un traître sans gloire. — Un roman sans mérite. — *L'escroc sérénissime*. — Portrait du prince Louis de Rohan. — Ses fautes à Vienne. — Sa disgrace. — Sa superstition. — Histoire et portrait du comte Cagliostro. — Ses miracles. — Une branche bâtarde de Henri II. — Les enfants Valois et la charité publique. — Munificence de la maison royale envers des parents. — Contraste des pensions de seize et dix-sept cent mille livres de rente et de quatre cents. — Portrait de la comtesse de La Motte-Valois. — Elle circonvient le prince Louis. — Le collier. — Par quelle escroquerie il va des joailliers Bohemer et Bassange à la comtesse, en s'arrêtant en route. — Mademoiselle d'Oliva. — Entrevue nocturne à Versailles. — Le 15 août. — Le prince Louis devant le roi et la reine. — Scène terrible. — Comment le secret du collier était venu à Leurs Majestés. — Portrait du baron de Breteuil. — Suite de l'affaire. — — Arrestation du prince. — L'abbé Georget. — Le procès. — Le jugement. — Histoire de la comtesse jusqu'à sa mort. — Histoire du prince. — Dernière et précieuse anecdote touchant le collier, où interviennent Louis XVIII et le comte de La Motte Valois.

Marie-Antoinette n'eut que des malheurs dès le moment où, quittant le titre de dauphine, elle prit celui tant désiré de reine. Monter sur un trône lui avait semblé le bonheur : le trône se changea pour elle en échafaud après dix-neuf

ans passés dans des contrariétés, des peines, des soucis, des angoisses, des malheurs sans pareils, des catastrophes épouvantables.

Elle était encore au faîte du pouvoir et dans une ignorance complète de l'avenir lorsque la suite d'une friponnerie insolente vint l'attaquer dans sa délicatesse et dans son honneur. Je ne peux, avant d'aborder la série des évènements qui commencèrent la révolution française, passer sous silence la fatale anecdote du collier, et, pour l'intelligence de celle-ci, il me faut reprendre les faits de plus loin.

La maison de Rohan qui, ai-je dit, remonte aux souverains de Bretagne, assume dans ses diverses branches toutes les illustrations qu'une famille peut souhaiter; mais, en même temps et par une fatalité singulière, il n'y a pas de maison ancienne qui ait fourni moins de personnages célèbres, recommandables par leurs vertus ou leurs grandes actions; plusieurs de ses membres ont été frappés de nullité désespérante; que dis-je? ils ont donné des marques éclatantes de leur incapacité, de leurs désordres, de leur trahison.

Les Rohan, dans la longue file de noms dérobés à l'oubli et qui ressortent de leur souche primordiale, n'ont eu qu'un seul homme de grande réputation et de génie; mais, en même temps, ce même héros fut un brouillon, un séditieux qui ravagea la France à diverses reprises, dont la réputation n'a été obtenue que par la guerre civile, qu'en se montrant rebelle au roi et qu'en versant le sang de ses concitoyens : ce fut le maréchal de Rohan. On le vit mêlé à toutes les cabales des calvinistes, pendant le règne de Louis XIII, lorsque les religionnaires tentèrent de mettre le royaume en république.

Ce factieux ne laissa pas d'enfant mâle, à moins qu'on ne veuille admettre ce fameux Tancrède que sa femme fit paraître après sa mort; sa fille porta son nom, ses titres, sa fortune immense à la grande maison des Chabot.

Un chevalier de Rohan, le plus méprisable des hommes et à la fois le plus insensé, tenta, sous Louis XIV et par l'appât d'une misérable somme, de livrer aux Anglais plusieurs ports de Bretagne et de Normandie. Ce crime, infame dans tout autre, vient d'être réhabilité dans un

pauvre roman sans plan, sans conduite, sans connaissance du cœur humain, où le traître est porté aux nues, et Louis XIV, qui devait être sa victime, est gourmandé d'avoir laissé la justice punir en ce chevalier de Rohan ce que l'auteur de ce roman, où rien n'est vrai, flétrit dans M. de B..., par exemple, et dans le duc de R... aussi.

La princesse de Soubise Rohan en son nom fut la concubine doublement adultère de Louis XIV; son fils, cardinal brouillon, fat, avantageux, vendit l'Eglise française à la cour de Rome; le prince de Soubise, son neveu, militaire incapable, général par la volonté de madame de Pompadour, déshonora la France à la funeste journée de Rosbek, et n'en fut pas moins fait maréchal, à la risée de nos armées et de l'Europe. Son fils, le prince de Guemené, qu'on put, à juste titre, qualifier d'*escroc sérénissime*, ainsi qu'il est appelé dans la collection des mémoires de Bachaumont, fit une banqueroute effroyable de plus de trente-quatre millions; il ruina toute la petite propriété de Paris, fit dix mille malheureux, et cela, pour fournir à un luxe insensé et

aux débauches les plus honteuses. La dépravation des ecclésiastiques de cette famille était passée en proverbe, et cependant la charge de grand-aumônier de France, la première de la couronne, semblait leur être dévolue héréditairement. Les femmes, parmi les Rohan de cette époque, ne brillèrent pas non plus par les vertus de leur vie privée, et l'inconduite de celle que le prince de Condé avait épousée en 1759 avait passé en proverbe, et des bruits étranges coururent sur sa mort : peut-être les rapporterai-je plus tard.

Enfin, un Rohan, le prince Louis Prince, évêque de Strasbourg, et successivement cardinal et grand-aumônier, n'étant encore que grand-seigneur, fut nommé ambassadeur à Vienne pendant que Marie-Antoinette venait à Paris. Le prince Louis, esprit étroit, mais agréable, gracieux sans capacité, remplaçant le génie par l'orgueil, le mérite par la suffisance, présomptueux, frivole, manquant de mesure et de tact, compromettant le cardinalat par des actes anti-religieux, par des débauches scandaleuses, affichant ses intrigues, ne les réparant point par de bonnes ac-

tions, léger jusqu'à la folie, imprudent, prodigue, dissipateur, besogneux, passant sa vie avec des femmes, des intrigants, des usuriers; empruntant à tous, achetant cher, revendant à bon marché; sans règle, sans conduite, ami peu attaché, sujet infidèle, ambassadeur inhabile, prêtre scandaleux et sans vergogne, c'était de tout point un vrai Rohan d'alors.

A Vienne, il irrita, choqua, offensa Marie-Thérèse, qui demanda et obtint sa révocation; de Vienne il se brouilla avec la dauphine en écrivant à la Dubarry des anecdotes scandaleuses sur l'impératrice, et en lui prêtant des ridicules; sa correspondance ne fut pas secrète, et la dauphine jura de le punir. Dès lors, elle ne lui parla plus, et le roi lui fut aussi sévère; au lieu d'apaiser deux majestés, il lutta et emporta, malgré la reine, par le crédit de la comtesse de Marsan, sa cousine, la grande aumônerie.

Désespéré de la prolongation, de l'inimitié de la reine, le prince Louis, superstitieux comme les faibles et les débauchés, demanda aux puissances occultes un talisman qui lui procurât la faveur de la reine; le hasard et, mieux, le

diable, lui envoya le fourbe qui le tromperait.

Je ne peux parler ici d'un personnage bien extraordinaire qui, vers 1740, parut en France pour la première fois : c'était le comte de Saint-Germain; ce prince des rose-croix, possesseur de secrets très extraordinaires, eut la confiance, l'estime de Louis XV, l'amitié de la marquise de Pompadour. Il y avait longtemps qu'il avait quitté la France, lorsque parut à Strasbourg d'abord, et puis à Paris, un copiste adroit du savant Saint-Germain.

A entendre le comte Cagliostro, il eût été le fruit de l'union d'un grand-maître de Malte et d'une fille du souverain, schérif de la Mecque ou de Médine, élevé par un adepte chevalier de Malte, le sage Althotas; il aurait été s'instruire aux sciences occultes en Egypte, dans les pyramides, et aux Indes, parmi les gymnosophistes: de là, traversant l'Italie, parcourant l'Allemagne en entier, la Russie, la Suède, la Prusse, le Danemarck, l'Islande, l'Angleterre, l'Irlande, l'Ecosse, la Hollande, enfin les Pays-Bas, il serait venu en France.

Partout, opérant des cures prodigieuses, ou

plutôt des miracles; couvert de diamants, menant le train d'un seigneur, guérissant gratis les pauvres, leur ouvrant sa bourse, il était venu à s'entourer d'une réputation étourdissante. Sa femme, jeune et jolie, s'unissait à ses bonnes œuvres, à ses cures incroyables, et tout n'allait que mieux. A Strasbourg, le comte Cagliostro, que ses ennemis disaient, mais sans preuve, être le fils d'un cocher de Palerme, du nom de Balzamo; Cagliostro, dis-je, avait noué une liaison intime avec le prince Louis, il lui avait dévoilé les grands arcanes de la nature, lui avait prédit l'avenir, promis une fortune colossale, et enfin était parvenu à le faire souper avec des fantômes (je n'ose pas dire des esprits, car l'esprit est rare, même à ce qu'il paraît dans l'autre monde).

Attiré à Paris par ses disciples, ses fanatiques, par le grand-aumônier, Cagliostro y vint faire de la médecine hermétique, de la chimie surnaturelle et du charlatanisme. Là, encore consulté par le grand-aumônier, il ne balança pas à lui garantir la prochaine venue d'une faveur qui laisserait bien loin la duchesse de Polignac.

En même temps, et à l'entour du cardinal

grand-aumônier, évêque de Strasbourg, abbé de Saint-Waats d'Arras et commandeur des ordres du roi, rôdait un démon femelle dont voici l'origine :

Le roi de France, Henri II, au nombre de ses enfants illégitimes eut un baron de Saint-Remy-Valois, dont la descendance se prolongea après que la branche régnante des Valois se fut éteinte; mais de mauvais mariages et une conduite à l'avenant dans les races de ce rameau égaré de la maison royale y portèrent une dégénération si rapide, qu'aux approches de la révolution, les derniers, un garçon et deux filles, restèrent orphelins et tombèrent à la charge de la pitié publique.

Madame de Boulainvilliers, femme du prévôt des marchands, et lieutenant civil au Châtelet, recueillit les deux nobles demoiselles, et mit en pension le baron de Valois. La famille royale, à qui on fit connaître cette grande infortune et qui était si facile à combler de bienfaits, les maisons de noble origine qui l'environnaient, les Coigny, par exemple, *touchaient annuellement seize cent mille francs de dons royaux;* mes oncles, mon père et moi, et tous les miens avions, au même

titre, *dix-sept cent mille livres de revenus*; la famille royale, dis-je, gratifia les trois enfants de QUATRE CENTS FRANCS DE RENTE CHACUN.

Il résulta, de cette mesquinerie blâmable, que l'aînée de mesdemoiselles de Valois épousa un garde de la maison du roi; un comte de La Motte, de petite noblesse et sans aucune fortune : c'était le mariage de la faim et de la soif. La comtesse de La Motte avait de l'esprit, elle en fit un mauvais usage; jolie, coquette, rusée, intrigante, elle s'approcha de la cour d'où elle ne retira que quelques écus; la comtesse de Provence lui promit beaucoup et ne fit rien pour elle.

La misère, le libertinage de son mari égarèrent la comtesse de La Motte, elle souilla son beau sang et devint maîtresse, en sous-ordre, du prince Louis; pendant qu'elle rôdait familièrement dans le palais Cardinal, vieille rue du Temple, elle apprit que le joaillier de la couronne Bohemer et son associé Bassange étaient fort embarrassés pour se défaire d'un collier de diamans, nommé *rivière* par un caprice de la mode; cette parure éblouissante était estimée dix-huit cent mille francs.

Sur ces entrefaites, sachant aussi quel chagrin rongeait le cardinal son ami et bienfaiteur, madame de La Motte lui fit, en rougissant, une confidence abominable. A l'entendre, la reine, renouvelant les fureurs des femmes de Lesbos, éprouve pour elle une passion véritable; elle ne s'y prête que par attachement pour le grand-aumônier et afin de le faire entrer en grâce.

Bientôt elle arrive rayonnante : « Prince, » dit-elle, « la fortune vient à vous; vous plaît-il de la recevoir.

— Sans doute; que faut-il faire.

— Écoutez-moi : la reine se meurt d'envie d'acquérir le fameux collier, elle a refusé le cadeau que le roi lui en voulait faire, afin d'empêcher le peuple de crier; mais elle fait des économies, elle souhaite l'avoir et n'ose traiter directement avec Bohemer, qu'elle a maltraité : allez au joaillier, achetez le collier en votre nom, la reine approuvera le marché, divisez le paiement en plusieurs échéances, elle fera les fonds et vous remboursera; mais la joie de posséder tout de suite une merveille que, sans vous, elle n'aura qu'après plusieurs mois vous rendra ses

bonnes grâces, et pour récompense je vous assure que vous serez nommé premier ministre. »

Le prince Louis, homme de haut amour-propre et de très petit entendement, n'aperçoit pas la fausseté de ce dire ; enivré d'allégresse, il se voit l'amant de la reine et un autre Kaunitz, il débute par envoyer un mémoire justificatif que la comtesse s'engage à remettre : la réponse vient toute de la main de la reine, elle est gaie, leste, presque tendre; elle éblouit le niais qui riposte, et petits billets de trotter, et madame de La Motte, messagère infatigable, est vue chaque jour sur la route de Versailles à Paris; on la voit, en outre, entrer au Château, disparaître dans son dédale, et au bout d'un peu de temps elle sort toujours emportant un cadeau, une bourse, un bijou, un objet de prix. Les espions du cardinal et de Cagliostro, et celui-ci même, épiant dès longtemps la personne, ne doutent plus des assertions de l'ex-Valois.

Cagliostro, consulté sur *le succès d'une entreprise*, déclare qu'il sera complet et ravissant, que la faveur attend Son Altesse *domestique*, et que la France sera à ses pieds; en conséquence,

le cardinal s'en va vers les joailliers, traite avec eux, leur livre, pour les tranquilliser, le secret de la reine, leur remet l'approuvé signé : ANTOINETTE DE FRANCE, signature dont la composition seule attestait la fausseté, puisque la reine, comme le roi, ne signait que de ses prénoms, *Marie-Antoinette* ou *Antoinette* seule.

Le collier, livré à seize cent mille francs, est porté à Versailles, et là, dans le pied-à-terre de la comtesse et le grand-aumônier présent, madame de La Motte remet le collier à un envoyé de Sa Majesté portant la livrée du roi. Dès ce moment, la trace du bijou précieux est perdue, et on ne l'a plus revu en nature, il fut tout de suite dépecé. Restaud de Villette, qui avait fait le laquais, le rapporta à sa maîtresse, dont la surprise fut extrême; car, d'un côté, on avait enlevé plusieurs beaux diamants, et changé, à cet effet, la forme de la parure, et, de l'autre, une main imprudente avait substitué des pierres fausses aux vraies; n'importe, le comte de La Motte, autre initié à l'intrigue, partit pour l'Angleterre et alla vendre ce qui valait un million onze ou douze cent mille francs.

Le collier avait été reçu, et la faveur ne venait pas; la reine, si affectueuse dans sa correspondance, gardait à Versailles son air refrogné; le cardinal s'en inquiète; d'ailleurs la reine a manqué au premier paiement, il devait être de trois cent mille francs. La comtesse en son nom en a remis trente ou trente-six mille; le reste est en souffrance; les joailliers sont impatients de toucher les fonds.

Comme la vente n'était pas consommée du bijou enlevé, il fallait maintenir le prince dans son illusion; en conséquence, une nouvelle intrigue a lieu. Les époux La Motte maquignonnent au Palais-Royal une jolie demoiselle du monde, la d'Oliva : elle ressemble à la reine, on lui fait une fausse confidence, on lui donne quelque argent, on lui en promet beaucoup plus, on la style, on l'habile, on la dresse, et, dans les premiers jours d'août 1785, si ma mémoire ne m'est pas infidèle, car j'écris tout ceci de souvenir et sans documents devant moi, vers minuit, la demoiselle d'Oliva est amenée à Versailles au fond du jardin, dans un bosquet; là vient, déguisé en militaire, le cardinal; il va avoir une explication avec la

reine. Le comte de La Motte, en effet, le conduit vers Sa Majesté, sortant du bocage, une rose à la main : elle la donne au prince Louis qui, dans l'enthousiasme, ne sait plus parler; mais enfin, surmontant cette émotion il va entamer une causerie où se perdra la fille de joie; mais la comtesse, en intrigante consommée, accourt et annonce que MADAME, que MONSIEUR le comte de Provence, S. A. M. le comte d'Artois et madame la comtesse d'Artois viennent pour rejoindre la reine.

A cette nouvelle, le cardinal se laisse amener comme un sot, il n'a rien vu, rien, absolument rien; oh! la bonne buse, qui, certes, vient d'acquérir des droits irrésistibles au titre de grand-aumônier de la Calotte; car, à moins d'être stupide de cœur, on n'a pu se laisser jouer ainsi. Quoi qu'il en soit, le cardinal a vu la reine, il en est persuadé, il l'affirme à Cagliostro, le jure à Bohemer et attend, avec une vive impatience, le 15 août, jour de l'Assomption : c'est le jour que lui a mandé la reine qu'elle portera sa parure si belle, et où elle lui donnera des marques éclatantes et irrécusables de ses nouveaux sentiments pour lui.

Le 15 août se lève, et avec lui le prince Louis :

fou de joie, il accourt dans les grands appartements de Versailles, et avec son clergé, lui en costume épiscopal, car il officiera pontificalement à la messe. Il est dans la grande galerie, attendant avec une anxiété jubilante qu'on vienne l'avertir de se rendre auprès du roi; les minutes lui semblent des siècles, ses yeux ne perdent pas de vue la porte de la chambre de S. M.... Tout à coup elle s'ouvre, un gentilhomme ordinaire vient prévenir Son Éminence que le roi le demande; c'est son triomphe qui commence, et il regarde d'un œil superbe les évêques et les grands seigneurs qui sont autour de lui.

A peine a-t-il mis le pied dans cette chambre royale, d'où il attendait des merveilles, qu'à la vue du baron de Breteuil, ministre de la maison du roi, son ennemi mortel, de MM. de Vergennes, ministre des affaires étrangères, M. de Mironesnil, garde des sceaux, du roi, qui semblent embarrassés, de la reine qui paraissait courroucée, une vague terreur le saisit; elle tarda peu à se changer en certitude affreuse, lorsque le roi, en lui présentant divers papiers qui étaient l'acte d'achat du collier, avec la signature fausse, la

déposition de Bohemer et Bassange, une déclaration du banquier Sainte-James mêlé à cette affaire comme bailleur de fonds aux joailliers, lui dit :

« Monsieur le cardinal, on vous accuse de faits étr anges, voici les titres sur lesquels on se fonde ; prenez-en connaissance, et puis répondez sans délai. »

Ce propos fut un coup de foudre : le cardinal, pour la première fois, vit l'abîme où il était tombé ; il perdit la vue, les sens, balbutia des mots sans liaisons, et tout ce que l'on entendit de plus clair fut qu'il avait acquis le collier d'après le commandement exprès de la reine. Celle-ci, exaspérée, lui donne un démenti formel ; ce que lui alléguait la reine le niait, et lui ne pouvait le constater ; plus il s'embrouillait, plus il perdait la tête. Le roi en eut pitié, il l'invita à passer dans un cabinet voisin, à s'y remettre et à écrire sa justification : il le tenta, mais sa raison troublée ne lui fournit que des phrases incohérentes, vides de sens et dont on ne tirerait rien ; il donna en rentrant ce papier au roi.

Ici je dois reculer et raconter de quelle manière cette affaire si sale était parvenue à l'oreille

de LL. MM. La réputation de probité du prince Louis ne flairait pas comme baume; déjà, dans l'affaire des bâtiments des Quinze-Vingts, il s'était montré peu délicat. L'exemple récent du prince de Guemené, sa banqueroute, les prodigalités de la princesse sa femme, les dépenses folles du prince de Soubise, pour des femmes perdues et, en outre, la certitude que l'on avait vu paraître dans le commerce des parcelles de la fameuse et riche *rivière*, enfin les retards du premier paiement; tout, dis-je, ayant inspiré au joaillier de la couronne des craintes vagues, des soupçons encore légers, et poussé d'ailleurs par le banquier Sainte-James, ai-je dit, il se détermina à parler de ceci au baron de Breteuil, qui reçut sa confidence en même temps, à ce que je crois, que celle du banquier.

Si un homme a fait involontairement du mal à la famille royale, s'il a joué auprès d'elle le rôle de l'ours, dans la fable de l'*Amateur des jardins*, c'est assurément le baron de Breteuil: Né Le Tonnelier, en 1733, à Preuilly, en Touraine, il courut avec honneur (ce mot dans ses diverses acçeptions) la carrière des ambassades;

Louis XV et Louis XVI l'envoyèrent successivement à Pétersbourg, à Stockholm et à Vienne; dans cette dernière résidence, il succéda au prince Louis de Rohan, disgracié, qui, ne pouvant se venger sur le roi, s'attaqua gauchement à son successeur, auquel il joua plusieurs tours qui l'exaspérèrent; le prince s'était mal adressé; le baron de Bezenval avait érigé un culte à la haine, il la rangeait parmi les vertus.

Habile administrateur dans des temps faciles, mais incapable de conduire là où il fallait du génie et de la vigueur, et non de l'habitude et de l'opiniâtreté, il entassa, lors de la révolution, faute sur faute, se dépouilla de la réputation qu'il s'était faite, compromit la reine, exposa le roi, et, mis face à face avec le lion révolutionnaire, il ne put que fuir; les moyens de le combattre avec avantage lui ayant manqué soudainement.

Il était déjà ministre de la maison du roi lors de la funeste et fatale affaire du collier. Au premier mot qu'on lui en dit, au lieu de deviner combien il importait, non sans doute à l'honneur de la reine, mais à sa position délicate, que son nom fût retiré de ce grand scandale, que toute

intervention, de la part de Sa Majesté, même la plus indirecte, aurait des conséquences fâcheuses, son esprit vindicatif, étroit, ratatiné ne vit là dedans qu'une occasion merveilleuse de chasser de la cour un personnage dont il faisait sa *bête noire*, de l'écarter en outre, et de compléter, par sa mésaventure, la perte de la maison de Rohan qu'il détestait par contre-coup.

Lorsque cet insensé à courte vue eut déterminé de quelle façon il profiterait de la sotte folie du prince Louis, il se hâta de prévenir le roi, la reine, de les aigrir, de les envenimer contre le coupable; il dit la chose publique (elle ne l'était pas); enfin il conduisit si bien sa barque, il enflamma tellement la colère de LL. MM., que les sages conseils de Monsieur, ni les avis du comte de Vergennes ne purent ramener l'auguste couple à une modération dont la raison faisait commandement. Un conseil fut tenu, on y appela Bohemer et Sainte-James. La reine, pour augmenter la faute et l'éclat, voulut y être entendue, afin que sa déclaration fît pièce au procès; et de la belle imaginative du comte Breteuil sortit le coup d'éclat, le scandale inutile de l'arrestation publique et l'on

peut dire solennelle d'un Rohan, cardinal, prince, évêque, souverain de Strasbourg (1), commandeur de l'ordre du roi, proviseur de Navarre, administrateur général des Quinze-Vingts et grand-aumônier de France.

J'ai dit plus haut que celui-ci, n'ayant su ni parler, ni écrire, était revenu dans la chambre du roi, sa note incohérente à la main. Pendant les quelques minutes de son absence, on avait délibéré sur ce que l'on ferait de lui, et l'unanimité, dictée par la présence de la reine, se détermina pour l'arrestation. Au demeurant, peut-être encore le prince aurait pu se sauver; mais l'imbécille, croyant toujours à la réalité de sa correspondance avec sa souveraine, osa donner à entendre qu'il en était moins maltraité en particulier qu'en public. Cette folle insolence consomma sa perte, et, sur un geste de la reine, et par elle renforcé d'un regard en demande de prompt châtiment, le roi dit au cardinal, et avec

(1) A part la portion du diocèse de Strasbourg située en France, il y avait, sur la rive droite du Rhin, une portion allemande dont l'évêque était prince souverain; Saverne en faisait le chef-lieu.

sa voix de tonnerre, quand il voulait la prendre :

« Sortez, monsieur. »

Le prince Louis obéit. Il rentre dans la galerie, la physionomie décomposée. L'archevêque de Toulouse se trouve là : il voit l'état du grand-aumônier, et lui demande s'il souffre.

« Non, » répondit-il, mais le roi s'attarde, une affaire majeure m'appelle à Paris, et je compte les minutes jusqu'à sa conclusion. »

Pendant ce temps, le roi ayant fait appeler le duc de Villeroi, capitaine des gardes, de service, lui dit d'aller avec le baron de Breteuil, et de faire arrêter qui il lui désignera. Le duc obéit et sort avec le ministre; tous deux rencontrent à la porte le jeune marquis de Jouffroy, lieutenant des gardes du corps, et de la compagnie Villeroi; M. de Breteuil va à lui, et plein d'une émotion maligne, lui mâchonne, au nom de S.M., et en vertu du consentement de son chef, qui s'incline affirmativement, de procéder, sans délai, à l'arrestation du grand-aumônier, de le conduire dans l'appartement du prince, au Château, et là de l'y garder sans le perdre de vue.

Le jeune homme, criblé de dettes, et non sans

chagrins, d'abord comprenant mal, crut que c'était lui que le ministre arrêtait, il en fut consterné, et il lui fallut du temps pour revenir à lui; alors il s'avança vers M. de Strasbourg, qui causait encore avec M. de Toulouse (1), et, au nom du roi, lui déclara qu'il était son prisonnier.

Ces paroles, prononcées à haute voix devant tous, épouvantèrent même la foule, qui, le dimanche, remplissait la galerie et les appartements. M. de Brienne décampa sans songer à consoler l'inculpé; celui-ci, sans répondre au marquis de Jouffroy, marcha vers les pièces qu'il occupait au château. En route, et profitant du décontenancement de son conducteur, ou plutôt de son obligeance, il se pencha comme pour remettre une boucle de jarretière, et, dans son bonnet rouge, écrivit au crayon quelques mots à l'abbé Georgel, son grand-vicaire, à Paris. Il déchira le feuillet de ses tablettes, et, trouvant, dans son antichambre, sa livrée, rangée en

(1) L'habitude en France, avant la révolution, était de nommer les évêques du simple nom de leur siége. Ainsi, au lieu de dire monseigneur l'archevêque de Paris ou de Rouen, on disait *monsieur de Paris*, *monsieur de Rouen*.

deux haies, selon la coutume, il la remit à celui de ses valets de pied dont l'affection lui était connue, un grand blond, véritable Antinoüs, de forme, les méchants disaient de fait. Ce gaillard-là, voyant le cortége inusité qui accompagne son maître, reçoit l'écrit, le cache, se recule, court à l'écurie, où un cheval, toujours sellé, attendait un courrier, et part au grandissime galop pour Paris.

L'abbé Georgel n'était pas sorti, il lit, ou plutôt devine le billet, et, une demi-heure après, le feu avait consumé un certain portefeuille rouge, renfermant, avec beaucoup de papiers dangereux, la correspondance apocryphe de la reine (1), dont on parla beaucoup, au procès, mais qu'on ne peut y produire. Ce ne fut pas le seul service que le fin ex-jésuite abbé Georgel rendit au car-

(1) L'abbé Georgel, au lieu de brûler les papiers renfermés dans le portefeuille rouge, les cacha et dit les avoir détruits : il les conserva fidèlement, ayant toujours dans sa vieillesse l'intention de les anéantir ; mais la mort ne lui en laissa pas le temps. Il les avait déposés chez une dame, logée au Marais, qui me les vendit, en 1814, sans soupçonner leur importance. Ils sont en mon pouvoir.

(*Note de la Femme de qualité.*)

dinal de Rohan, qui, pour ne pas défaillir à la coutume, l'en récompensa par une noire ingratitude; l'abbé aurait pu l'en punir durement, puisqu'il possédait de lui, et contre lui, des pièces terribles; il n'en fit rien, et loua toujours son ancien patron.

Une heure après son arrestation, le prince Louis, passé sous la surveillance du comte d'Agout, sous-aide major des gardes-du-corps, partit pour Paris, où, arrivé à son hôtel, il fut rejoint par le baron de Breteuil et M. de Crosne, qui mirent le scellé sur les papiers et le conduisirent à la Bastille.

A la nouvelle de cette arrestation, l'opinion égarée d'abord, car on crut que la reine et le cardinal se reprochaient réciproquement le vol du collier, firent naître un scandale sans pareil. Le prince de Soubise, le prince Louis, la comtesse de Marsan étaient aimés par les Parisiens. Les ennemis de Marie-Antoinette s'unirent à eux, puis l'adjonction de la comtesse de La Motte à l'affaire acheva de la rendre sale et odieuse. On arrêta la descendante des Valois avec le Restaut de Villette; on alla chercher, en Belgique,

mademoiselle d'Oliva; mais le comte de La Motte, avec les diamants et l'or, s'évada en Angleterre, d'où on ne put le retirer.

Cagliostro, sa femme eurent aussi les honneurs de la Bastille; dix autres inculpés ajoutèrent par leurs fractions à l'extraordinaire de cet évènement. Paris, la France, l'Europe, le monde s'en occupèrent, et, au fracas prodigieux qui en advint, on tarda peu à reconnaître que l'avis de Monsieur était le seul à suivre. Il voulait 1° garder le silence; 2° appeler tous les Rohan chez un ministre, leur dire tout ce qui en était, et retirer au cardinal l'administration de ses huit cent mille francs de rente en biens d'église; lui accorder une forte pension avec le reste; payer les joailliers, sauf son recours sur la comtesse et les autres créanciers; 3° le contraindre de se démettre de la grande-aumônerie; 4° l'envoyer à Strasbourg en exil indéterminé; 5° faire rafle du comte, de la comtesse de La Motte et des autres coupables, et, par mesure préventive, les garder jusqu'à la mort dans une prison d'État (la révolution ne les y eût pas laissés longtemps).

Par ces mesures habiles on étouffait tout le sale de l'affaire; on ne compromettait pas la reine; les joailliers étaient payés, et les coupables punis. Au lieu de cela, on alimenta les passions, la calomnie, et, en 1786, intervint un arrêt du parlement de Paris qui innocentait le cardinal pleinement, ainsi que Cagliostro, sa femme, mademoiselle d'Oliva, ses subalternes; qui punissait Restaut de Villette comme faussaire, et qui condamnait au fouet, à la marque et à la prison perpétuelle la comtesse de La Motte.

La reine, désolée que l'audace du cardinal fût impunie, demanda et obtint sa disgrace; il perdit ses charges et son cordon bleu, qu'il n'avait qu'en qualité de grand-aumônier, et s'en alla en exil, d'abord à la Chaise-Dieu, en Auvergne, puis à Saverne; 1789 l'y trouva. Nommé par Strasbourg à l'assemblée constituante, il eut la délicatesse de ne pas s'y montrer d'abord, il n'y vint plus tard que pour prêter le serment civique, et il disparut aussitôt; il quitta peu après la partie française de son diocèse, dont il se démit, en 1801, et mourut à Ettenheim, en 1803, dans les bras de sa cousine, la princesse Charlotte de Roche-

fort, qu'un mariage de conscience unissait à l'infortuné duc d'Enghien.

La comtesse de La Motte Valois, ayant subi son jugement, dont l'infamie presque retombait sur la famille royale, puisqu'elle en faisait partie incontestablement, resta peu aux Madelonnettes où on l'avait renfermée. Un ordre inexplicable que j'ai vu, et du baron de Breteuil, que celui-ci, en 1805, m'a dit avoir été provoqué par la reine (lui mourut en 1807), fit ouvrir les portes à cette malheureuse femme. On répandit le bruit de son évasion; elle se retira en Angleterre, elle écrivit, comme on pouvait s'y attendre, le plus exécrable et calomnieux des libelles, où la reine était accusée de goûts infames et de spoliation du collier. Ce qu'il y a de sûr, c'est que celle-là fut commencée chez le prince Louis par Cagliostro, ou mieux peut-être, et consommée par les La Motte : on acheta à grand prix cette œuvre coupable, et, le lendemain, la France et l'Europe en furent inondées.

La Providence veillait sur cette femme criminelle livrée à des débauches hideuses; ayant eu un jour l'imprudence de se laisser entraîner dans un mau-

vais lieu, lorsqu'elle portait beaucoup de diamants, les souteneurs de la maison, et ses amants d'ailleurs, grisèrent la comtesse, l'étouffèrent, et pour faire croire au suicide, la précipitèrent du haut d'un quatrième étage dans la rue; le corps se brisa sur le pavé.

En 1814, je trouvai dans la loge du portier de mon hôtel un de mes domestiques, qui me prévint qu'un monsieur, proche parent de la famille royale, m'attendait dans un salon; j'avais promis je ne sais quoi au comte de Bourbon Busset; je crus que c'était lui; je le fis prier de passer dans mon cabinet, où je me rendais directement. Là je vis paraître un homme âgé, vêtu de bleu, ayant une parure peu soignée, un visage témoin d'une vie intempérante, et, néanmoins, ne manquant ni de bon air, ni d'effronterie : il m'était inconnu de tout point. Je remarquai d'abord son soin de ne pas s'être fait annoncer sous son nom, que je lui demandai tout d'abord. Il hésita, puis, à voix basse :

« Prince, » dit-il, « mon nom a été souillé par un arrêt injuste, et ma personne indignement calomniée : je suis le comte de La Motte Valois. »

Je fus étonné. Un mouvement intérieur me disait de faire jeter à la porte ce misérable; la curiosité, soutenue par la pitié, me retint; je me contentai de répondre :

« Je croyais l'affaire jugée depuis longtemps...; que me demande monsieur?

— *Mon prince*, je voudrais obtenir une audience de Louis XVIII, et je me flatte que ce que j'ai à lui remettre le déterminera à faire procéder à ma réhabilitation, et je suis venu vous supplier de l'obtenir pour moi.

— Céci, monsieur, ne se peut; de fortes raisons s'y opposent; mon opinion, qui vous condamne. N'avez-vous pas vendu les diamants du collier?

— Oui, ceux que le cardinal, d'une part, et la reine, de l'autre, donnèrent à ma femme.

— Ainsi vous, qui dites avoir été calomnié, revenez sans honte à flétrir la reine, si pure, si innocente, et dont le sort a été affreux. Monsieur, arrêtons-nous là; vous avez pris la mauvaise voie pour m'intéresser : des allégations ne contre-balancent pas des faits qui vous condamnent; je vous salue. »

Et sonnant avec vivacité, je dis à celui qui se présenta : « Reconduisez monsieur. »

Cet homme, devenu pâle, me dit en sortant : « Le roi paierait cher ce que je livrerais pour ma vengeance à la publicité. »

Deux jours après, j'en parlai au roi. J'ai su depuis, du comte Anglès, que Louis XVIII n'avait pas vu ce misérable, mais lui avait dépêché une personne de confiance, porteuse, à la troisième entrevue, d'une somme d'argent pour laquelle il avait cédé des lettres autographes de S. M. à la comtesse de La Motte, en date de 1788 et 1789.

Voilà tout ce que je sais sur cette particularité assez curieuse du trésor des anecdotes modernes; je ne sais non plus ce qu'est devenu depuis ce comte de La Motte, véritable escroc, et peut-être faussaire. Il me semble qu'en 1836 ou 1837 les journaux ont annoncé sa mort comme ayant eu lieu à Paris.

Il y a dans l'histoire des faits toujours expliqués imparfaitement, et dont l'histoire réelle ne sera jamais complètement éclaircie. Depuis l'existence de Clémence Isaure, au xve siècle, jusqu'à

la disparition de lord Bathurst, au XIXe, en plaçant au milieu l'histoire du masque de fer; qui était le comte de Saint-Germain, le thaumaturge? et ce que révéla à Louis XVIII le paysan Martin de Gallardon, etc., etc.

CHAPITRE XIII.

Éloge du juste-milieu par Horace. — Mes ennemis m'accordent de l'esprit et des connaissances. — Je suis nommé agent général du clergé. — Ce qu'était cette place. — Je m'occupe de finances et d'économie. — Mirabeau me recommande à M. de Calonne. — Sa lettre à ce sujet. — Négligé par M. de Calonne, je me tourne vers M. Necker. — Monsieur m'honore de son estime. — Le duc d'Orléans, de son amitié. — Le comte de Genlis. — La reine m'était contraire. — Billet de M. de Marbœuf. — Mort de mon père. — Je suis nommé évêque d'Autun. — Sottises historiques de *Monsieur de Talleyrand*. — Mes regrets, mes remords. — Ce que c'était que l'évêché d'Autun. — Les gens d'Autun ennemis des arts. — Tableau de M. Ingres perdu chez eux. — Les morts ressuscités, *anecdote fantastique*.

Plus j'avance vers les époques où je dois jouer un rôle, plus je m'effraie de ce que j'ai fait et de quelle manière je me condamnerai ; jusque-là j'ai beaucoup plus parlé des autres que de moi, cela doit être. Un jeune homme n'a ordinairement rien à raconter de sa vie extérieure, ses souvenirs ne signalent que des étourderies, des faiblesses, des fautes, et je crois que, lorsqu'on parle de soi, ce sont choses qu'il faut garder soigneuse-

ment pour soi; mais, lorsque vient le temps où l'on monte sur la scène du monde, alors il convient de n'écouter ni une modestie outrée, ni un amour-propre excessif. J'espère prouver, à ceux que la lecture de ce premier volume de mes mémoires n'aura pas dégoûtés, que j'ai su toujours me tenir sur cet équilibre tant recommandé par Horace, surtout dans ces deux vers que nous savons tous par cœur, et que feu S. M. Louis XVIII avait souvent en bouche pour justifier son système de bascule :

Est modus in rebus, sunt certi denique fines,
Quos ultrà citràque nequit consistere rectum.

(Il y a dans tout un milieu au delà et en deçà duquel rien n'est bien.)

Mes ennemis, j'en possédais déjà dès ma vingtième année, avaient cependant la bonne foi non seulement de m'accorder de l'esprit, mais encore des connaissances utiles, fruit non de la dissipation, mais du travail; on me savait calculateur passable, foncé économiste; on me rangeait déjà parmi les penseurs, et nul ne s'étonna lorsqu'en 1780, à vingt-six ans révolus, le clergé de France

me nomma à l'une des places d'agents généraux du clergé avec l'abbé de Boisgelin, lui pour la province d'Aix (province ecclésiastique), moi pour celle de Tours.

Mon confrère était le neveu du prélat que j'ai vu mourir sous l'empire, archevêque de Tours et cardinal à mon refus.

Ces fonctions temporaires étaient fort recherchées, il était rare qu'elles ne conduisissent pas à l'épiscopat; outre environ soixante mille livres de rente, dont elles étaient rétribuées pendant les cinq ans de leur durée, elles donnaient le titre de conseiller d'État avec le droit de porter la parole au conseil dans les affaires qui intéresseraient le clergé, et de plus elles procuraient aussi l'entrée au bureau des affaires ecclésiastiques; chacune de nos seize provinces nommait tour à tour son agent général et deux à la fois.

Ceux qui nous remplacèrent furent les abbés de Barral et de Montesquiou-Fezensac, ceux-là virent la fin de l'existence du clergé comme ordre de l'État et propriétaire; et j'ai du regret d'avoir, avec le dernier de ces deux-là, coopéré à cette catastrophe fatale.

Cette nomination, due à mon oncle l'archevêque de Reims, à mon oncle le comte de Périgord et à mon père, en me comblant de joie parce qu'elle élargissait mon avenir, ne me trouva pas ignorant dans la partie des finances; je m'en étais déjà occupé très attentivement. J'avais médité les hautes questions d'économie politique; aussi non seulement je me fis remarquer dans mon temps d'agent général; mais encore, après la première chute de Necker, je composai avec un soin extrême, sur les finances du royaume, leur état actuel, les moyens de les améliorer, un mémoire que je soumis à M. de Calonne, comme, auparavant, j'avais offert aussi au Genevois le fruit de mes études, de mes réflexions et de mes veilles.

Calonne me connaissait déjà lorsque ayant demandé à Mirabeau, investi de sa confiance parce qu'il avait compris son génie, un travail approfondi sur des questions du jour, des embarras du Trésor et la manière d'y pourvoir, le grand homme en avenir, avec qui l'on ne m'avait pas brouillé encore, répondit au contrôleur général par une lettre que voici; je la copie avec d'au-

tant plus de contentement qu'elle prouve ce qu'alors Mirabeau pensait de moi.

« Monsieur,

» Vous m'avez marqué du regret de ce que je » ne voulais pas employer mon faible talent à » rédiger vos belles conceptions; eh bien! mon- » sieur, souffrez que je vous indique un homme » digne de cette marque de confiance sous tous » les rapports. M. l'abbé de Périgord joint » à un talent réel et fort exercé une cir- » conspection profonde et une discrétion à toute » épreuve; *jamais vous ne pourrez choisir un* » *homme plus sûr*, plus pieux au culte de la re- » connaissance et de l'amitié; plus envieux de » bien faire, moins avide de partager la gloire » des autres; plus convaincu qu'elle est et doit » être tout entière à l'homme qui sait concevoir » et qui ose exécuter...., etc. »

Mirabeau me rendait justice, on nous brouilla. Son ame ardente s'exagéra mes torts; il écrivit des horreurs au comte d'Entraigues, qui ne le valait pas, bien qu'il s'estimât bien plus. Au reste, une explication ramena le grand orateur

à son ami; et à la constituante nous cheminâmes de conserve en arborant le même pavillon.

M. de Calonne m'appela, je l'écoutai, me pénétrai de ses idées et me mis à rédiger plusieurs notes fort étendues, qu'un avantageux aurait appelées des mémoires. Il ne s'attacha pas à suivre le plan qu'il avait d'abord adopté, ce qui me rendit à mon libre arbitre. Piqué de ce rejet, que je ne croyais pas avoir mérité, je fis non la réfutation de mon propre ouvrage, ce qui aurait été une stupidité que me prêta mal à propos l'auteur de *Monsieur de Talleyrand*; il est vrai que, comme la chose n'aurait pas eu le sens commun, elle rentre naturellement dans son domaine.

J'attaquai, au contraire, les opérations du contrôleur général, qui faisaient la contre-partie de celles que je lui avais d'abord fait adopter, et voilà la bonne foi accoutumée de mes ennemis. Ce nouveau mémoire que je publiai (mon travail précédent n'ayant été que pour le ministre) eut du succès. M. Necker chercha à me rencontrer, afin de m'en remercier : il vint me voir; je lui rendis sa visite. Madame Necker gloussa la jeune fille, papillonna; bref, je m'*enquinau-*

dai (1); et, dès ce moment jusqu'à l'heure où j'ai revu clair, je demeurai partisan de la maison Necker.

Ma naissance, mon goût, ma charge d'agent-général du clergé, m'avaient rendu fort exact à me montrer à Versailles, à l'OEil-de-Bœuf, aux cercles, au jeu de Marly, et chez les princes et les princesses du sang. MONSIEUR me recevait avec plaisir; il m'agaçait, je me rebecquais; nous citions Horace. Dirai-je qu'un soir à nous quatre le prince, le comte de Modène, le marquis de Montesquieu-Fezensac et moi, nous lûmes l'*Aloysia* de Meursius. Véritablement, quand on avance en âge, on ne revient pas des extravagances de la jeunesse.

Je voudrais pouvoir insérer ici par quelle cir-

(1) Jean de La Fontaine, brouillé avec le fameux musicien Lulli, fit contre lui une satire où il disait que le Florentin le trompa comme il avait d'abord trompé le grand poète Quinault; et dans son ouvrage, pour exprimer cette captation, il dit en un demi-vers :

..... Bref, il m'*enquinauda*.

Depuis, cette expression est devenue proverbiale, et l'on dit, comme l'a fait M. de Talleyrand à propos de la séduction accomplie par la famille Necker, il m'enquinauda.

constance imprévue je me trouvai en position de rendre à M. le duc d'Orléans (son père, mari de la marquise de Montesson, étant mort) un service tel qu'il m'en eut de la reconnaissance; mais les convenances encore m'interdisent d'effectuer ce désir; ce que je peux avouer, c'est que, trois ans avant les États généraux, S. A. R. m'honorait de son amitié. C'est de cette époque remarquable que date ma liaison avec la comtesse de Genlis, et avec son aimable, gai et bon compagnon de mari. Le comte de Genlis, encore comme Beaumarchais, valait mieux que sa réputation : on l'accusait de tous les vices, de défauts dont il ne se rendit jamais coupable; mais, attendu qu'il avait un frère aîné auquel ces méfaits étaient familiers, les calomniateurs confondirent si bien l'un et l'autre, qu'on ne put plus démêler la part exacte que chacun d'eux avait au discrédit public.

M. le duc d'Orléans m'appela dans son intimité, non de débauche, mais dans celle où il attirait de fort honnêtes gens. Je dirai franchement mes torts, mes fautes, et celui qui aura moins de reproches à se faire me condamnera.

Une des causes qui me déterminèrent à suivre la bannière du duc d'Orléans fut, je l'avouerai, ma position équivoque à la cour. La reine, parmi tant de belles et bonnes qualités, avait un défaut cruel : elle était rancuneuse. Montée sur le trône, elle n'oubliait pas les animosités de dauphine, et, comme j'ai dit que je comptais parmi les courtisans de la comtesse Dubarry, il en résulta que, bien qu'elle ne s'opposât pas à ce que la duchesse de Polignac m'admît à son cercle, où S. M. venait souvent, la reine ne me parla jamais, et, à Versailles et à Marly, je vis trois ou quatre fois positivement cette grande princesse manœuvrer pour empêcher Louis XVI de me dire un mot gracieux.

Je n'étais ni stoïque, ni saint, et plutôt courtisan : je me sentis blessé de cette longue persistance de repoussement, qui ne vint pas à son terme lors même que je fus nommé agent général du clergé. Me voyant rebuté, je me dis : La famille royale ne veut pas de moi, allons vers un prince qui comprenne mieux ce que je vaux, et dès ce jour date ma longue habitude à servir MM. d'Orléans.

J'approchais cependant de ma quarantième année, et je n'entrais point dans l'épiscopat. Monsieur d'Autun me berçait de la promesse de me recevoir coadjuteur, et ne se pressait pas de le faire. Ma famille et moi étions inquiets et osions attaquer la bonne foi du plus vertueux des hommes, car on pouvait qualifier ainsi M. de Marbœuf : le roi l'aimait, le vénérait, et, en preuve, lui avait confié le ministère important de la feuille des bénéfices; c'était lui qui crossait et mitrait à volonté.

Nous n'espérions donc plus; je me sentais découragé, et, chez le duc d'Orléans, on prétendait que ma *parfaite protectrice*, *la reine*, détournait de moi la bienveillance, et même la parole de M. de Marbœuf. J'étais donc sans espoir, abattu, lorsque, le 24 novembre 1788, je reçus, à huit heures du matin, un billet ainsi conçu :

« M'en voulez-vous beaucoup, monsieur l'ab-
» bé? doutez-vous toujours de ma parole? venez
» me voir; j'espère vous renvoyer satisfait comme
» un autre saint Thomas, car vous aurez vu en
» attendant; apprenez que vous avez un compli-
» ment à me faire : le roi, ne voulant pas ad-

» mettre mes représentations, m'a nommé hier
» archevêque de Lyon; voilà le siége d'Autun va-
» cant. Je vous attends aujourd'hui à dîner... »

Au moment où je reçus ce billet vivifiant, j'étais encore sous le poids d'une douleur amère et sans terme : je venais de perdre mon père, décédé le 4 de ce même mois de novembre et de cette même année. Certes, je ne me targuerai pas de ma sensibilité à laquelle on ne croirait pas peut-être; cependant j'affirme, je jure, je proteste que ce trépas du meilleur des hommes m'arracha des larmes sincères qui ne finirent pas de si tôt.

Mon père, comprenant, vu son âge et la violence de sa maladie, qu'il était sur le point d'en finir avec la terre, se hâta d'écrire au roi, en faisant un effort extrême, pour le remercier de tout le bien que lui et son aïeul avaient fait à notre maison; en même temps il lui demanda comme grâce dernière de lui laisser emporter l'assurance que j'entrerais un jour dans l'épiscopat.

Le roi, rempli de bienveillance pour tous mes parents, ne jugea pas devoir répondre à mon

père, mais il lui envoya le prince de Beauveau, qui lui dit, de la part de Sa Majesté, qu'avant un an je serais évêque, et qu'il souhaitait que cette nouvelle déterminât sa guérison : hélas! il n'en fut pas ainsi; mais, au moins, elle diminua les chagrins de cet excellent père qui m'aimait tendrement, et qui, en nous donnant sa bénédiction dernière à mes frères et à moi, me dit de me rappeler toujours que j'étais l'aîné de la branche, et qu'à ce titre je devais amitié et protection perpétuelles à mes puînés : j'ose croire avoir rempli de tout point cette obligation qui me fut imposée à une heure solennelle, et, certes, ma famille n'a pas à se plaindre de moi.

Ma pauvre mère se montra inconsolable de cette cruelle et temporaire séparation; car ses vertus, sa piété parfaite me répondent qu'elle a été rejoindre son mari dans l'éternité bienheureuse; mais, auparavant, quelle pénible vie elle a menée! que ses craintes, pendant la révolution, ont été cruelles pour ses enfants! peut-être même ai-je moi-même ajouté à sa douleur par la fausse route que j'ai suivie, et dans laquelle je me suis laissé fourvoyer trop longtemps.

J'étais donc encore sous le coup de la première impression de cette perte funeste; le souvenir que mon père ne partagerait ni ma joie ni celle de ma mère empoisonna une portion de mon allégresse, et un mois de plus aurait délivré de ses anxiétés sur mon compte ce respectable auteur de mes jours.

Je passai les heures qui me séparaient de mon audience dans une véritable agitation; je ne me retardai pas un moment, et M. de Marbœuf sourit en voyant mon exactitude : il m'embrassa en m'annonçant que le roi m'avait nommé évêque d'Autun, et qu'il en signerait la feuille peu de jours après. En effet, ma nomination est datée du 30 novembre 1788, et je fus sacré le 17 janvier de l'an suivant 1789. Il n'y eut donc entre ces deux époques qu'une distance de quarante-cinq jours, pendant lesquels il fallut expédier ma nomination à Rome, y faire solliciter l'attache papale et en obtenir, en plus, la bulle d'institution. En vérité, je suis à me demander comment toutes ces formalités furent si vite remplies; et quand je pense que si la mort ou la maladie du pape, quelque querelle entre les deux cours se

fût élevée, les évènements majeurs de cette année se déroulant en France, certes, six mois plus tard, le pape n'eût plus voulu de moi, et moi, non moins que le Saint-Père, je me fusse refusé à une augmentation d'un lien dont je sentais toute la pesanteur.

On a donc vu au paragraphe précédent la distance qui sépara ma nomination de mon sacre et tout ce qui dut s'effectuer pendant l'intervalle; eh bien! l'auteur de *Monsieur de Talleyrand* a jugé à propos sur ces quarante-sept jours de brocher les lignes suivantes :

« Quelques mois s'étaient écoulés (du 20 no-
» vembre 1788 au 17 janvier 1789); ce ne fut
» qu'*après cette longue attente*... qu'il fut sacré
» évêque. » On voit que si cet écrivain écrit, du moins il ne calcule pas.

Je voudrais pouvoir me louer des sentiments religieux qui régnaient en moi à une époque aussi solennelle de ma vie; mais je peux manquer à la vérité, et, bien qu'elle doive me couvrir de confusion, je ne couvrirai pas mon impiété du manteau de l'hypocrisie : non, je n'apportai pas à ce grand acte la terreur religieuse,

le recueillement, la sainte componction qui animent tout ecclésiastique persuadé de l'importance des fonctions sacrées qu'il va remplir.

Oh! comme à ce moment je fus coupable! que de fois depuis me suis-je reproché d'avoir satisfait mon ambition contre la voix de ma conscience! Pouvais-je faire autrement? oui, et même je le devais; mais entraîné par la cupidité, l'amour du pouvoir; indifférent à la sainteté de ma nouvelle carrière, peut-être me dévouai-je ce jour-là à une punition éternelle. Que le lecteur ne m'en veuille pas de ce que je me refuse à lui faire part de tout ce qu'il serait curieux de connaître sur cette époque de ma vie; oh! mon Dieu, mon Dieu, je le répète, pourquoi M. de Marbœuf fut-il nommé un an trop tôt au siége de Lyon? Pourquoi ne s'éleva-t-il pas contre ma prise de possession et mon sacre un de ces obstacles si nombreux, si communs qui, pendant un laps de temps considérable, trompèrent les désirs d'autres postulants aux mêmes fonctions?

L'évêché d'Autun est ancien, la succession de ses évêques remonte au IVe siècle. Il est sous la discipline de l'archevêché de Lyon,

quoique de la mouvance du duché de Bourgogne, le diocèse compte parmi les plus étendus du royaume. Il renferme six cent dix paroisses et quarante-trois annexes. Les églises collégiales y sont nombreuses, il y en a dix-huit.

Le chapitre de la cathédrale d'Autun, sous le vocable de saint Lazare, était composé d'un doyen, de dix dignitaires, pris dans le chapitre, et de quarante-deux chanoines : il fallait y ajouter le bas-chœur, quatre semi-prébendes, douze chapelains et onze musiciens.

Des droits honorifiques relevaient singulièrement la dignité de l'évêque d'Autun; il avait le droit de *pallium*, qui n'est accordé qu'aux archevêques et à peu d'évêques, par très grande faveur (1); il exerçait sur l'archevêché de Lyon le droit de régale pendant la vacance de siége; enfin il était président-né des Etats de Bourgogne. Son revenu se montait, en réalité, à près de quatre-

(1) Le pallium est pour le haut clergé l'équivalent d'un ordre de chevalerie. C'est une bandelette de laine blanche brodée de croix noires; on n'emploie à tisser cette étoffe que des agneaux privilégiés, et des religieuses les confectionnent. Le pape seul le donne.

vingt mille livres de rente, bien que l'*Almanach royal* ne le portât qu'à vingt-deux mille; ces évaluations avaient été faites, selon le taux de l'argent, au moment du concordat de Léon X et de François I, au XVIe siècle, et, depuis lors, rien n'y avait été changé, quoique les terres eussent presque quadruplé de valeur.

La ville d'Autun, gauloise d'origine, fut longtemps habitée par les Romains; l'empereur Constance Chlore et Constantin son fils y séjournèrent; de précieux monumens antiques attestent encore aux yeux du pays leur illustre origine; mais l'amour des beaux-arts et le désir de conserver ces nobles ruines ne tourmentent guère le peuple d'Autun: c'est de toute la France, et peut-être de toute l'Europe, la ville où l'on montre le plus d'indifférence pour ces restes de la grandeur romaine; que dis-je? la barbarie du peuple, encouragée par l'ignorance de la bourgeoisie et soutenue par l'incurie des familles patriciennes et des magistrats, semble trouver une joie cruelle à la démolition de ces portes, temples, aqueducs, arènes, etc., que le temps avait respectés.

J'ai passé trop peu de temps à Autun pour

avoir pu m'opposer à ce vandalisme ; mais j'ai là dessus des renseignements de colère et d'indignation que m'ont donnés, principalement sous l'empire, une foule de savants, de voyageurs érudits français et étrangers ; je sais que ces paroles sévères importuneront les Autunois, qu'ils les repousseront par des allégations ; mais la présence des édifices chaque jour dégradés de plus en plus, sous les yeux indifférents des citoyens, aura une bien autre véracité que des phrases inspirées par la vanité locale, et non par l'enthousiasme d'hommes qui sont réellement attachés à ces restes vénérables de la splendeur d'autrefois.

Lorsqu'il y a quatre ans, je vis envoyer à Autun l'un des chefs-d'œuvre d'Ingres, notre premier peintre, d'Ingres qui, depuis Raphaël, est le seul qui nous rappelle ce grand-maître, je déplorai que le beau tableau de saint Symphorien allât s'ensevelir dans une ville, certes, bien insensible à l'honneur de posséder cette peinture unique dans les fastes modernes, et, involontairement, je me rappelai ce fameux proverbe latin : *margarita.....*, que mon urbanité générale et un

reste d'attachement que je porte à mon ancien troupeau ne me permettent pas d'achever.

Au moment de mon sacre, assurément, ni moi, ni aucun autre en France ne se doutaient que l'épiscopat touchait non à sa fin, mais à l'une des tempêtes les plus épouvantables qui aient jamais exposé la barque de saint Pierre au naufrage.

Ce n'est pas qu'un esprit observateur n'eût pu deviner que l'on approchait de quelques crises; il y eut même des prophéties qui coururent, des somnambules parlèrent, des révélations faites à des ames simples portèrent la terreur au fond des cloîtres, et, à part la fameuse sœur de la Nativité de Fougères, dans la Vendée, il y eut d'autres personnes qui se crurent appelées à servir d'intermédiaires entre la terre et le ciel : voici un fait particulier que je livre au lecteur, soit pour le faire réfléchir s'il aime trop à rire, soit pour exciter son hilarité s'il est d'un caractère sombre et mélancolique.

Ce fut à mon premier voyage d'Autun, dès après mon sacre, un de mes grands-vicaires étant en tournée m'adressa un des curés de mon

diocèse, le recteur de M...., porteur d'une lettre ainsi conçue :

« Monseigneur, ce pli servira d'introduction, » auprés de votre grandeur, à l'un des curés » les plus estimés de votre diocèse ; M..... a » soixante-sept ans; ses vertus, ses bonnes œu- » vres, sa charité, son érudition le rendent » l'objet de l'estime et de la vénération pu- » bliques; il a à vous consulter, ayez foi en ce » qu'il vous dira, bien que ce soit fort extraordi- » naire....., etc. »

La missive lue et ayant renvoyé les deux séminaristes qui me servaient de secrétaire, je dis à M. le curé de M... d'entrer en matière; il le fit de la manière suivante :

« Monseigneur, je viens à vous pour un cas très étrange assurément, vous me bafouerez; mais enfin je dois remplir ma mission; interrogeant tous les jours de mon existence, vous n'y verriez ni faiblesse, ni superstition.

» Il y a un an, » poursuivit-il, « ma chambre dans le presbytère que j'habite et qui me sert de cabinet, vu sa grandeur, est située au premier étage, et le salon de réception au rez-de-chaussée; nous

étions dans l'automne, les soirées venaient plus tôt; je reconduisis un gentilhomme du lieu, qui était venu me demander conseil sur le placement de la succession inattendue qui lui survenait d'un parent éloigné, et qui lui laissait en portefeuille environ neuf cent mille francs.

» J'avais demandé du temps pour répondre; et, au lieu de rentrer au salon, je montai machinalement dans ma chambre, où ma gouvernante allumait du feu tous les jours, sitôt que la nuit approchait; celle-ci n'était pas loin : une demi-obscurité couvrait les objets, les fenêtres ne laissaient passer que les dernières teintes du couchant enflammé; mais trois grosses bûches embrasées répandaient une clarté suffisante, quoique vacillante.

Ma surprise fut extrême, en mettant le pied sur le seuil de la porte restée ouverte, de voir une personne vêtue d'une soutane, assise devant la cheminée, dans un vaste fauteuil antique où je ne me mettais que lorsque j'étais malade; le siége, l'individu me présentaient le dos, celui-ci ne se détourna point de sa mélancolique rêverie, au bruit de mes pas, et demeura toujours, ayant la tête cachée dans ses deux larges mains.

» Vous peindre, monseigneur, ce qui se passa en moi à ce spectacle inattendu est impossible : je voulus reculer, la curiosité me poussa en avant, je m'approchai, et par l'effet d'une résolution héroïque je vins me placer sur mon fauteuil ordinaire, posé à la gauche de l'âtre ; mon hôte ne s'aperçut pas plus de ceci que de mon arrivée, et moi presque irrité :

» Eh bien ! monsieur, » dis-je, « à quoi pensez-vous donc si opiniâtrément ?

» L'affaire est grave, monsieur le recteur, » me fut-il répondu ; « le baron de Nal... est un homme de Dieu, de bon exemple, et, attendu ce qui va se passer, il faut bien se garder de conseiller à la légère. »

» Je tombai de mon haut : le son de la voix, le visage que je vis à travers ses doigts écartés, l'aspect universel de sa personne me mirent en présence d'un de mes confrères, ex-curé d'une paroisse voisine de la mienne, connu par sa piété prodigieuse, à demi vénéré comme saint, car, depuis cinq ans, il était décédé ; ceci était un fait constant, je lui avais rendu les derniers devoirs, porté le viatique, donné l'extrême-onction ; je

l'avais enseveli et je le trouvais ressuscité chez moi, et instruit de la confidence que le baron de Nal.... avait revélée à ma discrétion.

» Épouvanté, je fais le signe de la croix et me mets à commencer les prières dont l'église se sert pour les exorcismes; mais mon confrère, souriant avec tristesse, me fait signe de la main de discontinuer et ajoute ce qu'il m'a déjà dit :

« Il ne s'agit pas ici d'illusions du mauvais esprit, Dieu vous aime, et ma mission vers vous vient de lui.

— Au nom du Père, du Fils, du Saint-Esprit, réponds-moi, » dis-je.

— Interroge et je parlerai.

— Que viens-tu faire?

— Te prévenir afin que cela te profite et qu'un honnête homme charitable et chrétien ne soit pas induit en erreur; écoute-moi : des temps de perdition pour le plus grand nombre et de salut pour quelques uns sont arrivés, nous touchons à une époque où il n'y aura de sûreté que pour le crime et où les gens de bien monteront à l'échafaud, la fuite deviendra prudence. Les fortunes seront détruites et Dieu même ne conservera pas

ses autels; garde-toi donc d'engager ton ami à placer sa fortune en France, qu'il l'établisse en Angleterre, en Allemagne, en Italie; mais loin, bien loin de la France, entends-tu, entends-tu, entends-tu. »

» Et à chaque fois qu'il répétait ces deux mots, il me semblait ouïr le son de plus loin, et la troisième achevée, je ne vis ni mon ami, ni le fauteuil qu'il occupait, et que la lumière du foyer me montra fort en arrière dans la chambre et aux pieds du lit.

» Confondu de cette vision, je n'osais ni me lever ni appeler; je multipliai les signes de croix, je récitai le premier chapitre de l'Evangile, selon saint Jean; dans ce moment j'entendis frapper à la porte extérieure de la maison curiale; on alla ouvrir, des pas résonnèrent dans l'escalier, et à mon contentement inexprimable, je vis arriver avec mon domestique, porteur de deux bougies, mon ami le baron de Nal...., qui naguère était avec moi. Dès que le valet fut sorti :

« Quel bon vent vous amène? » lui dis-je.

« Ah! » me fut-il répliqué, « le désir de vous amuser à mes dépens; je viens de recevoir tout

à l'heure un avertissement si étrange, et par une voie si extraordinaire...»

» Je tressaillis, emporté malgré moi, et l'interrompant : « Auriez-vous vu, » dis-je, « le curé de C.... ? »

«Le baron poussa un cri qui me déchira l'ame, puis ajouta :

— Vous-même, l'avez-vous aperçu?

— Que vous est-il arrivé?» dis-je en éludant.

« Je vous quittais, et, en rentrant chez moi, j'ai rencontré Eugène (mon troisième fils âgé de 15 ans); vous savez comme cet enfant est pieux et sage, il a communié ce matin de votre main, et cette après-dînée il est retourné à l'église pour réciter l'office du soir et faire ses actions de grâce : il était seul lorsqu'il a vu devant lui le défunt curé qui lui a dit :

« Mon enfant, conseille à ton père de ma part, et au nom de Dieu, de ne point placer ses fonds en France, parce qu'avant quatre ans on marchera dans le sang jusqu'à la cheville, et il n'y aura plus de roi parce que... »

» Mon fils n'a plus rien vu, et trois bonnes femmes arrivaient de son côté. Ou Eugène est fou, et

naguère je le croyais, ou qu'est-ce que cela signifie; mais non, mon fils a son bon sens et vous avez eu une apparition pareille.»

»En retour de cet aveu, je lui fis le mien, nous passâmes le reste de la journée en prière; monseigneur, j'eus la faiblesse de garder de la lumière; cette nuit, aucune vision ne me tourmenta.

» Le lendemain, attendu la beauté du jour, je pris mon bréviaire et allai, dans le bosquet de mon jardin, lire au milieu du labyrinthe; j'étais là depuis quelques minutes lorsque mon cœur se contracta, une sueur glacée me fit frissonner, je tournai mes regards sur ma gauche, et j'y vis le curé défunt de C...

« Me voici, » dit-il, « écoutez : de grands malheurs menacent l'église de France, des loups ravisseurs se sont glissés parmi les pasteurs; les bacchanales de Babylone vont renaître; la raison folle aura seule des temples; le clergé périra par le fer, le feu et l'eau; les morts ne seront pas en paix dans les sépulcres, des sacriléges les en arracheront, et on jouera à la boule avec le crâne de Henri IV et la tête de Louis XIV.

« Mon Dieu, mon Dieu, » m'écriai-je, « détourne

cette coupe de nous! Et quand arrivera cette catastrophe épouvantable? est-ce dans quatre siècles?

» Ce sera avant quatre ans; » et la vision s'évanouit.

» Enfin, monseigneur, j'ai eu pendant le mois qui vient de s'écouler, dix-neuf apparitions de ce saint curé, toutes pour m'annoncer des calamités qui font frémir et qui nous touchent, car elles arriveront toujours avant quatre ans. Il y a cinq nuits, dans celle du jeudi au vendredi dernier, je m'étais couché de bonne heure, fatigué que j'étais d'avoir été chez divers malades, et ma paroisse est fort étendue; mon domestique fermait les rideaux, lorsque l'on heurte au dehors du logis; un petit clerc qui demeure chez moi avec sa mère, ma gouvernante, entra peu après en disant qu'un exprès arrivait et voulait me parler, je reconnus cette fois, comme aux précédentes, la présence d'un être surnaturel.

» C'était mon ami, l'ex-curé, sa figure était calme et grave; dès qu'il eut vu sortir le clerc, que le domestique amena par discrétion, il se pencha vers moi:

« On a besoin de vous tantôt, à minuit précis

relevez-vous, et soyez prêt, je viendrai vous prendre; vos gens ne se douteront de rien.»

» Il acheva, repartit, je cessai de le voir, j'entendis en même temps la fermeture à triple et quadruple serrures des verrous de la porte unique de mon manoir; j'en eus une secrète joie, car, désormais, comment sortir sans avoir recours à André? Cependant je me relevai, m'habillai, je fis une lecture pieuse, et onze heures sonnant à l'horloge de la paroisse, je m'agenouillai à mon prie-dieu où j'attendis le moment convenu.

» Lorsque le timbre et les petites cloches tintèrent les quatre quarts de la dernière heure du jour expirant, je me relevai et me mis au milieu de la chambre, portant en mes mains un reliquaire de grand prix, renfermant du bois de la vraie croix, un os de saint Louis, roi de France, et de saint Abbas, abbé, qui chassait les démons. Au douzième coup du beffroi, on ouvrit doucement la porte, je frémis : c'était encore mon ami : il avait ajouté à son vêtement ordinaire un rochet de pélerin, un grand chapeau orné de coquilles de Saint-Jacques, un bourdon à sa main, où jouaient deux gourdes, et enfin un long cha-

pelet garni de médailles pendait à sa ceinture.

» Il ne me parla pas, mais me fit signe; je le suivis; je remarquai que mes pas ne faisaient aucun bruit, même dans l'escalier de bois. Comment franchis-je la porte extérieure, ne me le demandez pas, monseigneur, car je ne le sais aucunement. Lorsque nous fûmes dehors, et sous un porche qui abrite l'entrée du presbytère, je restai confondu, autant qu'effrayé, à l'aspect d'environ dix à douze mille individus de tout âge, de tout sexe et de toute condition, les uns ayant au front un casque de chevalier, un chaperon civil, une toge magistrale, un bonnet carré ou fourré, comme les docteurs; plusieurs portaient des crosses, certains des mitres; tous, en outre, avaient le bourdon à la main droite, et un cierge allumé dans la gauche, et sur la tête un suaire blanc.

» En avant de la foule on portait une croix énorme, puis, d'espace en espace, je reconnus les bannières des diverses paroisses de notre finage. Dès que l'on m'eut vu, la procession partit en bon ordre : d'abord la grande croix, puis des enfants, ensuite hommes et femmes, sur deux

files, précédés par la bannière que j'ai signalée. La marche était lente; des cliquetis étranges, des bruits bizarres m'intriguaient; je priais avec ferveur, élevant le reliquaire de la vraie croix, de saint Louis, de saint Abbas.

» La lune ne brillait pas, et, au milieu des ténèbres, la procession se contournait, s'allongeait, se déployait comme un serpent de feu, effet produit par la clarté de chaque flambeau que les voyageurs portaient, et qui, malgré le vent, ne s'éteignaient pas. Enfin on arrive à une chapelle située sur une colline non loin des terres : la foule en remplit les trois nefs, le chœur, le sanctuaire et les champs environnants. Le curé mon ami m'invite à dire la messe : je vois sur l'autel des flambeaux, un crucifix, les diptyques sacrés, un calice d'ancien travail, une patène de même, un corporal, un voile, une chasuble, un missel, mais tout cela antique, moite, humide, et non encore détaché du reste de terreau fétide.

» Au premier *Dominus vobiscum*, je me retourne... : ô terreur inexprimable! tous ces êtres ont soulevé le voile qui les cachait, et je ne vois

plus que des squelettes à genoux, et priant; je suis prêt à périr de terreur; Dieu, que j'invoque, me soutient. A l'élévation, les douze mille voix entament un cantique avec tant de sublimité, que je fonds en larmes, et j'entends distinctement des voix du ciel se mêler avec les leurs.

» A la communion, mon aide m'avertit que tous les assistants recevront le corps adorable. Je consacre le nombre d'hosties qui me sont présentées; je vais à la sainte table... : ô prodige! à peine le premier squelette auquel je présente le pain de vie l'a-t-il reçu dans sa bouche, que tout à coup des chairs recouvrent cette charpente hideuse; chaque visage est paré d'une beauté surnaturelle; une couronne de lumière s'arrondit sur chaque front, et puis, s'élevant dans l'air par le seul effet de leur volonté, ces corps, devenus désormais glorieux, immortels, impassibles, s'en vont prendre place dans le paradis.

» Quel sublime spectacle que ce changement rapide, que cette ascension radieuse! Jamais plus admirable spectacle ne frappa le regard d'un habitant de cette pauvre terre. Enfin, grâce à la communion, tous ces corps sont régénérés; le

curé de C..., le dernier qui se présente, me dit :

« Dieu vient de préserver les élus des abominations qui profaneront bientôt en France les cimetières. Ton courage est agréable à ce Dieu vivant; ne crains pas les maux que j'ai annoncés, car le paradis te sera ouvert le même jour où ton évêque apostasiera.

» A ces mots, le saint prêtre suivit la course ascensionnelle et lumineuse de ses confrères. Je restai seul, et alors je m'évanouis. Quand je revins à moi, j'étais couché, par terre, au milieu de ma chambre, et je ne sais qui m'y a ramené. »

Le curé de M..... termina son rêve : il le disait une vision. C'est aux premiers mois de 1789, je le croyais immortel, puisqu'il ne devait mourir qu'au jour de mon apostasie.... Quelque temps après, le même grand-vicaire, qui m'avait adressé ce prêtre, me manda :

« Le diocèse vient de faire une grande perte : » le curé de M... a décédé le même jour où mon- » seigneur a sacré les évêques nouveaux... »

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE PREMIER VOLUME.

CHAPITRE PREMIER.

Le dernier bilan de l'industriel. — Le Prince dresse le sien à ses derniers jours. — Pensées profondes. — Les amis et les ennemis. — Que chacun doit se charger de ses propres affaires et ne doit pas compter sur autrui. — Avantages de la franchise. — Aperçu rapide et pittoresque du contenu de ses mémoires. — Citation de l'*Énéide* appropriée au sujet. — Le Prince promet des révélations curieuses. — De quoi on l'a accusé. — Son juste dépit.

CHAPITRE II.

Que tous veulent de la noblesse. — De l'orgueil à propos d'humilité. — Rectification historique. — Généalogie de la maison souveraine de Talleyrand-Périgord. — Elle descend des comtes d'Angoulême et de la Marche. — Quelques ancêtres du Prince. — Comment le comté de Périgord est enlevé à la famille des Talleyrand. — Branche des Grignols. — Course rapide sur MM. de Châ.....euf et de Fl...an. — Grandeur du prince de Monaco. — Décadence d'une illustre maison. — Portrait filial du père de l'auteur des Mémoires. — Naissance du Prince écrivain. — Prophétie de la nourrice. — L'esprit d'un sot aumônier. — Le Prince est boiteux. — La crosse, la mitre et la barrette. — Collége de Louis le Grand. — Les écoliers. — Je domine mes camarades. — — Un chien couchant bipède. — Prétentions d'un écolier. — Le sucre candi et les mouches. — Colère des supérieurs. — Notre ami Biard. — Définition de l'amitié. — Gentil-Bernard cité. — Qualités de Biard qui le rendent insupportable. — Comment il définit l'ordre des avocats. — Le diable et les procureurs, aujourd'hui avoués (changement de nom seul). — Impartialité des supérieurs. — Réprimande. — Course contre le livre : *Monsieur de Talleyrand.* — Souvenir de M. de Courchamp, à propos des Mémoires de la marquise de Créqui. — Toujours *Par pari refertur.*

CHAPITRE III.

Autres rectifications historiques du pamphlet en quatre volumes. — La compagnie de mousquetaires. — Portrait de mon oncle le comte de Périgord. — Un gouverneur à trois. — La femme de qualité prend la plume pour suppléer à la réserve de l'auteur. —

Les deux sœurs et le séminariste. — Le mauvais laquais et le parent malicieux. — Embarras d'un honnête homme pour choisir entre deux femmes jolies et tendres. — Surprise renouvelée de Mars et de Vénus. — Scandale. — Projet de vengeance. — Portrait de mon oncle le cardinal de Périgord, archevêque de Paris. — Je vais à la Bastille. — Puis à Vincennes. — Le duc de Penthièvre me délivre. — J'entre au séminaire. — Je retrouve Biard. — Notre joie. — Ce qu'il me dit. — J'entre dans le monde. — Portrait du roi Louis XV. — Son parallèle avec Louis XIV. — Le duc de Choiseul. — Bon mot de Préville. — Anecdote importante. — Louis XVIII et Charles X mis en jeu. — La duchesse de Grammont. — Elle voulait qu'on la peignît belle. — Pourquoi cette fantaisie. — Elle prend le roi par force. — Un bon mot et un Jeu d'orange consomment la disgrace d'un grand et d'un très petit ministre.

CHAPITRE IV.

Différence amenée par le temps et les caractères entre la manière de servir Louis XIV et Louis XV, ou parallèle entre ces deux princes. — Je cause avec la marquise de Mirepoix. — Portrait de cette dame. — Sa position à la cour. — Amie de toutes les favorites. — Elle y gagne beaucoup. — Portrait de la comtesse Dubarry. — Premier compliment que je lui adresse. — Bon mot qui me vaut une abbaye. — Je me brouille avec la cabale Choiseul. — De l'esprit à propos d'esprit. — Portrait du prince de Beauveau. — Les ah! ah!!! les oh! oh!!! anecdote qui achève d'établir ma réputation. — Pronostic que la colère arrache à madame de Grammont. — Le secret de Biard. — Visite à la favorite du Roi. — Portrait de monseigneur le duc d'Orléans. — Portrait de madame de Montesson. — Elle épouse ce prince. — Je trouve chez madame Dubarry une lettre de Biard. — Etranges aveux de celui-ci. — L'amant comme il y en a peu. — Je veux en vain ramener mon ami à la vie positive. — Il part pour la Suisse. — Portrait du comte d'Argental, ami de Voltaire.

CHAPITRE V.

Mort de Louis XV. — Avènement de Louis XVI. — Portrait de ce dernier monarque. — Portrait de la reine Marie-Antoinette. — Ses qualités, ses défauts. — Réfutation des amants que la calomnie lui donnait : Dillon, Bezenval, Coigny, Lauzun, Vaudreuil, Fersen, Tilly. — Amis de madame de Polignac. — Portrait du baron de Bezenval. — Du comte de Vaudreuil. — Du comte d'Adheimar. — Du duc et du chevalier de Coigny. — Du capitaine Delille. — De l'abbé de Ballivières. — Du duc de Polignac. — Les Chalencons. — Portrait de la duchesse de Polignac. — Portrait de M. de Machault. — Madame Adélaïde. — Anecdote scandaleuse attestée par un duc et pair, et rapportée par un évêque. — Anecdote de l'enveloppe changée. — Biographie rapide et portrait

complet du comte de Maurepas.— Portrait du duc de la Vrillière.— Epitaphe qu'on lui fait.—Le comte du Muy.— Portrait du comte de Saint-Germain.— Le prince de Montbarry.— Une fille de joie trésorière d'un ministre de la guerre.— Cause du renvoi de M. de Montbarry.— Parts retirées par lui du gâteau public.— La princesse de Lamballe.— La princesse de Guémené. — Les Noailles.— Comment madame de Polignac fit sa fortune. —La comtesse Diane de Polignac.— Je l'esquisse.— M. de Courchamp achève de la peindre.

CHAPITRE VI.

Des maisons d'origine princière existant en France.— Les Mérovingiennes.—Les Carlovingiennes.—Maison de Lorraine.—Du Châtelet.— Toulouse-Lautrec. — Narbonne-Lara. — Benevent-Rodez.— Roger de Caux.— Foix-Fabas.— Foix-Grailly.— Blacas. —Châlons.—Que les La Tour sont d'Auvergne comme Merlin est de Douai.—Les La Tour-d'Auvergne éteints.—Goyon.—Vintimille.— Rohan.— Saint-Simon.— Courtenay.— Bourbon-Busset.— Périgord.— Anecdote héraldique concernant Napoléon et la duchesse d'Abrantès.— Comnène. — Autorité de la chose jugée, *anecdote*.— Eloge du comte Fabre de l'Aude fait par Napoléon.— Cinquante à soixante maisons illustres non princières. —Portrait de S. A. R. Madame, comtesse de Provence.—Mœurs ou portrait de Monsieur, comte de Provence, Louis XVIII. — Portrait de S. A. R. Monsieur, comte d'Artois.— Impartialité pénible.— Propos de S. A. R. monseigneur le duc de Bourbon. — Portrait de Madame, comtesse d'Artois.— Les philosophes.— Portrait de d'Alembert. — De Diderot.— Le prêtre Olivier.— Diderot au confessionnal, extrait du *Journal de Saint-Severin*, *anecdote*.— Portrait du baron d'Holbach.— Si Voltaire veut être Dieu le fils, lui au moins sera Dieu le père, *anecdote*.— Portrait de Grimm.—J.-J. Rousseau mystifie Grimm plaisamment, *anecdote*.—Les auteurs réels de la Correspondance de Grimm.— Qui change d'opinion en changeant de fortune.

CHAPITRE VII.

De la société en général et des sociétés particulières avant la révolution.— Que la politesse était universelle en France.— Ce que c'était, antérieurement à 1789, que d'*être bien Anglais*.— Disgrace de la société actuelle.— Le surnom l'*arsouille*, opposé à ceux de l'*Africain* et de l'*Asiatique*. — Première société. La cour.— Elle servait de règle à toute l'Europe.— Deuxième société. La noblesse n'allant pas à Versailles.— Pourquoi la haute magistrature ne paraissait plus chez le roi.— Molière cité en autorité d'étiquette.— Troisième société. La haute magistrature.— Quatrième société. La haute finance.— Quelques financiers, gens de mérite, cités.— Leur luxe.— Cinquième société. La haute bourgeoisie, la magistrature supérieure, les avocats.—

Affabilité de la noblesse prouvée, en réponse aux calomnies qu'aujourd'hui on débite contre elle. — La porte murée du grand citoyen Laffitte, en opposition aux deux battants ouverts de la porte cochère des grands-seigneurs. — Sixième société. La petite bourgeoisie et le petit commerce. — Définition de la politesse. — La montre, le Napolitain et le Florentin, *anecdote*. — Septième société. Les bureaux d'esprit. — La présidente Doublet. — Société Geoffrin. — Portrait de cette dame. — Portrait de la marquise du Deffant. — Mot du duc d'Ayen. — Le souper après la mort d'un ami de soixante ans. — Pont-de-Veyle et le petit chien. — Parallèle de Voltaire et de Rousseau. — Pourquoi ils se haïssaient. — Suite du parallèle. — Erudition de la maison du roi, *anecdote tragi-comique*. — Jugement littéraire sur Rousseau et sur Voltaire. — Le chien de M. de Saint-Fargeau, *anecdote*.

CHAPITRE VIII.

Je veux voir Rousseau. — Comment la renommée maligne accroît l'accident du chien danois. — Je vais chez Rousseau. — Portrait de Thérèse Levasseur. — Rousseau veut être invisible. — Mon billet. — Je suis reçu. — Notre conversation. — Il me permet de revenir. — Je tais mes rapports avec Rousseau. — Des perdreaux et des faisans nous brouillent. — Je vais à Autun. — Portrait de M. de Marboeuf. — Un baronnet anglais m'entraîne à Ferney. — Je me déguise en Suédois. — Genève. — Les Genevois. — Les mœurs suisses. — Préliminaire de la visite. — Arrivée à Ferney. — Preuves du bon goût de Voltaire en peinture. — Portrait de madame Denis. — De mademoiselle de Corneille. — De madame de Saint-Julien. — *Papillon philosophe*. — L'empereur Joseph. — MM. de Thibouville. — Duc de Villars. — De Villevieille. — D'Aigrefeuille. — Chevalier de Mouy. — Mesmer. — Portrait de Le Kain.

CHAPITRE IX.

Suite de la galerie voltairienne. — Le marquis de V.... — Croquis du déshabillé de Voltaire. — Dîner à Ferney. — Propos de table. — Bien attaqué, bien défendu. — Epigramme amicale de Voltaire sur des vers de d'Alembert. — Quatrain calculé. — Voltaire politique. — Et toujours malicieux. — Le café sous la treille, et non en plein air. — Citation maladroite d'un flatteur. — Voltaire propriétaire. — Citation du *Méchant* plus convenable. — Réunion extraordinaire à Ferney. — Voltaire était le frère du duc de Richelieu. — Salle de spectacle. — *Olympie*, *Nanine*. — Départ de Ferney. — Je revois Voltaire en 1778. — Anecdote impériale citée par anticipation. — Le Suédois frère du prince. — Quelques hommes d'Etat de 1774 à 1786. — Portrait de Turgot. — Portrait de Malesherbes. — Portrait de Necker. — De madame Necker. — La baronne de Stael.

CHAPITRE X.

Lettre relatant les galanteries de la jeunesse du prince de Talleyrand. — Manége de l'écrivain pour s'en instruire. — Portrait de l'abbé Sieyes, tracé en 1790. — Ami du prince. — C'est lui qui le trahit. — Madame de Mal..., M. H...et de S....ville, sérénade de trompettes, 1re *anecdote galante*. — M. de Chauvelin pris sous verre par la duchesse de M...., 2e *anecdote galante*. — Deux dames, un mari, un amant, et une invitation de duel, 3e *anecdote galante*. — L'évêque parrain, la bénédiction épiscopale demandée par un abbé en flagrant délit, 4e *anecdote galante*. — A trompeur trompeur ennemi, 5e *anecdote galante*. — Note relative aux fables sanglantes insérées dans *Monsieur de Talleyrand*.

CHAPITRE XI.

Necker aux affaires. — Comment il en sort. — Suite de sa disgrace. — Portrait de Calonne, contrôleur général. — Son esprit. — Ses ennemis. — Il quitte les finances. — Portrait de l'abbé de Vermont. — Portrait de Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse. — Assemblée des notables. — Lafayette promet d'être sage et ne tient point parole. — Brienne ministre. — Ses fautes, sa chute. — Approches de la révolution. — Pourquoi tout le monde la voulait. — Autres causes qui l'amènent. — Portrait de Beaumarchais. — De Marmontel. — Epigramme de l'abbé Arnaud. — Portrait de La Harpe. — Portrait de Francklin. — Son épitaphe. Portrait de Mesmer. — Le magnétisme animal. — De Napoléon et du somnambulisme, *anecdote*. — Suite de Mesmer. — Portrait de Buffon.

CHAPITRE XII.

Affaire du collier. — Quelques Rohan. — Un grand factieux. — Un traître sans gloire. — Un roman sans mérite. — *L'escroc sérénissime*. — Portrait du prince Louis de Rohan. — Ses fautes à Vienne. — Sa disgrace. — Sa superstition. — Histoire et portrait du comte Cagliostro. — Ses miracles. — Une branche bâtarde de Henri II. — Les enfants Valois et la charité publique. — Munificence de la maison royale envers des parents. — Contraste des pensions de seize et dix-sept cent mille livres de rente et de quatre cents. — Portrait de la comtesse de La Motte Valois. — Elle circonvient le prince Louis. — Le collier. — Par quelle escroquerie il va des joailliers Bohemer et Bassange à la comtesse, en s'arrêtant en route. — Mademoiselle d'Oliva. — Entrevue nocturne à Versailles. — Le 15 août. — Le prince Louis devant le roi et la reine. — Scène terrible. — Comment le secret du collier était venu à Leurs Majestés. — Portrait du baron de Breteuil. — Suite de l'affaire. — — Arrestation du prince. — L'abbé Georgel. — Le procès. — Le jugement. — Histoire de la comtesse jusqu'à sa mort. — Histoire

du prince.— Dernière et précieuse anecdote touchant le collier, où interviennent Louis XVIII et le comte de La Motte Valois.

CHAPITRE XIII.

Éloge du juste-milieu par Horace.— Mes ennemis m'accordent de l'esprit et des connaissances.— Je suis nommé agent général du clergé.—Ce qu'était cette place.— Je m'occupe de finances et d'économie.— Mirabeau me recommande à M. de Calonne.— Sa lettre à ce sujet.— Négligé par M. de Calonne, je me tourne vers M. Necker.— Monsieur m'honore de son estime.—Le duc d'Orléans, de son amitié.— Le comte de Genlis.— La reine m'était contraire.— Billet de M. de Marbœuf.— Mort de mon père.— Je suis nommé évêque d'Autun.—Sottises historiques de *Monsieur de Talleyrand*.— Mes regrets, mes remords. — Ce que c'était que l'évêché d'Autun.— Les gens d'Autun ennemis des arts.— Tableau de M. Ingres perdu chez eux.— Les morts ressuscités, *anecdote fantastique*.

FIN DE LA TABLE.